



UNIL | Université de Lausanne

Unicentre
CH-1015 Lausanne
<http://serval.unil.ch>

Year : 2024

S'éloigner, se former, (s') écrire. Les séjours éducatifs de Julie Charrière (1775-1855), Amélie Odier (1786-1840) et Therese Forster (1786-1862) à l'aune de leurs écrits personnels

Lisa Buffet

Lisa Buffet, 2024, *S'éloigner, se former, (s') écrire. Les séjours éducatifs de Julie Charrière (1775-1855), Amélie Odier (1786-1840) et Therese Forster (1786-1862) à l'aune de leurs écrits personnels.*

Originally published at : Mémoire de maîtrise, Université de Lausanne

Posted at the University of Lausanne Open Archive.
<http://serval.unil.ch>

Droits d'auteur

L'Université de Lausanne attire expressément l'attention des utilisateurs sur le fait que tous les documents publiés dans l'Archive SERVAL sont protégés par le droit d'auteur, conformément à la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA). A ce titre, il est indispensable d'obtenir le consentement préalable de l'auteur et/ou de l'éditeur avant toute utilisation d'une oeuvre ou d'une partie d'une oeuvre ne relevant pas d'une utilisation à des fins personnelles au sens de la LDA (art. 19, al. 1 lettre a). A défaut, tout contrevenant s'expose aux sanctions prévues par cette loi. Nous déclinons toute responsabilité en la matière.

Copyright

The University of Lausanne expressly draws the attention of users to the fact that all documents published in the SERVAL Archive are protected by copyright in accordance with federal law on copyright and similar rights (LDA). Accordingly it is indispensable to obtain prior consent from the author and/or publisher before any use of a work or part of a work for purposes other than personal use within the meaning of LDA (art. 19, para. 1 letter a). Failure to do so will expose offenders to the sanctions laid down by this law. We accept no liability in this respect.



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des lettres

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
FACULTÉ DES LETTRES

Mémoire de Maîtrise universitaire ès lettres en Histoire

**S'éloigner, se former, (s') écrire.
Les séjours éducatifs de Julie Charrière (1775-1855), Amélie Odier (1786-1840)
et Therese Forster (1786-1862) à l'aune de leurs écrits personnels**

par

Lisa Buffet

sous la co-direction de Sylvie Moret Petrini et Raphaëlle Ruppen Coutaz

Session de juin 2024

Remerciements

Je remercie Sylvie Moret Petrini et Raphaëlle Ruppen Coutaz, co-directrices de ce mémoire, ainsi que toutes les personnes qui m'ont aidée dans la réalisation de ce travail.

Table des matières

Introduction	5
PREMIÈRE PARTIE TROIS JEUNES FILLES, TROIS SÉJOURS : ENJEUX D'UNE PRATIQUE ÉDUCATIVE	
1. À la rencontre de Julie, Amélie et Therese : contexte social, familial et éducatif	17
1.1 Julie Charrière (1775-1855)	17
1.2 Amélie Odier (1786-1840)	26
1.3 Therese Forster (1786-1862)	33
2. Les conditions du séjour	41
2.1 À quel moment s'éloigner de ses parents ?	41
2.2 Familles d'accueil et lieux de destination.....	44
3. Les objectifs du séjour	62
3.1 Du perfectionnement de son éducation à la préparation de son avenir professionnel.....	62
3.2 Rendre compte de son expérience : correspondance et journal.....	69
DEUXIÈME PARTIE L'EXPÉRIENCE AU QUOTIDIEN	
4. Les hôtes : entre mentors et parents de substitution	76
5. Une formation intellectuelle, manuelle et corporelle : leçons et apprentissage en solitaire	86
5. 1 Se former l'esprit : lecture, écriture et transmission orale.....	86
5.1.1 Histoire, littérature et langues.....	86
5.1.2 Instruction religieuse	110
5.1.3 Quelques notions de sciences : astronomie et arithmétique	112
5.2 Arts d'agrément : dessin, découpage, musique et danse	115
5.3 Travaux d'aiguille.....	120

6. L'usage du monde : s'initier à la sociabilité et construire un réseau.....	124
6.1 Se rendre les uns chez les autres : visites, déjeuners, diners, soupers, soirées, sociétés	124
6.2 Se promener : temps partagé et découverte des lieux.....	146
6.3 Bals, théâtre, opéra, fêtes : les événements publics.....	151
7. Penser et préparer son avenir.....	156
8. Loin de la maison, loin de ses parents : vivre la séparation	163
Conclusion.....	174
Bibliographie	179
Annexes	194
Principes de transcription	194

Introduction

Au cours du XVIII^e siècle, en Europe, les pratiques éducatives féminines des élites sociales, culturelles et politiques se définissent par une relative diversité. Chaque famille noble ou bourgeoise, selon son lieu d'habitation, ses moyens financiers, ses conceptions pédagogiques, choisit un mode de formation ou plusieurs afin de garantir l'éducation qu'elle souhaite pour sa fille¹. Celle-ci passe les premières années de sa vie au sein de la maison où elle débute ses apprentissages. La suite de son parcours de formation se dessine autour de deux options principales : continuer une formation individuelle dans le cadre domestique ou se rendre temporairement dans une institution éducative pour y recevoir un enseignement collectif².

Ainsi, certaines jeunes filles restent auprès de leurs parents jusqu'à la fin de leur éducation. Elles bénéficient parfois de l'accompagnement d'une gouvernante ou de précepteurs, qui viennent à la maison ou auprès desquels elles se rendent³. Tout en privilégiant un environnement privé, des parents décident, quant à eux, de placer leur enfant temporairement chez de la parenté ou dans une autre famille par exemple sous la forme d'un échange linguistique pratiqué couramment en Suisse romande⁴.

Une fille de bonne famille peut également bénéficier d'un mode de formation institutionnel, qui remplace ou complète la première. Ne pouvant se rendre dans un collège, une académie, un institut militaire ou une université dont l'accès est réservé à ses homologues masculins, seules deux formes d'institutions s'ouvrent à elle. La première réunit les établissements religieux, comme les pensionnats conventuels accessibles uniquement aux jeunes filles de bonne famille en raison des coûts de pension⁵. La deuxième réunit les pensions fondées par des particuliers, qui proposent un espace

¹ CHARTIER Roger, JULIA Dominique et COMPÈRE Marie Madeleine, *L'éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris : Société d'éducation d'enseignement supérieur, 1976, p. 175.

² SONNET Martine, « Une fille à éduquer », in ZEMON DAVIS Natalie et FARGE Arlette (dir.), DUBY Georges, PERROT Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, vol. 3 (XVI-XVIII^e siècle), Paris : Perrin, 2002, p. 142

³ SONNET Martine, « L'éducation des filles à l'époque moderne », *Historiens et géographes*, n°393, 2006, p. 263.

⁴ CASPARD Pierre, « Les changes linguistiques d'adolescents : une pratique éducative, XVII-XIX^e siècles », *Revue historique neuchâteloise*, n°1-2, 2000.

⁵ BEAUVALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *Les femmes à l'époque moderne (XVI-XVIII siècles)*, Paris : Belin, 2003, p. 64.

éducatif proche de celui offert au sein de la maison et qui existent pour les filles et les garçons⁶.

Une constante se détache de ces pratiques éducatives. Que ce soit dans un contexte privé ou institutionnel, un certain nombre de jeunes filles quittent à un moment la maison familiale pour continuer leur formation dans un nouvel espace. Il s'agit d'abord d'acquérir des nouvelles connaissances ou d'en perfectionner certaines. Ensuite, les jeunes personnes expérimentent cet éloignement avec leurs parents généralement, dès 10-11 ans pour le couvent, ou quelques années plus tard selon les pratiques, à un âge où l'on considère que l'enfant a atteint une certaine capacité d'autonomie qu'il s'agit de tester. Partir du domicile familial marque ainsi une nouvelle étape de leur vie, entre la première enfance et l'âge adulte.

Faire vivre cette expérience à leur fille, c'est la décision que vont prendre à leur tour les Charrière, les Odier et les Forster à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle. Ces trois familles organisent un séjour éducatif hors de la maison, non au sein d'une institution, mais chez des membres de la famille ou des connaissances.

En mars et avril 1793, à 17 ans, Julie Charrière (1775-1855), fille du Vaudois Jean-Charles Charrière (1736-1812), seigneur de Croze, lieu situé vers Cossonay⁷, et de Julie Sophie de Montherand (1760-1805), séjourne à Lausanne chez Angélique de Charrière (1732-1817), une parente éloignée qui fut à la tête d'un salon littéraire de renommée dans la ville.

L'année de ses 13 ans, Amélie Odier (1786-1840), fille du médecin Louis Odier (1748-1817) et d'Andrienne Lecointe (1761-1830), s'éloigne temporairement de la maison familiale située à Genève pour se rendre de novembre 1799 à juin 1800, à Paris chez sa cousine Gabrielle-Aimée Odier (1761-1842) et son époux, le banquier Jacques Bidermann (1751-1829).

Finalement, Therese Forster (1786-1862), fille du naturaliste Georg Forster (1754-1794) et de l'écrivaine Therese Heyne (1764-1829) part de Stuttgart fin juin 1801, à l'âge de 14 ans. Pendant les cinq années suivantes, excepté sept mois de l'année 1805 où elle rentre temporairement en Allemagne, elle réside à Colombier (NE) en Suisse chez Isabelle de Charrière (1740-1805). Écrivaine reconnue, cette dernière est aussi l'amie de Ludwig

⁶ SONNET Martine, « Une fille à éduquer », art. cit., p. 149-151.

⁷ La seigneurie de Croze est située précisément entre Cossonay et Gollion. Le lieu prend aujourd'hui le nom de « En Crausaz » et se trouve à quelques kilomètres de la gare CFF de Cossonay-Penthalaz.

Ferdinand Huber (1764-1804), traducteur allemand de ses livres et beau-père de Thérèse depuis 1794.

À l'instar de l'ensemble des pratiques éducatives se déroulant dans un cadre domestique, s'il est possible aujourd'hui de retracer le parcours de ces trois jeunes filles, c'est parce qu'elles en ont chacune laissé une trace écrite qui a ensuite été précieusement conservée et archivée. En effet, lors de leur séjour, toutes trois tiennent un journal au sein duquel elles rendent compte de leur expérience dans un nouvel environnement loin de leurs parents et échangent des lettres de correspondance avec leurs parents. Pour Julie, Amélie et Thérèse, la pratique de l'écriture fait entièrement partie de leur formation et ceci est loin d'être une situation exceptionnelle. Dès le milieu du XVIII^e siècle, des jeunes gens, garçons et filles, sont encouragés à entretenir des correspondances et à tenir un journal au sein de familles conquises par les idées pédagogiques de Jean-Jacques Rousseau, Félicité de Genlis ou Johann Bernhard Basedow. Dans leurs ouvrages pédagogiques, ces auteurs valorisent la tenue d'un journal. Basée sur l'observation de soi et des autres, la pratique diaristique est alors considérée comme un des moyens de perfectionnement des enfants. Le journal permettrait à la fois d'« exercer l'écriture, de mémoriser des extraits ou de sonder leurs cœurs dans le but d'apprendre à se connaître et à se contrôler »⁸. L'écriture personnelle est alors un « instrument de socialisation » et le « lieu d'intériorisation des normes » de genre, c'est-à-dire d'assimilation du rôle social et des comportements attendus d'une femme ou d'un homme dans la société⁹. Au-delà des normes et contraintes, l'écrit peut également devenir un lieu d'expression individuelle voire un vecteur d'émancipation. Les sources révèlent ainsi par exemple « le degré d'*agency* ou d'agentivité des femmes, c'est-à-dire leur capacité d'action en tant qu'acteurs sociaux »¹⁰. Si les écrits personnels ne sont pas une fenêtre donnant un accès direct à la réalité des personnes de manière transparente et directe¹¹, ils témoignent ainsi « du complexe travail par lequel les scripteurs prenaient en charge ces propositions de comportements sociaux,

⁸ MORET PETRINI Sylvie, *L'enfance sous la plume : La diffusion de l'écriture éducative en Suisse romande, 1750-1820*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2022, p. 10.

⁹ BERTHIAUD Emmanuelle, « Introduction », in BERTHIAUD Emmanuelle (dir.), *Paroles de femmes. Rôles et images de soi dans les écrits personnels, Europe, XVI-XXe siècles*, Paris : Éditions Le Manuscrit, 2017, p. 17.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ RUGGIU François-Joseph, « Les écrits du for privé : pertinence d'une notion historique », in BARDET Jean-Pierre et RUGGIU François-Joseph (dir.), *Les écrits du for privé en France : de la fin du Moyen Âge à 1914*, Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2014, p. 14.

y adhéraient, se les appropriaient ou les rejetaient »¹². Sans les réduire à leur dimension discursive, ils permettent de révéler également « des pratiques sociales peu visibles à plus grande échelle »¹³. En offrant une « pluralité de destins particuliers », ces archives permettent en un mot de « reconstituer des possibles »¹⁴. Pour ce faire, il est nécessaire de replacer les sources dans leur contexte de production¹⁵.

De fait, nous pouvons observer, qu'à partir d'une conception formatrice et socialisatrice du journal, associée également à la correspondance, les usages varient de manière importante entre, Amélie, Julie et Thérèse. Chacune détermine, en collaboration avec ses parents ou seul, un projet d'écriture qui influence la forme et le contenu des écrits.

Conservé aux Archives cantonales vaudoises, le journal de Julie est un cahier de 43 pages fabriqué à partir de feuilles de papier pliées et assemblées. Il ne possède pas de couverture mais une page de garde sur laquelle est inscrite le titre : « Journal de mon séjour à Lausanne l'année 1793, commencé le premier mars »¹⁶. Du 1^{er} mars au 13 avril 1793, la jeune fille fait le récit quotidien des événements, rencontres et activités qu'elle considère comme « intéressants » ou « remarquables ». Ce compte-rendu détaillé est probablement destiné à être lu par ses parents lors de son retour. La fin du séjour n'est pas abordée dans la dernière page. Il se peut que la scriptrice ait décidé d'arrêter son journal à la fin du premier cahier ou qu'un autre cahier ait existé mais qu'il est aujourd'hui perdu. Le journal évoque des correspondances échangées avec sa famille, mais aucune lettre n'a été retrouvée à ce jour.

¹² RUGGIU François-Joseph, « Les écrits du for privé : pertinence d'une notion historique », *art. cit.*, p. 25.

¹³ TOSATO-RIGO Danièle, « Pratiques de l'écrit et histoire par la marge : autour des « egodocuments » en Suisse romande au XVIII^e siècle », *Revue suisse d'art et d'archéologie / Rivista svizzera d'arte e d'archeologia / Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, vol. 67, n°4, 2010, p. 262.

¹⁴ REVEL Jacques, « Micro-analyse et construction du social », in REVEL Jacques (éd.), *Jeux d'échelles*, Paris, Gallimard, 1996, p. 15-36, cité dans LOUIS COURVOISIER, « Quelques traces de liens familiaux dans les consultations épistolaire envoyées au docteur Tissot (1728-1797) », in HENRY Philippe et JELMINI Jean-Pierre (éd.), *La correspondance familiale en Suisse romande aux XVIII^e et XIX^e siècles : affectivité, sociabilité, réseaux*, Neuchâtel : Éditions Alphil, 2006, p. 196.

¹⁵ HENRY Philippe et JELMINI Jean-Pierre, « Introduction », in HENRY Philippe et JELMINI Jean-Pierre, *La correspondance familiale en Suisse romande*, *op. cit.*, p. 12.

¹⁶ CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne l'année 1793, commencé le premier mars*, Lausanne, 1793, Archives cantonales vaudoises, Fonds Charrière (Constantin de), PP 1047/154.

Le journal d'Amélie, également formé par plusieurs feuilles de papier, s'intitule « Journal particulier par Amélie Odier, commencé le 17 du mois de May, l'an 1799, ancien style »¹⁷ et se trouve aux archives de la Bibliothèque de Genève. Le cahier, composé de 148 pages, débute la veille de ses 13 ans alors qu'elle se trouve à Genève et s'achève en juin 1800 à Paris. D'abord quotidienne, l'écriture devient de moins en moins fréquente au fil des jours. Comme Julie, Amélie inscrit et détaille dans les pages de son cahier son emploi du temps de jeune fille partagé entre leçons et sociabilité. Elle s'adresse parfois explicitement à un lecteur tiers. Ceci pourrait indiquer qu'elle n'écrit pas uniquement pour elle, mais que d'autres personnes, certainement ses parents, accèdent à son récit.

De la correspondance échangée entre Amélie et ses parents lors de son séjour à Paris, vingt-sept lettres, dont seize écrites par Amélie et onze par ses parents ou l'un d'eux, sont conservées aux archives de la Bibliothèque de Genève au sein de plusieurs fonds familiaux¹⁸.

Le journal de Therese Forster, conservé à la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, s'intitule « Souvenirs. Commencés en 1804 »¹⁹. Le cahier, également réalisé à partir de feuilles repliées et composé 84 pages²⁰, débute le 10 août 1804, le jour de ses 18 ans, alors qu'elle est chez Isabelle de Charrière depuis déjà plus de trois ans. Il se termine le 11 février 1805, lorsque Therese s'apprête à retourner temporairement à Ulm auprès de sa maman. Dès le titre et les premières lignes, ce cahier se démarque des deux autres. D'une part, bien que Therese évoque également son emploi du temps, une grande partie du journal est consacrée à ses émotions, ses doutes, ses projets personnels, des éléments presque absents chez Julie et Amélie. D'autre part, la scriptrice espère que ses mots ne seront jamais lus par autrui. À partir de ces deux aspects, ce cahier peut être défini comme

¹⁷ ODIER Amélie, *Journal particulier par Amélie Odier, commencé le 17 du mois de May, l'an 1799, ancien style*, Genève, Orbe, Paris, 1799-1800, Bibliothèque de Genève, Fonds Papiers des familles Odier et Soret, Ms. fr. 5650.

¹⁸ Lettres d'Andrienne Odier, née Lecointe, à sa fille Amélie Odier, Genève et sans lieu, 1798-1800 et [s.d.], Bibliothèque de Genève, Fonds Papiers des familles Odier et Soret, Ms. fr. 5641, f. 96-110 ; Lettres d'Amélie Odier à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe, à Genève, Orbe, Bourdigny, Yverdon, [etc.], 1798-[1801] et [s.d.], Bibliothèque de Genève, Fonds Papiers des familles Odier et Soret, Ms. fr. 5641, f. 262-293 ; Lettre d'Amélie Odier à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe et à son père Louis Odier à Genève, Maisonneuve, Vermanton, Auxerre, 1799, Bibliothèque de Genève, Collection de manuscrits varia, Fonds Papiers Soret-Custine, Ms. var. 20, f. 30-31 ; Lettres d'Amélie Odier à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe, à Genève, [Paris], 1799-1800, Bibliothèque de Genève, Collection de manuscrits varia, Fonds Papiers Soret-Custine, Ms. var. 20, f. 32-35 ; Lettres de Louis Odier à sa fille Amélie Odier, Genève, [1798] – 1813 et lettres d'Amélie Odier à Louis Odier, Bourdigny, Orbe, Paris, [etc.], [1798] –1814, Bibliothèque de Genève, Fonds Papiers Louis Odier, Ms. fr. 4157.

¹⁹ FORSTER Therese, *Souvenirs. Commencés en 1804*, Colombier (NE), 1804-1805, Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, Fonds Familienarchiv von Greyerz, FA von Greyerz 104 (1).

²⁰ Trente-deux pages manquent entre la page trente et la page soixante-trois.

un journal intime. Ce dernier donne un aperçu de l'expérience de Therese seulement durant six mois. La correspondance entre Therese et sa mère, se déploie, quant à elle, sur l'ensemble des cinq années. Ce corpus se définit toutefois par une disparité importante. Des lettres envoyées par Therese à sa mère, seule une lettre, datée du 1^{er} février 1803, est à ce jour accessible. Conservée à la Bibliothèque d'État et universitaire à Göttingen²¹, elle est partiellement transcrite au sein d'un article de Magdeleine Heuser qui analyse l'ensemble de la correspondance Therese Huber et Therese Forster. Cette lettre fait partie des uniques huit lettres de Therese Forster à sa mère qui sont conservées et qui ne concernent pas forcément la période du séjour²². Au contraire, il existe cent-cinq lettres de Therese Huber envoyées à sa fille à Colombier et transcrites au sein de deux premiers volumes de l'édition complète de ses correspondances²³.

Pour aborder le séjour de Therese, un autre ensemble de sources peut être mobilisé : les lettres entre Therese Huber, Ludwig Ferdinand Huber et Isabelle de Charrière, transcrites au sein des éditions de la correspondance de Therese Huber et celle d'Isabelle de Charrière²⁴. Ce corpus se compose de deux lettres de Therese Huber à Isabelle de Charrière, trois lettres d'Isabelle de Charrière à Therese Huber et de vingt-huit lettres d'Isabelle de Charrière à Ferdinand Ludwig Huber dont certaines sont de la main de Therese Forster. À cela s'ajoute finalement, treize lettres envoyées par Isabelle de Charrière à Therese Forster, alors que celle-ci passe quelques jours aux Verrières et à Neuchâtel ou lorsqu'elle retourne en 1805 en Allemagne vers sa mère.

Les écrits personnels de ces trois jeunes filles, dont nous avons ici dessiné quelques caractéristiques, sont particulièrement intéressants pour deux raisons.

Premièrement, ces sources ont été relativement peu étudiées, excepté le journal et la correspondance d'Amélie, analysés, de manière plus ou moins approfondie, par différents historiens et historiennes. Le journal d'Amélie est présenté brièvement au sein de

²¹ Lettre de Therese Forster à sa mère Therese Huber, née Heyne à Stuttgart, [Colombier], 17.02.1803, Niedersächsische Staats- und Universitätsbibliothek Göttingen, Fonds Papiers Therese Huber, Cod. Ms. Th. Huber 9 : 138.

²² HEUSER Magdalene, « "Therese ist der Contrast meines Wesen." Therese Hubers Briefe an ihre Tochter Therese Huber 1797-1828 », in ROEBLING Irmgard et MAUSER Wolfram (dir.), *Mutter und Mütterlichkeit: Wandel und Wirksamkeit einer Phantasie in der deutschen Literatur. Festschrift für Verena Ehrlich-Haefeli*, Würzburg: Königshausen & Neumann, 1996, p. 138-139.

²³ HUBER Therese, *Briefe. Band 1 : 1774-1803*, HEUSER Magdalene (éd), BERGMANN-TÖRNER *et alii*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 1999 ; HUBER Therese, *Briefe. Band 2 : 1804-1807*, HEUSER Magdalene *et alii* (éd.), Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 2003.

²⁴ CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes VI : 1800-1805*, CANDAU Jean-Daniel *et alii* (éd.), Amsterdam : G. A. Van Oorschot, 1984.

plusieurs ouvrages de Philippe Lejeune²⁵ dont le propos général est de mettre en évidence la transmission de la pratique diaristique au sein de la famille Odier. Cette mise en perspective familiale est au cœur d'un article de Dino Carpanetto, qui compare le journal d'Amélie et celui de sa sœur Junie²⁶, et de l'introduction par Daniela Vaj qui précède l'édition du journal d'Amélie en Italie en 1811-1812²⁷. Le journal est ensuite utilisé et mis en perspective avec d'autres journaux de jeunes filles au sein d'une étude collective dirigée par Chantal Renevey Fry sur l'éducation des filles à Genève du XVIII^e au XX^e siècle²⁸, et dans l'ouvrage de Sylvie Moret Petrini consacré à la diffusion de l'écriture éducative en Suisse romande de 1750 à 1820²⁹. Il fait finalement l'objet d'une analyse au sein de la thèse de Mariama Kaba³⁰, consacrée à l'histoire sociale et médicale du corps handicapé en Suisse romande du XIX^e-XX^e siècle. L'historienne consacre une partie de son étude au séjour d'Amélie à l'Institut Venel à Orbe ayant lieu quelques mois avant celui de Paris. Son analyse a fait récemment l'objet d'un article publié dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*³¹. Elle s'intéresse aux pratiques médicales utilisées et à l'expérience de patiente en incluant également des aspects éducatifs du quotidien. Si le séjour d'Amélie à Paris est abordé dans les articles et ouvrages cités ci-dessus, il n'en constitue toutefois pas le centre du propos.

Contrairement aux écrits personnels d'Amélie, le journal de Julie est inédit et celui de Therese n'a fait l'objet que d'une brève attention au sein de la biographie de Philippe Godet, consacrée à Isabelle de Charrière et publiée en 1906. L'auteur en publie deux courts extraits ainsi que quelques extraits de lettres envoyées par Isabelle de Charrière qui mentionnent le séjour de Therese et la relation entre Isabelle et la jeune fille³². Comme

²⁵ LEJEUNE Philippe et BOGAERT Catherine, *Un journal à soi : histoire d'une pratique*, Paris : Textuel, 2003. ; LEJEUNE Philippe et BOGAERT Catherine, *Le journal intime : histoire et anthologie*, Paris : Textuel, 2005 ; LEJEUNE Philippe, *Aux origines du journal personnel : France, 1750-1815*, Paris : H. Champion, 2016.

²⁶ CARPANETTO Dino, « La scrittura al femminile agli inizi dell'Ottocento : diari e ricordi delle ginevrine Amélie e Junie Odier », in BERTRI Luisa Maria et MALDINI Chiarito (dir.), *Scritture di desiderio e di ricordo : autobiografie, diari, memorie tra Settecento e Novecento*, Milano : F. Angeli, 2002, p. 102-136.

²⁷ VAJ Daniela, « Introduction », in ODIER Amélie, *Mon voyage en Italie : 1811-1812*, VAJ Daniela (éd.), Genève : Editions Passé Présent, 1993, p. 9-52.

²⁸ RENEVEY FRY Chantal (dir.), *En attendant le prince charmant : l'éducation des jeunes filles à Genève, 1740-1970*, Genève : Service de la recherche en éducation - Musée d'ethnographie, 1997.

²⁹ MORET PETRINI Sylvie, *L'enfance sous la plume*, op. cit.

³⁰ KABA Mariama, *Malades incurables, vieillards infirmes et enfants difformes : histoire sociale et médicale du corps handicapé en Suisse romande (XIXe-début XXe siècle)*, Thèse de doctorat, Lausanne : Université de Lausanne, 2011, 2 vol.

³¹ KABA Mariama, « La "taille déjetée" d'Amélie Odier. Témoignage d'une adolescente genevoise autour de 1800, patiente du premier institut orthopédique à Orbe (Vaud) », *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, n°47, 2023, p. 26-36.

³² GODET Philippe, *Madame de Charrière et ses amis d'après de nombreux documents inédits (1740-1805)*, Genève : A. Jullien, 1906, vol. 2, p. 338-342, p. 369-371.

déjà évoqué, l'ensemble de la correspondance de Therese Huber à Therese Forster, de 1801 à 1826, est analysé par Magdeleine Heuser au sein d'un article qui s'intéresse à la relation éducative entre une mère et sa fille³³.

Deuxièmement, les écrits personnels de ces trois jeunes filles mettent à jour de nouvelles facettes d'une pratique éducative féminine fondée sur l'éloignement et la formation dans un autre lieu. En effet, cette pratique a été principalement étudiée, à ce jour, sous sa forme institutionnelle. Des historiens se sont intéressés aux couvents, établissements religieux ou pensions pour jeunes filles au XVII^e et XVIII^e siècle, que ce soit de manière approfondie comme Sarah Aebi dans son étude consacrée à la pension fondée par l'Eglise des Frères moraves à Monmirail en 1766³⁴, ou plus ponctuellement au sein d'ouvrages dédiés aux femmes ou à l'éducation des femmes à l'époque moderne à l'instar de l'étude de Martine Sonnet sur le réseau scolaire et conventuel parisien³⁵, de celle dirigée par Chantal Grell et Arnaud Ramière de Fortanier sur l'éducation des jeunes filles nobles en Europe³⁶, ou de celle dirigée par Guyonne Leduc sur l'éducation des femmes en Europe et Amérique du Nord³⁷. Dans ces ouvrages, le propos s'articule principalement autour du cursus de formation et des savoirs transmis aux jeunes filles par ces institutions. Les sources mobilisées sont généralement des règlements et projets rédigés par les fondateurs de l'institution. Si le point de vue et l'expérience des pensionnaires sont évoqués, c'est par le prisme de leurs mémoires. À cet égard, un article de Dena Goodman se démarque des autres ouvrages. Elle s'intéresse au rôle des mères dans l'éducation de pensionnaires au XVIII^e siècle en mobilisant une autre source : la correspondance³⁸. L'on retrouve cette approche dans un article de Serge Chassagne consacré aux échanges épistolaires de la famille Guérin de St-Chamond dont les cinq filles et le garçon sont placés à Lyon vers l'âge de 12 ans³⁹. D'autres auteurs et autrices ont développé leur propos autour de

³³ HEUSER Magdalene, « "Therese ist der Contrast meines Wesen." Therese Hubers Briefe an ihre Tochter Therese Huber 1797-1828 », art. cit.

³⁴ AEBI Sarah, *Mädchenziehung und Mission. Die Töchterpension der Herrnhuter Brüdergemeine in Montmirail im 18. Jahrhundert*, Vienne : Böhlau, 2016.

³⁵ SONNET Martine, *L'éducation des filles au temps des Lumières*, Paris : Cerf, 2011.

³⁶ GRELL Chantal et RAMIÈRE DE FORTANIER Arnaud (dir.), *L'éducation des jeunes filles nobles en Europe : XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2004.

³⁷ LEDUC Guyonne (dir.), *L'éducation des femmes en Europe et en Amérique du Nord de la Renaissance à 1848 : réalités et représentations*, Paris : L'Harmattan, 1997.

³⁸ GOODMAN Dena, « Le rôle des mères dans l'éducation des pensionnaires au XVIII^e siècle », in BROUARD-ARENDS Isabelle et PLAGNOL-DIÉVAL Marie-Emmanuelle (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 33-44.

³⁹ CHASSAGNE Serge, « "Mon cher papa" : lettres d'enfants à leurs parents à la fin du XVIII^e siècle », in HAUDÈRE Philippe (éd.), *Histoire urbaine, histoire sociale. Mélanges offerts à Jacques Maillard*, Angers : Presses universitaires d'Angers, 2015, p. 311-322.

correspondances entre parents et enfants lors de leur passage dans une institution, mais ils se sont intéressés principalement aux séjours de garçons au sein de collège ou institut militaire⁴⁰.

Plus rares sont les études des historiens et historiennes sur la formation de jeunes filles chez des parents proches ou dans une autre famille, une lacune qui s'explique certainement par le type de sources – les écrits personnels – qu'il est nécessaire d'avoir à sa disposition pour l'étudier. Ainsi, cette pratique est évoquée par Martine Sonnet dans le chapitre consacré à l'éducation au sein du troisième tome de l'ouvrage collectif *Histoire des femmes en Occident*. L'auteurice y explique que le placement de jeunes filles, âgées de 15 à 19 ans, est un usage courant dans l'Angleterre du XVI^e siècle, chez plusieurs couches de la population dont l'aristocratie et la *gentry* dans le but de compléter la formation commencée à la maison⁴¹. Pour appuyer son propos, Martine Sonnet donne l'exemple de deux familles, exemple repris d'un ouvrage de Rosemary O'Day consacré à l'éducation en Grande-Bretagne de 1500 à 1800⁴². Dans son ouvrage sur la noblesse française, Mark Motley indique par une seule phrase que des jeunes filles sont parfois confiées à d'autres « grandes dames » pour continuer leur formation⁴³. Au-delà de ces quelques indications, le placement de jeunes filles est à ce jour principalement étudié sous l'une de ses formes spécifiques : les « changes linguistiques », menés en Suisse, entre les régions germanophones et francophones, dès le XVII^e siècle. Entre 11 et 16 ans, des filles comme des garçons issus d'un large spectre de la population, se rendent dans une famille pour y apprendre l'allemand ou le français en immersion. À travers des correspondances et de petites annonces publiées dans la presse, le phénomène est analysé du côté de enfants

⁴⁰ CASPARD Pierre, « Singulières ou communes ? Les valeurs éducatives révélées par les correspondances entre enfants et parents : Suisse romande et France, 1760-1830 », in HENRY Philippe et JELMINI Jean-Pierre (éd.), *La correspondance familiale en Suisse romande aux XVIII^e et XIX^e siècles : affectivité, sociabilité, réseaux*, Neuchâtel : Éditions Alphil, 2006, p. 31-53 ; JULIA Dominique, « La correspondance entre le supérieur du collège de Tournon et les parents de pensionnaires à la fin du XVIII^e siècle », *Revue du Vivarais*, vol. 109, juillet 2005, p. 145-191 ; MARCHAND Philippe, *Donnez-moi des nouvelles... Collèges et collégiens à travers les correspondances familiales 1767-1787*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2018 ; MORET PETRINI Sylvie et LANZ Anne-Marie, « *Il faut que vous deveniez un homme* ». *Correspondance entre Catherine de Charrière de Sévery et son fils Wilhelm à l'institut Pfeffel de Colmar*, Lausanne : Antipodes, 2021.

⁴¹ SONNET Martine, « Une fille à éduquer », art. cit., p. 143-144.

⁴² ROSEMARY O'Day, *Education and Society 1500-1800 : The Social Foundations of Education in Early Modern Britain*, London and New York, Harper and Row, 1977.

⁴³ MOTLEY Mark, *Becoming A French Aristocrat. The Education of the Court Nobility, 1580-1715*, Princeton : Princeton University Press, 2014 [1990].

suisses romands dans deux articles particulièrement détaillés de Pierre Caspard⁴⁴ ainsi que dans le mémoire de master de Caroline Noth consacré au séjour linguistique d'Isabelle de Géliou⁴⁵. Du côté des enfants alémaniques, les séjours linguistiques ont fait l'objet d'un article d'Elise Voerkel centré sur l'expérience de jeunes Bâlois et Bâloises⁴⁶, et de plusieurs travaux de Ueli Gyr qui étudient le phénomène de la fin du Moyen Âge à nos jours⁴⁷.

De ce bref état de la recherche, deux constats s'imposent. D'une part, l'originalité de notre travail repose sur son corpus de sources. Jusqu'ici l'éloignement éducatif des enfants a été analysé par le prisme de la correspondance, tandis que notre travail mobilise également des journaux personnels. Ceux-ci, même lorsqu'ils sont souhaités par les parents, constituent une forme d'écriture pour soi-même. De fait, si la correspondance est davantage écrite pour répondre aux attentes parentales, le journal ouvre un espace d'écriture donnant à l'enfant « une marge de manœuvre vis-à-vis des contraintes qui l'enserr[ent] »⁴⁸. Il nous donne ainsi un point de vue inédit sur l'expérience de ce moment de formation et d'éloignement telle qu'elle est vécue par les actrices. D'autre part, le mode de formation de Julie, Amélie et Thérèse, défini par le placement chez des parents ou des connaissances, n'a pas été étudié de manière approfondie. Dans notre travail, nous souhaitons apporter un nouvel éclairage sur l'histoire sociale de l'éducation des filles au XVIII^e siècle à travers un panel de trois expériences que nous avons choisi de réunir.

Notre analyse portera sur la place qu'occupe la période d'éloignement de la maison familiale au sein de la formation de ces jeunes filles. Plus précisément, nous nous demanderons en quoi ces séjours sont à la fois une expérience de formation encadrée, visant à se perfectionner et à nourrir un réseau familial et social, et une occasion de construire une forme d'indépendance et une identité personnelle. A cet égard, nous

⁴⁴ CASPARD Pierre, « Les changes linguistiques d'adolescents : une pratique éducative, XVII-XIX^e siècles », art. cit. , p. 5-85. ; CASPARD Pierre, « Les « changes » linguistiques en Suisse, XVII^e-XIX^e siècles », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n°21, 1998, p. 111-129.

⁴⁵ NOTH Caroline, *Isabelle de Géliou (1779-1834) et le change linguistique en Suisse à la fin du XVIII^e siècle*, Mémoire de licence/Master, Lausanne : Université de Lausanne, 2019.

⁴⁶ VOERKEL Elise, « "Daher kommt es, dass in Basel jedermann französisch spricht". Jugendliche Basler_innen im Welschland (18. und 19. Jahrhundert) », *Genre & Histoire*, n°29, 2017.

⁴⁷ GYR Ueli, *Lektion fürs Leben. Welschlandaufenthalte als traditionelle Bildungs-, Erziehungs- und Übergangsmuster*, Zürich : Chronos, 1989 ; GYR Ueli, « « Le Welschlandjahr » - rite de maturation et contacts culturels », in HUGGER Paul (dir.), *Les Suisses : Modes de vie, traditions, mentalités*, tome 1, Lausanne : Éditions Payot, 1992, p. 119-128. ; GYR Ueli, « Séjour linguistique », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2013.

⁴⁸ RUGGIU François-Joseph, « Les écrits du for privé : pertinence d'une notion historique », art. cit., p. 19.

interrogerons le rôle que jouent leurs pratiques d'écriture dans ce moment particulier, en mettant en évidence d'éventuelles différences ou similitudes en fonction de l'âge des jeunes filles et de la nature de leur journal.

Pour ce faire, dans une première partie, nous développerons notre propos autour des enjeux principaux des séjours de formation hors de la maison familiale. Nous présenterons les trois scriptrices, en les situant dans leur environnement familial, social et éducatif. Nous intéresserons ensuite à l'organisation des séjours et mettrons en évidence leurs objectifs en nous appuyant, lorsque cela est possible, sur les motivations définies par les parents et les hôtes eux-mêmes.

Dans la deuxième partie, nous nous intéresserons l'expérience de Julie, Amélie et Thérèse lors de leur séjour. Eloignées de leur maison et de leurs parents, elles se retrouvent plongées dans un nouvel environnement. Elles n'y sont pas seules, mais encadrées par des hôtes dont nous définirons les rôles et les rapports qu'ils et elles entretiennent avec les jeunes filles. Nous nous pencherons ensuite plus concrètement sur leur quotidien, qui se partage entre formation intellectuelle, manuelle et corporelle, sociabilité, découverte des lieux, voire préparation à un avenir professionnel. Nous mettrons ainsi en évidence l'éducation destinée à ces jeunes filles et les attentes auxquelles elles doivent répondre. L'analyse de leurs écrits personnels permettra de souligner les éventuelles difficultés avancées par les scriptrices ainsi qu'une progressive maîtrise et intégration des codes pour s'adapter à ces derniers ou éventuellement pour s'en détacher afin de construire une trajectoire personnelle. Pour finir, nous nous intéresserons à leur vécu de la séparation de leurs parents et à l'impact du séjour sur les relations entretenues par les jeunes filles avec leur famille.

PREMIÈRE PARTIE

**TROIS JEUNES FILLES, TROIS SÉJOURS :
ENJEUX D'UNE PRATIQUE ÉDUCATIVE**

1. À la rencontre de Julie, Amélie et Therese : contexte social, familial et éducatif

Julie, Amélie et Therese évoluent au sein de trois familles différentes. La première grandit dans la campagne vaudoise, la deuxième à Genève et la dernière entre la Pologne, l'Allemagne et la région neuchâteloise. Néanmoins, elles ont en commun leur appartenance à l'élite de la société et leur confession protestante. Au-delà de ces observations générales, qu'en est-il du contexte particulier au sein duquel chacune grandit avant de partir ? quelles sont les caractéristiques des trois familles qui décident d'envoyer leur enfant loin d'elles ? quelle éducation ont-elles reçue avant leur séjour ? Pour en savoir davantage, allons à leur rencontre.

1.1 Julie Charrière (1775-1855)

Fille de Jean-Charles Charrière (1736-1812) et Julie-Sophie-Françoise-Susanne de Montherand (1750-1805), Julie-Louise-Henriette, née le 14 août 1775, est issue de deux familles nobles protestantes implantées dans le Pays de Vaud depuis plusieurs siècles.

Strate supérieure de la société⁴⁹, il est difficile de donner une définition globale de la noblesse vaudoise durant l'Ancien Régime. En effet, comme le souligne l'historienne Marianne Stubenvoll dans un article consacré à ce milieu social, les familles nobles, dont le titre se transmet par la naissance, forment un groupe hétérogène : « noblesse urbaine, terrienne ou militaire, riche ou modeste, ancienne ou précaire, tous les cas de figures se rencontrent »⁵⁰. Toutefois, l'historienne indique certaines caractéristiques récurrentes participant à la distinction de la noblesse des autres milieux sociaux et à sa position dominante vis-à-vis de ceux-ci, la possession de la terre, l'activité politique et le service mercenaire⁵¹, des aspects que nous retrouvons chez les Charrière et les de Montherand.

Établis à Cossonay au XV^e siècle, les Charrière sont qualifiés de nobles dès la première moitié du siècle suivant⁵². Progressivement, ils acquièrent des fiefs nobles et seigneuries

⁴⁹ HÄLG-STEFFFEN Franziska *et alii*, « Noblesse », BISSEGER-GARIN Isabelle et WETTSTEIN Denyse (trad.) in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2011.

⁵⁰ STUBENVOLL Marianne, « La noblesse vaudoise : jalons d'une recherche », in FLOUCK François *et alii*, *De l'Ours à la Cocarde. Régime bernois et révolution en pays de Vaud (1536-1798)*, Lausanne : Éditions Payot, 1998, p. 318.

⁵¹ *Ibid.*, p. 319.

⁵² CHARRIERE DE SÉVERY William de, Société vaudoise de généalogie, « Charrière, de Charrière et de Charrière de Sévery », art. cit., p. 420.

dont Senarclens (1584-1798), Penthaz (1589-1798), Sévery (1665-1798) ou Crausaz (1700-1798) jusqu'à la fin du XVIII^e siècle⁵³. Chacun de ces lieux définit les différentes branches de la famille. Les Charrière de Sévery sont considérés comme la branche aînée de la famille dont certains de ses membres sont aujourd'hui bien connus grâce à des travaux historiques menés à partir d'un riche fonds d'archives⁵⁴. Au contraire, la famille de Julie, qui appartient à la branche de Crausaz ou de Croze⁵⁵, est relativement peu documentée, si ce n'est par le *Recueil des généalogies vaudoises*⁵⁶ et, dans une moindre mesure, par le *Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud*⁵⁷. Pour prolonger ces deux publications et définir les contours l'environnement familial dans lequel Julie grandit à la fin du XVIII^e siècle, plusieurs sources manuscrites se trouvant dans le fonds de la famille Charrière de Crausaz aux Archives cantonales vaudoises, sont particulièrement utiles.

Le première source est un feuillet complété par Jean-Charles Charrière (1736-1812), le père de Julie, certainement entre 1771 et 1805, dates correspondant au premier et dernier événements rapportés par le scripteur⁵⁸. Il existe un deuxième feuillet⁵⁹ qui est une « mise au propre » du premier. Dans ces feuillets, sous l'intitulé « Nôtre aide soit au Nom de Dieu Amen », l'auteur décrit brièvement par date les événements-clé de sa vie de famille : rencontre avec sa future épouse, contrat de mariage, cérémonie de mariage, naissance et mort d'un premier garçon, naissance et baptême de ses quatre autres enfants, décès de sa mère, de son père et de son épouse. Cette pratique d'écriture n'est pas une première dans la famille Charrière et semble se transmettre de génération en génération ; l'arrière-grand père et le père de Jean-Charles ont également rédigé une chronologie familiale.

⁵³ FAVEZ Pierre-Yves, « Charrière, de », art. cit.

⁵⁴ Au sujet de la famille Charrière de Sévery et de son fonds d'archives, voir notamment CHARRIÈRE DE SÉVERY William et Clara de, *La vie en société dans le Pays de Vaud à la fin du XVIII^e siècle : Salomon et Catherine de Charrière de Sévery et leurs amis*, Genève : Editions Slatkine, 1978 [1911-1912], 2 vol. et TOSATO-RIGO Danièle, « Papiers de famille et pratiques aristocratiques : le « trésor » des Charrière de Sévery », *Revue suisse d'art et d'archéologie / Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, n°72, 2015, p. 219-228.

⁵⁵ Selon la période, le nom donné à ce lieu diffère. De nos jours, il se nomme « en Crausaz », tandis que, dans les archives consultées datant du XVIII^e et du XIX^e siècle, nous retrouvons fréquemment l'appellation « Croze ». Dans ce travail, nous utiliserons la forme privilégiée au XVIII^e siècle.

⁵⁶ CHARRIÈRE DE SÉVERY William de, Société vaudoise de généalogie, « Charrière, de Charrière et de Charrière de Sévery », art. cit.

⁵⁷ [s. n.], « Crausaz (En) », in MOTTAZ Eugène, Société vaudoise d'histoire et d'archéologie *et alii*, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud*, Genève : Editions Slatkine, 1982 [1914], vol. 1, p. 557-558.

⁵⁸ [CHARRIÈRE Jean-Charles], [Récit chronologique des événements familiaux], [s. l.], [s. d.], ACV, Fonds Charrière de Crausaz (famille), P Charrière de Crausaz Bc 7.

⁵⁹ [CHARRIÈRE Jean-Charles], [Récit chronologique des événements familiaux], [s. l.], [s. d.], ACV, Fonds Charrière de Crausaz (famille), P Charrière de Crausaz Bc 8.

La deuxième source est la *Généalogie des nobles Charrière de Cossonay*, un livre manuscrit complété progressivement par Louis de Charrière (1795-1874) au cours de la deuxième partie du XIX^e siècle⁶⁰. Son contenu est en grande partie repris dans le *Recueil des généalogies vaudoises*. Toutefois, quelques détails, qui nous intéressent, notamment sur la mère de Julie, n'ont pas été retenus par l'auteur de la notice du *Recueil*.

Pour finir, dans les archives, sont conservées des notices biographiques⁶¹, rédigées par Alfred (1815-1904) ou Louise Charrière (1818-1894)⁶², les enfants de Juste Charrière, le troisième frère de Julie. L'auteur ou autrice indique qu'il ou elle a constitué ces notes principalement à partir des récits de sa tante Julie et qu'il ou elle a consulté quelquefois le manuscrit de famille, certainement le livre de Louis de Charrière cité auparavant. Si ces courts textes ne sont pas datés, nous pouvons en déduire qu'ils sont rédigés dans la deuxième partie du XIX^e siècle, avant le 23 mars 1855, correspondant au décès de Julie. Ces documents sont particulièrement intéressants, car ils donnent des informations sur l'enfance et la jeunesse de Julie et de ses frères, des éléments absents du *Recueil des généalogies vaudoises*. Il convient bien sûr de garder en tête que ces écrits s'appuient en grande partie sur des souvenirs évoqués plusieurs décennies après les faits.

Concernant la famille de Montherand, les informations sont particulièrement lacunaires. Contrairement aux Charrière, elle ne fait pas l'objet d'un article au sein du *Recueil des généalogies vaudoises* et il n'existe pas de fonds familial déposé aux Archives cantonales vaudoises. Elle est toutefois évoquée au sein de *l'Armorial vaudois* de l'héraldiste Donald Lindsay Galbreath⁶³ et du *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*⁶⁴. Ces deux ouvrages indiquent que la famille est établie à Lausanne depuis le XV^e siècle, qu'elle a possédé un fief à Echandens du XV^e au XVII^e siècle et qu'elle s'est

⁶⁰ CHARRIÈRE Louis de, *Généalogie des nobles Charrière de Cossonay*, [s. l.], 1830-1874, AVC, Fonds Charrière de Crausaz (famille), P Charrière de Crausaz Bc 37.

⁶¹ [CHARRIÈRE Alfred ou CHARRIÈRE Louise], Notices biographiques sur la famille de Crausaz, d'après les récits de Julie Cuénod, née Charrière, ACV, Fonds Charrière de Crausaz (famille), P Charrière de Crausaz Bc 13-23.

⁶² Bien que les notices biographiques ne soient pas signées, nous pouvons en déduire qu'elles ont été écrites par Alfred ou Louise Charrière par la manière dont le scripteur ou la scriptrice définit la personne qui fait l'objet de la notice. Il ou elle indique par exemple « mon père » ou « ma tante ». À ce jour, nous n'avons pas trouvé d'éléments nous permettant de définir avec certitude si les notices ont été écrites par le premier ou la deuxième.

⁶³ GALBREATH Donald Lindsay, *Armorial vaudois*, Genève : Editions Slatkine, 1977 [1936], vol. 2, p. 487-488.

⁶⁴ [s. n.], « Échandens », in MARTIGNIER David et DE CROUSAZ Aymon, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, Lausanne : Imprimerie L. Corbaz et Co, 1867, p. 326.

éteinte au XVIII^e siècle au sein de la famille Charrière. A cet égard, nous trouvons dans les archives de cette dernière des éléments supplémentaires utiles à notre propos.

À partir des informations publiées et des archives, voici ce que nous pouvons dire sur l'environnement familial de Julie et sur la vie de cette dernière, avant qu'elle ne réalise son séjour éducatif.

Jean-Charles Charrière, le père de Julie, est né le 12 mars 1736. Ses parents sont François-Rodolphe-Benjamin Charrière (1707-1786), seigneur de Croze, et Jeanne Sophie Crinsoz (1708-1775), mariés en 1734. Il a deux frères : Louis-Etienne-Ferdinand (1741- ?), qui sera l'un des parrains de Julie⁶⁵, et Louis-Benjamin-Henri (1750-1755)⁶⁶. Selon la notice biographique écrite par l'un de ses descendants, Jean-Charles souhaite, dans sa jeunesse, devenir négociant mais son père refuse. Il s'engage alors brièvement au sein du service militaire aux Pays-Bas, mais, insatisfait de sa situation, il décide de rentrer chez lui à Croze⁶⁷. Il devient capitaine d'une compagnie d'élite, dans les milices vaudoises selon le *Recueil des généalogies vaudoises*⁶⁸, ou dans les milices nationales selon *Généalogie des nobles Charrière de Cossonay*⁶⁹. Il s'implique également dans la vie politique en tant que conseiller des XXIV à Cossonay et conseiller à Lausanne⁷⁰. Que ce soit sur sa carrière militaire ou politique, aucune date n'est précisée. Nous savons par contre, qu'à partir de 1786, suite à la mort de son père, Jean-Charles devient le seigneur de Croze. Ce domaine appartient à la famille depuis trois générations et se transmet de père en fils dès le début du XVIII^e siècle⁷¹. Suite à la révolution vaudoise de 1798, le père de Julie perd les droits féodaux de la propriété et doit la vendre deux ans plus tard en raison des problèmes financiers de son fils aîné⁷².

⁶⁵ CHAPUIS Benjamin *et alii*, *Registre de la paroisse réformée de Cossonay*, Cossonay, 24.10.1745-31.12.1786, ACV, Fonds Registres paroissiaux, Eb 35/5, p. 124 ; [CHARRIÈRE Jean-Charles], [Récit chronologique des événements familiaux], *op. cit.*

⁶⁶ CHARRIERE DE SÉVERY William de, Société vaudoise de généalogie, « Charrière, de Charrière et de Charrière de Sévery », art. cit., p. 457.

⁶⁷ [CHARRIÈRE Alfred ou CHARRIÈRE Louise], Notice biographique [sur Jean-Charles Charrière], d'après les récits de Julie Cuénod, née Charrière, [s. l.], [s. d.], ACV, Fonds Charrière de Crausaz (famille), P Charrière de Crausaz Bc 16.

⁶⁸ CHARRIERE DE SÉVERY William de, Société vaudoise de généalogie, « Charrière, de Charrière et de Charrière de Sévery », art. cit., p. 457.

⁶⁹ CHARRIÈRE Louis de, *Généalogie des nobles Charrière de Cossonay*, *op. cit.*, p. 119.

⁷⁰ CHARRIERE DE SÉVERY William de, Société vaudoise de généalogie, « Charrière, de Charrière et de Charrière de Sévery », art. cit., p. 457.

⁷¹ [s. n.], « Crausaz (En) », art. cit., p. 558.

⁷² CHARRIERE DE SÉVERY William de, Société vaudoise de généalogie, « Charrière, de Charrière et de Charrière de Sévery », art. cit., p. 457.

Julie-Sophie-Françoise-Susanne de Montherand, la mère de Julie, est née le 9 septembre 1750. Ses parents sont André-Sébastien de Montherand (1736-1791), pasteur à Oron puis à Villeneuve notamment, et sa seconde épouse Susanne-Françoise du Gué (vers 1715-1752)⁷³. Selon la *Généalogie* de Louis de Charrière, elle a une sœur, Sophie, et un frère, parti en Angleterre, tous deux célibataires et nés du premier mariage de son père avec Jeanne-Elisabeth Mercier (1707-1746)⁷⁴. Un article de Maxime Reymond sur la famille du Major Davel publié en 1923 dans la *Revue historique vaudoise* nous permet de préciser ces informations⁷⁵. Jeanne-Elisabeth Mercier, nièce de Jean Daniel Abraham Davel (1670-1723), dit le Major Davel, et André-Sébastien de Montherand, mariés en 1736, ont en réalité quatre enfants : Sophie-Elisabeth (1736-1816), Georges-Abraham de Montherand (1738- ?), Daniel-Ferdinand de Montherand (1740-1742), André-Sébastien de Montherand (1744- ?). Le second et le cadet sont d'ailleurs les parrains du deuxième fils de Jean-Charles et Julie-Sophie Charrière en 1777⁷⁶. Le père de Julie-Sophie aurait eu une troisième épouse, née Bourgeois de Grandson avec laquelle il n'a pas eu d'enfants⁷⁷.

Du mariage de Jean-Charles et Julie-Sophie naissent cinq enfants, dont le premier décède deux jours après sa naissance⁷⁸. Julie est leur seule fille ; elle a un frère aîné, Benjamin-André (1773-1833), et deux frères cadets, Georges-Sébastien-Louis (1777-1815) et Juste-Antoine-Alphonse (1778-1853). Ils passent les premières années de leur vie à Croze, dans la campagne vaudoise entre Gollion et Penthalaz, certainement avec leur parents et leur grand-père paternel, alors seigneur du lieu. Une quatrième personne fait partie de l'environnement des enfants : Charlotte Bissat. Son profil et son rôle au sein de la famille est évoqué dans une des notices biographiques qui lui est consacrée⁷⁹. Originaire de Goumoëns, localité vaudoise située à une dizaine de kilomètres de Croze, elle est engagée comme bonne vers 1779 pour s'occuper des enfants âgés de 1 ans à 6 ans. Elle est décrite

⁷³ CHARRIÈRE DE SÉVERY William de, Société vaudoise de généalogie, « Charrière, de Charrière et de Charrière de Sévery », art. cit., p. 457.

⁷⁴ CHARRIÈRE Louis de, *Généalogie des nobles Charrière de Cossonay*, op. cit., p. 120.

⁷⁵ RAYMOND Maxime, « La famille du Major Davel », *Revue historique vaudoise*, vol. 31, n°6, 1923, p. 168-169.

⁷⁶ [CHARRIÈRE Jean-Charles], [Récit chronologique des événements familiaux], op. cit.

⁷⁷ Photocopies et notes prises par Sophie Cuénod et copiées par Victor Cuénod, [s. l.], 1933, ACV, Fonds Charrière (Constantin de), PP 1047/155.

⁷⁸ [CHARRIÈRE Jean-Charles], [Récit chronologique des événements familiaux], op. cit.

⁷⁹ [CHARRIÈRE Alfred ou CHARRIÈRE Louise], Notice biographique [sur Charlotte Bissat], d'après les récits de Julie Cuénod, née Charrière, [s. l.], [s. d.], ACV, Fonds Charrière de Crausaz (famille), P Charrière de Crausaz Bc 22.

comme étant douce, d'« humeur agréable » et « très pieuse », des qualités qui, selon la notice, auraient convaincu la mère de Julie et séduit les enfants « qui la chérissaient ». Dans la maison, Charlotte file et dévide, prend soin des dépenses, cuisine des pâtisseries ou des entremets, et fait prier les enfants, participant ainsi au début de leur instruction religieuse. Elle reste auprès de la famille jusqu'en 1805, année du décès de Julie-Sophie Charrière, qui, selon son testament, lui transmet en héritage une pension annuelle⁸⁰.

Excepté ces informations, il est difficile d'en savoir plus sur les premières années d'enfance de Benjamin, Julie, Georges et Juste et de décrire plus précisément l'éducation qu'ils ont reçue à cette période. Nous ne savons pas par exemple si leur mère ou leur père a joué un rôle dans leurs premiers apprentissages. La suite de leur formation est par contre évoquée au sein des archives. Celles-ci mettent en lumière une pratique familiale de l'éloignement pédagogique.

En 1782, à l'âge de 9 ans, Benjamin-André est envoyé à Mulhouse « pour son éducation » selon la notice biographique qui lui est consacrée⁸¹. Cette dernière ne donne pas plus de précisions, mais le séjour fait l'objet d'un paragraphe au sein de la première version de la chronologie familiale rédigée par Jean-Charles Charrière⁸². Ce dernier indique qu'ils engagent pour Benjamin, âgé de 7 ans, un précepteur nommé « Monsieur Jean Braun De Mülhausen » du 24 juin 1780 à 24 juin 1782. Satisfaits « de ses mœurs et des soins qu'il a pris », ils décident de mettre en pension leur fils chez le précepteur à Mulhouse. Benjamin part le 24 juin 1782 et entre, trois ans plus tard, en juin 1785, à l'Institut de Mulhouse « sous la direction de Messieurs Koëchlin & Licencié Thierry ». Evoquée par l'historienne Isabelle Bernier, cette institution, fondée en 1782 par Johannes Köchlin et son beau-frère Niklaus Thierry, est dédiée à la formation de jeunes gens au négoce⁸³. Selon la notice biographique, Benjamin revient à 14 ans à Croze où il reçoit une instruction religieuse avec « Monsieur le Pasteur Joly » en vue de « sa réception », c'est-à-dire son admission à la Sainte-Cène⁸⁴. Suite à celle-ci, le jeune garçon de 15 ans part à

⁸⁰ Testament et codicilles de Julie-Françoise-Susanne-Sophie Charrière de Montherand, Cossonay, 23.06.1801-16.05.1805, ACV, Fonds Charrière (Constantin de), PP 1047/153.

⁸¹ [CHARRIÈRE Alfred ou CHARRIÈRE Louise], Notice biographique [sur Benjamin André Charrière], d'après les récits de Julie Cuénod, née Charrière, [s. l.], [s. d.], ACV, Fonds Charrière de Crausaz (famille), P Charrière de Crausaz Bc 17.

⁸² [CHARRIÈRE Jean-Charles], [Récit chronologique des événements familiaux], *op. cit.*

⁸³ BERNIER Isabelle, *Négoce et industrie à Mulhouse au XVIIIe siècle (1696-1798)*, Thèse de doctorat, Besançon : Université de Franche-Comté, 2005, p. 399-401.

⁸⁴ KRAMER Werner, « Confirmation », WEIDELI Walter (trad.), in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2008.

Lyon en 1788 pour occuper « une place de commerce » dans une « famille d'Arvalt⁸⁵ »⁸⁶. Il y reste cinq à six ans.

Vers 1787, alors âgé de 10 ans, Georges part à son tour pendant trois ans à Mulhouse « pour les études dans la maison Schlomberg »⁸⁷, certainement les Schlumberger, une famille importante dans l'industrie du textile en Alsace, à l'instar des Köchlin⁸⁸. Il se rend ensuite à Morges « où il passe quelques années dans le commerce chez Messieurs Billou⁸⁹ et Foltz⁹⁰ ». ⁹¹

Le dernier frère, Juste, est envoyé à Mulhouse vers 1790 à l'âge de 12 ans « chez Mr Gaspard Weiss, en⁹² échange de trois jeunes demoiselles, pour apprendre l'Allemand et les autres leçons »⁹³. Une lettre, adressée à sa mère et à son père pendant ce séjour, est conservée aux Archives cantonales vaudoises. Le jeune garçon y parle de ses leçons, de ses progrès ainsi que de la famille Weiss⁹⁴. Il revient ensuite à Croze pour recevoir une instruction religieuse avec « Monsieur le Pasteur Favez » en vue de sa réception. Suite à celle-ci, il est envoyé à Nyon « chez Monsieur Sévrier⁹⁵ pour y faire un apprentissage de commerce ». ⁹⁶

Après leur apprentissage, alors qu'ils ont entre 18 et 21 ans, les trois garçons continuent leur carrière et leur vie de manière autonome dans différents pays européens et en Amérique du Sud pour le dernier. Tous trois suivent un parcours éducatif relativement similaire en plusieurs étapes, définies par un double éloignement de la maison familiale dont le premier au sein de la même ville : Mulhouse. L'organisation d'un séjour pour son

⁸⁵ Lecture incertaine.

⁸⁶ [CHARRIÈRE Alfred ou CHARRIÈRE Louise], Notice biographique [sur Benjamin-André Charrière], d'après les récits de Julie Cuénod, née Charrière, *op. cit.*

⁸⁷ [CHARRIÈRE Alfred ou CHARRIÈRE Louise], Notice biographique [sur Georges-Sébastien-Louis Charrière], d'après les récits de Julie Cuénod, née Charrière, [s. l.], [s. d.], ACV, Fonds Charrière de Crausaz (famille), P Charrière de Crausaz Bc 19.

⁸⁸ EUDE Caroline, « Dynasties : les Koechlin et les familles industrielles de Mulhouse », *Colorants et textiles au fils du temps. Carnet de recherche de l'Institut national de l'histoire de l'art (INHA)*, 2022.

⁸⁹ Lecture incertaine.

⁹⁰ Lecture incertaine.

⁹¹ [CHARRIÈRE Alfred ou CHARRIÈRE Louise], Notice biographique [sur Georges-Sébastien-Louis Charrière], d'après les récits de Julie Cuénod, née Charrière, *op. cit.*

⁹² Lecture incertaine.

⁹³ [CHARRIÈRE Alfred ou CHARRIÈRE Louise], Notice biographique [sur Juste-Antoine-Alphonse Charrière], d'après les récits de Julie Cuénod, née Charrière, [s. l.], [s. d.], ACV, Fonds Charrière de Crausaz (famille), P Charrière de Crausaz Bc 21.

⁹⁴ Lettre de Juste-Antoine-Alphonse Charrière à son père Jean-Charles Charrière et à sa mère Julie-Sophie-Françoise-Susanne Charrière, née de Montherand, [Mulhouse], [s.d.], ACV, Fonds Charrière de Crausaz (famille), P Charrière de Crausaz Ba 151.

⁹⁵ Lecture incertaine.

⁹⁶ [CHARRIÈRE Alfred ou CHARRIÈRE Louise], Notice biographique [sur Juste-Antoine-Alphonse Charrière], d'après les récits de Julie Cuénod, née Charrière, *op. cit.*

enfant dans un espace germanophone n'est pas une idée originale des Charrière. Cette pratique éducative, visible au travers de sources non institutionnelles, comme les écrits personnels, se développe ailleurs en Suisse à l'époque moderne. Selon l'historien Pierre Caspard⁹⁷, du XVII^e au XIX^e siècle, des enfants – garçons et filles – de nombreuses familles neuchâteloises partent se former temporairement dans une ville allemande ou alémanique, dont 14% à Mulhouse. Ces séjours, dont l'un des objectifs est l'apprentissage d'une langue étrangère en immersion, prennent différentes formes. Les principales sont le « change » et la mise en pension dans une famille, voire au sein d'un établissement – institut ou pensionnat – à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Le « change » implique un échange des enfants entre deux familles et est l'option choisie pour le cadet de la famille Charrière tandis que les deux premiers garçons sont mis en pension. À la différence entre les modalités des séjours, s'ajoute la différence d'âge au moment du départ. Juste, comme la plupart des Neuchâtelois, fait un change à partir de 11-12 ans, alors que les rares enfants à partir plus jeunes, à l'instar de Benjamin et Georges, sont en pension. Le retour des jeunes en Suisse romande est généralement marqué par leur admission à la Sainte-Cène, un aspect que nous retrouvons chez les Charrière. Le séjour à l'étranger, tout comme les apprentissages menés ensuite, incarnent des étapes précises entre la première enfance et l'âge adulte.

Qu'en est-il de la formation de Julie ? Contrairement à ses frères, il est plus difficile de définir son éducation avant son séjour à Lausanne, à l'âge de 17 ans. Jean-Charles Charrière indique, dans sa chronologie des événements familiaux, que le précepteur de Benjamin, Jean Braun, s'est également occupé « des changes que nous avons eu à la maison contre nôtre fille »⁹⁸. Dans le paragraphe dédié à sa fille, il note que celle-ci est « allée chez Monsieur Le Ballif Th[?], au château de Laupen, le 27 Aoust 1784 » alors âgée de 9 ans⁹⁹. Il est difficile de savoir si ces affirmations coïncident, car aucune indication temporelle n'est donnée au sujet de la venue des « changes », nom spécifiquement donné aux enfants réalisant un échange linguistique¹⁰⁰. Néanmoins, elles révèlent qu'à l'instar de ses frères et de plusieurs Neuchâteloises, Julie est probablement partie temporairement dans une région germanophone. La notice biographique

⁹⁷ CASPARD Pierre, « Les changes linguistiques d'adolescents », art. cit

⁹⁸ [CHARRIÈRE Jean-Charles], [Récit chronologique des événements familiaux], *op. cit.*

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ CASPARD Pierre, « Les changes linguistiques d'adolescents », art. cit, p. 13.

commence, quant à elle, avec quelques mots sur le séjour lausannois, auquel nous consacrons ce travail :

« A dix huit ans on l'envoie en séjour chez une parente agée Madame la Générale de Charrière, née de Saussure, à Lausanne ; mais ayant toujours vécu à la campagne elle se trouve un peu désorientée dans cette Haute Société ; la politique l'attriste, le bel esprit l'ennuie ; Elle dine chez le Prince de Salm et s'étonne du genre de la Haute Société ; Elle fait pourtant la connaissance de Mlle de St Cierge et de quelques autres personnes agréables »¹⁰¹.

Puis son auteur donne quelques éléments sur la vie de Julie à Croze :

« Elle préfère la vie simple de Croze, où elle travaille beaucoup, s'occupe de ménage et des ouvrages de maison, et de la campagne, et où elle fait avec sa mère, des lectures sérieuses, pieuses et instructives ; la Bible presque tous les soirs, et surtout le Dimanche ; quelques fois pourtant des romans ou livres frivoles et amusants »¹⁰².

Il n'est pas indiqué l'âge auquel elle mène ses activités à Croze. Néanmoins, de par la comparaison faite avec le séjour lausannois, nous supposons que cet emploi du temps est celui de la jeune fille avant son départ et celui qu'elle adopte à nouveau à son retour. Ces quelques lignes indiquent que Julie se forme à priori auprès de sa mère, qu'elle reçoit une instruction religieuse et qu'elle s'implique dans la gestion de la maison. Ces trois dimensions se retrouvent dans de nombreuses éducations « féminines » au XVIII^e siècle, dont les objectifs sous-jacents sont de faire des jeunes filles de futures mères et épouses¹⁰³. Il se peut que Julie reçoive d'autres enseignements, mais les sources ne nous permettent pas d'en savoir plus. Toutefois, la notice indique que Julie part, elle aussi, à Mulhouse, mais après son séjour à Lausanne. Entre 22 et 23 ans, elle s'y rend « chez des amis et où elle donne des leçons à une jeune demoiselle et où elle est traitée comme l'enfant de la maison »¹⁰⁴. Plus tardif que celui de ces frères, le séjour à Mulhouse a également d'autres objectifs. Julie continue probablement son apprentissage de l'allemand, mais il s'agit désormais de se former en formant les autres.

¹⁰¹ [CHARRIÈRE Alfred ou CHARRIÈRE Louise], Notice biographique [sur Julie-Louise-Henriette Charrière], d'après les récits de Julie Cuénod, née Charrière, [s. l.], [s. d.], ACV, Fonds Charrière de Crausaz (famille), P Charrière de Crausaz Bc 18.

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ BEAUVALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *Les femmes à l'époque moderne (XVI-XVIII siècles)*, Paris : Belin, 2003, p. 58, p. 60.

¹⁰⁴ [CHARRIÈRE Alfred ou CHARRIÈRE Louise], Notice biographique [sur Julie-Louise-Henriette Charrière], d'après les récits de Julie Cuénod, née Charrière, *op. cit.*

Ainsi, l'éducation de la seule fille de la famille diffère de celle de ces trois frères, en raison des rôles différenciés que chacun et chacune peut exercer au sein de la société. Toutefois, tous les quatre s'éloignent à un moment ou à un autre de la maison. Le séjour de Julie à Lausanne n'est donc pas une initiative inédite, mais s'inscrit dans une pratique généralisée de l'éloignement pédagogique chez les Charrière.

1.2 Amélie Odier (1786-1840)

Fille de Louis Odier et d'Andrienne Lecointe, Amélie, née le 19 mai 1786, appartient à deux familles huguenotes ayant acquis la bourgeoisie de Genève dans les années 1710, et qui font partie des habitants privilégiés possédant davantage de droits politiques que d'autres catégories de la population. Au-delà de ce sens premier de la « bourgeoisie », les familles Odier et Lecointe sont également bourgeoises selon l'acceptation actuelle renvoyant à une couche sociale. Elles font partie, selon la définition du *Dictionnaire historique de la Suisse*, d'un « ensemble différencié de personnes appartenant à la classe moyenne supérieure et disposant d'une fortune et d'une formation intellectuelle »¹⁰⁵. Comme la noblesse, cette catégorie sociale n'est en réalité pas homogène et regroupe « une grande diversité de métiers, de situations économiques et sociales, orientations intellectuelles, culturelles et politiques »¹⁰⁶.

Les deux familles, dans une moindre mesure la deuxième, sont à ce jour relativement bien connues grâce à plusieurs travaux historiques, réalisés à partir des archives familiales Odier conservées aux Archives de la Bibliothèque de Genève. Nous nous appuyons sur ces études pour décrire l'environnement dans lequel grandit Amélie.

La famille paternelle d'Amélie est originaire de Pont-en-Royans, situé dans le Dauphiné, entre Valence et Grenoble¹⁰⁷. Le père de Louis Odier, Antoine Odier (1699-1775), fait partie des nombreux protestants qui ont fui la France durant plusieurs décennies suite à la Révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV (1685) et qui se sont établis notamment en Suisse lors d'un mouvement migratoire nommé « le second Refuge »¹⁰⁸. Antoine Odier acquiert la bourgeoisie de Genève en 1714 et se consacre au commerce dans le domaine du textile¹⁰⁹. La mère de Louis Odier, Louise de Villas (1710-1787), originaire de Nîmes,

¹⁰⁵SIMON-MUSCHEID Katharina et TANNER Albert, « Bourgeoisie », MARTIN Pierre-G. (trad.), in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2006.

¹⁰⁶*Ibid.*

¹⁰⁷VAJ Daniela, « Odier », WETTSTEIN Denyse (trad.), in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2009.

¹⁰⁸TOSATO-RIGO Danièle, « Réfugiés protestants », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2014.

¹⁰⁹VAJ Daniela, « Introduction », art. cit., p. 21.

est également réfugiée huguenote et issue d'un milieu commerçant¹¹⁰. Né le 17 mars 1748, Louis est le second fils du couple Odier-de Villas. Il a deux frères aînés, Jacques-Antoine (1738-1815), Jacques (1746-1827), et un frère cadet, Jean-Louis (1753-1793)¹¹¹. Tous les quatre, par leur formation, occupation professionnelle et mariage, jouent un rôle prégnant dans l'intégration progressive de la famille Odier au sein de la bonne société genevoise¹¹². Contrairement à ses frères, qui mènent une carrière dans le commerce et la finance, Louis Odier, le père d'Amélie, se consacre à la médecine. Son parcours ayant fait l'objet d'études approfondies, nous nous contenterons d'en expliciter ici quelques étapes marquantes¹¹³.

Après être passé par le Collège et l'Académie de Genève, Louis Odier poursuit sa formation en médecine à Edimbourg dès 1767 et y acquiert un doctorat en 1770¹¹⁴. Il se rend également à Londres, Leyde et Paris pour se perfectionner puis revient à Genève en 1773¹¹⁵. Il devient un praticien renommé dans la ville lémanique et bien au-delà, et collabore notamment avec ses amis médecins Daniel de La Roche (1743-1812) et Gaspard Vieusseux (1746-1814). En plus de ses consultations, Louis Odier est un auteur prolifique et joue un rôle important dans la diffusion des avancées réalisées dans le domaine de la santé. Il rédige des ouvrages et articles scientifiques et collabore notamment pour la *Bibliothèque britannique*¹¹⁶. En 1798, il écrit pour ce périodique un compte-rendu d'un ouvrage du scientifique et médecin Edward Jenner (1749-1823) sur la vaccination contre la variole. Il contribue ainsi à propager la découverte de cette nouvelle méthode préventive sur le continent européen tout en acquérant une réputation à l'international¹¹⁷. Attaché à la transmission de connaissances, le Genevois donne

¹¹⁰ RIEDER Philippe, *Le monde médical des Lumières. Louis Odier (1748-1817)*, Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2021, p. 29.

¹¹¹ Le couple Antoine Odier et Louis de Villas ont neuf enfants au total, mais seuls quatre atteignent l'âge adulte (VAJ Daniela, « Introduction », *op. cit.*, p. 21).

¹¹² RIEDER Philippe, *Le monde médical des Lumières*, *op. cit.*, p. 31.

¹¹³ Pour en savoir plus sur le parcours de Louis Odier, nous renvoyons notamment à l'étude publiée par RIEDER Philippe, *Le monde médical des Lumières*, *op. cit.*, à celle de VAJ Daniela, *Médecins voyageurs. Théorie et pratique du voyage médical au début du XIXe siècle*, Genève : Georg, 2002, et à l'article MORSIER Georges de, « La vie et l'œuvre de Louis Odier, docteur et professeur en médecine (1748-1817) », *Gesnerus : Swiss Journal of the history of medicine and sciences*, vol. 32, n°3-4, 1975, p. 248-270.

¹¹⁴ BARRAS Vincent, « Odier, Louis », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2010.

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ Périodique mensuel, créé en 1796 par Marc-Auguste Pictet (1752-1825), Charles Pictet (1755-1824) et Frédéric Guillaume Maurice (1750-1826). Il offre aux lecteurs francophones un accès privilégié aux publications anglaises récentes, qu'elles soient littéraires, scientifiques, voire économiques et politiques. (CANDAUX Jean-Daniel, « Bibliothèque britannique », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2002 ; CARPANETTO Dino, « La scrittura al femminile agli inizi dell'Ottocento », *art. cit.*, p. 103).

¹¹⁷ BARRAS Vincent, « Odier, Louis », *art. cit.*

également des cours de médecine à partir de 1799 à l'Académie de la ville en tant que professeur honoraire¹¹⁸. En parallèle de ses activités médicales et scientifiques, il s'investit en politique. Il fait notamment partie du Conseil des Deux Cents à partir de 1788, de l'Assemblée nationale genevoise en 1793, puis du Conseil représentatif, après la Restauration, en 1814¹¹⁹.

La famille maternelle d'Amélie est originaire d'Elbeuf en Normandie et a quitté, comme les Odier, la France suite à la révocation de l'Édit de Nantes¹²⁰. Le grand-père paternel d'Andrienne, le banquier Charles Lecointe (1682-1740), acquiert la bourgeoisie de Genève le 5 décembre 1710 peu après son mariage¹²¹. Son épouse, Françoise de La Rive (1676-1756) est Genevoise et la fille du syndic Jean-Jacques de La Rive (1640-1709)¹²². Le père d'Andrienne, Gédéon Lecointe (vers 1716-1782) est leur deuxième enfant. Contrairement à son frère aîné qui fait une carrière dans le commerce en Sicile, Gédéon devient pasteur, puis professeur d'hébreu à l'Académie de Genève en 1759 et finalement bibliothécaire de la République en 1767¹²³. La mère d'Andrienne, Louise Galiffe (1734-1799), est la fille de Jean Galiffe (1703-1766), juge et syndic genevois, et d'Anne Rilliet (1708-1781). Née en 1761, Andrienne est la première fille du couple Lecointe-Galiffe. Elle a deux frères aînés, Jean (1755-1813) et Ami (vers 1757-1784), et deux sœurs cadettes, Jeanne-Louise-Andrienne (1764-1790) et Jeanne-Madelaine (?- ?)¹²⁴.

Louis Odier et Andrienne Lecointe se marient le 28 février 1780¹²⁵ et s'installent dans un appartement de la Grande-Rue de Genève¹²⁶, un emplacement privilégié pour pratiquer

¹¹⁸ BARRAS Vincent, « Odier, Louis », art. cit.

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ VAJ Daniela, « Introduction », art. cit., p. 57.

¹²¹ CANDAU Jean-Daniel et KING Norman, « Théâtre et société. La correspondance des Staël et des Odier », *Cahiers Staëliens*, n°38, 1987, p. 3 ; VAJ Daniela, « Introduction », art. cit., p. 57.

¹²² CANDAU Jean-Daniel et KING Norman, « Théâtre et société. La correspondance des Staël et des Odier », art. cit., p. 3.

¹²³ *Ibid.*, p. 5.

¹²⁴ VAJ Daniela, « Introduction », art. cit., p. 57.

¹²⁵ Il s'agit du deuxième mariage de Louis Odier. Il a épousé en premières noces, le 14 décembre 1773, Suzanne Baux (1550-1778), fille de Jean, négociant, et de Judith Tardieu (1728-1781). Elle est décédée à l'âge de 28 ans des suites d'une maladie (CARPANETTO Dino, « La scrittura al femminile agli inizi dell'Ottocento », art. cit., p. 106). Chacun des deux mariages est précédé d'un vaste échange épistolaire entre les protagonistes. La construction progressive des relations amoureuses de Louis Odier a d'ailleurs fait l'objet d'un article de RIEDER Philippe, « Séduire en raisonnant : les conquêtes épistolaires de Louis Odier (1748-1817) », in HENRY Philippe et JELMINI Jean-Pierre (éd.), *La correspondance familiale en Suisse romande aux XVIIIe et XIXe siècles : affectivité, sociabilité, réseaux*, Neuchâtel : Éditions Alphil, 2006, p. 75-95.

¹²⁶ RIEDER Philip, *Le monde médical des Lumières*, op. cit., p. 90.

la médecine dans la haute ville habitée par la bonne société¹²⁷. Née en 1786, Amélie y passe les premières années de sa vie, entourée de ses trois frères, Jean-Louis-Gédéon (1780-1799), Jacques-Louis (1782-1843) et Ami (1783-1789), décédé à l'âge de 6 ans. Au gré des aléas financiers du ménage et d'événements familiaux, ils déménagent à plusieurs reprises : en 1793, dans l'appartement de la famille d'Andrienne, situé à la place du Bourg-de-Four, également dans la haute ville, puis en 1795, à la Rue-St-Germain, dans un appartement situé au sein du bâtiment de l'ancienne caserne qui surplombe la promenade de la Treille¹²⁸. L'année 1795 est également marquée par la naissance de la petite sœur d'Amélie, Anne-Louise-Junie (1795-1859).

Depuis le début des années 1790, la crise financière de l'Etat français et les troubles politiques genevois ont des répercussions sur le ménage ; ils conduisent à une chute drastique des revenus de Louis et à la perte de ses investissements¹²⁹. Le couple Odier décide d'ouvrir une pension et d'accueillir des personnes de passage, une pratique courante à Genève au XVIII^e siècle¹³⁰ ainsi que dans d'autres localités romandes comme Lausanne¹³¹. La gestion de la pension, ouverte jusqu'en 1817, année du décès de Louis, repose sur Andrienne qui accueille les pensionnaires, au nombre maximum de cinq et qui, aux dires de la correspondance élogieuse de ces derniers, fait tout pour qu'ils passent un séjour qui les satisfassent¹³². Le profil des personnes logeant chez les Odier varie au fil des années : patients, voyageurs britanniques ou encore jeunes gens allemands et suisses¹³³. En parallèle de la pension, Andrienne débute un commerce de rubans et de tissus dans l'appartement et réussit à racheter petit à petit les dettes de Louis grâce à ces ventes jusqu'en 1802¹³⁴. Si ce n'est ces quelques informations, il est difficile à ce jour de définir plus précisément les affaires commerciales d'Andrienne en raison d'un manque de sources. Quoiqu'il en soit, comme le relève l'historien Philippe Rieder, Andrienne joue ainsi un rôle clé dans le maintien de l'équilibre économique familial. Elle a également un rôle social d'importance. Adeptes de la vie de société, elle organise à la Treille des soirées de musique et de théâtre, des réceptions, fêtes ou encore des bals. L'appartement devient

¹²⁷ RIEDER Philip, *Le monde médical des Lumières*, op. cit., p. 179.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 179.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 116.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 112.

¹³¹ LOVIS Béatrice, « Tenir pension sur un bon pied : le projet du pasteur Antoine-Noé de Polier de Bottens », in KAPOSSY Béla et LOVIS Béatrice (dir.) *Edward Gibbon et Lausanne. Le Pays de Vaud à la rencontre des Lumières européennes*, Gollion : Infolio, p. 85-89.

¹³² VAJ Daniela, « Introduction », art. cit., p. 24.

¹³³ RIEDER, Philip, *Le monde médical des Lumières*, op. cit., p. 211-213.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 116.

progressivement un lieu de rencontre cosmopolite fréquenté par des familles aisées de Genève et des environs ainsi que par des étrangers de passage ou en pension¹³⁵.

Amélie grandit dans une famille cultivée, tant du côté paternel que maternel, et soucieuse de l'éducation de ses enfants, garçons comme filles. Ils et elles mènent toutefois des trajectoires différentes, en raison notamment de leur genre, à l'instar des enfants de la famille Charrière.

Jean-Louis-Gédéon et Jaques-Louis complètent leur formation au Collège de Genève¹³⁶. Le premier emprunte ensuite le chemin paternel en étudiant la médecine, d'abord à Genève puis à Paris, avant de mourir brusquement en 1799 à l'âge de 18 ans¹³⁷. Le second quitte la maison en 1795, à 13 ans, pour s'installer et se former à Vevey chez son cousin David-Charles Odier (1765-1850) à la tête d'une maison de commerce¹³⁸.

Ne pouvant se rendre au Collège, réservé aux garçons, Amélie peut toutefois compter sur son entourage. La formation qu'elle reçoit, avant qu'elle ne parte à Paris, est en partie connue par le biais de son journal personnel, ouvert en mai 1799. Commencé à treize ans, cet écrit ne nous permet néanmoins pas de définir assurément la formation reçue par Amélie les années précédant la prise de plume. En préambule, la jeune fille indique que son emploi du temps a changé depuis deux ans. En raison d'une maladie qui lui « a gâté la taille »¹³⁹, ses parents ont décidé de suspendre de nombreuses leçons. Toutefois, Amélie mène encore certains apprentissages « tous les matins ». La manière dont elle souligne leur caractère routinier indique qu'ils ont certainement commencé en amont de l'ouverture du journal. Ceci concerne l'anglais, enseigné vraisemblablement par son père ou sa mère¹⁴⁰, l'histoire étudiée à travers la lecture avec sa mère, et la réalisation d'« ouvrages », incluant le découpage, le dessin ou encore la broderie. À cet égard, si Amélie mène la plupart du temps ces travaux manuels dans le cadre familial en relative autonomie, elle indique à quelques reprises se rendre chez « Mademoiselle Mussard qui

¹³⁵ CANDAU Jean-Daniel et KING Norman, « Théâtre et société. La correspondance des Staël et des Odier », art. cit., p. 8 ; VAJ Daniela, « Introduction », art. cit., p. 22-23.

¹³⁶ VAJ Daniela, « Introduction », art. cit., p. 24.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 23.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 30-31.

¹³⁹ ODIER Amélie, *Journal particulier*, op. cit., [18.05.1799], p. 1.

¹⁴⁰ Dans son article dédié aux journaux des deux sœurs Odier, Dino Carpanetto affirme que les leçons d'anglais sont données par un précepteur. Toutefois, lorsqu'elle est à Genève, Amélie n'indique pas dans son journal la personne avec qui elle apprend cette langue, excepté à deux reprises où elle écrit qu'elle prend la leçon avec son père et une autre fois avec sa mère (CARPANETTO Dino, « La scrittura al femminile agli inizi dell'Ottocento », art. cit., p. 120-121).

apprend aux jeunes demoiselles à faire toutes sortes d'ouvrages »¹⁴¹. Le matin, elle reçoit également des enseignements de deux maîtres, l'un de musique et l'autre « d'armes », nom généralement donné à celui qui enseigne l'art de manier l'épée¹⁴². Les éléments, qui s'ajoutent à son emploi du temps après l'ouverture du journal, sont clairement définis comme étant nouveaux par Amélie. Par exemple, un « dimanche soir », elle écrit : « Mon oncle Le Cointe¹⁴³ va me donner des leçons de littérature, ainsi qu'à mon frère, elles commenceront demain à onze heures du matin »¹⁴⁴. Un « mardi matin », elle indique : « Ce matin [...] je suis allée à ma leçon de littérature, après j'ai été chez ma tante Gallife¹⁴⁵, qui m'a proposé d'y aller tous les jours en sortant de chez mon oncle, que nous ferions des lectures que nous travaillerons &c »¹⁴⁶. Amélie bénéficie d'un programme d'instruction composé sur mesure, évoluant au cours du temps, et mobilisant différents acteurs et actrices. Elle peut compter sur l'attention particulière de membres de sa famille - parents, oncle et tante – ainsi que sur des maîtres ou maîtresses externes qui viennent à domicile ou chez qui elle se rend. Toutes ces personnes participent à la construction d'un véritable réseau éducatif autour de la jeune fille.

Au-delà des leçons, souvent reçues ou révisées dans la matinée, la suite de la journée d'Amélie se construit généralement autour d'une intense vie sociale qui participe elle aussi à son éducation. Amélie se réunit par exemple régulièrement avec des amies et des cousines de son âge lors de la « société du dimanche » et de la « société du jeudi » organisées tour à tour par l'une ou l'autre des participantes. Ensemble, elles se promènent, lisent, font des jeux ou jouent à la comédie. Les sociétés de jeunes filles ne sont pas le seul apanage d'Amélie et de son entourage. Dans la deuxième partie du XVIII^e siècle, la

¹⁴¹ ODIER Amélie, *Journal particulier, op. cit.*, « Mardi soir », [1799], p. 5.

¹⁴² Dino Carpenetto suppose que le « maître d'armes » renvoie plutôt à un professeur de gymnastique (CARPANETTO Dino, « La scrittura al femminile agli inizi dell'Ottocento », art. cit, p. 120-121). En l'absence de précisions de la part d'Amélie, il n'est pas possible de savoir ce qu'elle réalise avec ce maître.

¹⁴³ Jean Lecointe (1755-1813), le frère aîné de la mère d'Amélie, pasteur et bibliothécaire. Il travaille notamment à la Bibliothèque publique de Genève où il remplace Jean-Senebier (1742-1809) vers 1795 alors que celui-ci quitte Genève, avant de collaborer par la suite avec lui lorsqu'il revient en ville. (ROTH-LOCHNER Barbara, « Jean Senebier (1742-1809). Le bibliothécaire entre lettres et les sciences », *Archives des sciences*, vol. 63, n°1-2, 2010, p. 11).

¹⁴⁴ ODIER Amélie, *Journal particulier, op. cit.*, « Dimanche soir », [1799], p. 14.

¹⁴⁵ Jeanne-Andrienne Galiffé (1742- 1828), la sœur du grand-père paternel d'Amélie. Selon l'ouvrage *Notices généalogiques sur les familles genevoises* de James Galiffé, elle est « l'une des femmes les plus remarquables de son siècle, par l'étendue et les grâces de son esprit, éminemment philosophique, par l'excellence de son caractère et par le charme de sa conversation jusqu'à son dernier jour. Elle avoit l'habitude d'écrire chaque jour ses pensées [...] » (GALIFFE James, « Galiffé », *Notices généalogiques sur les familles genevoises : depuis les premiers temps jusqu'à nos jours*, vol. 2., Genève : chez l'auteur, p. 243-244). Une partie de ses « pensées » a d'ailleurs été extraites et transcrites dans sept cahiers par Amélie Odier, vers 1828-1832 (Pensées d'Andrienne Galiffé, [s. l.], 1828-1832, BGE, Fonds Papiers des familles Odier et Soret, Ms. fr. 4193-4199).

¹⁴⁶ ODIER Amélie, *Journal particulier, op. cit.*, « Mardi matin », [1799], p. 70.

pratique s'observe à l'aune de l'écriture personnelle au sein d'autres familles en Suisse romande, notamment à Genève et dans le Pays de Vaud. Comme Amélie, la Genevoise Albertine de Saussure (1766-1841)¹⁴⁷ et la Vaudoise Angletine de Charrière (1770-1848)¹⁴⁸ ont « leur » société et participent ainsi à une forme de sociabilité, préfigurant les salons fréquentés par les adultes. Dès leur jeune âge, les filles de l'élite s'initient ainsi à la vie de société, acquièrent des compétences sociales et se créent des relations. En plus de ces rendez-vous réguliers, la vie sociale d'Amélie se déploie au gré de la semaine, parfois en compagnie de ses parents, parfois avec des personnes, souvent des membres de sa famille ou des amis, qui viennent en visite ou chez qui la jeune fille se rend. Les rencontres se multiplient lors de diners, promenades, goûters, thés, soupers ou encore soirées.

Son emploi du temps, bien rempli, ne varie guère jusqu'à ce qu'Amélie parte à Paris, si ce n'est pendant les deux mois, entre juillet et septembre 1799, passés à Orbe dans l'institut orthopédique, fondé par Jean-André Venel (1740-1791), puis repris par son neveu Pierre-Frédéric Jaccard (1768-1820) en 1791. La jeune fille raconte son expérience dans son journal ainsi que dans la correspondance échangée avec ses parents. Étudié par l'historienne Mariama Kaba¹⁴⁹ dans sa thèse et au sein d'un article¹⁵⁰, ce séjour est avant tout réalisé pour des motifs médicaux. Amélie se baigne et porte une « pièce » destinée à corriger sa posture, déformée en raison d'une maladie. En parallèle de ce quotidien « médical », elle continue à s'instruire, supervisée à distance par ses parents par le biais de lettres échangées avec la jeune fille. Son père lui demande par exemple d'apprendre des vers du poète et écrivain Boileau, de traduire en français des passages de la Bible en anglais, de lire des livres d'histoire et de voyages ou encore de réviser son orthographe et son livret¹⁵¹. Amélie réalise également des découpages, coud, dessine et continue à mener une vie sociale. Elle se promène, rend visite à des personnes et prend part à des soirées. Son entourage est notamment composé des responsables de l'Institut, des autres pensionnaires et de leurs proches, de connaissances de ses parents, telle que

¹⁴⁷ MICHAËLIS Juliette, « L'usage du monde et une chambre à soi (1740-1814) », in RENEVEY FRY Chantal (dir.), *En attendant le prince charmant*, op. cit., p. 54.

¹⁴⁸ TOSATO-RIGO Danièle, « Charlotte, Angletine, Catherine...Le journal comme instrument de socialisation à l'ère des salons », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°35, 2012, p. 196.

¹⁴⁹ KABA Mariama, *Malades incurables, vieillards infirmes et enfants difformes*, op. cit. p. 322-335.

¹⁵⁰ KABA Mariama, « La "taille déjetée" d'Amélie Odier », art. cit.

¹⁵¹ Lettre de Louis Odier et d'Andrienne Odier, née Lecointe, à leur fille Amélie Odier à Orbe, Genève, 12.07.1799, BGE, Fonds Papiers Louis Odier, Ms. fr. 4156/K7 ; Lettre de Louis Odier et d'Andrienne Odier, née Lecointe, à leur fille Amélie Odier à Orbe, Genève, 07.08.[1799], BGE, Fonds Papiers Louis Odier, Ms. fr. 4156/K9.

Mademoiselle De Goumoy et sa nièce Caroline De Goumoy, et des amis de celles-ci, ou encore de membres de sa famille. Amélie se rend fréquemment chez son oncle et sa tante, Jacques-Antoine Odier (1738-1815) et Marie Cazenove (1742-1808), sa seconde épouse, qui habitent à Villars, un endroit que nous n'arrivons pas à situer précisément, mais qui se trouve relativement près d'Orbe ; Amélie précise qu'il y a des vignes depuis lesquelles elle voit le « lac d'Yverdon »¹⁵². Elle fait de nouvelles rencontres tout en étant accompagnée par des personnes qu'elle connaît déjà ou qui sont connues de ses parents. Entourée, elle ne voit toutefois pas son père et sa mère pendant les deux mois passé à Orbe et expérimente déjà l'éloignement de la maison avant son séjour parisien.

À Genève ou à Orbe, Amélie reçoit une formation intellectuelle et sociale dans un cadre choisi, dans lequel évoluent des personnes instruites, préoccupées par son éducation. Cet environnement, avant tout familial, amical et plutôt féminin, lui offre la possibilité de mener des apprentissages considérés comme la base de la formation féminine au XVIII^e siècle, et surtout d'en apprendre davantage que la majorité des jeunes filles de son âge à son époque. Comme l'explique l'historienne Martine Sonnet, l'éducation des filles s'articule, au siècle des Lumières, autour de trois dimensions : l'instruction religieuse, les savoirs fondamentaux, c'est-à-dire apprendre à lire, écrire, compter, et les travaux manuels, comme la couture, la broderie ou la tapisserie¹⁵³. Les formations plus complètes se déroulent dans les milieux sociaux privilégiés et éclairés¹⁵⁴, à l'instar de celui dans lequel évolue Amélie. Sa petite sœur, Junie, qui a 4 ans en 1799, bénéficiera également de ce contexte soucieux de l'éducation féminine et même de la supervision par sa grande sœur. En effet, les Odier confieront à Amélie l'éducation de leur dernière fille¹⁵⁵.

1.3 Therese Forster (1786-1862)

Fille de Georg-Adam Forster et de Therese Heyne¹⁵⁶, Marie-*Therese* naît, le 14 août 1786, dans un milieu bourgeois. Ses parents, l'un naturaliste et ethnologue, l'autre écrivaine et journaliste, sont deux figures intellectuelles allemandes connues pour leur intense activité scientifique et littéraire. À cet égard, leur parcours biographique et leur œuvre ont fait

¹⁵² ODIER Amélie, *Journal particulier*, *op. cit.*, « Samedi matin 27 juillet », 27.07.[1799], p. 90.

¹⁵³ SONNET Martine, *L'éducation des filles au siècle des Lumières*, *op. cit.*, p. 233.

¹⁵⁴ SONNET Martine, « L'éducation des filles à l'époque moderne », *art. cit.*, p. 9.

¹⁵⁵ VAJ Daniela, « Introduction », *art. cit.*, p. 27.

¹⁵⁶ Dans la suite de ce travail, nous la nommerons Therese Heyne afin qu'il n'y ait pas de confusion avec sa fille Therese Forster. Pour qualifier cette dernière, nous utiliserons soit l'intitulé Therese Forster, ou simplement Therese.

l'objet nombreux ouvrages et articles. Comme pour Amélie, nous nous intéresserons ici aux étapes marquantes utiles pour caractériser l'environnement dans lequel évolue Thérèse.

Le père de Thérèse, Georg Forster, né le 27 novembre 1754 à Nassenhuben, près de la ville polonaise de Gdańsk, est le fils aîné de Johan-Reinhold Forster (1729-1798), pasteur, et de Justine-Elisabeth Nicolai (1726-1804). Il grandit avec ses deux sœurs Antonia-Elisabeth-Susanna (1758-1824) et Barbara-Justina-Regina (1765-1826) et, deux frères, Carl-Reinhold-Tomas (1756-1812) et Carl-Anton-Wilhelm (1763-1812). Son père, après avoir délaissé la théologie pour la géographie et les sciences naturelles, prend en charge son éducation et lui transmet ses passions¹⁵⁷. À partir de 1765, ils voyagent ensemble à de nombreuses reprises. À 11 ans, Georg part en Russie avec son père, chargé d'étudier des colonies situées aux abords de la Volga. En 1766, ils s'installent en Angleterre, où ils sont rejoints plus tard par le reste de la famille. En 1772, son père obtient un poste de naturaliste au sein d'une expédition scientifique du navigateur et explorateur anglais James Cook (1728-1779) et Georg, âgé de 17 ans, l'accompagne en tant qu'assistant¹⁵⁸. Après leur retour en Europe, Georg publie le récit de leur voyage en anglais, puis le traduit en allemand¹⁵⁹. L'ouvrage rencontre un grand succès et fonde la renommée scientifique et littéraire de son auteur. Très prolifique, ce dernier publie et traduit par la suite un grand nombre de livres et essais sur des sujets variés comme la philosophie, l'esthétique, l'art, la littérature, le voyage, l'ethnographie, l'histoire, ou encore la politique¹⁶⁰.

À la fin des années 1770, Georg Forster se lance dans l'enseignement pour des raisons principalement économiques. Il s'installe à Cassel en Allemagne où il est nommé professeur d'histoire naturelle au *Collegium Carolinum* jusqu'en 1784. Durant ses années-là, il construit un réseau de relations, souvent sous forme épistolaires, avec des savants et lettrés de Göttingen, ville universitaire en pleine effervescence. Il se lie d'amitié avec l'anatomiste, médecin et naturaliste Samuel-Thomas von Sömmerring (1775-1830), avec le naturaliste et anthropologue Johan-Friedrich Blumenbach (1752-1840) ou encore le philologue, archéologue et directeur de la bibliothèque de Göttingen, Christian-Gottlob

¹⁵⁷ HOURCADE Emmanuel, « Anthropologie et rencontre des cultures au XVIII^e siècle : vie et œuvre de Georg Forster », in *Bérose – Encyclopédie internationale des histoires de l'anthropologie*, 2020.

¹⁵⁸ STEINER Gerhard, « Forster, Johann Georg(e) Adam », *Neue Deutsche Biographie*, vol. 5, Berlin: Duncker & Humblot, 1961, p. 301.

¹⁵⁹ FORSTER Georg, *A Voyage Round the World in His Britannic Majesty's sloop "Resolution", commanded by Capt. James Cook, during the years 1772, 3, 4, and 5*, Londres : B. White [etc.], 1777.

¹⁶⁰ STEINER Gerhard, « Forster, Johann Georg(e) Adam », art. cit.

Heyne (1729-1812). En 1784, lors d'une visite dans la ville universitaire, Georg rencontre la fille de ce dernier, Therese Heyne.¹⁶¹

Née le 7 mai 1764 à Göttingen, Marie-*Therese*-Wilhelmine Heyne, la mère de Therese, est le deuxième enfant de Christian Gottlob Heyne et de *Therese*-Wilhelmine-Franziska Weiss (1730-1775). Elle a un frère aîné *Carl*-Wilhelm-Ludwig (1762-1794) et une sœur cadette *Marianne*-Louise-Charlotte (1768-1834)¹⁶², ainsi que plusieurs demi-frères et sœurs, nés du second mariage de son père avec *Georgine*-Christine-Dorothe Brandes (1753-1834) : *Henriette*-Wilhelmine (1779-1860), *Jeanette*-Louise-Georgine (1780-1857), *Georg*-Eduard (1782-1859), *Friederike*-Marie-Gabriele (1783-1863), *Laura*-Emilia (1789-1852) et *Georg*-Alfred (1792-1874). Depuis toute jeune, Therese Heyne évolue dans un environnement savant et stimulant à l'instar de Georg. Ne bénéficiant toutefois pas d'une réelle attention de la part de son père, et de sa mère, qui décède alors qu'elle a 11 ans, une bonne partie de son éducation est le résultat d'une démarche personnelle et volontaire. Des précepteurs viennent chez les Heyne et la jeune fille réalise un séjour dans une pension française à Hanovre entre 12 et 14 ans, mais ni les premiers ni le deuxième ne lui offrent, selon elle, des apprentissages satisfaisants. Elle se forme intellectuellement par le biais de nombreuses lectures et en côtoyant les personnes qui gravitent autour de son père et de son oncle Johan-Friedrich Blumenbach. Elle acquiert ainsi des connaissances en sciences, en histoire, en anatomie ou encore en littérature. Alors qu'elle grandit Therese Heyne s'occupe en parallèle de ses petits frères et sœurs, et des tâches domestiques. Elle mène également une vie sociale intense à Göttingen et voyage en 1783 avec les Blumenbach en Allemagne et en Suisse, puis quitte définitivement la maison familiale en 1785 à l'âge de 21 ans lorsqu'elle se marie avec Georg Forster.¹⁶³

Peu après leur mariage, Georg Forster et Therese Heyne partent vivre à Vilnius où le premier est engagé comme professeur d'histoire naturelle à l'Université. En 1786, Therese, leur premier enfant, voit le jour. Peu satisfaits de leur vie dans la ville lituanienne, et une fois Georg libéré de sa fonction, la famille rentre en Allemagne, pour

¹⁶¹ HOURCADE Emmanuel, « Anthropologie et rencontre des cultures au XVIII^e siècle : vie et œuvre de Georg Forster », art. cit.

¹⁶² Un quatrième enfant est né du mariage de Christian-Gottlob Heyne et de Therese Weiss, Wilhelmina Louisa (vers mai – 5.08.1763), décédée à l'âge de trois mois environ.

¹⁶³ HAY Gerhard, « Huber, Therese, geborene Heyne », *Neue Deutsche Biographie*, vol. 9, Berlin : Duncker & Humblot, 1972, p. 686-688 ; SOLOVIEFF Georges, « Un rédacteur en chef : Therese Huber (1764-1829) », *Cinq figures féminines méconnues du romantisme allemand*, Paris : L'Harmattan, 2005, p. 11-13.

s'installer d'abord à Göttingen en 1787, puis à partir de 1788 à Mayence, où Georg Forster est engagé comme bibliothécaire de l'université.¹⁶⁴

L'enfance de Therese se caractérise par de nombreux changements de lieux de vie et une séparation familiale. Dans une autobiographie en allemand, intitulée « Aus meinem Leben » et rédigée alors qu'elle est, selon elle, devenue âgée, Therese évoque de manière rétrospective cette période de sa vie entre sa naissance et 1798. Le texte, édité en 1989 au sein d'un ouvrage de Friedrich Wilhelm Kantzenbach dédié à Therese Forster¹⁶⁵, donne des renseignements précieux sur son enfance.

Jusqu'à ses six ans, Therese grandit à Mayence, avec ses parents et sa petite sœur Claire, née en 1789¹⁶⁶, dans un milieu intellectuel à l'instar de sa mère au même âge qu'elle. Selon ses souvenirs, ses premières compagnes de jeu sont Christine-*Sophie*-Charlotte Wedekind (1783-1807), fille du médecin *Georg-Christian-Gottlieb* Wedekind (1761-1831), et *Philippine-Auguste* Böhmer (1785-1800), fille de la femme de lettres Caroline Böhmer (1763-1809), née *Michaelis*¹⁶⁷. Excepté ces jeunes personnes et sa sœur, Therese évolue la plupart du temps dans un monde d'adultes, composé des membres de sa famille, dont son grand-père Heyne, ses tantes Jeannette et Marianne Heyne, de la famille Sömmering, le jeune anglais Thomas Brand (1774-1851) ou encore du secrétaire à la légation de Saxe et futur beau-père Ludwig Ferdinand Huber (1764-1804), qui habite dans la maison des Forster depuis 1788¹⁶⁸.

En octobre 1792, les troupes françaises révolutionnaires, menées par le général Adam Philippe Custine, entrent dans Mayence, puis la République de Mayence est proclamée. Cet événement influence la destinée des Forster-Heyne. En janvier 1793, Georg Forster devient l'un des leaders du Club des Jacobins de la ville. Il participe en tant que vice-président, puis député à la Convention nationale germano-rhénane et plaide pour un rattachement de la République à la France. Pour ce faire, il se rend à Paris en mars 1793. Pendant ce temps, le retour des troupes austro-prussiennes à Mayence marque la chute de

¹⁶⁴ SOLOVIEFF Georges, « Un rédacteur en chef : Therese Huber (1764-1829) », art. cit., p. 15.

¹⁶⁵ FORSTER Therese, « Aus meinem Leben », in KANTZENBACH Friedrich Wilhelm, *Georg Forsters Tochter Therese, die blonde Polin*, Saarbrücken-Scheidt : Dadder, p. 13-30.

¹⁶⁶ Du mariage Forster-Heyne naissent deux autres enfants, Johanna Ludowika Georgia (Louise) (04.06-17.11.1791) et Johann Goerg Karl (21.03-24.07.1792), qui décèdent tous deux en bas âge.

¹⁶⁷ FORSTER Therese, « Aus meinem Leben », art. cit., p. 14.

¹⁶⁸ FORSTER Therese, « Aus meinem Leben », art. cit., p. 14 ; SOLOVIEFF Georges, « Un rédacteur en chef : Therese Huber (1764-1829) », art. cit., p. 18-19.

la République. Les soutiens révolutionnaires ne pouvant retourner en Allemagne, Georg Forster doit rester vivre dans la capitale française, loin de sa famille, et ce, jusqu'à son décès, qui survient le 10 janvier 1794 des suites d'une crise de goutte.¹⁶⁹

Tandis que Georg Forster s'implique en politique, son épouse et leurs deux filles, accompagnées de la bonne Lise Rasch, quittent Mayence dès décembre 1792 pour s'éloigner des troubles. Elles se rendent à Strasbourg, située sur territoire français, puis, en janvier 1793, à Neuchâtel, ville rattachée à la couronne prussienne depuis 1707¹⁷⁰. Liée à la situation politique, la séparation familiale signe également la séparation du couple Forster. Bien que les deux époux se témoignent une reconnaissance réciproque et qu'ils aient construit une relation d'amitié, leur mariage est marqué par l'absence d'amour et Therese souhaite divorcer dès 1792. A cet égard, elle entretient depuis quelques années déjà une relation, connue par Georg Forster, avec Ludwig Ferdinand Huber, qu'elle épousera le 10 avril 1794 après la mort de son premier mari¹⁷¹.

Au sein de la principauté de Neuchâtel, Therese Heyne, ses deux filles et Lise, déménagent à plusieurs reprises et construisent petit à petit un réseau de relations avec des Neuchâtelois et Neuchâteloises, une période évoquée par Therese dans son autobiographie mentionnée auparavant¹⁷². D'abord, elles s'installent à St-Aubin, où Georges de Rougemont (1758-1824)¹⁷³, ancien étudiant de Christian-Gottlob Heyne et ami de jeunesse de Therese Heyne, ainsi que ses six sœurs les accueillent¹⁷⁴. Elles côtoient également la famille Andrié¹⁷⁵, propriétaire de la seigneurie de Gorgier et résidant au château du même nom. Puis, elles habitent pendant un mois à Vaumarcus chez les Jeanneret, avant de retourner à Neuchâtel à la fin juin 1793 pour rejoindre Ferdinand Huber, qui a quitté le service diplomatique. Finalement, en juillet 1794, la famille s'installe à Bôle, un village près Colombier et se lie notamment avec le pasteur Frédéric Berthoud (1768-1831) et son épouse Jeanne-Charlotte, née Maunoir (1769-1834).

¹⁶⁹ RETTINGER Elmar et STUMME Wolfgang, « Biographie von Georg Forster », *regionalgeschichte.net*, 2016.

¹⁷⁰ SOLOVIEFF Georges, « Un rédacteur en chef : Therese Huber (1764-1829) », art. cit., p. 21-22.

¹⁷¹ HILMES Carola, « Georg Forster und Therese Huber : eine Ehe in Briefen », in SEYBERT Gislinde (dir.), *Das literarische Paar. Le couple littéraire. Intertextualität der Geschlechterdiskurse. Intertextualität et discours des sexes*, Bielefeld : Aisthesis, 2003, p. 111-135.

¹⁷² FORSTER Therese, « Aus meinem Leben », art. cit., p. 18-29.

¹⁷³ JEANNIN-JAQUET Isabelle, « Rougemont, Georges de », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2012,

¹⁷⁴ Elisabeth (Lisette) de Rougemont (1748-1814), Déodate-Françoise de Rougemont (1748-1814), Catharina (Caton) de Rougemont (?- ?), Marianne de Rougemont (?- ?), Madame Peron (?- ?), née de Rougemont, Henriette Petitpierre, née de Rougemont (1762-1832).

¹⁷⁵ GERMAIN HAUSMANN, « Gorgier (seigneurie) », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2005 ; PERRIARD-VOLORIO, « Andrié, Jean-Henri », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2001.

Le séjour à Bôle, de juillet 1794 à mai 1798, est marqué des événements et rencontres qui influenceront le futur des membres de la famille Huber-Heyne.

Premièrement, cette période coïncide avec les premières publications de Therese Heyne et le début de sa carrière littéraire et journalistique. L'objectif est de subvenir aux besoins quotidiens de la famille qui éprouve des difficultés financières et ne peut compter uniquement sur l'activité littéraire entreprise par Ferdinand Huber. Elle écrit *Abentheuer auf einer Reise nach Neu-Holland* (1793), *Die Familie Seldorf* (1795/1796) et *Luise* (1796). Tous trois sont publiés sous le nom de son mari, à l'instar de l'ensemble de ses productions, ouvrages, articles, traductions réalisées jusqu'en 1804, puis elle signe de nom. Femme de lettre prolifique, son œuvre littéraire se compose d'une soixantaine de romans et nouvelles, influencés par la littérature anglaise et française, et souvent consacrés à des destinées féminines. À partir de 1816, elle deviendra rédactrice en chef du *Morgenblatt für gebildete Stände* créé par Johann Friedrich Cotta (1764-1832), un des journaux culturels importants de l'époque.¹⁷⁶

Deuxièmement, les Huber rencontrent l'écrivaine Isabelle de Charrière (1740-1805) et son époux Charles-Emmanuel de Charrière (1735-1808), qui habitent à Colombier dans leur demeure du Pontet. Ferdinand Huber devient le traducteur attitré des ouvrages d'Isabelle en langue allemande pendant plus de dix ans¹⁷⁷. Se noue entre eux une relation de travail et d'amitié, riche d'échanges intellectuels, qui se dévoilent au sein de leur vaste correspondance. Cette rencontre est aussi un moment clé pour la jeune Therese Forster. En effet, sans ce lien entre les Huber et de Charrière, elle n'aurait très certainement jamais eu l'occasion de réaliser, quelques années plus tard, un séjour éducatif chez Isabelle.

Finalement, la vie à Bôle est pour Therese Forster, qui a entre 8 et 11 ans, un temps d'apprentissages, dont elle rend compte dans son autobiographie *Aus meinem Leben*. Celle-ci apporte un éclairage inédit sur la période neuchâteloise de la famille Huber-Heyne, dont les étapes principales évoquées ci-dessus sont quant à elles abordées au sein de la plupart des ouvrages et articles consacré à Therese Heyne et Ferdinand Huber.

La jeune fille passe la plupart de son temps avec sa sœur Claire et les enfants Berthoud, en particulier l'ainée Jenny (1790- ?). Seule ou accompagnée, Therese joue, se promène, jardine, découvre le goût pour la lecture à travers des livres pour enfants présents chez les

¹⁷⁶ BRÜCHERT Hedwig, « Biographie von Therese Forster geb. Heyne », *regionalgeschichte.net*, [s. d.] ; HAY Gerhard, « Huber, Therese, geborene Heyne », art. cit. ; SOLOVIEFF Georges, « Un rédacteur en chef : Therese Huber (1764-1829) », art. cit., p. 23-56.

¹⁷⁷ HOFMANN Anne, « Huber, Ludwig Ferdinand », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2005.

Berthoud, coud, brode et se familiarise petit à petit la langue française. Plusieurs adultes gravitent autour de Therese et participe à son éducation. À partir de 10 ans, sa mère lui fait lire des récits de voyages et de l'histoire et lui donne des leçons d'écriture allemande et de géographie. Jeanne-Charlotte Berthoud lui fait découvrir des romans et Lisette de Chambrier (?- ?) et l'accueille régulièrement avec Claire et Jenny pour mener diverses activités dont des jeux. Avec sa sœur, Therese bénéficie de cours de lecture et d'écriture en français par l'instituteur du village. Elle se rend également chaque jour avec Jenny chez une dame qui leur apprend à faire de la dentelle.¹⁷⁸ À l'instar d'Amélie Odier, Therese Forster bénéficie d'une formation se différenciant de l'éducation reçue par grand nombre de jeunes filles de son âge, et qui mobilise différents acteurs et actrices. Se déroulant avant tout dans un cercle familial et amical, des personnes externes compétentes sont choisies pour apporter un savoir spécifique à un moment précis et compléter l'éducation donnée par l'entourage.

Après quatre années dans la principauté de Neuchâtel, la famille, composée dorénavant de quatre enfants¹⁷⁹, repart en Allemagne à Tübingen puis Stuttgart, alors que Ferdinand Huber devient rédacteur pour le journal *Neueste Weltkunde* de Johann Friedrich Cotta. Therese Forster reviendra bientôt seule dans la région, désormais familière ; la jeune fille connaît les lieux, possède sur place un réseau de contacts et maîtrise la langue française.

En définitive, Julie, Amélie et Therese sont issues toutes trois d'une famille protestante appartenant à l'élite de la société dans leurs régions géographiques respectives. Leurs proches s'impliquent en politique, exercent des professions libérales, telles que la médecine et le commerce, ou se démarquent par leur activité de recherche scientifique et leurs publications littéraires. Leur statut n'est toutefois pas toujours gage de fortune, les trois familles subissant des difficultés financières à la fin des années 1790.

Les trois jeunes filles évoluent toutes dans un milieu soucieux de la formation de ses enfants et adoptant plusieurs stratégies éducatives. Les parents sont les premières personnes qui se consacrent à leur éducation. Le père et la mère d'Amélie s'impliquent tous les deux, alors que, sur la base des documents concernant la formation élémentaire,

¹⁷⁸ FORSTER Therese, « Aus meinem Leben », art. cit., p. 21-25.

¹⁷⁹ Le couple Therese Heyne et Ludwig Ferdinand Huber ont six enfants, dont seuls quatre atteignent l'âge adulte. A Bôle, naissent Louise Emilie (Luise) (1795-1831), Sophie Albertine (1796-1797), Emmanuel Honoré Michel (Michel) (1797-1798) et Emanuela Honorina Adelheit (Adele) (1798-1804), puis, à Stuttgart, Victor Aimé (1800-1869) et Pauline Clementine Lavinia (Clemence) (29.04-28.05.1804).

la figure maternelle apparaît comme l'éducatrice privilégiée de Julie et Therese. Après les parents, d'autres personnes se mobilisent autour des jeunes filles : l'entourage familial, le voisinage, des précepteurs ou des préceptrices, chacun et chacune se dédiant généralement à un savoir en particulier. Ils et elles complètent et renforcent l'éducation parentale.

Quant aux apprentissages à proprement parler, nous observons le rôle central de la lecture chez toutes trois, quel qu'en soit l'objectif : instruction religieuse, histoire ou géographie. Julie, Amélie et Therese apprennent également chacune au moins une deuxième langue. En parallèle de leur formation intellectuelle, elles consacrent leur temps à des occupations, considérées comme spécifiquement féminines : les « ouvrages » ou la gestion du ménage. Alors qu'elles s'apprêtent à partir, elles ont déjà acquis un certain nombre de compétences, savoirs et de savoir-faire, dans divers domaines.

Finalement, toutes trois évoluent dans des familles où la mobilité est adoptée par tous, adultes et enfants, depuis plusieurs générations et selon des motifs divers : se former, exercer sa profession, rendre visite à des proches, fuir un contexte politique ou religieux. Durant leur enfance, Julie, Amélie et Therese vivent des séparations familiales, voyagent, et s'éloignent parfois de leurs parents, à l'instar des deux premières qui sont déjà parties de la maison avant de réaliser leur séjour à Lausanne et à Paris.

2. Les conditions du séjour

Après avoir accompagné pendant plusieurs années leur enfant, les parents de Julie, Amélie et Therese décident d'organiser un séjour éducatif. Celui-ci bouleverse les habitudes prises jusqu'à alors, car il implique un changement d'environnement et une séparation temporaire des uns des autres. Cette pratique éducative n'est donc pas sans conséquences pour la jeune personne. Il s'agit alors de déterminer les conditions du séjour : à quel moment leur fille peut-elle s'éloigner de la maison et où se rend-elle ?

2.1 À quel moment s'éloigner de ses parents ?

Lorsque Julie, Amélie et Therese réalisent leur séjour éducatif hors de la maison familiale, elles ont respectivement 17, 13 et 14, bientôt 15 ans. De par leur âge, elles se situent toutes trois dans une période intermédiaire entre la première enfance et l'âge adulte, que nous caractériserions aujourd'hui d'« adolescence » ou de « jeunesse ».

Au XVIII^e siècle, les étapes de la vie, leur nom et l'âge qui leur est associé, ne font pas consensus et varient en fonction de la région et du milieu social. Toutefois, il existe bien un temps médian, conscientisé comme tel, en témoignent les pratiques spécifiques qui lui sont associées notamment dans les domaines éducatifs et religieux¹⁸⁰. Commenant aux alentours de 12 ans, ce moment se caractérise par une distanciation progressive des jeunes gens avec leur famille. Tout en restant dépendants des adultes et de l'autorité paternelle, ils acquièrent une certaine autonomie ainsi qu'un sens des responsabilités individuelles¹⁸¹.

Dans le domaine de l'éducation, la conscience partagée de cette étape particulière transparait au travers de nombreux modes de formations plébiscités à partir de 12 ans environ, parfois un peu avant, parfois un peu après, selon le milieu social ou le genre. Alors que l'enfant a terminé ses apprentissages fondamentaux, acquis des aptitudes intellectuelles et un certain degré de maturité affective, ses parents considèrent qu'il peut continuer sa formation dans un autre lieu et s'éloigner pendant un certain temps de la

¹⁸⁰ CRIBLEZ Lucien, « Jeunesse », MARTIN Pierre-G. (trad.), in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2013 ; FRIJHOFF Willem, « Historian's discovery of childhood », *Paedagogica Historica : International Journal of the History of Education*, vol. 48, n°1, p. 19-21.

¹⁸¹ MORET PETRINI Sylvie, *L'enfance sous la plume*, op. cit., p. 181-182 ; LEBRUN François, *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*, Paris : A Colin, 1998, p. 138.

maison à son avantage¹⁸². Un jeune garçon peut, par exemple, se rendre au collège ou dans un institut militaire, réaliser un voyage éducatif ou commencer un apprentissage¹⁸³. Une jeune fille peut, quant à elle, se rendre par exemple dans un couvent dans les régions catholiques, dans un pensionnat ou être employée comme domestique dans une maison aisée¹⁸⁴. Garçons et filles peuvent également réaliser un séjour linguistique, sous la forme d'un échange ou d'une mise en pension¹⁸⁵. Les séjours de Julie, Amélie, et Thérèse s'inscrivent pleinement dans ce contexte et font écho à toutes ces pratiques éducatives ; il s'agit de partir de chez soi à un stade précis de sa formation coïncidant avec une étape de sa vie.

Au-delà des pratiques fondées sur l'éloignement parental, la période de l'adolescence se caractérise également par un événement religieux, célébré d'abord chez les catholiques, puis les protestants à partir du XVI^e siècle : la communion, c'est-à-dire la réception ou l'admission à la Sainte-Cène. La cérémonie est généralement précédée d'une vérification des connaissances et des aptitudes religieuses acquises progressivement depuis la petite enfance, une pratique étudiée notamment par l'historien Pierre Caspard dans le cadre neuchâtelois et protestant¹⁸⁶. La réussite de cet examen, organisé par le pasteur, marque l'entrée de l'enfant dans la communauté des chrétiens. La jeune personne est désormais responsable individuellement de ses actes devant Dieu et acquiert ainsi un nouveau statut aux yeux de sa famille et de la société¹⁸⁷. La communion peut alors être considérée comme un rite de passage ; elle marque la transition d'un état à un autre¹⁸⁸. Dans les régions catholiques, au XVIII^e siècle, l'âge d'admission se situe fréquemment vers 13 ou 14 ans, tandis que dans les régions protestantes telles que les villes de Neuchâtel, Genève ou Lausanne, il est plus tardif, vers 16-17 ans en moyenne¹⁸⁹.

¹⁸² CASPARD Pierre, « Les changes linguistiques d'adolescents », art. cit. p. 25-31.

¹⁸³ FASS Paula S. « Children and Childhoods », in TRÖHLER Daniel (éd.), *A Cultural History of Education. In the Age of Enlightenment*, London; New York: Bloomsbury Academic, 2020, p. 80.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 81.

¹⁸⁵ CASPARD Pierre, « Les changes linguistiques d'adolescents », art. cit. ; VOERKEL Elise, « „Daher kommt es, dass in Basel jedermann französisch spricht“ », art. cit.

¹⁸⁶ CASPARD Pierre, « Examen de soi-même, examen public, examen d'état. De l'admission de la Sainte-Cène aux certificats de fins d'études, XVI^e-XIX^e siècles », *Histoire de l'éducation*, n°94, 2002, p. 25-32.

¹⁸⁷ CASPARD Pierre, « Examen de soi-même, examen public, examen d'état », art. cit., p. 32-33 ; MORET PETRINI Sylvie, *L'enfance sous la plume*, op. cit., p. 183.

¹⁸⁸ CENTLIVRES Pierre, « Rites de passage », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2005.

¹⁸⁹ CASPARD Pierre, « Examen de soi-même, examen public, examen d'état », art. cit., p. 37-38 ; MORET PETRINI Sylvie, *L'enfance sous la plume*, op. cit., p. 183.

Ayant lieu durant une période similaire, éloignement parental et communion se combinent parfois, l'un soutenant l'autre. Les historiens Martine Sonnet et Pierre Caspard ont d'ailleurs mis en exergue dans leurs études la manière dont un séjour éducatif, débouche souvent sur l'admission à la Sainte-Cène que ce soit dans le cadre d'un couvent de la deuxième partie du XVIII^e siècle¹⁹⁰ ou lors d'un échange ou d'une mise en pension dans une région germanophone¹⁹¹. Qu'en est-il de Julie, Amélie et Therese ? Pour la plus jeune, Amélie, âgée de 13 ans, la question de l'admission à la Sainte-Cène n'est pas évoquée. Il est ainsi difficile de faire un lien entre l'étape de l'éloignement et celle de la cérémonie. Comme elle grandit à Genève, il se pourrait bien qu'elle réalise sa communion quelques années plus tard, après son retour de Paris. N'ayant à disposition ni certificat d'admission ni d'autres indications dans ses écrits personnels, il est à ce jour difficile de définir plus précisément la situation de la jeune fille à ce sujet. Au contraire, les conditions dans lesquelles Julie et Therese réalisent leur séjour sont davantage explicitées. Pour toutes deux, l'éloignement parental ne débouche pas sur la communion, mais a lieu en amont. Julie indique son statut dans son journal :

« Lundi était le 25 de mars, jour bien remarquable, qui se célèbre chaque année, et qui l'était devenu beaucoup plus encore pour moi parce que j'ai été reçue ce même jour l'année précédente »¹⁹².

Le sujet n'est pas évoqué personnellement par Therese, mais par sa future hôtesse, Isabelle de Charrière. Dans une lettre, celle-ci informe Ludwig Ferdinand Huber, le beau-père de Therese, de certaines conditions préalables à la venue de la jeune fille à Colombier dont l'admission à la première communion. Elle justifie son propos de la manière suivante :

« Je demande que Therese ait communié par ce que la religion est d'un enseignement difficile, que c'est un sujet fécond en notions vagues d'où résulte l'exaltation avec ses travers, ou la dédaigneuse incredulité avec les siens ; je voudrais donc que la tête de la jeune fille arrivât plus ou moins arrangée à cet égard, & qu'on pût la laisser avec sa conscience, les livres que M^e sa mere lui auroit prescrits & les conseils qu'elle continueroit à lui donner »¹⁹³.

¹⁹⁰ SONNET Martine, « L'éducation des filles à l'époque moderne », art. cit., p. 7.

¹⁹¹ CASPARD Pierre, « Les changes linguistiques d'adolescents », art. cit., p. 31, p. 47.

¹⁹² CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne*, op. cit., « Mardi », [26.03.1793], p. 27.

¹⁹³ Lettre d'Isabelle de Charrière, née van Tuyll van Serooskerken, à Ludwig Ferdinand Huber à Stuttgart, [Colombier], 16.03.1801, éditée dans CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes*, CANDAU Jean-Daniel et alii (éd.), Amsterdam : G. A. Van Oorschot, 1984, vol. 6, p. 238-239.

Ces deux extraits témoignent d'une conscience, partagée par les jeunes personnes et par les adultes, de l'importance de la communion. Par les mots qu'elle emploie (« remarquable », « pour moi »), Julie fait de la cérémonie une étape particulière de sa vie. De son côté, Isabelle de Charrière la considère explicitement comme une étape de la formation intellectuelle. Avoir acquis un certain nombre de savoirs religieux et de conceptions morales, comme la différence entre le bien et le mal, confère à la jeune fille une autonomie d'esprit propice et nécessaire au développement d'autres compétences. Communier permet de se concentrer ensuite sur d'autres apprentissages. Contrairement aux conclusions avancées par Martine Sonnet, la communion de Julie et Thérèse ne parachève pas leur instruction de jeune fille¹⁹⁴, mais devient une étape parmi d'autres, voire préalable au perfectionnement de leur éducation. Cette différence s'explique avant tout par le milieu social dans lequel elles évoluent. Leur entourage se soucie de leur formation et ayant les moyens de la déployer, elles bénéficient d'une instruction plus longue et aboutie qu'un grand nombre de leurs contemporaines.

En définitive, les séjours éducatifs des trois jeunes filles sont organisés dans un moment précis de la vie et non au hasard du calendrier. Alors qu'elles évoluent dans des contextes familiaux et géographiques différents, elles expérimentent l'éloignement durant la même période, caractérisée par une tension entre dépendance et autonomie. Avant de partir, elles ont déjà acquis un certain nombre de connaissances et savoir-faire, comme nous l'avons mis en évidence lors de la première partie de ce chapitre, mais elles ne sont pas encore autonomes. À cet égard, elles ne séjournent pas hors de la maison en toute indépendance, mais passent toutes trois leur temps dans un espace choisi et encadré par des adultes. Comme nous le verrons, ceux-ci seront toutefois plus ou moins familiers en fonction de l'âge de la jeune fille, ce qui confirme bien une corrélation entre ce dernier et les choix éducatifs entrepris.

2.2 Familles d'accueil et lieux de destination

Eloigner son enfant de la maison familiale, c'est d'abord choisir le moment le plus propice et adapté, mais c'est également décider de l'espace éducatif dans lequel la jeune personne se rendra. Comme nous l'avons explicité en introduction de ce travail, plusieurs possibilités s'offrent aux familles appartenant aux classes supérieures de la société. Deux

¹⁹⁴ SONNET Martine, *L'éducation des filles au temps des Lumières*, op. cit., p. 238.

options principales se profilent pour les jeunes filles : les institutions, religieuses ou laïques, qui impliquent un séjour réalisé collectivement avec d'autres enfants, ou la mise en pension « individuelle » chez un particulier.

Évoluant dans des milieux protestants, les trois familles qui nous intéressent ici ne peuvent en pratique envoyer leur enfant dans un couvent. Au contraire, elles pourraient en théorie choisir un pensionnat ou institut pour jeunes filles, des institutions qui se mettent en place au cours de la deuxième partie du XVIII^e siècle. Par exemple, dans la région neuchâteloise, les Frères moraves ouvre une pension pour filles dès 1766 à Montmirail¹⁹⁵, aujourd'hui Thielle-Wavre, un lieu actif jusqu'au XX^e siècle. À Genève, il existe également plusieurs pensions pour filles, certaines attestées au début du XIX^e siècle à l'instar de celle de « Madame Martin »¹⁹⁶. Comme le soulignent Sara Aebi et Elise Voerkel, qui ont étudiées ces deux structures, il existe à priori de nombreuses pensions accueillant des jeunes filles dans les diverses régions romandes. Il est toutefois difficile de les étudier de manière systématique, car bon nombre de ces structures sont familiales et visibles aux yeux de l'historien et de l'historienne seulement par le prisme des écrits personnels. Il n'est donc pas possible de définir précisément les options possibles au moment où les trois familles font leur choix, mais nous pouvons supposer, au vu des indications précédentes, qu'il existe certainement des institutions dans lesquelles Julie, Amélie et Therese auraient pu se rendre. Néanmoins, celles-ci réalisent un séjour au sein d'une famille. Plus précisément, elles se rendent toutes trois chez une personne connue, entretenant une relation de parenté ou d'amitié avec leurs parents. Si les concernés n'expriment pas explicitement les raisons de ce choix au détriment d'une institution, nous pouvons émettre l'hypothèse que ce dernier résulte d'une combinaison entre conceptions pédagogiques, contraintes pratiques et opportunités.

Bien que s'éloignant, les jeunes filles continue, de cette manière, leur formation dans un espace domestique et socialement proche du leur. Alors que le séjour marque une rupture spatiale d'un point de vue géographique, il n'implique pas un changement de lieu éducatif qu'incarnerait la mise en pension dans une institution. Les trois familles conçoivent pour leur enfant une éducation « à la maison », même à distance, et suivent ainsi les recommandations de pédagogues tel que Jean-Jacques Rousseau et son *Emile ou De l'éducation*, publié en 1762 et largement diffusé dans l'espace européen. Tout en

¹⁹⁵ AEBI Sara: *Mädchenerziehung and Mission*, op. cit., p. 9.

¹⁹⁶ VOERKEL Elise, «„Daher kommt es, dass in Basel jedermann französisch spricht“», art. cit.

incarnant un espace d'ouverture offrant la possibilité de mener de nouvelles expériences, comme nous le verrons par la suite, le séjour se définit avant tout comme un moment encadré par des personnes de confiance à qui il s'agit de confier temporairement la formation de son enfant.

Au-delà de considérations d'ordre pédagogique, faire ce choix pourrait également s'avérer plus avantageux d'un point de vue économique. En effet, bien que le séjour ne soit pas dépourvu de coûts – les parents paient le voyage et envoient régulièrement de l'argent à leur fille –, il ne demande pas au départ de frais de pension à proprement parlé comme cela serait le cas pour entrer au sein d'une institution. Au premier abord, nous pourrions ici nous questionner sur la pertinence de soulever cet aspect financier alors que nous nous intéressons à des personnes appartenant à l'élite de la société. En réalité, il ne serait pas étonnant que cela ait joué un rôle, les familles de Julie, Amélie et Thérèse ayant chacune traversé des difficultés économiques que ce soient pour des raisons personnelles ou conjoncturelles évoquées dans la première partie de ce chapitre.

Finalement, nous avons jusqu'à présent parlé d'un choix réalisé par les parents. De fait, la décision est moins unilatérale mais davantage le fruit d'une décision conjointe, voire amorcée, sous la forme d'une invitation, par les personnes qui vont accueillir la jeune fille. Le séjour peut alors devenir une opportunité à saisir, ce que les Charrière, Odier, Forster-Huber ne manquent pas de faire.

Tout en marquant une certaine forme de continuité de par l'espace éducatif choisi, il est nécessaire de garder en tête que l'éloignement s'accompagne de changements, voire de ruptures, vis-à-vis de la situation de départ. Le séjour, comme nous le verrons plus en détail par la suite, apparaît comme un temps privilégié, comme un temps « bonus » offrant des occasions de se former différemment qu'auprès de ces parents. Ceci passe à la fois par l'accompagnement des hôtes et hôtesse, mais également par le changement de lieu géographique. S'éloigner n'est pas seulement vivre dans une famille d'accueil, mais également découvrir et explorer une destination, telle une grande ville, qui offre un cadre différent du lieu de naissance.

Après ces considérations générales, intéressons-nous désormais précisément au cadre dans lequel les trois jeunes filles réalisent leur séjour.

Julie s'établit, de mars à avril 1793, à Lausanne, chez sa « chère tante de Charrière », selon ses propres indications consignées au sein de son journal. Bien qu'elle ne mentionne

jamais le prénom de cette dernière, nous pouvons en déduire qu'il s'agit d'Angélique-Françoise-Louise de Charrière (1732-1817), née de Saussure de Bavois, en raison d'un lieu d'habitation indiqué dans son journal (« Petit-Bien »¹⁹⁷), de par les personnes fréquentées, et dans une moindre mesure, de par l'utilisation du mot « tante » qui marquerait ici la parenté, même éloignée. Le lien familial entre Julie et son hôtesse Angélique se construit plusieurs générations en amont et n'est pas de sang mais le fruit d'alliances. Le grand père de Julie, François-Rodolphe-Benjamin de Charrière (1707-1786) a un frère, Ferdinand (1717-1789). Ce dernier se marie à Louise-Christine Charrière (vers 1710-1785), sœur d'Henri de Charrière (1715-1792), l'époux d'Angélique.

Lorsque Julie séjourne à Lausanne, Angélique de Charrière est âgée de 60 ans et veuve depuis une année. Née en 1732, et issue d'une famille noble vaudoise¹⁹⁸, son hôtesse s'impose comme une figure centrale de la sociabilité lausannoise de la seconde moitié du XVIII^e siècle par le biais de sa *Société du Samedi*. Plusieurs ouvrages et articles, consacrés à Angélique¹⁹⁹, à son salon²⁰⁰ ou à la vie sociale et culturelle lausannoise²⁰¹, ont permis, au gré de découvertes archivistiques, de lever progressivement le voile sur son parcours et ses activités au sein de la ville, bien que des lacunes persistent, car peu d'archives personnelles sont conservées. Dès sa jeunesse, Angélique adopte une sociabilité active ; elle joue dans des troupes de théâtre et participe à diverses sociétés²⁰². En 1770, elle se noue notamment d'amitié avec l'avocat français Joseph Michel Antoine Servan (1737-1807). En 1774, à l'âge de 42 ans, elle épouse Henri de Charrière, qui mène une carrière militaire au service de la Sardaigne²⁰³. Durant l'hiver 1780-1781, elle crée sa *Société du*

¹⁹⁷ « Le jour suivant fut très beau nous en profitâmes ma bonne tante et moi pour aller faire une promenade à Petit-Bien, cette campagne lui appartient. » (CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne*, op. cit., « Lundi », [04.03.1793], p. 9).

¹⁹⁸ Ses parents sont Georges de Saussure (1704-1783), seigneur de Bavois et militaire de carrière, et Jeanne Loys (1701-1767).

¹⁹⁹ MONNET Natacha, *Angélique de Charrière de Bavois (1732-1817), par-delà l'image de la salonnière*, Mémoire de Master, Lausanne : Université de Lausanne, 2022 ; PERROCHON Henri, « Une femme d'esprit : Mme de Charrière-Bavois (1732-1817) », *Revue historique vaudoise*, n°42, 1934, p. 100-117, p. 165-188.

²⁰⁰ MANFRINA Giulia, *La Société du Samedi d'Angélique de Charrière de Bavois : étude de la sociabilité lausannoise d'après le fonds Grenier conservé aux Archives de la Ville de Lausanne*, Travail de séminaire de Master en Histoire moderne, Lausanne : Lumières.Lausanne, 2014.

²⁰¹ CHARRIÈRE DE SÉVERY William et Clara de, *La vie en société dans le Pays de Vaud à la fin du XVIII^e siècle*, op. cit. ; LOVIS Béatrice, *La vie théâtrale et lyrique à Lausanne et dans ses environs dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (1757-1798)*, Thèse de doctorat, Lausanne : Université de Lausanne, 2019, 2 vol.

²⁰² LOVIS Béatrice, « Les laboratoires de la rue de Bourg », in KAPOSSY Béla et LOVIS Béatrice (dir.), *Edward Gibbon et Lausanne. Le Pays de Vaud à la rencontre des Lumières européennes*, Gollion : Infolio, 2022, p. 356 ; MONNET Natacha, *Angélique de Charrière de Bavois (1732-1817)*, op. cit., p. 10.

²⁰³ PERRET Vincent, « Charrière, Henri de », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2000.

Samedi, organisée dans leur appartement à la rue de Bourg ou à la Chaumière, une maison de campagne, située aux abords de la route d'Ouchy, à côté de laquelle elle fera construire plus tard une autre habitation nommée « Petit-Bien »²⁰⁴. La littérature et le théâtre trouvent une place de choix au sein de cette société mixte. Pour y entrer, il est nécessaire de proposer une production littéraire personnelle et de participer à un rituel d'initiation, structuré selon plusieurs étapes, de l'approbation des statuts à la résolution d'énigmes et de charades²⁰⁵. Définie comme un « laboratoire littéraire » par l'historienne Béatrice Lovis, la société d'Angélique est également un espace au sein duquel règne le goût du divertissement²⁰⁶. S'y rencontrent de nombreuses figures de la bonne société lausannoise²⁰⁷ à l'instar d'Isabelle de Montolieu (1751-1832), Samuel de Constant de Rebecque (1729-1800), Marie-Elisabeth Polier (1742-1817), Louise de Corcelles (1726-1796) et Philippe-Sirice Bridel (1757-1845) ainsi que des étrangers comme Edward Gibbon (1737-1794). Ensemble, ils partagent un repas, lisent, jouent à des petites comédies, ou conversent sur des sujets divers, de la littérature aux sciences²⁰⁸. La Société prend son essor certainement jusqu'en 1792, année du décès d'Henri et à partir de laquelle on ne retrouve plus de traces de l'organisation. Angélique continue néanmoins à mener une vie sociale intense, comme en témoignent les propos de Rosalie Constant affirmant à son sujet, en 1796, qu'elle « aime à sortir tous les soirs le tems ne l'arrete pas »²⁰⁹. Le récit de Julie, daté de 1793, corrobore cette affirmation. Nulle évocation de la Société dans son journal, mais la jeune fille y met bien en évidence l'intense vie sociale menée par son hôtesse.

En résidant chez Angélique, Julie est plongée dans la ville de Lausanne, qui bien que située à une quinzaine de kilomètres seulement de la maison familiale, lui offre un contraste saisissant avec sa vie à la campagne à Croze. Au XVIII^e siècle, Lausanne est la principale ville du Pays de Vaud, sujet de Berne depuis 1536 jusqu'à la révolution vaudoise de 1798²¹⁰. À la fin du siècle, la cité compte près de 9000 habitants²¹¹. Elle se

²⁰⁴ MONNET Natacha, *Angélique de Charrière de Bavois (1732-1817)*, *op. cit.*, p. 9-10. ; PERROCHON Henri, « Une femme d'esprit », *art. cit.*, p. 111.

²⁰⁵ MANFRINA Giulia, *La Société du Samedi d'Angélique de Charrière de Bavois*, *op. cit.*, p. 9-10.

²⁰⁶ LOVIS Béatrice, « Les laboratoires de la rue de Bourg », *art. cit.*, p. 356.

²⁰⁷ MANFRINA Giulia, *La Société du Samedi d'Angélique de Charrière de Bavois*, *op. cit.*, p. 6.

²⁰⁸ PERROCHON Henri, « Une femme d'esprit », *art. cit.*, p. 165-167.

²⁰⁹ Lettre de Rosalie Constant à son frère Charles, Lausanne, 29.11.1796, BGE, Ms. Constant 18/1, f. 153, citée dans MONNET Natacha, *Angélique de Charrière de Bavois (1732-1817)*, *op. cit.*, p. 12.

²¹⁰ KAPOSSY Béla et LOVIS Béatrice, « Introduction », in KAPOSSY Béla et LOVIS Béatrice (dir.), *Edward Gibbon et Lausanne*, *op. cit.*, p. 14.

²¹¹ KAENEL Gilbert *et alii*, « Lausanne (commune) », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2009.

caractérise alors par un fort dynamisme et s'impose comme un espace social, culturel et intellectuel rayonnant bien au-delà des frontières vaudoises. Dès la deuxième partie du XVIII^e, un réseau de sociétés se déploie dans les quartiers de résidence des élites lausannoises et participe à la renommée de la ville. Sont notamment fondés, à cette période, le *Cercle de la rue de Bourg* (1761), le *Cercle de la Palud* (1766) ou encore la *Société littéraire de Lausanne* (1772)²¹². Si l'ensemble de ces organisations est réservé à la gent masculine, les femmes ne sont pas pour autant absentes et jouent en réalité un rôle prégnant dans le développement de la sociabilité lausannoise. À l'instar d'Angélique de Charrière, d'autres figures féminines fondent une société. Il est ainsi possible de se rendre à la *Société du printemps*, à la *Société du dimanche*, à la *Société du mercredi* ou encore à *La Redoute*²¹³. Faisant écho aux salons parisiens, étudiés par l'historien Antoine Lilti²¹⁴, ces espaces mondains, organisés par des femmes, sont mixtes. Les participants et participantes s'y rencontrent pour converser et se divertir par le jeu, le théâtre ou la musique²¹⁵. Haut lieu de sociabilité, Lausanne devient une cité cosmopolite. Les étrangers affluent, et les raisons en sont diverses. Certains viennent se faire soigner auprès du Docteur Samuel Auguste Tissot (1728- 1797)²¹⁶, d'autres sont de jeunes aristocrates venus se former dans la ville réputée pour son Académie et son manège équestre²¹⁷, quant aux derniers, ils y font escale lors d'un voyage²¹⁸ ou de leur fuite de la France révolutionnaire²¹⁹. Nombreux sont ceux qui participent à la vie intellectuelle, culturelle et sociale du chef-lieu du Pays de Vaud. Julie ne manquera d'ailleurs pas d'en rencontrer durant le printemps 1793.

Le journal de la jeune fille ne permet pas de définir précisément la manière dont s'est déroulée l'organisation du séjour, ni le temps passé dans la ville. Il débute, *in media res*,

²¹² BARDELLI Damiano, « Gibbon et les sociétés lausannoises », in KAPOSSY Béla et LOVIS Béatrice (dir.), *Edward Gibbon et Lausanne*, op. cit., p. 245, p. 248 ; BARDELLI Damiano, « La Société littéraire de Lausanne », in KAPOSSY Béla et LOVIS Béatrice (dir.), *Edward Gibbon et Lausanne*, op. cit., p. 256-259.

²¹³ BARDELLI DAMIANO, « Gibbon et les sociétés lausannoises », art. cit., p. 245-246, p. 251.

²¹⁴ LILTI Antoine, *Le monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris : Fayard, 2005.

²¹⁵ BARDELLI Damiano, « Gibbon et les sociétés lausannoises », art. cit., p. 245 ; MONNET Natacha, *Angélique de Charrière de Bavois (1732-1817)*, op. cit., p. 8.

²¹⁶ CHARRIÈRE DE SÉVERY William et Clara de, *La vie en société dans le Pays de Vaud à la fin du XVIII^e siècle*, op. cit., vol. 1, p. 318.

²¹⁷ TOSATO-RIGO Danièle, « Lausanne au carrefour des voyages de formation aristocratique », in KAPOSSY Béla et LOVIS Béatrice (dir.), *Edward Gibbon et Lausanne*, op. cit., p. 64-83.

²¹⁸ KAPOSSY Béla et LOVIS Béatrice, « Introduction », art. cit., p. 18.

²¹⁹ KAPOSSY Béla et LOVIS Béatrice, « Introduction », art. cit., p. 21. ; CHARRIÈRE DE SÉVERY William et Clara de, *La vie en société dans le Pays de Vaud à la fin du XVIII^e siècle*, op. cit., vol. 1, p. 348.

par le récit d'une journée passée chez les Constant, et s'arrête par le celui d'une visite chez « Madame de Corcelles »²²⁰, sans qu'un retour à Croze soit évoqué. L'absence d'autres sources, telles des correspondances échangées entre les parents et l'hôtesse, nous empêche d'en savoir plus sur les tenants et aboutissants du passage de Julie par Lausanne. Il est, néanmoins, intéressant de souligner que ce n'est pas la première fois qu'Angélique accueille des jeunes personnes dans sa maison. Alors qu'elle et son mari n'ont pas d'enfants, la Lausannoise s'occupe de fils et filles d'autres familles. Elle les prend sous son aile et se charge d'une partie de leur éducation, comme le met en évidence Natacha Monnet dans son mémoire²²¹. Ainsi, à partir des années 1770, logent chez elle à plusieurs reprises Rosalie de Constant (1758-1834)²²², Alexandrine de Saussure de Saint-Cierges (1766-1790)²²³ ou les frères Louis (1762-1824) et Ebénézer (1771-1814) Reynier²²⁴. Angélique s'intéresse également à la pédagogie en participant, selon Henri Perrochon²²⁵, à la promotion des établissements éducatifs de Philipp Emanuel von Fellenberg (1771-1844) à Hofwil²²⁶. Au vu de ces éléments, il est probable qu'Angélique ait accepté avec évidence la présence de Julie à ses côtés, et qu'elle l'ait même invitée.

À l'instar de Julie, le séjour d'Amélie se déroule à la fois dans un environnement familial et au sein d'une grande ville. Du 29 novembre 1799 au mois de juin 1800²²⁷, elle réside chez Jacques Bidermann (1761-1842) et Gabrielle-Aimée Odier (1761-1842) à Paris. Alors que Julie se rend chez une parente éloignée, la Genevoise passe plus de six mois dans un environnement familial proche ; les personnes qui l'accueillent sont ses cousins directs. Gabrielle-Aimée Odier, alors âgée de 38 ans et mariée depuis 1781 à Jacques Bidermann de dix ans son aîné, est la fille de Jacques-Antoine Odier (1738-1815) et de

²²⁰ Louise de Corcelles, épouse de Jonathan Polier de Saint-Germain, mène une activité de portraitiste et de décoratrice notamment pour le théâtre du marquis de Langallerie à Mont Repos (HOFFMAN Anne, « Corcelles, Louise de », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2005).

²²¹ MONNET Natacha, *Angélique de Charrière de Bavois (1732-1817)*, op. cit., p. 26-38.

²²² Rosalie de Constant, fille de Samuel de Constant de Rebecque (1729-1800) et de Charlotte Pictet (1734-1766), autrice d'un herbier peint. (HOFMANN Anne, « Constant, Rosalie de », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2018).

²²³ Alexandrine Rosalie Marie de Saussure de Saint-Cierges, fille de Philippe François Jaques de Saussure (1727-1804), cousin d'Angélique et dernier baron de Bercher, et de Marie Françoise Jacqueline Bibaud (1739-1814) (MONNET Natacha, *Angélique de Charrière de Bavois (1732-1817)*, op. cit., p. 32).

²²⁴ Louis et Jean-Louis-Ebénezer Reynier, Fils du médecin lausannois Jacques François Reynier, et de Caroline Chapuis (MONNET Natacha, *Angélique de Charrière de Bavois (1732-1817)*, op. cit., p. 35).

²²⁵ PERROCHON Henri, « Une femme d'esprit », art. cit., p. 169-170.

²²⁶ GRUNDER Hans-Ulrich, « Fellenberg, Philipp Emanuel von », WEIDELI Walter (trad.), in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2024.

²²⁷ Le journal se termine par une entrée intitulée « Juin » et la dernière lettre envoyée par les parents d'Amélie est datée du 10 juin 1800. Selon les expéditeurs, le départ est désormais fixé et ils n'enverront plus de lettre après celle-ci (Lettre de Louis Odier et Andrienne Odier, née Lecointe, à leur fille Amélie Odier à Paris, Genève, 10.06.1800, BGE, Fonds Papiers Louis Odier, Ms. fr. 4156/K29).

sa première épouse Jeanne-Anne-Françoise Lombard (1740-1763), l'oncle et la tante d'Amélie.

Pour en savoir davantage sur la famille qui héberge la jeune fille, il existe plusieurs études consacrées à Jacques Bidermann ou évoquant sa vie au sein d'un propos plus général²²⁸. Ces ouvrages et articles mettent l'accent sur sa trajectoire professionnelle dans le milieu économique et politique, laissant en marge les aspects privés et invisibilisant, la plupart du temps, Gabrielle-Aimée et leurs enfants. Nous y relevons toutefois des détails, qui complètent les informations fournies par l'historienne Daniela Vaj sur le réseau familial des Odier-Lecoite²²⁹ et permettent de définir plus précisément le cadre dans lequel évolue Amélie lors de son séjour.

Les Bidermann-Odier se marient à Genève en 1781, mais restent peu de temps aux abords du Lac Léman. En 1782, Jacques Bidermann doit quitter la ville pour des raisons politiques, car il est impliqué dans la révolutions genevoise²³⁰. À l'instar de nombreux Représentants, nom du parti revendiquant des droits supplémentaires pour une plus large partie de la population, il est obligé de s'exiler alors que la révolution échoue et que le gouvernement oligarchique reprend le pouvoir²³¹. D'abord à Bruxelles, puis à Paris, Jacques développe ses activités commerciales et s'implique par la suite dans la politique, suivant ainsi la trajectoire amorcée par son père Jacob Bidermann (1715-1799), commerçant et membre du conseil de Winterthur²³². Avec de nombreux collaborateurs genevois, Jacques fonde et gère plusieurs organisations dont le maison Senn, Bidermann

²²⁸ FLEMING McCLUNG Edward, « History of the Winterthur Estate », *Winterthur Portfolio*, vol. 1, 1964, p. 8-51 ; LASSNER Martin, « Bidermann, Jacques », SANDOZ DUTOIT Anne (trad.), in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2002 ; LÜTHY Herbert, *La banque protestante en France de la Révocation de l'Édit de Nantes à la Révolution*, vol. 2 (De la banque aux finances (1730-1794)), Zürich : Neue Zürcher Zeitung, 2005, p. 666-667 ; POISSON Charles, « Les directeurs. Un grand négociant. Jacques Bidermann », *Les fournisseurs aux armées sous la Révolution française. Le Directoire des Achats (1792-1793). J. Bidermann, Cousin, Marx-Beer*, Paris : A. Margraff, 1932, p. 33-103. ; RICHARD Michel, « Notices sur les membres laïques du consistoire de l'Église réformée de Paris de 1803 à 1848 », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, vol. 125, 1979, p. 449-490 ; SCHMITT Jean-Marie, « Les entrepreneurs suisses dans les débuts de l'industrialisation de la Haute-Alsace (2^e moitié du XVIII^e siècle) », *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, vol. 102, 2002, p. 37-46.

²²⁹ VAJ Daniela, « Le réseau familial des Odier-Lecoite », in ODIER Amélie, *Mon voyage en Italie*, *op. cit.*, p. 53-58.

²³⁰ Les révolutions genevoises désignent les conflits qui opposent au XVIII^e siècle les différentes catégories de la population genevoise (citoyens (Genevois d'origine), bourgeois ayant acquis la citoyenneté, habitants et natifs) (QUADRONI Dominique, « Révolutions genevoises », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2012).

²³¹ LÜTHY Herbert, *La banque protestante en France*, *op. cit.*, p. 666-667.

²³² LASSNER Martin, « Bidermann, Jacques », art. cit. Cet article n'indique pas le nom de la mère de Jacques, mais selon la notice de la *Neue Deutsche Biographie*, il s'agit d'Ursula Steiner (1719-1799) (SCHMIDT Hans Rudolf, « Biedermann, Jacques », *Neue Deutsche Biographie*, vol. 2, Berlin : Duncker & Humblot, 1955, p. 221).

& Cie, « spécialisée dans les expéditions maritimes et le commerce des marchandises de l'Inde, surtout des toiles de cotons destinées à l'impression »²³³. Dirigée depuis Paris, ce groupe d'envergure internationale possède diverses antennes à Genève, Bordeaux, Wesserling, Ostende ou encore à Calcutta, alors capitale des Indes Britanniques. Chaque lieu est destiné à une fonction précise : la gestion de l'argent, celle des importations et exportations ou encore la fabrication d'indiennes²³⁴. De fait, Jacques Bidermann devient un homme influent, réputé pour être millionnaire. Il entretient des relations avec les grands négociants étrangers et soutient l'économie de la France révolutionnaire²³⁵. Dès 1792, il occupe des fonctions politiques, dont celle de directeur des subsistances générales de la République au sein du ministère de la guerre²³⁶. Accusé d'incompétence et de spéculation illicite, il est arrêté et emprisonné à plusieurs reprises à partir de 1794. Il perd de l'argent et doit liquider certaines de ses entreprises, mais refait fortune et continue de s'occuper d'affaires dans les domaines financiers et politiques. Alors qu'Amélie se trouve à Paris, il devient par exemple membre du Conseil général de la Seine en mars 1800²³⁷. Concernant la vie privée et familiale des Bidermann-Odier, nous savons seulement que le couple a quatre enfants²³⁸, Marie-Jacqueline (1787-1880), Jacques-Antoine (1790-1865), Jacques-Franklin (vers 1793-1811), Louise-Caroline (1797-1841)²³⁹. Ils et elles ont réciproquement environ 12, 9, 6 et 2 ans lorsque Amélie se trouve à Paris. Ainsi, la Genevoise réalise son séjour dans le milieu de la haute bourgeoisie chez des personnes qu'elle connaît bien. Elle côtoie au préalable son cousin Jacques, qui vient régulièrement à Genève, ainsi que sa petite-cousine Marie avec laquelle échange une correspondance. Ce séjour, auprès d'un entourage proche et resserré, peut s'expliquer par l'âge d'Amélie ; entre 13 et 14 ans, il est encore nécessaire qu'elle soit accompagnée et

²³³ SCHMITT Jean-Marie, « Les entrepreneurs suisses », art. cit., p. 43.

²³⁴ POISSON Charles, « Les directeurs. Un grand négociant. Jacques Bidermann », art. cit., p. 37-38, p. 52 ; SCHMITT Jean-Marie, « Les entrepreneurs suisses », art. cit., p. 44.

²³⁵ POISSON Charles, « Les directeurs. Un grand négociant. Jacques Bidermann », art. cit., p. 41 ; SCHMITT Jean-Marie, « Les entrepreneurs suisses », art. cit., p. 45.

²³⁶ POISSON Charles, « Les directeurs. Un grand négociant. Jacques Bidermann », art. cit., p. 77.

²³⁷ LASSNER Martin, « Bidermann, Jacques », art. cit. POISSON Charles, « Les directeurs. Un grand négociant. Jacques Bidermann », art. cit., p. 77-78.

²³⁸ Il semblerait que le couple Bidermann-Odier ait eu cinq enfants au total ; la petite dernière s'appelle Adèle (POISSON Charles, « Les directeurs. Un grand négociant. Jacques Bidermann », art. cit., p. 103) Nous n'avons à ce jour pas trouvé d'indications concernant sa date de naissance et de décès. N'étant à priori pas mentionnée dans les écrits personnels d'Amélie de 1799-1800, elle est certainement née plus tard.

²³⁹ FLEMING McCLUNG Edward, « History of the Winterthur Estate », art. cit., p. 10 ; RICHARD Michel, « Notices sur les membres laïques du consistoire de l'Eglise réformée de Paris de 1803 à 1848 », art. cit., p. 461-462 ; VAJ Daniela, « Le réseau familial des Odier-Lecointe », art. cit., p. 53.

qu'elle évolue dans un espace restreint avant d'être réellement autonome. Que ce soit à Orbe ou Paris, ses oncles ou tantes, cousins ou cousines ne sont jamais très loin.

Au-delà du cadre familial de ses hôtes, le séjour d'Amélie ne se déroule pas dans une destination quelconque, mais au sein de la plus grande ville française, « dans cette grande ville dont on parle tant »²⁴⁰. Au XVIII^e siècle, stimulée par le mécénat des rois de France et le développement du commerce et des sciences, Paris « s'impose comme une nouvelle capitale artistique, scientifique et mondaine »²⁴¹ et devient l'un des « hauts lieux de la culture européenne »²⁴². De nombreuses personnes, bien au-delà des frontières françaises et de tous les milieux sociaux, sont attirées par la cité. Comme le souligne l'historien Daniel Roche, spécialiste des questions de mobilité à l'époque moderne, les motifs d'une installation ou d'un voyage à Paris sont divers ; ils peuvent être économiques, politiques, intellectuels, culturels ou simplement liés à l'envie de se divertir²⁴³. Se rendent dans la ville des entrepreneurs et négociants, des artisans, des artistes, des hommes et femmes de lettres ou encore de jeunes aristocrates en voyage de formation²⁴⁴. Si chacun et chacune mène sa propre trajectoire, parfois il et elle se rencontrent dans une capitale où les occasions de se côtoyer ne manquent pas. La sociabilité y est particulièrement intense, en raison notamment d'un large réseau de salons, tenus en grande partie par des femmes. Comme à Lausanne, ces lieux sont des espaces d'échange et de divertissement ouverts aux femmes et hommes de l'élite de la société, des caractéristiques étudiées de manière approfondie par Antoine Lilti²⁴⁵.

Au sein de cette population parisienne cosmopolite, les Suisses forment le quatrième groupe étranger à partir du milieu du XVIII^e siècle²⁴⁶. Les Genevois y occupent d'ailleurs une place de choix notamment dans le domaine du commerce et de la finance²⁴⁷. De nombreuses familles, à l'instar des Bidermann-Odier, s'installent à Paris et y développent

²⁴⁰ ODIER Amélie, *Journal particulier, op. cit.*, « Melun. 29 novembre l'an 1799 », 27.11.1799, p. 125.

²⁴¹ DONATO Maria Pia, LILTI Antoine et DAMNE Stéphane van, « La sociabilité culturelle des capitales à l'âge moderne : Paris, Londres, Rome (1650-1820) », in CHARLE Christophe (dir.), *Le temps des capitales culturelles, XVIIIe-XXe siècle*, Seyssel : Champ Vallon, 2009, p. 27.

²⁴² *Ibid.*, p.28.

²⁴³ ROCHE Daniel, « Mobilité et accueil à Paris (XVII^e-XIX^e siècle) : questions et perspectives », in ROCHE Daniel (dir.), *La ville promise : mobilité et accueil à Paris (fin XVII^e-début XIX^e siècle)*, Paris : Fayard, 2000, p. 11.

²⁴⁴ ROCHE Daniel, « Mobilité et accueil à Paris (XVII^e-XIX^e siècle) », art.cit, p. 11 ; DUBOST Jean-François, « Les étrangers à Paris au siècle des Lumières », in ROCHE Daniel (dir.), *La ville promise, op. cit.*, p. 221-222.

²⁴⁵ LILTI Antoine, *Le monde des salons, op. cit.*

²⁴⁶ DUBOST Jean-François, « Les étrangers à Paris au siècle des Lumières », art. cit., p. 238.

²⁴⁷ CANDAU Jean-Daniel, « Paris », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2015.

leurs activités tout en gardant des liens avec leur ville natale. D'autres s'y rendent temporairement à l'instar d'Amélie. Son voyage s'inscrit donc dans un mouvement général. Comme elle, d'autres Genevois et Genevoises, durant leur jeunesse²⁴⁸ ou une fois mariée²⁴⁹, découvrent la capitale. Cette mobilité s'observe durant tout le XVIII^e, bien avant que les relations entre Genève et la France soient scellées, en 1798, par l'annexion de la ville à la République française, la première devenant alors le chef-lieu du département du Léman²⁵⁰.

Contrairement à Julie, les circonstances du séjour d'Amélie chez les Bidermann-Odier se dévoilent cette fois-ci, par l'intermédiaire de son journal personnel et de la correspondance familiale, rédigés avant son départ. Un lundi matin de mai ou de juin 1799, alors qu'elle est à Genève, elle écrit dans son journal :

« Ce matin monsieur Biderman a proposé à mon papa, de m'envoyer passer l'hiver à Paris, chez lui, mon papa l'a beaucoup remercié et a accepté ; je m'en réjouis bien, mais bien ! bien quel plaisir, Comme mon cousin est bon »²⁵¹.

Ces quelques lignes révèlent des points intéressants sur l'organisation du séjour de la Genevoise. D'une part, l'impulsion est donnée par une invitation de la part de l'hôte, et ce relativement en amont du voyage, la proposition ayant lieu environ six mois avant le séjour. D'autre part, la décision de quitter ou non la maison est, à priori, avant tout prise par les adultes, ici le père, qui donnent ou non leur accord. Finalement, la jeune fille témoigne de la reconnaissance envers son futur hôte. Elle sous-entend que se rendre chez son cousin à Paris n'est pas une étape ordinaire de sa vie, mais est considéré comme une chance particulière à saisir. Suite à cette invitation, les conditions du séjour se précisent au fil du temps. Il s'agit surtout de définir quand partira Amélie, et de qui l'accompagnera, car une jeune fille de treize ans ne peut réaliser seule l'itinéraire de plus de 540 kilomètres

²⁴⁸ Dans un article au sein d'un ouvrage sur l'éducation des femmes à Genève, Juliette Michaëlis indique que plusieurs jeunes Genevoises se rendent dans la capitale. Elle ne cite toutefois que l'exemple de Marie-Joséphine-Christine Romilly (1770-1823) en plus de celui d'Amélie Odier (MICHAËLIS Juliette, « L'usage du monde et une chambre à soi », art. cit., p. 46)

²⁴⁹ Cette pratique s'observe notamment au sein de la famille Lullin par le prisme d'écrits personnels. Sur trois générations, Marie-Charlotte Lullin (1725-1750), Albertine-Amélie Boissier (1754-1817) et Albertine-Andrienne de Saussure (1766-1841) réalisent avec leur mari un voyage dans la capitale alors qu'elles sont âgées d'une vingtaine d'années. Le séjour de la première a récemment fait l'objet d'un mémoire de Master réalisé par Noé Tardin (TARDIN Noé, *La correspondance entre Marie-Charlotte Lullin et son père durant son séjour à Paris en 1747 : étude d'un projet éducatif*, Mémoire de Master, Lausanne : Université de Lausanne, 2023).

²⁵⁰ PIGUET Martine, « Genève (canton) », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2017.

²⁵¹ ODIER Amélie, *Journal particulier*, op. cit., « Lundi matin », [1799], p. 67.

séparant Genève et Paris²⁵². À cet égard, la scriptrice indique dans son journal à l'automne 1799 :

« Je pars Mardi matin pour Paris, dans une voiture de La Combe, avec Monsieur et Madame Sen Claret²⁵³, Marianne, & la femme de chambre de Madame Bontemps²⁵⁴ ; je m'en fait grand plaisir »²⁵⁵.

L'équipage, avec lequel Amélie voyage pendant plus d'une douzaine de jours²⁵⁶, se compose de cinq personnes auxquelles il faut ajouter le cocher qui conduit la voiture. Se rendre dans une destination est une aventure collective, chacun s'informant des départs des uns et des autres afin de saisir l'occasion de se déplacer. Cette interdépendance s'exprime parfois dans le changement fréquent et retardé du moment de départ.

L'une des personnes qui voyagent avec Amélie, Marianne Meunier (?- ?), est particulièrement importante. Il s'agit de l'ancienne domestique de sa grand-mère Louise Galiffe, qui l'a déjà accompagné à Orbe et qui résidera désormais avec elle à Paris. La jeune fille dresse brièvement le portrait de cette femme dans son journal :

« c'est une personne très vertueuse, très bonne, douce complaisante, fidèle, adroite, qui a beaucoup de raison, de religion &c. elle a passé huit ans à Paris, et elle est venue, s'établir à Genève, avec une de ses sœurs ; maman tient un petit commerce, et lorsqu'elle est malade, où qu'elle n'y est pas, c'est ordinairement Marianne qui venoit à sa place, je la connois beaucoup, & l'aime de même »²⁵⁷.

²⁵² Les différentes étapes indiquées au sein du journal ainsi que dans deux lettres envoyées par Amélie à ses parents durant le voyage, et que nous transcrivons selon l'orthographe actuelle, sont les suivantes : Genève, Nyon, Morges, La Sarraz, Jougne, Bonnevaux, Andelot, Arbois, Dole, Auxonne, Dijon, Pont de Pany, Vitteaux, Maison neuve, Sauvigny-le-Bois, Vermenton, Auxerre, Joigny, Sens, Villeneuve-la-Guyard, Valence-en-Brie, Melun, Paris. (ODIER Amélie, *Journal particulier, op. cit.*, « Bonnevaux. Jeudi soir ; Auxonne. Samedi soir ; Maison neuve. Lundi soir ; Melun. 29 novembre l'an 1799 », [11.1799], p. 122-125 ; Lettre d'Amélie Odier à son père Louis Odier et à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe à Genève, La Sarraz, Bonnevaux, Arbois, Dole, [1799], BGE, Fonds Papiers Louis Odier, Ms. fr. 4156 / K15 ; Lettre d'Amélie Odier à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe, et à son père Louis Odier à Genève, Maison neuve, Vermenton, Auxerre, [11.1799], BGE, Collection de manuscrits varia, Papiers Soret-Custine, Ms. var. 20, f. 30-31)

²⁵³ Nous ne pouvons définir avec certitude leur identité, mais il pourrait s'agir des Genevois.es David François Senn (1769-1826) et de Marie Anne Henriette, née Claret (1772-1819).

²⁵⁴ Amélie indique dans une lettre qu'elle s'appelle « Mlle Jossaux » (Lettre d'Amélie Odier à son père Louis Odier et à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe à Genève, La Sarraz, Bonnevaux, Arbois, Dole, [1799], *op. cit.*)

²⁵⁵ ODIER Amélie, *Journal particulier, op. cit.*, « Dimanche matin », [1799], p. 121.

²⁵⁶ Il s'avère difficile de définir précisément le temps du voyage, car les entrées du journal et les lettres sont rarement datées. Quelques dates sont indiquées, mais celles-ci entrent parfois en contradiction les unes avec les autres. Toutefois, à partir des étapes indiquées par la scriptrice, nous pouvons déduire que le trajet a duré au moins douze jours. Ce résultat rejoint les propos d'Amélie qui écrit à ses parents, qu'« Il paroît que nous resterons 12 jours en route pour le moins » alors qu'elle se trouve à La Sarraz (Lettre d'Amélie Odier à son père Louis Odier et à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe à Genève, La Sarraz, Bonnevaux, Arbois, Dole, [1799], *op. cit.*)

²⁵⁷ ODIER Amélie, *Journal particulier, op. cit.*, « Mercredi matin », [1799], p. 58-59.

D'avantage que la mise en évidence de qualités morales de son accompagnatrice, ces quelques lignes soulignent le lien existant entre elles. Amélie ne part pas seule, certainement en raison de son jeune âge. Elle est entourée d'une personne connue d'elle et de ses parents, établissant un lien entre la maison et le nouvel espace et possédant, de surcroît, une expérience de la ville française. Personne de référence et de soutien, Marriamne joue par exemple un rôle d'éducatrice à Orbe, en lisant avec Amélie²⁵⁸ ou en lui dictant un texte pour améliorer son orthographe²⁵⁹. Lors du voyage jusqu'à Paris, elle aide la jeune fille à enlever « sa pièce » portée pour soigner la déformation de sa taille²⁶⁰. À cet égard, il n'est fait mention ni pour Thérèse ni pour Julie d'une personne tierce, issue de leur entourage, qui serait à leurs côtés lors de leur séjour, certainement car elles sont plus âgées au moment du départ.

Contrairement à Julie et Amélie, Thérèse ne réalise pas son séjour dans une grande ville, mais à Colombier, une petite localité située près de Neuchâtel, à plus de 300 kilomètres de Stuttgart où elle vit avec sa famille. Trois ans après avoir quitté la principauté prussienne où elle a vécu de ses 7 à 11 ans, Thérèse y revient seule pour s'établir chez Isabelle de Charrière (1740-1805) de juillet 1801 à fin janvier 1805, puis de septembre 1805 jusqu'au printemps 1806²⁶¹. Il n'existe aucun lien de parenté entre la jeune fille et son hôtesse. Toutefois, cette dernière est bien connue de la famille, comme nous l'avons mis en évidence en première partie de chapitre. Thérèse, sa mère et son beau-père la rencontrent et la côtoient lorsqu'ils habitent à Bôle de 1794 à 1798. Malgré leur départ, les relations entre les Huber-Heyne et les de Charrière ne s'interrompent pas, le beau-père de la jeune fille étant le traducteur allemand d'Isabelle.

Alors que Thérèse s'apprête à s'établir chez son hôtesse, celle-ci a 60 ans et vit dans la maison du Pontet avec son époux Charles-Emmanuel de Charrière de Penthaz (1735-1808), ancien précepteur de ses frères. Le couple n'a pas d'enfants et partage le manoir avec les sœurs de Charles-Emmanuel, Louise (vers 1731-1810) et Henriette (vers 1740-1814), toutes deux célibataires et âgées d'environ 70 et 60 ans.

²⁵⁸ Lettre d'Amélie Odier à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe à Genève, [Orbe], [07.1799], BGE, Fonds Papiers des familles Odier et Soret, Ms. fr. 5641, f. 266-267.

²⁵⁹ Lettre de Louis Odier et Andrienne Odier, née Lecointe à leur fille Amélie Odier à Orbe, Genève, 7.08.[1799], BGE, Fonds Papiers Louis Odier, Ms. fr. 4156/K3.

²⁶⁰ Lettre d'Amélie à son père Louis Odier à Genève, [Paris], [12.1799], BGE, Fonds Papiers Louis Odier, Ms. fr. 4156/K18.

²⁶¹ Thérèse rentre temporairement auprès de sa mère en Allemagne durant sept mois de l'année 1805.

Si la littérature secondaire est parfois lacunaire quant au profil des hôtes et hôtesse de Julie et Amélie, il en est tout autrement concernant Isabelle de Charrière. En effet, un grand nombre de chercheurs et chercheuses ont consacré leurs recherches à cette personnalité, considérée comme une écrivaine marquante du XVIII^e siècle. Comme le souligne Valérie Cossy, spécialiste en littérature moderne, deux publications ont ouvert la voie durant le XX^e siècle²⁶² : l'ouvrage de Philippe Godet daté de 1906, qui met pour la première fois en lumière de nombreuses archives privées, lettres et textes littéraires d'Isabelle²⁶³, et l'édition de l'ensemble de son œuvre et de sa correspondance au sein de dix volumes publiés entre 1979 et 1984²⁶⁴. À partir de ce précieux matériel, désormais à disposition du plus grand nombre, les études se sont multipliées. Elles ont progressivement mis à jour le parcours biographique et les différentes facettes de l'œuvre de « Belle du Zuylen », dont nous restituons quelques éléments utiles pour définir le cadre dans lequel évolue Thérèse à Colombier.

Née le 20 octobre 1740 au château de Zuylen, près d'Utrecht, au sein de la République des sept Provinces-Unies des Pays-Bas, Isabella Agneta Elisabeth van Tuyll van Serooskerken est issue d'une famille aristocrate²⁶⁵. Élevée dans la culture française, elle est supervisée par une gouvernante genevoise, Jeanne-Louise Prévost (1721-1785), jusqu'à ses 12-13 ans dans la maison des Zuylen, puis par correspondance²⁶⁶. Développant relativement tôt un esprit d'indépendance, Isabelle se forme ensuite en grande partie en autodidacte. Selon ses choix, elle étudie notamment les langues modernes, la philosophie, les mathématiques ou encore la physique, en suivant des leçons destinées à ses frères ou des cours particuliers de professeurs de l'Université d'Utrecht²⁶⁷. Sa carrière littéraire débute durant sa vingtaine, lorsqu'elle publie anonymement *Le Noble*

²⁶² COSSY Valérie, *Isabelle de Charrière : écrire pour vivre autrement*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes ; Renens : Swissprinters, 2012, p. 13.

²⁶³ GODET Philippe, *Madame de Charrière et ses amis d'après de nombreux documents inédits (1740-1805)*, op. cit., 2 vol.

²⁶⁴ CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes*, CANDAU Jean-Daniel et alii (éd.), Amsterdam : G. A. Van Oorschot, 1979-1984, 10 vol.

²⁶⁵ Ses parents sont le baron Diederik Jacob van Tuyll van Serooskerken (1707-1776), seigneur de Zuylen et Westbroek, et Helena Jacoba de Vicq (1724-1768) issue de la grande bourgeoisie marchande d'Amsterdam. De ce mariage naissent sept enfants (COSSY Valérie, *Isabelle de Charrière*, op. cit., p. 15-16).

²⁶⁶ COSSY Valérie, *Isabelle de Charrière*, op. cit., p. 34.

²⁶⁷ COSSY Valérie, *Isabelle de Charrière*, op. cit., p. 19 ; MAGETTI Daniel, « Isabelle de Charrière », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2020 ; STRIEN-CHARDONNEAU Madeleine van, « Isabelle de Charrière et l'éducation des femmes », in LEDUC Guyonne (dir.), *L'éducation des femmes en Europe et en Amérique du Nord de la Renaissance à 1848 : réalités et représentations*, Paris : L'Harmattan, 1997, p. 216-217.

(1762), un « conte satirique sur la noblesse hollandaise »²⁶⁸, puis prend son essor surtout à partir des années 1780. À Colombier, où elle est installée avec son époux depuis leur mariage en 1771, elle écrit des romans en français, tels que *Lettres neuchâtelaises* (1784), *Lettres écrites de Lausanne et Caliste* (1785-1787) ou *Trois Femmes* (1796), des pièces de théâtre à l'instar de *L'émigré* (1793) ou encore des compositions musicales. Selon Valérie Cossy, l'un des thèmes de prédilection de cette autrice, est « le développement de l'individu au sein des conventions sociales qui ne lui correspondent pas, qu'il doit simultanément comprendre et dépasser pour qu'elles ne l'écrasent pas »²⁶⁹. À cet égard, Isabelle de Charrière raconte souvent des destinées de femmes et développe notamment sa réflexion autour de leur éducation. Elle rédige également des fictions politiques qui font pleinement écho au contexte révolutionnaire. Ecrivaine prolifique, la Neuchâtelaise d'adoption est également une grande épistolière. Son cercle d'amis et amies se compose notamment de David Louis Constant d'Hermenches (1722-1785), Benjamin Constant (1767-1830), Henri-David Chaillet (1751-1823) ou Caroline de Sandoz-Rollin (1768-1859). Deux jeunes personnes trouvent une place particulière auprès d'elle à partir des années 1790 ; il s'agit d'Henriette L'Hardy (1768-1808)²⁷⁰ et d'Isabelle de Géliou (1779-1834)²⁷¹, dont elle devient le mentor, rôle qui s'exprime au sein d'une riche correspondance. Dans ses lettres, elle leur conseille de lire, d'apprendre des langues étrangères et de pratiquer l'écriture²⁷². À l'instar d'Angélique de Charrière, Isabelle de Charrière se préoccupe de la formation de jeunes personnes. Dans cette perspective, il n'est donc pas étonnant qu'elle décide d'accueillir Thérèse à partir de juillet 1801.

L'organisation du séjour à Colombier se dévoile par le biais sept lettres de la main d'Isabelle de Charrière, envoyées entre le 27 octobre 1800 et le 27 avril 1801 à la mère et beau-père de la jeune fille. Les lettres de ces derniers n'ont quant à elles pas été retrouvées.

²⁶⁸ « Biographie d'Isabelle de Charrière », *unine.ch*, [s. d.].

²⁶⁹ COSSY Valérie, *Isabelle de Charrière, op. cit.*, p. 61.

²⁷⁰ Henriette L'Hardy (1768-1808), fille de François Nicolas L'Hardy (1715-1788), militaire au service de la France, et de Marie-Henriette Rossel (1744-1821). Occupe le poste de dame de compagnie auprès de la comtesse Sophie von Dönhoff entre 1791 et 1795. Épouse Louis-Henri-Eusèbe Gaullieur en 1806 (1781-1857) (CANDAUX Jean-Daniel *et alii*, « Répertoire », in CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes, op. cit.*, vol. 6, p. 865).

²⁷¹ Isabelle de Géliou (1779-1834), fille de Jonas de Géliou (1740-1827), pasteur, et de Marguerite Isabelle Frêne (1759-1818). Se rend dans un pensionnat à Bâle entre 1792 et 1795. Traductrice de plusieurs textes allemands et auteur d'un roman, *Louise et Albert* (1803). Épouse Charles-Ferdinand Morel en 1801 (MAGETTI Daniel, « Isabelle de Géliou », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2010).

²⁷² STRIEN-CHARDONNEAU Madeleine van, « Isabelle de Charrière et l'éducation des femmes », art. cit., p. 222-228.

L'éventualité d'un établissement de Therese loin de la maison familiale est évoquée la première fois à l'automne 1800 et le Pontet n'est, au départ, pas la destination privilégiée. Le 27 octobre, Isabelle écrit une lettre de réponse à Therese Heyne, qui débute par ces quelques lignes où elle la conseille quant à son envie de placer sa fille :

« Vous me faites, à la lettre, Madame, beaucoup, & trop d'honneur. J'aurai du moins en vous repondant le merite d'une parfaite franchise. Il me semble qui sera très bien d'envoyer Therese à la campagne chez la Dame propre, sage, laborieuse &c, pourvu que Therèse le trouve bon, qu'elle pense que ce soit le mieux, qu'elle y consente en un mot de bon cœur. Si elle croit que sa tâche est actuellement trop forte & qu'on l'envoie dans une sorte d'exil pour la punir de ne la remplir parfaitement bien, elle vous croira injuste & le deviendra & ce sera peut-être pour la vie. alors il n'y aura plus de service que vous en puissiez esperer pour vous, pour M. Huber pour vos autres enfans, & cela sera très facheux. Son caractere se degradera. Une sorte d'aigreur empoisonnera toutes ses bonnes qualités & alterera même son jugement »²⁷³.

Les jours suivants, elle précise son propos à Ferdinand Huber au sein de deux lettres. Dans la deuxième, datée du 1^{er} novembre 1800, elle formule ce qui apparaît comme les prémisses d'une nouvelle proposition, celle de s'occuper elle-même de l'avenir de Therese :

« J'ai une faveur à vous demander : n'arrangez rien pour Therese que vous ne m'en ayez pas averti auparavant. J'ai *aussi* un projet pour elle, le projet d'une vocation préparatoire à celle qu'on verroit ensuite lui convenir comme agréable à la fois & suffisamment lucrative. La vocation préparatoire n'auroit rien à ce que je pense qui fut desagreable à Therese ou a ses parens, mais comme elle ne depend pas absolument de moi je ne puis actuellement la proposer. Si quand Claire par sa maladie n'arrêtera plus Therese, je ne puis pas mieux qu'apresent la proposer ce ne sera qu'un retard de quelques jours pour M^e Huber, si M^e Huber lorsqu'elle lui seroit proposée ne l'agréoit pas ce ne seroit aussi qu'un très petit retard, je demande donc qu'on veuille m'avertir. J'ai dans l'esprit que Claire se retablira, au plutôt, vers le printems, & c'est vers le printems aussi qu'une transplantation quelqu'onque conviendrait le mieux a Therese. Le séjour de la campagne où m^e sa mere pense à l'envoyer seroit plus agreable qu'en hiver. Un voyage un peu plus long seroit aussi plus facile. – Enfin je ne doute pas que vous ne veuillez bien faire ce que je demande »²⁷⁴.

²⁷³ Lettre d'Isabelle de Charrière, née van Tuyll van Serooskerken, à Therese Huber, née Heyne, à Stuttgart, [Colombier], 27.10.1800, éditée dans CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, vol. 6, Lettre n°2211, p. 165.

²⁷⁴ Lettre d'Isabelle de Charrière, née van Tuyll van Serooskerken, à Ludwig Ferdinand Huber à Stuttgart, [Colombier], 01.11.1800, éditée dans CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, vol. 6, Lettre n°2215, p. 170.

Trois mois plus tard, entre février 1801 et mars 1801, la décision est prise ; le 16 mars, Isabelle invite officiellement Therese à venir au Pontet et en informe son beau-père :

« Après avoir bien tourné & retourné dans ma tête 1° la lettre que m'écrivit M^e Huber relativement à Therese, 2° Ce que M. Berthoud m'a dit de deux lettres de M^e Huber à lui sur le même sujet. 3° votre reponse, Monsieur, à celle que je vous ai écrite toujours sur ce sujet : après avoir pesé ce que j'avois craint & que vous ne trouvez pas à craindre (Therese & M^{lle} Henriette) ce que craint M^e Huber & que je ne puis craindre, (moi vis-à-vis de Therese.) je me determine à inviter Therese à venir pour une année ou deux chez moi après qu'elle aura fait sa première communion. M^e Huber ne temoigne qu'une crainte infiniment trop flatteuse. C'est avec elle & non avec moi que sa fille pourra être entraînée hors de cette mediocrité d'esprit & de sentiments où elle voudroit la retenir. Dailleurs, c'est auprès de M^{lle} Louise que j'aspire à la placer »²⁷⁵.

Le séjour est finalement acté à la fin du mois d'avril 1801, alors que toutes les parties prenantes ont donné leur accord.

À l'instar d'Amélie, l'organisation de séjour de Therese commence en amont – environ huit mois auparavant – et fait l'objet de nombreuses réflexions. La décision n'est pas prise à la légère ; elle est le résultat d'une concertation, menée à distance, entre plusieurs acteurs par le biais d'échanges épistolaires. Si les adultes sont des interlocuteurs privilégiés, comme c'est le cas pour Amélie, Therese joue également un rôle clé dans la décision. Aux yeux d'Isabelle de Charrière, la réussite ou l'échec de l'éloignement dépend en grande partie de l'accord de la jeune fille. Si celle-ci s'y oppose, les conséquences pourraient s'avérer néfastes tant sur le plan des relations familiales que sur son développement individuel. L'avis positif de Therese est considéré comme un prérequis, un élément répété par la future hôtesse dans chacune de ses lettres. Pour s'assurer du bon déroulement de l'affaire, Isabelle conseille alors à Therese Huber de mener, au plus tôt, une discussion approfondie avec sa fille autour de l'éloignement, d'en définir les objectifs, d'argumenter en sa faveur tout en restant à l'écoute de son enfant²⁷⁶. Ainsi, avant même le séjour, Isabelle s'implique personnellement et joue un rôle dans la destinée éducative de Therese.

Au-delà de l'obtention du consentement de chacune des parties, l'échange épistolaire permet de définir les dimensions temporelles du séjour : à quel moment de l'année partir

²⁷⁵ Lettre d'Isabelle de Charrière, née van Tuyll van Serooskerken, à Ludwig Ferdinand Huber à Stuttgart, [Colombier], 16.03.1801, éditée dans CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, vol. 6, Lettre n°2272, p. 238.

²⁷⁶ Lettre d'Isabelle de Charrière, née van Tuyll van Serooskerken, à Therese Huber, née Heyne, à Stuttgart, [Colombier], 27.10.1800, éditée dans CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, vol. 6, Lettre n°2211, p. 165-166.

et combien de temps rester chez la personne. Pour le premier point, il s'agit de choisir, selon Isabelle, la saison la plus agréable et confortable, certainement aussi pour des raisons pratiques. Voyager lors de conditions hivernales s'avère probablement être une entreprise plus difficile. Quant à la durée du séjour, Isabelle propose une année ou deux ans, car, selon ses précisions,

« il ne vaudroit pas la peine de se déplacer pour un tems plus court & et qu'un tems plus long fixé d'avance pourroit effrayer & gener. Pour prolonger le séjour il faudra que le desir en soit temoigné de part et d'autre, & c'est à quoi je m'attens »²⁷⁷.

L'utilité de l'éloignement et la prise en compte de l'enfant sont bien au cœur de chaque décision.

En définitive, les séjours de Julie, Amélie et Therese s'inscrivent tous les trois dans des conditions bien précises, définies en amont par les parties prenantes. L'éloignement n'est pas une entreprise anodine, mais il a lieu dans un moment précis de la vie des jeunes filles et au sein d'un espace particulier. Toutes les trois se rendent chez des personnes de confiance, avec qui leur famille entretient des liens de parenté ou d'amitié, et qui leur offrent également un cadre propice à leur éducation. Les hôtes sont des personnes possédant un statut particulier, que ce soit de par leur personnalité, à l'instar d'Angélique de Charrière et Isabelle de Charrière, deux femmes lettrées, reconnues par leurs pairs, et soucieuses de l'éducation des jeunes personnes, ou de par leur lieu d'habitation, des grandes villes proposant de nouvelles possibilités de formation. Pour Julie et Amélie, la destination du séjour est tout aussi importante que la famille d'accueil. Deux différences s'observent finalement d'un point de vue géographique et temporel entre les trois séjours. D'une part, s'éloigner de la maison est parfois l'histoire de quelques kilomètres à l'instar de Julie, tandis qu'il implique de nombreux jours de voyage pour Amélie et Therese. D'autre part, les jeunes filles partent de la maison durant un temps plus ou moins long : 1 mois et demi pour la première, 6 mois pour la deuxième et 4 ans pour la dernière. Ces variations pourraient s'expliquer par la disponibilité des hôtes. De fait, elles reflètent plutôt, ou également, les différences entre les objectifs conférés au séjour de chacune.

²⁷⁷ Lettre d'Isabelle de Charrière, née van Tuyll van Serooskerken, à Ludwig Ferdinand Huber à Stuttgart, [Colombier], 16.03.1801, éditée dans CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, vol. 6, Lettre n°2272, p. 238-239.

3. Les objectifs du séjour

Pour Julie, Amélie et Therese, la mobilité est une pratique éducative, conçue et réfléchie comme telle. À partir de cette conception pédagogique commune, réunissant leur parcours, les possibilités sont multiples. Chaque famille confère au séjour ses propres objectifs. Ceux-ci se révèlent le plus souvent sous la plume des parents, et parfois des hôtes, qui justifient leur choix et définissent leurs attentes. Il s'agit alors pour les jeunes filles de vivre cette expérience et d'en tirer profiter, mais aussi d'en rendre compte par écrit.

3.1 Du perfectionnement de son éducation à la préparation de son avenir professionnel

Pour définir les objectifs et les attentes de chaque famille, un ensemble de sources et particulièrement utile : les lettres écrites par les parents à leur enfant en amont du séjour ou au début de celui-ci.

Dans le cas de Julie, nous n'avons pas de correspondance à notre disposition. En l'absence de lettres, nous pouvons toutefois émettre des hypothèses en fonction du moment et du cadre dans lequel se déroule le séjour ainsi que par son quotidien, relaté par la jeune fille dans son journal. Alors que Julie se trouve à Lausanne, elle a 17 ans. Tout en étant dans la période de sa « jeunesse », elle s'avère plus proche de l'âge adulte qu'Amélie et Therese. De fait, elle se situe dans un moment, qui marque généralement pour les jeunes gens, entre 16 et 18 ans, l'entrée formelle dans le « monde ». Tel que l'explique l'historienne Sylvie Moret Petrini, à cette période, ils et elles sont alors « libérés de la tutelle et de la surveillance constante qui [ont] été exercées sur eux dès le plus jeune âge » et doivent désormais « faire la preuve, par leur comportement exemplaire, de la qualité de l'éducation qu'ils ont reçue tout en cherchant à s'établir une réputation honorable »²⁷⁸. Le séjour coïncide avec une étape particulière de sa vie ce qui participe à définir les objectifs de l'éloignement. Il s'agit certainement pour Julie de faire progressivement son « entrée dans le monde » en côtoyant la haute société lausannoise. En effet, selon son journal, le quotidien de la jeune fille s'articule principalement autour de la sociabilité, et moins autour d'une formation intellectuelle et manuelle, mis à part des lectures et leçons de dessin. Auprès d'Angélique de Charrière et des autres Lausannois, Julie a la possibilité

²⁷⁸ MORET PETRINI Sylvie, *L'enfance sous la plume*, op. cit., p. 184.

à la fois de tester les apprentissages acquis au préalable, et de perfectionner, voire finaliser, son éducation en acquérant des compétences sociales dans une ville en effervescence. Vis-à-vis de Croze, Lausanne apparaît comme l'endroit adéquat pour apprendre « l'usage du monde » durant quelques mois.

Les objectifs associés au séjour d'Amélie transparaissent par bribes au sein de lettres de ses parents, structurées en deux parties, l'une écrite par la mère, l'autre par le père. En juillet 1799, alors que la jeune fille se trouve à Orbe, Andrienne évoque le futur séjour à Paris :

« [...] fait tout ce qu'il faut pour te montrer dans la capitale d'une manière convenable : et cultive ton esprit pendant que tu ne peut pas avoir des maîtres d'agrement. Je pense que tu ne néglige pas le piano c'est un exercice qui moyennant que tu te place bien ne peut avoir aucun inconvénient et tu sera bien aise à Paris d'être de la force de ta cousine vos leçons seront poignantes vous pourrez jouer des pièces ensemble chanter des [mot illisible] & C. et j'espère que lorsque tu viendra de Paris tu sera une petite personne fort aimable et que tu feras les honneurs de la maison »²⁷⁹.

Selon la mère d'Amélie, le séjour est un moment auquel il est nécessaire de se préparer, puis dont il faut profiter afin d'en tirer les fruits. Le principe de perfectionnement est au cœur du propos. L'éloignement est considéré par Andrienne comme une occasion de devenir « meilleure » pour soi-même et pour les autres. Dans deux autres lettres, envoyées plus tard à Paris, elle réaffirme, par l'expression de sa reconnaissance auprès des hôtes, l'opportunité que représente le séjour et précise à sa fille le moyen de s'améliorer pendant ce temps précieux. Début décembre 1799, elle écrit au sujet du couple Bidermann-Odier :

« Ma Bonne Amélie ; j'espère qu'au moment où je t'écris tu es arrivée bien portante à Paris, séparée de toi je suis heureuse de te sentir auprès de si bons parents que tu auras eu de plaisir à les voir ! parle moi bien en détail je te prie de tous les individus de cette aimable famille et rappelle-moi au souvenir et à l'amitié de tous ; témoigne à Monsieur et à Madame Bidermann combien je suis reconnaissante de ce qu'ils veulent bien faire pour toi ; et toi bonne Amie tâche de te rendre digne de tant de bontés ; et profite des avis et des bons exemples que l'on te donnera ; rien ne me fait plus plaisir que l'éloge de mes enfants. et je sens que je serai extrêmement sensible à ceux que l'on fera de mon Amélie »²⁸⁰.

²⁷⁹ Lettre de Louis Odier et d'Andrienne Odier, née Lecointe, à leur fille Amélie à Orbe, Genève, 30.07.1799, BGE, Fonds Papiers Louis Odier, Ms. fr. 4156 / K8.

²⁸⁰ Lettre d'Andrienne Odier, née Lecointe, et de Louis Odier à leur fille Amélie Odier à Paris, Genève, 01.12.1799-07.12.1799, BGE, Fonds Papiers Louis Odier, Ms. fr. 4156 / K16.

Une quinzaine de jours plus tard, elle évoque le précepteur des enfants Bidermann Odier, Jean-Charles-Dominique de Lacretelle (1766-1855), royaliste, journaliste et historien français, connu pour ses études pionnières au sujet de la Révolution française²⁸¹ :

« Quoique je ne connoisse Monsieur Lacretelle que par le plaisir que j'ai eu à lire les morceaux ce qu'il faisoit pour le journal, je te prie de lui faire mes complimens et mes remerciemens de ses bontés pour toi ; j'espère que tu profiteras bien des leçons qu'il te donne, je suis déjà bien aise que tu l'aye bien compris et j'espère que tu feras ce que tu pourras pour qu'il sois content de toi [...] »²⁸².

Selon sa mère, Amélie a la possibilité d'en apprendre davantage en côtoyant ces personnes. Il est nécessaire que la jeune fille en soit consciente, et qu'elle s'investisse personnellement pour que cela porte ses fruits. La famille, auprès de laquelle elle vit, doit être un modèle à suivre et la présence du précepteur est considérée comme une chance. En effet, alors qu'Amélie part, elle est âgée de 13 ans et ne se situe pas encore à la dernière étape de son parcours éducatif comme c'est le cas pour Julie. En passant du temps, dans la capitale parisienne, avec ses hôtes et son précepteur, son séjour peut répondre à un double objectif : compléter sa formation intellectuelle et acquérir des compétences sociales.

Qu'en est-il pour Therese ? Si, à l'instar de Julie et Amélie, le perfectionnement de son éducation est l'une des raisons de son séjour, l'éloignement a pour elle un objectif final se différenciant des deux autres parcours. En habitant à Colombier chez les de Charrière, Therese se prépare pour son avenir professionnel. Les intentions attribuées à son éloignement de la maison familiale sont explicitées au sein de deux lettres écrites par Therese Heyne à sa fille à la fin du mois de juin 1801, alors que celle-ci part de Stuttgart pour se rendre à Colombier.

Dans la première lettre, Therese Heyne exprime, selon ses propres dires, ses derniers « avis » quant au séjour de sa fille. Ayant certainement écouté les conseils d'Isabelle de Charrière, concernant la nécessité de mener une discussion approfondie avec sa fille, elle commence par justifier sa décision de l'éloigner de la maison :

« Je t'ai detaille a toi, et j'ai souvent expliqué a d'autre en ta presence, les raisons qui m'ont decidé a t'eloigner de la maison. en général je crois très utile de voir le monde, les hommes, de savoir se soumettre aux circonstances, a l'humeur des autres dans un age ou nous n'avons encore que des devoirs secondaires a remplir,

²⁸¹ « Jean-Charles-Dominique de Lacretelle, the Younger », in *Encyclopedia Britannica*, 2024.

²⁸² Lettre de Louis Odier et d'Andrienne Odier, née Lecointe, à leur fille Amélie Odier à Paris, Genève, 22.12.1799, BGE, Fonds Papiers Louis Odier, Ms. fr. 4156 / K19.

ou notre maladresse n'influe donc que négativement sur les autres. tu a plus que bien de jeunes personnes. nos deux caracteres ont des contradictions qui ont entretenus tes défauts. ma trop grande activité t'a épargné trop d'ouvrage, ma trop grande vivacité ne t'a souvent pas laissé le tems de développer tes talents, surchargé d'occupation et de travail j'ai souvent manqué de loisir a te faire expliquer avec la patience de mon cœur et ma raison t'aurait volontier accordé. il en est résulté que tu est paresseuse, indecise, que tes idées sont peu nettes, et que tu a de la peine de les exprimer. tu sais combien je t'ai conseillé, reproché, conjuré a parler et a écrire – maintenant les circonstances t'y forceront. tu le trouvera au commencement très difficile, mais si ma satisfaction et ton bonheur futur t'est de quelque prix, surmonte ces difficultés »²⁸³.

Sous sa plume, l'éloignement incarne un objectif en soi. Elle le considère comme utile, car il implique de sortir de chez soi, d'explorer un nouvel environnement, d'apprendre au contact des choses. De cette manière, elle s'inscrit dans la pensée de ceux qui, à l'instar du pédagogue Jean-Jacques Rousseau ou de l'encyclopédiste Jaucourt, valorisent au XVIII^e siècle l'expérience concrète, le « voir » au détriment du seul savoir livresque et considèrent que le voyage est, à cet égard, un moyen particulièrement adapté pour se former personnellement et se perfectionner²⁸⁴. Pour Therese Heyne, la possibilité d'une amélioration résulte d'un double mouvement au cœur de l'éloignement. Celui-ci permet de faire l'expérience d'un ailleurs, mais aussi et surtout de se séparer de sa mère. Cette situation ne peut, selon elle, être qu'avantageuse, car elle estime être en partie responsable des lacunes dans l'éducation de sa fille. L'éloigner, c'est lui permettre de se développer et de s'affirmer en autonomie. Tout en soulignant être consciente des difficultés que cela représente, l'autrice de la lettre enjoint sa fille à persévérer pour elle-même et le bien des autres.

Dans la suite de la première lettre, ainsi que dans la deuxième, Therese Heyne donne des conseils concernant toutes les facettes de la vie future de sa fille à Colombier et expose précisément ses attentes quant au séjour. Comme c'est le cas pour Amélie, celui-ci est considéré premièrement comme un moment utile pour perfectionner sa formation intellectuelle :

« [...] j'exige que tu repete la Geografie. tu aura Gaspari²⁸⁵, et tu demandera des cartes a Mr. de Charriere. tu demanderas a *Mademoiselle* Louise d'oser te fixer

²⁸³ Lettre de Therese Huber, née Heyne, à sa fille Therese Forster en chemin pour Colombier, Stuttgart, entre 24.06.1801 et 29.06.1801, éditée dans HUBER Therese, *Briefe, op. cit.*, vol. 1, Lettre n°194, p. 312.

²⁸⁴ BERTRAND Gilles, « Du voyage utile et nécessaire », *Viatica*, n°6, 2020, p. 5-8.

²⁸⁵ Adam Christian Gaspari (1752-1830) est un professeur allemand d'histoire, de géographie, de philosophie ou de statistique. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages de géographie et d'histoire destiné à un

une heure par jour pour cet exercice, et une seconde pour écrire, traduire, et écrire des lettres »²⁸⁶.

« exerce ton écriture, veille sur l'orthographe, en copiant et en te corrigeant – tu aura le temps, tu n'as rien de pressé à coudre, en société tu tricoter – renvoie pour quelques mois les ouvrages de femmes, broderie et tout cela, pour te perfectionner dans la partie des connaissances, congédie ta fausse honte et ta trop grande timidité. consulte Mr. Berthoud ou Mr. de Charrière sur les moyens d'apprendre – procure toi des modèles de dessin à Neuchâtel, et paye les hardiments. aie du courage tu peux beaucoup apprendre en peu de temps si tu t'applique. accoutume <toi> de faire un extrait des livres d'histoire que tu lis, et dans les livres de poésie ou morale, de copier au moins de passages qui te frappent »²⁸⁷.

La mère de Thérèse donne la priorité à certains apprentissages : la géographie, l'écriture, l'histoire, la lecture et le dessin. Au contact des personnes qui l'entourent à Colombier ou en autodidacte, le séjour doit permettre à Thérèse de compléter sa formation, d'acquérir nouvelles compétences et de prendre confiance en soi. Ceci s'applique non seulement au domaine des connaissances, mais également à sa formation sociale, qui est l'un des autres objectifs associés à ce temps passé en région neuchâteloise. Thérèse doit en profiter pour vaincre sa timidité et perfectionner sa manière d'agir et de se présenter aux autres. La première lettre de Thérèse Heyne prend la forme d'un véritable manuel de savoir-vivre à destination de sa fille. Elle lui explique longuement la manière dont elle doit se comporter avec chacune des personnes présentes au Pontet dont Isabelle de Charrière :

« tâche de plaire à Mad. de Charrière par la propreté, la simplicité, la décence de ta mise. roule tes cheveux tous les jours, aie tes souliers pour le jardin et hâte toi de changer des ce que tu rentres dans la chambre pour avoir une chaussure propre. soigne tes dents, tes ongles, tes cheveux, empoudre les quelques fois pour les sécher, fais attention à ton maintien à tes révérences, parle sans rire, d'une voix douce mais tranquille et intelligible, répond franchement, crains pas de mal parler, répond avec la plus parfaite confiance à toutes ses questions – tu n'as rien à lui cacher, mais ne lui parle jamais de toi ni de petits intérêts de parure de niaiseries. te corrige t-elle, - témoigne lui de la reconnaissance, de la sérénité, et le plus parfait respect sans jamais tacher lui plaire par un humble consentement à son

large public. Le livre, indiqué par Thérèse Heyne, pourrait être *Lehrbuch der Erdbeschreibung zur Erläuterung des neuen methodischen Schulatlases* (1792-1793) ou *Vollständiges Handbuch der neuesten Erdbeschreibung* (1797-1801) (HEUSER Magdalene *et alii*, « Erläuterung zu den Briefen », in HUBER Thérèse, *Briefe*, *op. cit.*, vol. 1, p. 670 ; RATZEL Friedrich, « Gaspari, Adam Christian », *Allgemeine Deutsche Biographie*, vol. 8, Leipzig : Duncker & Humblot, 1878, p. 394).

²⁸⁶ Lettre de Thérèse Huber, née Heyne, à sa fille Thérèse Forster en chemin pour Colombier, Stuttgart, entre 24.06.1801 et 29.06.1801, éditée dans HUBER Thérèse, *Briefe*, *op. cit.*, vol. 1, Lettre n°194, p. 312.

²⁸⁷ Lettre de Thérèse Huber, née Heyne, à sa fille Thérèse Forster à Colombier, Stuttgart, 30.01.1801, éditée dans HUBER Thérèse, *Briefe*, *op. cit.*, vol. 1, Lettre n°195, p. 314.

opinion. [...] ne fait jamais la mijaurée sur rien, sois modeste, timide, mais franche et prête à rendre service, à satisfaire aux devoirs d'usage et d'amitié »²⁸⁸.

De l'apparence à l'hygiène, en passant par le maintien, la bienséance ou encore la politesse, se dessine le portrait d'une jeune femme idéale selon Thérèse Heyne, dont les attentes font écho à celles de la société dans laquelle sa fille va évoluer. Au cœur de son propos se trouve le corps, qui est investi de valeurs morales. La maîtrise de son apparence et de sa gestuelle accompagne la maîtrise de soi, fondée sur l'équilibre, la tempérance dans ses actes et ses propos.

Ces conseils ne sont pas donnés à la légère, mais s'inscrivent en réalité dans un projet précis défini en amont du séjour : la préparation d'un avenir professionnel. En effet, l'objectif n'est pas seulement de se perfectionner sur le plan individuel, mais surtout de se former dans les meilleures conditions possibles afin de trouver un travail. Dans un contexte conjoncturel et familial précaire sur le plan économique, Thérèse Heyne souhaite que sa fille puisse « gagner son pain »²⁸⁹. De fait, elle la prédestine à une profession précise définie dans la deuxième lettre :

« Si tu te développes favorablement Mad. de Charrière peut d'être utile pour te placer, et avec ta jeunesse et une figure qui dépend de toi de rendre agréable par la décence du maintien, la propreté, la simplicité, une place de demoiselle de compagnie, ou de Gouvernante, ne nuit pas à un établissement, d'autant moi que tu portes un nom respectable et que tes parents sont connus. aie donc du courage, apprends tout ce qui t'est possible de saisir »²⁹⁰.

S'établir comme dame de compagnie ou de gouvernante auprès d'une famille n'est pas une idée singulière de Thérèse Heyne. Bien que le mariage et la maternité soient considérés comme la vocation féminine à l'époque moderne, de nombreuses femmes travaillent qu'elles soient en couple ou célibataires. Pour l'historienne et l'historien, le travail féminin est souvent difficile à documenter en raison des sources invisibilisant les femmes ou restant silencieuses quant à leur occupation²⁹¹. À cet égard, comme le souligne l'historienne Danièle Tosato-Rigo dans un article sur le métier de gouvernante, les écrits personnels, tels que les lettres de Thérèse Heyne, sont particulièrement précieux. Ils permettent de lever en partie le voile sur les rôles sociaux des femmes au-delà du discours

²⁸⁸ Lettre de Thérèse Huber, née Heyne, à sa fille Thérèse Forster en chemin pour Colombier, Stuttgart, entre 24.06.1801 et 29.06.1801, *op. cit.*, p. 312-313.

²⁸⁹ *Ibid.*, p. 314.

²⁹⁰ Lettre de Thérèse Huber, née Heyne, à sa fille Thérèse Forster à Colombier, Stuttgart, 30.01.1801, *op. cit.*, p. 314.

²⁹¹ BEAUVALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *Les femmes à l'époque moderne*, *op. cit.*, p. 99-101.

normatif qui sous-entend qu'elles empruntent toutes un seul et même chemin²⁹². Les métiers de dame de compagnie ou de gouvernante sont l'une des possibilités pour une femme qui doit ou veut exercer une activité rémunérée. Par exemple, la profession de gouvernante, se développe surtout à partir du XVIII^e siècle, notamment en Suisse. Les raisons de cet essor, explicitées par Danièle Tosato-Rigo, sont diverses. La première est « la vogue dont jouit le français, perçue comme une future langue universelle, ce qui amène dans une bonne partie de l'Europe les familles princières nobles ou simplement bourgeoises, à engager du personnel enseignant francophone »²⁹³. La deuxième est l'« enrichissement de la classe moyenne »²⁹⁴, qui peut désormais se permettre d'engager quelqu'un à domicile. Se déploie alors un « marché éducatif » autour de ce métier²⁹⁵. Pour aspirer à cette profession et répondre à la demande des familles en quête d'une éducatrice, cela suppose d'avoir soi-même un certain nombre de qualifications.

La décision d'organiser un séjour pour Thérèse et de la confier à Isabelle de Charrière à Colombier prend tout son sens. D'une part, au Pontet, la jeune fille peut perfectionner son français et apprendre auprès d'une femme cultivée. D'autre part, Isabelle de Charrière possède un important réseau de connaissances en Europe, ce qui s'avère particulièrement utile pour trouver une place de travail. De fait, elle participe régulièrement aux placements de jeunes personnes de son entourage au service de familles à l'étranger et a donc une expérience bienvenue dans ce domaine. Finalement, pour Thérèse, le séjour apparaît comme une sorte d'entraînement à son futur métier. En effet, être dame de compagnie ou gouvernante, implique également un éloignement, une séparation familiale et de l'autonomie. Toutes les chances sont ainsi mises du côté de la jeune fille qu'elle puisse réaliser le projet souhaité.

En définitive, pour Julie, Amélie et Thérèse, le séjour prend la forme d'une opportunité. C'est un moment particulier, voire « bonus ». Elles doivent en tirer profit pour perfectionner l'éducation qu'elles ont reçue en amont auprès de leurs parents. L'éloignement leur permet également d'expérimenter la séparation familiale et comporte en son sein une visée éducative. À partir de ces conceptions communes, les trois jeunes filles réalisent chacune un parcours singulier défini par des intentions différentes : faire

²⁹² TOSATO-RIGO Danièle, « Paroles de gouvernantes. Un aperçu sur un métier féminin (Europe, XVIIIe-début XIX^e siècle) », in BERTHIAUD Emmanuelle (dir.), *Paroles de femmes, op. cit.*, p. 110.

²⁹³ *Ibid.*, p. 111.

²⁹⁴ *Ibid.*

²⁹⁵ *Ibid.*, p. 112.

l'apprentissage de la sociabilité, compléter sa formation intellectuelle et sociale ou préparer son avenir professionnel.

3.2 Rendre compte de son expérience : correspondance et journal

Les objectifs éducatifs conférés au séjour, comme nous venons de le voir, sont multiples et promettent, au quotidien, un emploi du temps bien rempli. Pour tirer profit de cette expérience, les jeunes filles ne doivent toutefois pas seulement la vivre, mais également en rendre compte par écrit au sein de lettres et d'un journal, une attente formulée par les parents.

Début décembre 1799, alors qu'elle vient d'arriver à Paris, Amélie reçoit une lettre de ses parents, dans laquelle son père parle de leur pratique épistolaire à deux reprises, au début et à la fin de son récit :

« Je viens aussi, ma chère Amélie, te féliciter de ton heureuse arrivée à Paris ; et te témoigner combien nous sommes surpris de n'avoir pas reçu cette bonne nouvelle par toi-même. Tu nous avois bien promis de nous écrire de Dole, d'Auxerre et de Paris. Tu as tenu parole pour D. et Auxerre. Car²⁹⁶ nous avons reçu et avons eu un très grand plaisir à lire la Lettre que tu nous as écrite de ce dernier endroit. mais de Paris, rien encore, et cependant Monsieur B. marque à ton Oncle que tu y es arrivée en bonne Santé depuis trois jours ! »²⁹⁷.

« Elle [Junie] voudroit bien savoir lire tes Lettres. Mais elle en est encore bien loin, que cela ne t'empêche pas cependant de nous écrire au moins une par Décade »²⁹⁸.

Ces quelques lignes dévoilent en partie l'organisation de la correspondance. En effet, celle-ci n'est pas le résultat d'une initiative spontanée des parents ou de l'enfant, mais bien un échange pensé et défini en amont du départ ou au début du séjour. Les Odier conviennent d'étapes précises auxquelles doit leur écrire la jeune fille et ce dès le voyage qui la mène à sa destination, puis définissent la fréquence d'échange durant le séjour : une lettre tous les dix jours. Pour Therese, ce sera une lettre tous les quinze jours selon les indications de sa mère au sein d'une lettre envoyée deux semaines après qu'elle soit arrivée à Colombier²⁹⁹. Concernant Julie, en l'absence de lettres à notre disposition, nous

²⁹⁶ Lecture incertaine.

²⁹⁷ Lettre d'Andrienne Odier, née Lecointe, et de Louis Odier à leur fille Amélie Odier à Paris, Genève, 01.12.1799-07.12.1799, *op. cit.*

²⁹⁸ *Ibid.*

²⁹⁹ Lettre de Therese Huber, née Heyne à sa fille Therese Forster à Colombier, Stuttgart, 25.07.1801, éditée dans HUBER Therese, *Briefe, op. cit.*, vol. 1, Lettre n°196, p. 196.

ne pouvons savoir si des attentes ont été formulées quant à la correspondance, mais celle-ci est bel et bien pratiquée. Selon son journal, la jeune fille reçoit à quatre reprises une lettre de ses parents en un mois et demi mois, ainsi que de son frère Benjamin et d'une amie auxquels elle répond de suite³⁰⁰. Si les parents en sont les destinataires privilégiés, les jeunes filles écrivent également à d'autres membres de leur famille et à des amies durant le séjour.

Ce soin particulier donné à la mise en place d'une correspondance est lié aux attentes qui lui sont associées. Elle permet avant tout de garder un lien, de se donner des nouvelles, de se tenir au courant du quotidien des uns et des autres malgré l'éloignement. Ceci est, comme le souligne Marie-Claire Grassi, historienne spécialiste du genre épistolaire, « la première raison d'être d'une lettre »³⁰¹ quel que soit le contexte. Dans le cadre d'échanges entre enfants et parents, une pratique qui s'observe plus fréquemment à partir du milieu du XVIII^e siècle³⁰², la correspondance acquiert un rôle spécifique qui s'ajoute à cette première fonction. Elle est considérée comme un instrument pédagogique au service de l'éducation de l'enfant³⁰³. D'une part, la lettre permet à l'enfant de rendre compte de sa formation loin de ses parents et, à ces derniers, de lui exprimer des conseils à distance. D'autre part, les enfants se familiarisent à cette occasion avec une pratique d'écriture, codifiée par des normes de présentation et de style, qu'ils doivent avoir acquise une fois adulte. Finalement, par son contenu et sa forme, la lettre est conçue comme le lieu d'apprentissage et de préparation à la vie en société. Par exemple, pour les jeunes filles, la maîtrise de l'art épistolaire impliquerait celui de la conversation, une compétence clé pour exercer le rôle social qui est attendu d'elles³⁰⁴.

³⁰⁰ CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne*, *op. cit.*, « Samedi », « Dimanche », « Samedi », « Mardi », « Samedi », « Mercredi », [09.03.1793], [10.03.1793], [16.03.1793], [26.03.1793], [30.03.1793], [03.04.1793], p. 9, p. 10, p. 12, p. 16, p. 18, p. 20.

³⁰¹ GRASSI Marie-Claire, *L'art de la lettre au temps de La Nouvelle Héloïse et du Romantisme*, Genève : Éditions Slatkine, 1994, p. 31.

³⁰² CASPARD Pierre, « Singulières ou communes ? Les valeurs éducatives révélées par les correspondances entre parents et enfants : en Suisse romande et en France, 1760-1830 », in HENRY Philippe et JELMINI Jean-Pierre (éd.), *La correspondance familiale en Suisse romande aux XVIII^e et XIX^e siècles*, *op. cit.*, 2006, p. 31.

³⁰³ RUBERG Willemijn, « Children's Correspondance as A Pedagogical Tool in the Netherlands (1770-1850) », *Paedagogica Historica*, vol. 41, n°3, 2005, p. 296.

³⁰⁴ DIAZ Brigitte, « Les femmes à l'école des lettres. La lettre et l'éducation des femmes au XVIII^e siècle », in PLANTÉ Christine (études réunies et présentées par), *L'Épistolaire, un genre féminin ?*, Paris : Honoré Champion, 1998, p. 137.

En parallèle de la correspondance, les trois jeunes filles sont également incitées à rendre compte de leur expérience au sein d'un journal. Therese Heyne le demande explicitement dans la lettre écrite à sa fille alors qu'elle s'apprête à partir à Colombier :

« gagne sur toi d'écrire tous les jours un journal, mais avec le principe inalterable de ne le montrer absolument qu'à une personne et qu'au bout de 3 moi. tu sais que je desapprouve les journaux ou diaries, mais a ton egard je fais une exeption. Je ne crains pas que la vanité te gagne de si tot, et le crois absolument nécessaire a te faire reflechir sur toi-même. rend toi donc compte tous les soirs de ce que tu as fais et des idées principales qui t'ont occupé durant le jour, et sur tout des souvenirs que tu as eu de moi, et des principes // ou preceptes que je t'ai donné. occupe toi des observations que tu fais des autrés, et marque lorsque tu t'est mepris sur leur compte »³⁰⁵.

Elle révèle sa conception du journal et élabore un véritable manuel d'écriture pour sa fille. Du rythme de la rédaction aux destinataires en passant par le contenu, chaque aspect est défini pour atteindre une visée bien précise : réfléchir sur soi-même par l'observation. Cette idée n'est pas une initiative singulière de Therese Heyne. Elle s'inscrit dans un mouvement de valorisation du journal à des fins éducatives qui prend son essor dès le dernier tiers du XVIII^e siècle, un phénomène étudié de manière approfondie par l'historienne Sylvie Moret Petrini dans le cadre suisse romand³⁰⁶. Le développement de cette pratique diaristique a lieu dans un contexte de renouvellement des idées pédagogiques, amorcé depuis la fin du XVII^e siècle avec John Locke en Angleterre et son ouvrage *Some Thoughts Concerning Education* (1693), puis prolongé, le siècle suivant, par de nombreux auteurs et autrices à l'instar de Jean-Jacques Rousseau, Félicité de Genlis ou Johann Bernard Basedow. Tous considèrent qu'il est nécessaire de prendre en compte la nature de l'enfant et soulignent l'importance de l'observation dans le processus éducatif, mais c'est seulement sous la plume des deuxièmes que l'écriture diaristique émerge comme méthode appropriée pour accompagner ce processus³⁰⁷. La tenue d'un journal est considérée comme un moyen de perfectionnement des enfants, car elle leur permet, suivant les auteurs, « d'exercer l'écriture, de mémoriser des extraits ou de sonder leurs cœurs dans le but d'apprendre à se connaître et à se contrôler »³⁰⁸.

³⁰⁵ Lettre de Therese Huber, née Heyne, à Therese Forster en chemin pour Colombier, Stuttgart, entre 24.06.1801 et 29.06.1801, *op. cit.*, p. 312.

³⁰⁶ MORET PETRINI Sylvie, *L'enfance sous la plume*, *op. cit.*

³⁰⁷ *Ibid.*, p. 66.

³⁰⁸ *Ibid.*

Influencés par les idées de leur temps, nombreux sont les parents qui demandent à leur enfant de tenir un journal à l'instar de Therese Heyne. Bien que nous n'ayons pas à notre disposition d'indications données par les Odier et Charrière concernant l'ouverture d'un journal, nous supposons qu'ils ont eux aussi incité leur fille à rendre compte de leur séjour sous ce format. En effet, Julie et Amélie tiennent un journal, qui de par son contenu et sa forme, s'inscrit pleinement dans une pratique éducative. Elles y racontent leurs apprentissages, transcrivent des extraits de livres tout en questionnant à plusieurs reprises leur manière d'écrire ou d'agir.

Finalement, bien que l'impulsion soit donnée par les adultes, et que ceux-ci lisent parfois le journal de la jeune personne, l'écriture diaristique est avant tout une activité personnelle dont le premier destinataire est soi-même et se différencie de la correspondance adressée directement aux parents. Au-delà des attentes et consignes données, les scriptrices peuvent en pratique faire des choix individuels et écrire à leur manière. À cet égard, le journal de Therese Forster, conservé dans les archives, n'est pas celui qui lui a été demandé par sa mère au début du séjour. Il débute trois ans plus tard, alors que la jeune fille fête ses 18 ans. Les premières pages contiennent une longue réflexion sur la pratique diaristique. Therese y exprime les conditions et objectifs de sa prise de plume :

« Quoi c'est aujourd'hui le 10. Août ! c'est aujourd'hui l'anniversaire de ma naissance et l'anniversaire de ce jour mémorable, qui a produit tant de crimes et de malheurs et qui a été en même temps la source de beaucoup d'actions courageuses et généreuses ! ce n'est qu'en écrivant cette date que j'y ai pensé et cependant il est 8 heures du soir. Toutes mes idées sont bouleversées et je ne sais plus qu'écrire. J'ai aujourd'hui 18. ans, qu'ai-je fait, qu'ai-je appris pendant ces 18. ans ? mes fautes ne sont-elles pas en bien plus grand nombre que mes actions sages ? ai-je acquit de bonnes qualités, me suis-je corrigée de mes défauts, de mes travers, ai-je réprimé mes passions, comme je le devois depuis et toutes les fois que j'ai sus ce qui étoit bien ou mal ? Oh ! de combien il s'en faut que je sois contente de moi ! il faut donc prendre de fermes résolutions pour l'avenir et combien de fois n'en ai-je pas pris que je croyois bien fermes, et cependant je les ai bien rarement tenues. Et pourquoi ne les ai-je pas tenues ? j'ai de la peine à trouver une réponse à cette question, je veux la laisser sans réponse pour aujourd'hui du moins et m'occuper de ce que je fais dans ce moment. Ce n'est pas un journal, car je n'écrirai pas régulièrement, je ne sais pas comment je l'appellerai et qu'importe le nom de la chose. Je veux écrire quelque fois le soir quand il me viendra quelque pensée qui me paroi très raisonnable, sur ce que j'aurai vu, lu, etc. pendant la journée. Ou s'il m'arrivoit quelque chose

d'intéressant, je viendrais le raconter à mon papier. Cela sera bon à deux choses. A conserver le souvenir de certains événements, et à m'exercer à écrire. »³⁰⁹.

Puis, elle évoque une première tentative qui n'a pas porté ses fruits, et qui se trouve être le journal demandé par sa mère :

« Pendant un tems je ne voyois rien de si beau que de faire un journal ; maman n'étoit pas de mon avis, elle ne les approuvoit pas sous tous les points de vue et je ne pouvois pas concevoir cela. Quand je partis pour Colombier où je suis à présent elle me dit qu'elle me conseilloit d'en écrire un, non qu'elle eu changé d'opinion, mes mes circonstances avoient changé. Je ne me souviens pas exactement de ce qu'elle m'a dit et je ne sais si l'idée de me faire perdre mon enthousiasme pour les journaux n'entroit pas pour quelque chose dans son conseil. Si cela est ma bonne maman a réussi. Au bout de quelque tems j'ai trouvé que rarement j'étois tout à fait sincère, quelque fois par modestie, quelque fois par discrétion, car j'avois toujours un peu de crainte que ce que j'écrivois ne fut vu de quelqu'un, quelque fois enfin, et cela surtout quand j'étois au chapitre des remarques, réflexions etc. que j'avois faites dans la journée. Tout cela me déplaisoit et j'abandonnai mon journal. [...] Seulement je veux encore ajouter une de mes raisons de quitter mon journal qui m'est revenu pendant le soupé : je me trouvois trop disposée à agir et à parler de manière à pouvoir dire quelque chose d'un peu intéressant le soir, et surtout je me suis souvent attrapée à faire des réflexions et des observations que je n'aurois pas faites si elles n'avoient pas dû être écrites »³¹⁰.

Commençant son propos sous le signe de la réflexivité, Therese définit l'acte d'écriture non comme une activité naturelle, mais au contraire pleinement réfléchi et non sans difficultés pour celui ou celle qui se lance dans l'entreprise. Les obstacles sont divers : la peur d'être lue par quelqu'un d'autre, la sensation de ne pouvoir retranscrire parfaitement son quotidien et ses pensées par écrit ou encore le risque de perdre une certaine spontanéité. Tout ceci la conduit à l'abandon d'un premier journal. Therese souhaite faire de cette nouvelle tentative quelque chose de moins contraignant. Son écrit ne s'appellera non pas « journal » mais « souvenirs » et elle ne rédigera pas tous les jours. Sortant du cadre strict tel que défini quelques années plus tôt par sa mère, elle se réapproprie cette pratique tout en mobilisant l'écriture pour une raison similaire : la réflexion sur soi-même. En effet, bien que déclarant vouloir utiliser cet espace comme lieu de mémoire et d'exercice d'écriture, elle adopte d'entrée un style introspectif caractérisant l'ensemble de son récit. Elle se démarque ainsi des journaux de Julie et Amélie, davantage centré sur les faits, mais qui contiennent tout de même, nous le verrons quelques incursions de

³⁰⁹ FORSTER Therese, *Souvenirs, op. cit.*, 10.08.[1804], p. 1-2.

³¹⁰ *Ibid.*, p. 2-3.

subjectivité. L'écrit personnel, malgré les contraintes dans lequel il s'inscrit, est toujours l'espace d'une expression individuelle, même infime.

En définitive, le séjour hors de la maison est une pratique éducative aux multiples enjeux. Mise en place par des familles issues de l'élite de la société et soucieuses de l'éducation de leurs enfants, elle donne l'occasion à des jeunes filles de continuer et compléter leur formation dans un autre lieu. De par l'éloignement qu'elle suppose, la pratique est organisée minutieusement en amont par les adultes – parents et hôtes – afin d'offrir le meilleur cadre possible à l'enfant et pour que le séjour puisse porter ses fruits. Au-delà du contexte et des attentes formulées en amont, qu'en est-il de l'expérience concrète de Julie, Amélie et Thérèse ? Que font-elles au quotidien durant leur séjour ? Quel rapport ont-elles avec le nouvel espace dans lequel elles évoluent désormais et les personnes qui s'y trouvent ? Comment vivent-elles la séparation familiale et quels liens entretiennent-elles avec leurs proches restés à la maison ? Ces questionnements seront au cœur de la deuxième partie de ce travail.

DEUXIÈME PARTIE
L'EXPÉRIENCE AU QUOTIDIEN

4. Les hôtes : entre mentors et parents de substitution

Arrivées à destination, Julie, Amélie et Therese sont accueillies par leur hôte et débent leur quotidien dans une nouvelle maison qui devient la leur pour quelque temps. Éloignées de leurs parents, elles sont désormais sous la responsabilité de l'hôte qui prend le relais. Au fil des jours, une relation se construit entre la jeune fille et la personne qui la reçoit. Le rapport qu'elles entretiennent ainsi que le rôle joué par l'une auprès de l'autre se dévoilent, en partie, à travers les écrits personnels des différents acteurs et actrices du séjour.

Pour définir la relation entre Julie et Angélique de Charrière, seul le journal personnel de la première est à notre disposition. La jeune fille y décrit son quotidien rempli d'activités réalisées, le plus souvent, en compagnie d'Angélique. À deux ou entourées d'autres personnes, elles passent beaucoup de temps ensemble, en témoigne l'utilisation fréquente du pronom « nous » tout au long du récit. La matinée est généralement consacrée à la lecture :

« C'est un grand et beau jour que celui dont je vais parler. La première de mes occupations de cette journée, fut d'aller auprès de ma chère tante, de ma bonne tante, qui prend toutes sortes de peines pour moi, elle me fit lire comme à l'ordinaire, un chapitre des Considérations sur les œuvres de Dieu [...] »³¹¹.

Alors qu'à Croze, Julie lit auprès de sa mère, elle le fait désormais aux côtés d'Angélique qui prend en charge et continue, dans une certaine mesure, sa formation intellectuelle et morale. Les indications fournies par Julie à ce sujet sont rares, mais l'utilisation du terme « à l'ordinaire » laisse supposer une activité fréquente, Angélique prenant alors le rôle d'éducatrice. Au-delà de la lecture, elles se promènent, partagent des repas et passent du temps à la maison. Julie participe aux occupations quotidiennes de son hôte. Par exemple, elle « tâch[e] de lui rendre quelques services » alors qu'Angélique s'occupe d'un « ouvrage » de Rosalie de Constant³¹². Elle l'aide également à déménager à « Petit-Bien »³¹³, nom de la propriété secondaire d'Angélique, à l'aménagement de la nouvelle maison³¹⁴ ou aux lessives³¹⁵. Ainsi, le séjour n'est pas seulement profitable pour la jeune

³¹¹ CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne, op. cit.*, « Dimanche », [03.03.1793], p. 3.

³¹² *Ibid.*, « Mardi », [26.03.1793], p. 28.

³¹³ *Ibid.*, « Mercredi », [06.03.1793], p. 12.

³¹⁴ *Ibid.*, « Mardi », [12.03.1793], p. 17.

³¹⁵ *Ibid.*, [06.04.1793], p. 38.

filles, mais aussi pour Angélique, et devient le lieu d'un échange mutuel. Veuve et sans enfants, elle a à ses côtés une personne pouvant l'assister et lui tenir compagnie.

À côté du temps passé à la maison, Julie et Angélique se rendent régulièrement chez les uns et les autres. Julie côtoie de nombreuses personnes et indique parfois dans son journal le rôle joué par Angélique à son égard dans ces moments-là. À propos d'une soirée chez les « dames de Sévery »³¹⁶, puis chez « Monsieur et Madame Glayre »³¹⁷, elle écrit :

« [...] je suis restée chez Madame de Sévery, il est 9 heures du soir il faut quitter cette respectable veuve, mais non sans lui témoigner ma reconnaissance pour les bontés qu'elle continue d'avoir pour ma famille et pour moi, en particulier. C'est ce que je fis avec la bonne aide de Madame de Charrière [...] »³¹⁸.

« J'aurai dû commencer par la manière dont je fus reçue dans cette maison, accompagnant ma bonne tante je ne pouvais l'être que très bien, c'est ce qui arriva Madame Glayre me fit beaucoup d'amitiés auxquelles j'aurais voulu pouvoir répondre »³¹⁹.

Sous la plume de Julie, Angélique apparaît comme un soutien bienvenu face à son manque d'expérience, souligné par la jeune fille elle-même. Elle lui ouvre les portes de la sociabilité lausannoise et incarne un modèle pour Julie. Elle participe, de cette manière, à la formation sociale de la jeune fille et prend, davantage que le rôle d'éducatrice, celui de mentor, en la guidant dans un univers où Julie doit encore prendre ses marques.

Si Angélique est très présente aux côtés de Julie, celle-ci reste parfois un moment à la maison sans hôte ou mène également des activités de son côté, mais non sans avoir demandé l'accord de celle qui l'héberge. Les actions menées en solitaire sont souvent précédées, dans le journal, de l'indication « elle me permit de », l'hôte devenant la personne d'autorité à laquelle Julie se réfère.

Au-delà des activités, les mots choisis par Julie pour qualifier Angélique (« chère », « bonne ») et ses actions (« toutes sortes de peines pour moi ») révèlent brièvement le lien affectif unissant la jeune fille à son hôte, sans toutefois permettre de caractériser précisément leur relation sur un plan personnel. Dans l'ensemble de son journal, Julie évoque généralement peu ses sentiments et ses liens à l'autre, si ce n'est de manière

³¹⁶ Catherine de Charrière de Sévery, née Chandieu (1741-1796) et sa fille, Angletine de Charrière de Sévery (1767-1888). Le salon de la première est un haut lieu de la vie de société lausannoise ([s. n.], « Charrière de Sévery [-Chandieu], Catherine de (1741-1796) », *Lumières.Lausanne*, [s. d.]).

³¹⁷ Pierre-Maurice Glayre (1743-1819), secrétaire particulier auprès du dernier roi de Pologne et diplomate, et Marie Batholomé Glayre, née de Crousaz (1759-1835) (HOFMANN Anne, « Glayre, Pierre-Maurice », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2004).

³¹⁸ CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne*, op. cit., « Dimanche », [03.03.1793], p. 8-9.

³¹⁹ *Ibid.*, [16.03.1793], p. 21.

indirecte sous la forme de portraits élogieux. En plus des brefs qualificatifs mentionnés ci-dessus, Julie encense son hôte lors d'un passage consacré à « Petit-Bien » :

« Le jour suivant fut très beau nous en profitâmes ma bonne tante et moi pour aller faire une promenade à Petit-Bien, cette campagne lui appartient. Il serait difficile d'en faire un aussi joli détail qu'elle le mérite, il faudrait pour cela, posséder les talents, de celle qui l'a arrangé avec tant de goût ; mais qu'importe s'il est mal fait. Ce sera une raison pour être sûr que c'est folie seule. La maison que Madame de Charrière a faite rebâtir est comme je l'ai dit du plus joli goût, un charmant jardin potager qui produit aussi de fort jolies fleurs, placé devant les fenêtres qui ont vue sur le lac, fait les plaisirs champêtres de sa bonne maîtresse ; un verger grand et beau, les arbres fruitiers dont il est rempli lui procureront aussi à leur tour, les agréments les plus doux. Enfin une seconde maison qu'on veut rebâtir dans le courant du printemps, située au bord de la grande route de Lausanne à Ouchy ; nommée Petit-Rien, donnera à ma bonne tante des embarras il est vrai, mais plus d'avantages encore dans peu ; je l'ai déjà dit le portrait n'est pas avantageux, il faut voir cette campagne, jouir du bonheur d'y demeurer avec une chère tante Charrière, pour savoir combien elle a d'agréments »³²⁰.

Véritable exercice de rédaction, en attestent les remarques réflexives faites par la scriptrice sur sa propre pratique, ce paragraphe se fait sous le signe de l'admiration de l'autre. À nouveau, Angélique incarne un modèle, cette fois-ci, pour l'entretien de sa maison et de ses extérieurs. Les appréciations concernant la campagne se multiplient et se répondent pour finalement parler du « bonheur » de vivre avec cet hôte. Ces éléments constituent un avis personnel de la jeune fille, mais les contraintes liées à la nature du journal laissent peu de place à ses réflexions intimes et ne permettent pas de saisir plus précisément son état d'esprit.

Les relations entre Amélie et ses hôtes se dévoilent, quant à elles, à travers deux types de sources : son journal personnel et les lettres échangées avec ses parents. Comme Julie, Amélie y rend compte de son emploi du temps auprès de sa famille d'accueil. Les relations qu'elle entretient avec Gabrielle-Aimée et Jacques Bidermann se différencient l'une de l'autre. Si son cousin est à l'origine de l'invitation à venir passer quelques mois à Paris, elle côtoie davantage sa cousine durant son séjour.

En décembre, dans son journal, Amélie indique lire tous les matins un livre historique avec Gabrielle-Aimée et Marie³²¹. Dans le domaine de l'histoire, sa cousine reprend le rôle éducatif assuré à Genève par la mère d'Amélie. Tout comme Angélique à l'égard de Julie, l'hôte continue, en partie, la formation intellectuelle de la jeune fille. Toutefois, ce

³²⁰ CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne*, op. cit., « Lundi », [04.03.1793], p. 9-10.

³²¹ ODIER Amélie, *Journal particulier*, op. cit., « Vendredi matin 5 décembre », 05.12.[1799], p. 128.

rôle revient principalement à une personne externe à la famille, le précepteur Lacretelle, qui enseigne à Amélie les matières étudiées jusque-là avec son père et sa mère.

Si Gabrielle-Aimée ne s'occupe pas directement de certains apprentissages, elle est la personne de référence pour gérer l'emploi du temps d'Amélie selon une lettre de cette dernière adressée à sa mère :

« Ma cousine me charge aussi de te dire que j'ai fini mes trois mois de leçons de danse, souhaite tu que je continuë à en prendre ? elle croit qu'il faudrait que j'en [suive] pour le moins 1 ou 2 mois, cela coute un [louis 12] [...] »³²².

En plus des lectures et de l'organisation des leçons, Gabrielle-Aimée participe à la formation sociale d'Amélie, par exemple, en l'emmenant les samedis avec Marie au « bal de souscription »³²³, en recevant du monde à la maison ou en créant un « petit théâtre »³²⁴ pour que les enfants jouent. Sa cousine reprend, à nouveau, un rôle tenu par Andrienne à Genève. En effet, c'est, selon le journal d'Amélie, sa mère, et non son père, qui s'occupe principalement de la sociabilité. Finalement, Gabrielle-Aimée se charge également des affaires du quotidien en faisant coiffer Amélie par un perruquier³²⁵ ou en participant au choix des habits à porter. À ce propos, Andrienne explique dans une lettre à sa fille : « il faut que ta bonne cousine Bidermann décide ce qui est le plus convenable ; et j'approuve tout qu'elle aura fait d'avance persuadée qu'elle fait toujours pour le mieux [...] »³²⁶. La confiance accordée à Gabrielle-Aimée est également exprimée par Louis Odier qui conseille à Amélie :

« [...] de suivre en tout les excellens avis de ta bonne cousine de t'ouvrir à elle, de la faire la confidente de toutes tes pensées, et d'écouter sans impatience et sans distraction tout ce qu'elle dira, pour en faire ton profit. Sois sûre que tu ne peux que gagner infiniment à te laisser garder par elle »³²⁷.

De fait, le couple Odier la considère comme un parent de substitution pour leur fille.

Quant à Jacques Bidermann, il est plus difficile de définir son rôle car la scriptrice en parle peu au sein de ses écrits. Ceci peut s'expliquer notamment par le fait, qu'entre janvier et février, il se rend à Genève et qu'il est pour un temps absent de Paris. Nous

³²² Lettre d'Amélie à sa mère Andrienne Odier, née Lecoinge, à Genève, [Paris], 29.01.[1800], BGE, Fonds Papiers des familles Odier et Soret, Ms. fr. 5641, f. 287.

³²³ ODIER Amélie, *Journal particulier, op. cit.*, « Jeudi 25 Décembre », 25.12.[1799], p. 130.

³²⁴ *Ibid.*, « 4 mars. l'an 1800 », 04.03.1800, p. 135.

³²⁵ Lettre d'Amélie Odier à son père Louis Odier à Genève, [Paris], 12.1799, *op. cit.*

³²⁶ Lettre d'Andrienne Odier, née Lecoinge, à sa fille Amélie Odier à Paris, [Genève], 26.02.1800, BGE Fonds des Papiers des familles Odier et Soret, Ms. fr. 5641, f. 100-101.

³²⁷ Lettre de Louis Odier à sa fille Amélie Odier à Paris, Genève, 01.01.1800, BGE, Fonds Papiers Louis Odier, Ms. fr. 4156 / K21.

pouvons aussi en déduire que l'éducation n'est pas de son ressort au sein de la famille. Les seules activités menées spécifiquement avec Jacques Bidermann sont des promenades dans différents lieux de Paris³²⁸. De ce point de vue, il participe à la formation culturelle d'Amélie. Il l'accompagne peut-être lors d'autres activités, mais l'utilisation par la scriptrice du pronom « nous » sans se référer à des personnes précises ne permet pas d'en savoir davantage à ce sujet.

À Paris, bien qu'Amélie soit souvent entourée par Gabrielle-Aimée, elle a également l'occasion de mener des activités sans elle telles que la participation à des « sociétés » ou des visites à d'autres connaissances, très souvent accompagnée de sa petite-cousine Marie.

Au-delà de son emploi du temps et des rôles que le couple Odier-Bidermann jouent auprès d'Amélie, celle-ci indique à plusieurs reprises le rapport qu'elle entretient plus personnellement avec ses hôtes. Dès les premiers temps passés à Paris, la jeune fille caractérise en des termes élogieux sa famille d'accueil :

« Me voici à Paris, où je suis arrivée avant hier, en très bonne santé, & fort heureusement. Nous arrivâmes à 5 heures comme l'on alloit se mettre à table chez mon cousin, car l'on dinne toujours à cette heure là. L'on me reçu fort bien. Ma cousine est la bonté même. Marie est très jolie, sa petite sœur aussi, les deux petits Bidermann, sont fort gentils »³²⁹.

« J'aime beaucoup ma cousine, elle me fait bien des amitiés, & elle est très bonne, ma cousine Roman aussi, j'ai dîné & goûté chez elle hier »³³⁰.

Comme Julie, Amélie utilise, au fil de ses écrits, un langage codifié, choisissant systématiquement les mêmes termes (« bonté », « amitiés ») pour qualifier sa relation à ses hôtes. Toutefois, elle se montre, cette fois-ci, plus démonstrative en déclarant directement son lien affectif à sa cousine par l'utilisation du « je ». Si ces quelques indications donne une idée du rapport qu'entretient Amélie avec son hôte, il est également important de les resituer dans le contexte au sein duquel elles sont émises. Compte tenu des tournures de phrases utilisées par la scriptrice dans son journal et reprises dans ses lettres, nous pouvons supposer qu'il s'agit également pour la jeune fille de manifester, par écrit, sa reconnaissance et ainsi de montrer à ses parents qu'elle répond à leurs attentes. En effet, son père et sa mère lui demandent, à plusieurs reprises, de témoigner

³²⁸ ODIER Amélie, *Journal particulier, op. cit.*, « Avril », 04.[1800], p. 137-139.

³²⁹ *Ibid.*, « Lundi. Paris 1^{er} Décembre 1799 », 01.12.1799, p. 126.

³³⁰ *Ibid.*, « Mercredi 11 Décembre », 11.12.[1799], p. 129.

de leur reconnaissance et de la sienne auprès de Gabrielle-Aimée pour ses « bontés »³³¹. Adoptant le vocabulaire des parents, la jeune fille indique, par ce biais, qu'elle a également intégré certaines normes d'expression écrite. Bien qu'Amélie leur témoigne son attachement et que les hôtes assurent, dans l'idéal, un rôle parental de substitution, remarquons pour finir que la réalité est plus complexe, comme le laisse entendre la scriptrice dans son journal : « j'ai bien des connaissances ici, j'y ai de biens bons parents aussi, mais puis-je les comparer à un père & à une mère, surtout moi qui ai le bonheur d'en avoir de si tendres »³³².

Les relations entre Thérèse et Isabelle de Charrière s'observent par le prisme du journal de la première, des lettres de sa mère et de celles de l'hôte. Comme nous l'avons évoqué au préalable, le projet est, au départ, de confier la jeune fille à Louise de Charrière, la belle-sœur d'Isabelle, mais c'est avec cette dernière que Thérèse passe en fin de compte la plupart de son temps. Louise de Charrière est presque absente du journal et des lettres. Son absence, constatée dans les sources, et la place, a contrario, centrale d'Isabelle de Charrière, est confirmée en partie par cette dernière dans une lettre adressée à Thérèse rentrée temporairement en Allemagne en 1805. Sous la forme d'un bilan du séjour, la scriptrice y parle de Louise de Charrière puis explicite sa relation à Thérèse :

« Quand je souhaitai que vous vinsiez auprès de moi j'avois des motifs pour cela, j'avois des intentions. Rapellons les, et voyons comment mes intentions ont été remplies. Je voulois donner un secours à M^{lle} Louise et un plaisir en été dans son jardin, un lecteur & une société en hiver dans la maison. Cela n'a pas pleinement réussi mais en partie, car elle vous aime quoiqu'elle ne soit pas familiarisée avec avec vous. [...] J'espererois ajouter quelque chose à l'excellente éducation que vous aviez reçue bien sure que cette occupation me donneroit du plaisir et me feroit trouver encore un peu d'interet pour les debris de la vie. En cela quant à moi du moins, j'ai parfaitement reussi. J'ai été triste, malade, vaporeuse hipocondre et grace à votre pitié, à votre support, à votre jeunesse, à votre presence enfin, je me suis consolée égayée, je me suis ranimée & je vis encore. Mais cette intention en se remplissant ne s'est-elle pas épuisée ? Ce but en s'atteignant n'a-t-il pas été detruit ? Le peu que je sais, vous le savez, je ne puis plus vous l'apprendre. Un peu de François, un peu d'Anglois, un peu d'Italien, car je ne sais de tout qu'un peu. S'il y avoit quelque chose à perfectionner ou à changer dans votre humeur je ne l'ai pu ni ne le pourai et à l'égard du caractere,

³³¹ Lettre d'Andrienne Odier, née Lecointe, et de Louis Odier à leur fille Amélie Odier à Paris, Genève, 01.12.1799, *op. cit.* ; Lettre de Louis Odier et d'Andrienne Odier, née Lecointe, à leur fille Amélie Odier à Paris, Genève, 22.12.1799, *op. cit.* ; Lettre d'Andrienne Odier, née Lecointe, à sa fille Amélie Odier à Paris, [Genève], 29.05.1800, BGE, Fonds Papiers des familles Odier et Soret, Ms. fr. 5641, f. 103-104 ; Lettre de Louis Odier et d'Andrienne Odier, née Lecointe, à leur fille Amélie Odier à Paris, Genève, 10.06.1800, *op. cit.*

³³² ODIER Amélie, *Journal particulier*, *op. cit.*, « Avril », 04.[1800], p. 140-141.

vray, équitable, généreuse vous devez tout ce que vous êtes d'excellent à vos parents et à votre créateur. La tâche de votre gouvernante n'est-elle pas remplie ?
»³³³.

Ce paragraphe, écrit afin que Thérèse puisse décider si elle souhaite revenir ou non au Pontet, met en lumière différents aspects du rôle de chacune auprès de l'autre durant le séjour. Alors que nous pouvons seulement le déduire dans le cas de Julie et Angélique, l'expérience se définit ici clairement sous le signe de la réciprocité. Selon les propos d'Isabelle de Charrière, le séjour n'est pas seulement éducatif, mais aussi le lieu d'un échange stimulant, ayant des conséquences bénéfiques sur son état d'esprit. Au Pontet, Thérèse soutient et tient compagnie à son hôte, tandis que celle-ci lui offre en retour une formation intellectuelle. À l'apprentissage des langues, citées dans l'extrait ci-dessus, s'ajoutent la lecture et l'écriture, des occupations détaillées par Isabelle de Charrière dans ses lettres adressées à Ferdinand Huber et évoquées par Thérèse dans son journal. Nous retrouvons les trois activités au cœur des relations éducatives entretenues par Isabelle de Charrière avec ses autres « élèves », Henriette L'Hardy et Isabelle de Géliou. Avec Thérèse, elle continue à réaliser sa « vocation pédagogique »³³⁴ et incarne à nouveau le rôle de mentor. En parallèle de la formation intellectuelle, Thérèse bénéficie d'une formation sociale auprès d'Isabelle, qui reçoit du monde chez elle. Si elle lui offre la possibilité de se familiariser avec la vie sociale, le rôle précis d'Isabelle de Charrière dans ce domaine est toutefois difficile à définir, les sources étant silencieuses à ce sujet.

Pour finir, comme Julie et Amélie, Thérèse n'est pas toujours auprès de son hôte. Au cours du séjour, elle part même à plusieurs reprises du Pontet passer quelques jours ailleurs. Selon des lettres que lui envoie Isabelle, Thérèse réside par exemple plusieurs jours chez les Sandoz à Neuchâtel en novembre 1801³³⁵ et en mars 1804³³⁶. Selon son journal, elle habite plus d'une semaine chez le pasteur Berthoud aux Verrières au début du mois de septembre 1804³³⁷. Dans la région neuchâteloise depuis trois ans, Thérèse a

³³³ Lettre d'Isabelle de Charrière, née van Tuyll van Serooskerken, à Thérèse Forster à [Ulm], [Colombier], 27.07.1805, éditée dans CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes, op. cit.*, vol. 6, Lettre n°2545, p. 603.

³³⁴ STRIEN-CHARDONNEAU Madeleine Van, « Isabelle de Charrière et l'éducation des femmes », art. cit., p. 217.

³³⁵ Lettre d'Isabelle de Charrière, née van Tuyll van Serooskerken, à Thérèse Forster à [Neuchâtel], [Colombier], 06.11.1801, éditée dans CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes, op. cit.*, vol. 6, Lettre n°2402, p. 453.

³³⁶ Lettre d'Isabelle de Charrière, née van Tuyll van Serooskerken, à Thérèse Forster à [Neuchâtel], [Colombier], 12.03.1804, éditée dans CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes, op. cit.*, vol. 6, Lettre n°2506, p. 566-567.

³³⁷ FORSTER Thérèse, *Souvenirs, op. cit.*, [09.1804], p. 10-22.

noù des amitiés avec des personnes vivant aux alentours de Colombier et leur rend fréquemment visite de manière indépendante.

Le temps passé à Colombier participe également à la construction d'une relation affective entre Theresé et Isabelle de Charrière. Dans ses lettres, Isabelle de Charrière exprime son attachement à la jeune fille et se positionne à son égard comme une mère vis-à-vis de son enfant. En janvier 1805, elle écrit à Theresé Heyne au sujet d'une rémunération à Theresé pour son rôle auprès d'elle. Dans la lettre, elle définit leur lien tout en exprimant en creux sa conception de ce que doit être une mère :

« Si je meurs bientôt il lui sera aussitôt payé 50 Louis. Si je vis quelque temps encore et qu'elle soit restée auprès de moi il lui en sera payé davantage. En attendant elle ne manque de rien, nous nous aimons nous nous grondons, rien ne la presse de se mettre aux ordres ni aux gages de personne. Ma fille ne serait pas autrement traitée si j'en avais une qui valût la vôtre. Tantôt ses besoins seraient satisfaits, tantôt ses desirs seraient prévenus, tantôt elle éprouverait des privations »³³⁸.

En mars de la même année, elle écrit à Theresé Forster alors auprès de sa mère à Ulm et termine sa lettre par les mots suivants :

« Adieu chère et charmante petite amie. Je vous embrasse avec les sentiments les plus tendres. Amitié, inclination estime, tout ce qu'il y a de plus doux à sentir »³³⁹.

La relation affective et maternelle, mise en évidence par Isabelle de Charrière, se retrouve également sous la plume de Theresé Heyne, qui indique dans une lettre à sa fille dès les débuts du séjour en décembre 1801 : « [...] Mad de Charrière te servant de mère tu lui dois les égards d'une mère »³⁴⁰. L'année suivante, elle fait l'éloge de l'hôte de sa fille et compare à nouveau son comportement à celui d'un parent :

« Je suis extrêmement touché des bontés de Mad. de Charrière. vraiment elle est trop bonne, elle ne fait qu'à contribuer à ton avantage futur en te conservant dans sa maison. Comme c'est ta bonne conduite qui la décide à des soins si maternels je ne puis les apprendre qu'avec plaisir »³⁴¹.

³³⁸ Lettre d'Isabelle de Charrière, née van Tuyll van Serooskerken, à Theresé Huber, née Heyne, à [Ulm], [Colombier], 20.01.1805, éditée dans CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, vol. 6., Lettre n°2528, p. 584.

³³⁹ Lettre d'Isabelle de Charrière, née van Tuyll van Serooskerken, à Theresé Forster à [Ulm], [Colombier], 29.03.1805, éditée dans CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, vol. 6, Lettre n°2534, p. 593.

³⁴⁰ Lettre de Theresé Huber, née Heyne, à sa fille Theresé Forster à Colombier, Stuttgart, vers 07.12.1801, éditée dans HUBER Theresé, *Briefve*, *op. cit.*, vol 1, Lettre n°205, p. 334.

³⁴¹ Lettre de Theresé Huber, née Heyne, à sa fille Theresé Forster à Colombier, Stuttgart, entre le 13.11.1802 et le 08.12.1802, éditée dans HUBER Theresé, *Briefve*, *op. cit.*, vol. 1, Lettre n°237, p. 388.

Ce lien particulier, tissé entre Isabelle de Charrière et Therese, s'inscrit de fait dans une démarche adoptée par la première avec chacune des personnes qu'elle prend sous son aile. Pour elle, comme l'a mis en exergue Valérie Cossy, l'éducation se construit dans le cadre d'une relation affective, une approche dont elle a, elle-même, bénéficié auprès de sa gouvernante Jeanne-Louise Prevost (1721-1785)³⁴².

De son côté, Therese évoque plus brièvement son rapport avec son hôte au sein de son journal. Moins expressive quant à ses sentiments, elle rend principalement compte de la manière dont Isabelle agit à son égard. Ayant reçu un présent d'Isabelle de Charrière, elle écrit :

« Hier M^e de Ch. dont le cœur est toujours occupé de ce qui peut faire plaisir à ceux qu'elle aime et qui si elle se laissoit aller à tous ses penchans se dépouilleroit de tout ce que qu'elle possède pour ses amis, m'a fait un très beau cadeau, que j'ai eu peine à accepter et je me fais encore des reproches de n'avoir pas résisté davantage. C'est une bible et très petit format avec les pseumes en musique reliée en velour noir, avec des très gros crochets en or »³⁴³.

Alors qu'elle réfléchit à rejoindre sa mère à Ulm en janvier 1805, Therese affirme que dans cette décision à prendre, « il n'y a que les bonté de M^e de Ch. et ses intentions trop généreuses envers moi qui me chagrinent et me gênent »³⁴⁴.

Comme dans les écrits de Julie et Amélie, le lien à l'autre est médiatisé par une forme discursive élogieuse mettant en évidence les qualités morales de la personne, une manière d'écrire les relations également utilisée par leurs parents. Si, sur ce point, la nature de l'écrit n'influence pas de manière significative les propos de chacune, nous observons tout de même une différence au sein du journal de Therese. Celle-ci indique en août 1804 :

« J'ai été en différent avec M^e de Ch. et M^{lle} L'h. sur Annette. Elles ne l'aiment pas et je trouve que leur prevention contre elle les rend quelque fois injustes et je la défend, annette c'est-à-dire. Hier elle étoit arrivée au milieu d'un air, ne voulant pas l'interrompre elle resta derriere la porte et l'air fini entre en disant : Il est charment ! et ces dames trouvent et disent qu'elle a voulu faire un coup de theatre. Puis elles prétendent qu'on entendoit à sa maniere de louer qu'elle n'éprouvoit ni ne sentoit rien de ce qu'elle disoit sentir et éprouver : la dessus je repons que quelqu'un qui court chercher sa mere pour qu'elle vienne partager le plaisir qu'elle dit éprouver, l'éprouve en effet et aime sa mère ce qui montre qu'elle n'a pas un mauvais cœur »³⁴⁵.

³⁴² COSSY Valérie, *Isabelle de Charrière, op. cit.*, p. 36.

³⁴³ FORSTER Therese, *Souvenirs, op. cit.*, « Ce 27. », [entre le 21.09.1804 et le 29.12.1804], p. 69.

³⁴⁴ *Ibid.*, « Ce 22. au matin. », 22.[01.1805], p. 80-81.

³⁴⁵ *Ibid.*, « Le 16. au soir », 16.[08.1804], p. 7.

Alors que Julie et Amélie sont toujours « positives », la scriptrice rend compte d'une position personnelle qui contredit les agissements de son hôte. Ceci peut s'expliquer par des caractéristiques distinctes entre le journal de Therese et celui des deux premières. Therese rédige le sien pour elle-même et souhaite que personne ne le lise. Il lui offre alors un espace d'expression plus libre, lui permettant d'affirmer davantage son avis.

En définitive, le séjour est un mode de formation qui se caractérise par une implication personnelle de la part des différents protagonistes. Au quotidien se noue entre les trois jeunes filles et leur hôte une relation éducative et affective. Entre parent de substitution et mentor, les hôtes s'investissent et entourent la personne qui vit temporairement dans leur maison pour la faire entrer dans leur monde. Quant à la jeune fille, elle peut être en retour un soutien non négligeable que ce soit dans les tâches journalières ou sur le plan émotionnel.

5. Une formation intellectuelle, manuelle et corporelle : leçons et apprentissage en solitaire

Durant le séjour, chaque journée est bien remplie. La matinée est, la plupart du temps, réservée à l'étude et aux cours. Julie, Amélie et Therese participent à des leçons données par leur hôte, par un précepteur ou un « maître ». Les après-midis et les soirées sont généralement consacrées à la vie sociale, mais peuvent être également un moment de perfectionnement de savoirs et savoir-faire. Certaines lisent, quand d'autres prennent une leçon de dessin ou confectionnent une tapisserie.

En parallèle des enseignements réalisés sur place, elles bénéficient parfois également du soutien de leurs parents à travers des échanges épistolaires. Conseils, exhortations, voire leçons à distance, s'y multiplient tout au long du séjour, les parents et les hôtes devenant alors des alliés dans l'entreprise éducative.

Au-delà des cours ou du mentorat d'un adulte, les jeunes filles continuent leur formation en solitaire. Tout en gardant une dimension éducative, ces occupations peuvent également être un temps de distraction et un temps pour soi.

Le séjour étant l'occasion de se perfectionner et d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences, chacune des jeunes filles mène un programme personnalisé, plus ou moins étendu et diversifié. Entre similitudes et différences, leurs emplois du temps se divisent en trois domaines : la formation de l'esprit, les arts d'agrément et les travaux d'aiguille.

5. 1 Se former l'esprit : lecture, écriture et transmission orale

La formation intellectuelle occupe une place de choix dans l'éducation de Julie, Amélie et Therese. Centrée, nous le verrons, sur l'étude des lettres et intégrant quelques savoirs supplémentaires, elle se structure autour de méthodes similaires : la lecture, l'écriture et la transmission orale.

5.1.1 Histoire, littérature et langues

Au cours de leur séjour, Julie, Amélie et Therese étudient toutes les trois l'histoire. À la fin du XVIII^e siècle, cet apprentissage n'est pas systématique, ni dans les institutions destinées aux garçons ou aux filles, ni dans le cadre de l'éducation particulière³⁴⁶. Il n'est

³⁴⁶ CASPARD Pierre, « Lectures historiques et apprentissage de l'histoire chez les filles et les garçons, 1700-1815. Une analyse sérielle de leurs souvenirs », *Genre & Histoire*, n°20, 2017, p. 1 ; CHOLLET Mathilde, *Une ambition féminine au siècle des Lumières. Éducation et culture au château : les journaux de Mme de Marans (1719-1784)*, Thèse de doctorat, Le Mans : Université du Maine, 2014, p. 550.

toutefois pas une spécificité propre à ces trois personnes, mais trouve sa place au sein de la formation d'autres jeunes filles issues de familles socialement privilégiées. Par exemple, dans la deuxième partie du XVIII^e siècle, les Françaises Victorine de Chastenay (1771-1855)³⁴⁷, Manon Phlipon (1754-1793)³⁴⁸, Henriette Edme (1719- 1784)³⁴⁹ ou la Neuchâteloise Isabelle de Géliou³⁵⁰, déjà évoquée, et la Genevoise Albertine de Saussure (1766-1841)³⁵¹, apprennent elles-aussi l'histoire. Son étude est d'ailleurs recommandée, dès le siècle précédent, par certains pédagogues s'intéressant à l'éducation féminine. Dans son traité *L'Éducation des filles*, publié en 1687, François de Fénelon écrit :

« [...] donnez-leur donc les Histoires Greques & Romaines, elles y verront des prodiges de courage & de desintressement ; ne leur laissez pas ignorer l'Histoire de France qui a aussi ses beautés ; mêlez celles des pays voisins, & les relations des pays éloignez judicieusement écrites : tout cela sert à aggrandir l'esprit, & à élever l'ame à de grands sentiments, pourveu qu'on évite la vanité & l'affectation »³⁵².

Dans ce passage, l'auteur définit un champ historique à étudier, qui s'étend de l'histoire de l'Antiquité à l'histoire moderne, une méthode, la lecture, et des objectifs, la formation intellectuelle et morale. Ces éléments se retrouvent sous la plume d'autres auteurs du XVIII^e siècle qui préconisent à leur tour l'étude de l'histoire, à l'instar de Charles Rollin, lui-même historien. Dans son ouvrage *Manière d'enseigner et étudier les belles lettres par rapport à l'esprit et au cœur*, destiné aux enseignants et publié en 1726, il rejoint Fénelon quant aux objectifs alloués à cet apprentissage en indiquant :

« L'étude la plus propre à orner l'esprit des jeunes demoiselles, & même à leur former le cœur, c'est celle de l'Histoire. Elle leur ouvre un vaste champ, qui peut les occuper utilement et agréablement pendant plusieurs années »³⁵³.

Pour connaître l'Histoire, sainte, grecque, romaine ou française, l'auteur conseille la lecture tout en suggérant une méthode complémentaire, l'extrait, pouvant être mobilisée, notamment, dans le cadre d'un cours donné par un maître :

« Quand la leçon est finie, la jeune personne repasse ce qui a été expliqué, et en fait l'extrait, qu'elle montre ensuite au maître. Il corrige ce qu'il y a de

³⁴⁷ GODINEAU Dominique, *Les femmes dans la France moderne : XVI-XVIIIe siècle*, Malakoff : Armand Colin, 2021 [2015], p. 211.

³⁴⁸ *Ibid.*, p. 212-213.

³⁴⁹ CHOLLET Mathilde, *Une ambition féminine au siècle des Lumières*, *op. cit.*, p. 261.

³⁵⁰ NOTH Caroline, *Isabelle de Géliou*, *op. cit.* p. 44.

³⁵¹ MICHAËLIS Juliette, « L'usage du monde et une chambre à soi », *art. cit.*, p. 51.

³⁵² FÉNELON (l'abbé de), *Éducation des filles*, Paris : chez Pierre Aubouin, Pierre Emery et Charles Clousier, 1687, p. 243-344.

³⁵³ ROLLIN Charles, *De la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres par rapport à l'esprit et aux cœur*, vol.1, Lyon : chez Rusand, 1819 [1726], p. 47.

défectueux, soit pour les pensées, soit pour l'expression ; ajoute ce qui manque au récit, retranche ce qu'il a de superflu ; fait remarquer les fautes de langage et d'orthographe. Je ne sache rien qui puisse être plus utile à de jeunes personnes que cette sorte d'exercice. J'en ai vu plusieurs composer leurs extraits avec beaucoup d'exactitude et de justesse »³⁵⁴.

Que ce soit sous de la forme de l'« Abrégé », de l'« Analyse » ou du « Sommaire », Charles Rollin ajoute que cet exercice est avantageux aux garçons comme aux filles. Il prépare les premiers à différentes professions tels que rapporteur ou commandant, tandis qu'il « donner[a] de la justesse, de l'exactitude, de la facilité à écrire »³⁵⁵ aux deuxièmes. Selon l'auteur, ces compétences ne sont pas d'une « absolue nécessité »³⁵⁶ pour les filles, mais leur sont tout de même utiles pour rendre compte, par exemple, d'un sermon. De plus, les jeunes filles « s'accoutumeront à réduire tout ce qu'elles liront à de certains chefs, qui fixeront leur mémoire, et leur rendront leur lectures plus présentes »³⁵⁷. Cette méthode d'apprentissage, consistant à recopier un passage d'un livre, à synthétiser une lecture ou une leçon, ou à en faire un commentaire, est valorisée par d'autres auteurs du XVIII^e siècle à l'instar de l'abbé Pluche ou de Félicité de Genlis³⁵⁸.

Qu'en est-il de l'apprentissage de l'histoire chez Julie, Amélie et Therese ? La première y fait référence une seule fois au sein de son journal :

« Hier matin vendredi nous commençâmes notre journée, comme à l'ordinaire, par une bonne lecture, et dans la matinée nous lûmes un peu de l'histoire de Charles XII Roi de Suede, c'est une chose qui me paraît bien intéressante, et que je me réjouis beaucoup de continuer ; [...] »³⁵⁹.

Malgré sa brièveté, ce passage est intéressant pour plusieurs raisons. D'une part, il met en évidence une pratique effective de la lecture historique, réalisée ici sous une forme collective et guidée, certainement à haute-voix, avec Angélique de Charrière. D'autre part, l'histoire lue est européenne, moderne et non générale, mais consacrée spécifiquement à un souverain. Le titre indiqué renvoie probablement au premier texte historique de l'écrivain et philosophe Voltaire. Publié en 1731, puis réédité à plusieurs reprises jusqu'en 1768, l'*Histoire de Charles XII, roi de Suède* est de fait l'un des plus

³⁵⁴ ROLLIN Charles, *De la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres*, op. cit., p. 60-61.

³⁵⁵ *Ibid.*, p. 71.

³⁵⁶ *Ibid.*

³⁵⁷ *Ibid.*

³⁵⁸ CHOLLET Mathilde, *Une ambition féminine au siècle des Lumières*, op. cit., p. 557.

³⁵⁹ CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne*, op. cit., [29.03.1793], p. 32.

grands succès de libraire en Europe au cours du XVIII^e siècle³⁶⁰. À cet égard, six ans plus tard, en 1799, Amélie Odier lit également cet ouvrage à Genève et en fait un extrait dans son journal³⁶¹. Pour finir, Julie évoque rapidement son rapport à cette lecture, l'écriture devenant le lieu d'expression d'une appréciation personnelle.

De son côté, Amélie étudie l'histoire de différentes manières. Pour commencer, dans son journal, cinq jours après être arrivée à Paris, elle indique :

« Tous les matins Marie & moi, nous lisons avec ma cousine des œuvres de Saint Real, c'est très intéressant, ensuite nous faisons chacune un extrait de ce que nous avons lu, que Monsieur Sacretelle (le précepteur de ma cousine) nous corrige [...] »³⁶².

Comme pour Julie, la lecture est l'un des premiers outils permettant à Amélie de se familiariser avec les sujets historiques. Toutefois, cette méthode se voit ici de suite complétée par une autre : l'extrait. La scène décrite par la jeune fille rappelle d'ailleurs fortement le dispositif éducatif théorisé par Charles Rollin. Encadrées, la lecture et l'écriture se combinent dans l'appropriation des savoirs, une approche à laquelle Amélie est déjà habituée. En parallèle des lectures communes, la jeune fille rend également compte d'une autre lecture sans que soit évoquée la présence d'un adulte. Le « nous », utilisé pour rendre compte des séances partagées, laisse place aux « je lis » ou « je n'ai pas encore fini » suivi de la référence, un mode de lecture solitaire et silencieux également pratiqué par Amélie à Genève. Au total, journal et lettres confondus, trois ouvrages historiques sont cités : les *Œuvres* de l'Abbé de Saint-Real, « La vie de Louis 14 »³⁶³, lus avec sa cousine, et les « révolutions de Romaines »³⁶⁴ ou « les révolutions de Rome »³⁶⁵, lu vraisemblablement en solitaire. Si le premier renvoie à une référence précise, il est plus difficile d'identifier les deux autres avec certitude. Selon Dino Carpanetto, le deuxième ouvrage cité renvoie au *Siècle de Louis XIV* (1751) de Voltaire³⁶⁶. Pour le troisième, nous pouvons supposer qu'il s'agit de l'*Histoire des révolutions arrivées dans le gouvernement*

³⁶⁰ MACÉ Laurence, « Du biographique et du politique dans l'histoire de Charles XII », in FERRET Olivier et MERCIER-FAIVRE Anne-Marie (dir.), *Biographie & Politique. Vie publique, vie privée, de l'Ancien Régime à la Restauration*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 2014, p. 235.

³⁶¹ ODIER Amélie, *Journal particulier, op. cit.*, « Lundi soir », p. 15-18.

³⁶² *Ibid.*, « Vendredi matin 5 Décembre », 05.12.[1799], p.128.

³⁶³ *Ibid.*, « Paris 16 Janvier 1800 », 16.01.[1800], p. 133 ; *Ibid.*, « Paris », [05.1800], p. 145 ; Lettre d'Amélie à son père Louis Odier à Genève, Paris, 15.01.1800, BGE, Fonds Papiers Louis Odier, Ms. fr. 4156 / K23.

³⁶⁴ ODIER Amélie, *Journal particulier, op. cit.*, « Avril », 04.[1800], p. 138.

³⁶⁵ Lettre d'Amélie à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe, à Genève, [Becheville], 06.05.1800, BGE, Fonds Papiers des familles Odier et Soret, Ms. fr. 5641, f. 292-293.

³⁶⁶ CARPANETTO Dino, « La scrittura al femminile agli inizi dell'Ottocento », art. cit., p. 123.

de la République romaine (1719) de René Aubert de Vertot, considéré au XVIII^e siècle comme l'une des références en histoire romaine³⁶⁷. Quoiqu'il en soit, ceci indique que la jeune fille acquiert des connaissances en histoire ancienne et en histoire française, soit de manière générale ou plus particulière avec un ouvrage consacré à un souverain. L'apprentissage mené à Paris s'inscrit, sur ce point, dans la continuité de celui mené à Genève.

En complément aux lectures, Amélie profite également de leçons dispensées par le précepteur Lacretelle sur l'histoire de « France »³⁶⁸, sur « Charle Quint »³⁶⁹, « Henri IV »³⁷⁰ ou sur l'« Angleterre »³⁷¹. Au-delà du contenu, elle expérimente un nouveau dispositif. Alors que dans le journal elle évoque des leçons sans en détailler précisément le déroulement, elle en dit davantage dans une lettre adressée à sa mère à la fin du mois de mars 1800 :

« Pour l'histoire, & la geographie, j'ai bien de la peine a en retenir quelques choses. M^r Lacretelle nous recite de tête un discours de trois quarts d'heure, où il parle d'histoire de différends pays, dont je ne sais presque rien du tout. Marie répète tout cela avec une netteté, une précision, & une mémoire dont Mr Lacretelle est de jour en jour plus étonné, ensuite Antoine, qui fait assez bien, après j'essaye, le cœur me bat de reciter après Marie, tant de choses nouvelles entrent dans ma tête par une oreille & ressortent je fais des quiproquos, on rit, cela me fait de la peine, & je suis toute découragée. j'ai beau m'appliquer, je fais tout de travers, je n'ai encore recité qu'une fois mieux que Marie, encore après avoir entendu Antoine, qui se distinguait ce jour là, au lieu de me donner de l'émulation, cela me morfond de penser que moi qui suis la plus âgée, je suis la plus reculée. Marie a prodigieusement lu pour son âge, elle sait la fable, & l'histoire, comme bien peu de personne la savent »³⁷².

Jointe à la géographie, dont la Genevoise ne parle qu'au sein des lettres, l'histoire se transmet et s'apprend, cette fois-ci, entièrement sous forme orale. Il s'agit d'écouter le précepteur puis de réciter à son tour la matière. Habitée à se former l'esprit en tandem, elle expérimente l'étude à plusieurs, un mode de formation favorisant la comparaison des uns aux autres. Consciente des bénéfices qu'elle pourrait en tirer, Amélie révèle les difficultés qu'elle éprouve face à la situation. Au lieu de l'encourager à apprendre, se

³⁶⁷ CHOLLET Mathilde, *Une ambition féminine au siècle des Lumières*, *op. cit.*, p. 554.

³⁶⁸ ODIER Amélie, *Journal particulier*, *op. cit.*, « Avril », 04.[1800]. p. 138.

³⁶⁹ Lettre d'Amélie Odier à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe, à Genève, [Becheville], 06.05.1800, *op. cit.*

³⁷⁰ Lettre d'Amélie Odier à son père Louis Odier à Genève, [Paris], [05.1800], BGE, Fonds Papiers Louis Odier, Ms. fr. 4156 / K28.

³⁷¹ *Ibid.*

³⁷² Lettre d'Amélie Odier à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe, à Genève, [Paris], 27.03.1800, BGE, Fonds Papiers des familles Odier et Soret, Ms. fr. 5641, f. 280-281.

former auprès de Marie et Antoine, lui fait prendre conscience des différences existant entre eux et, selon elle, de son « retard », un élément évoqué à plusieurs reprises par la jeune fille. Ses écrits donnent un aperçu du rapport que la scriptrice entretient avec son éducation et de sa peine à répondre aux attentes. Ils révèlent, par-là, le processus de formation en cours, à la fois sur place à Paris mais aussi à distance avec ses parents. Dès le début du séjour, ces derniers demandent à Amélie de leur rendre compte de son emploi du temps en détail. De leur côté, Andrienne et Louis Odier apportent en contrepartie un soutien à leur fille. Le 26 février 1800, sa mère lui écrit au sujet de ses difficultés :

« Je suis bien fâchée que même Antoine qui est beaucoup plus jeune que toi ; soi plus avancé ; ça ne m'étonne cependant pas et cela n'étonnera pas non plus Monsieur Lacretelle s'il sais bien tu as eu de maladies ; mais aprésent que tu es robuste je me flatte que tu feras de bonnes lectures et en employant bien ton temps tu pourras les rattrapper et M^r Lacretelle voulait bien te dicter une note de celles qu'il te conseille il me ferai grand plaisir. et puis ne peut tu point te préparer pour ces leçons »³⁷³.

Un jour plus tard, son père lui envoie également une lettre dans laquelle il souhaite s'informer de ses progrès dans les matières étudiées, dont l'histoire et la géographie :

« Voyons encore où tu en es de la Géographie et de l'histoire ? D[mot illisible] sans consulter ni l'atlas, ni les livres, ni personne, la Sour[mot illisible] [mot illisible] cours et l'embouchure du Rhosne, et dis-moi quels pays [mot illisible] et les différentes révolutions qu'ils ont éprouvées »³⁷⁴.

Pour les Odier, il s'agit d'abord de rassurer et d'encourager la jeune fille, mais aussi de continuer son éducation à distance. Sa mère lui rappelle certains principes, dont l'importance de profiter utilement du temps à disposition. De son côté, son père lui propose un cours par correspondance, la lettre devenant un espace éducatif. De fait, les parents accompagnent Amélie tout au long du séjour. Tout en la soutenant, ils gardent, de cette manière, un certain contrôle sur sa formation intellectuelle.

Finalement, pour Therese, l'apprentissage de l'histoire se déroule essentiellement par le biais de livres. À cet égard, sa mère lui concocte un véritable programme de lectures au sein d'une lettre envoyée en janvier 1803 :

« Je souhaite beaucoup que tu néglige pas de lire l'histoire. tu as commencé Rollin il y a longtemps. Je souhaite qu'il soit fini. tâche de trouver apres lui une histoire, ou quelques histoire du moyen age, et continue pour parvenir a de Thou,

³⁷³ Lettre d'Andrienne Odier, née Lecointe, à sa fille Amélie Odier à Paris, [Genève], 26.02.1800, *op. cit.*

³⁷⁴ Lettre de Louis Odier à sa fille Amélie Odier à Paris, Genève, 27.02.1800, BGE, Fonds Papiers Louis Odier, Ms. fr. 5641, f. 102.

apres Robertson pp – mais si le moyen age t’ennuie trop, lis Anne Commenes, et puis l’histoires des Germains qui est traduites (GESCHICHTE DER DEUTSCHEN VON SCHMID.) elle est assomante mais instructive, et passe d’abord a l’histoire moderne »³⁷⁵.

Qu’elle soit ancienne, médiévale ou moderne, l’histoire est, pour Therese Heyne, l’un des fondements d’une bonne instruction. Dès le début du séjour, en 1800, et à plusieurs reprises par la suite, elle exhorte sa fille à s’y consacrer et continue à tenir son rôle d’éducatrice à distance, à l’instar du couple Odier. De son côté, Therese en parle dans son journal en septembre et à l’automne 1804, puis au début de l’année suivante. Le 19 septembre, elle indique :

« M^e de Mezerai a écrit à M^e Ch. qu’elle avait pensé a moi en entendant parler du regret qu’avait M^e Rougemont de Paris de voir partir la gouvernante de ses filles, qui parloit anglois entr’autres qualités. M^e R. donnoit 50 louis et en promettoit 25 de pension si on achevoit l’éducation de ces jeunes demoiselles, dont la cadette à je crois 4 ans. Je dois aller chez M^e Roulet à Mur pour voir ces gens, et voir s’ils ne me déplairont pas assez pour me décider d’abord. Je suis presque persuadée du contraire, mais n’importe. Tout cela sont de nouveaux embarras, de nouvelles inquiétudes & des soucis qui se preparent, il faut me préparer de mon coté à les supporter. Il me tarde de voir M. Berthoud et M^{lle} L’hardy, et aussi M^e Chaillet que je n’ai pas pu voir seule. En attendant je vais prendre rollin, il faut absolument l’achever bientôt, j’ai encore tant à lire et à apprendre ! mais jespere pouvoir travailler davantage cet hiver que le precedent. Il n’y aura point de Comtesse D. qui m’entraîne à la redoute »³⁷⁶.

Puis, à deux reprises, elle écrit lire son « histoire romaine »³⁷⁷ qu’elle a « négligée »³⁷⁸ ainsi que « Crevier »³⁷⁹. De par ces indications, nous pouvons supposer qu’elle lit l’*Histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu’à la bataille d’Actium* (1738-1748) de Charles Rollin, éditée en seize volumes, dont les derniers sont justement rédigés par Jean-Baptiste-Louis Crévier. Ces ouvrages sont destinés à un large public et considérés au cours du siècle, à l’instar des publications de Vertot, comme une référence en histoire romaine³⁸⁰. Selon les exhortations répétées par sa mère et les propos de Therese, il semble que l’histoire ne soit finalement pas au centre de sa formation tout au long du séjour et qu’elle s’y consacre davantage alors qu’elle doit décider de son avenir. Pour elle,

³⁷⁵ Lettre de Therese Huber, née Heyne à sa fille Therese Forster à Colombier, Stuttgart, 10.01.1803 et 15.01.1803. Stuttgart, éditée dans HUBER Therese, *Briefe, op. cit.*, vol. 1, Lettre n°240, p. 393.

³⁷⁶ FORSTER Therese, *Souvenirs, op. cit.*, « Ce 19. », 19.[09.1804], p. 29-30.

³⁷⁷ *Ibid.*, p. 68 ; *Ibid.*, « Ce 10 février », 10.02.[1805], p. 84.

³⁷⁸ *Ibid.*, p. 68.

³⁷⁹ *Ibid.*, « Ce 30. Janv. », 30.01.[1805], p. 83.

³⁸⁰ CHOLLET Mathilde, *Une ambition féminine au siècle des Lumières, op. cit.*, p. 554. ; LATTEUR Olivier, « Une Histoire romaine du Siècle des Lumières », in ASSENMAKER Pierre (dir.), *Tite-Live, une histoire de livre*, Namur : Presses universitaires de Namur, 2017, p. 186-190.

l'apprentissage historique n'est pas seulement une tâche qu'elle doit accomplir pour elle-même. Il s'agit également d'assurer son futur professionnel comme le met en évidence implicitement le passage cité ci-dessus. Pour s'occuper de l'éducation d'enfants, il est nécessaire d'être instruite et de connaître la matière et les livres de référence qu'elle devra potentiellement faire lire à ses futurs « élèves ».

Parallèlement à l'histoire, la littérature, ou les « belles-lettres », tels que le théâtre, les romans ou la poésie, occupent une place importante dans le quotidien de Julie, Amélie et Thérèse. Bien que toutes les trois accèdent à des œuvres littéraires lors de leur séjour, des différences sont perceptibles quant au nombre de livres lus, à la diversité des genres abordés ou aux pratiques de lecture.

Dans son journal, la Vaudoise indique lire le matin avec Angélique de Charrière, mais les deux références mentionnées par la scriptrice renvoient à un ouvrage du prédicateur évangéliste allemand Christoph Christian Sturm, intitulé *Considérations sur les œuvres de Dieu, dans le règne de la nature et de la Providence. Pour tous les jours de l'année* (1779), et au livre historique de Voltaire sur Charles XII. Si nous ne pouvons exclure le fait que Julie lit d'autres ouvrages avec son hôte sans en parler dans son journal, elle découvre plutôt des textes littéraires non pas à la maison, mais dans le cadre d'activités sociales. Lors de différentes rencontres, qui ont lieu chez les uns et les autres, durant l'après-midi ou en soirée, les personnes en présence s'adonnent à diverses occupations, dont la lecture, évoquée à plusieurs reprises par la jeune fille. Rendant compte d'une soirée au début du mois d'avril, elle écrit par exemple :

« Nous passâmes la soirée chez les dames de S^t Cierge³⁸¹ que nous trouvâmes bien portantes de même que Monsieur qui fut extrêmement gai et aimable, Mademoiselle Philippine³⁸² sa fille fut l'amie lectrice, ma chère tante avait apporté Les fables de Monsieur Florian, c'est un livre tout nouveau, et qui sera sûrement beaucoup goûté, car il est charmant. Il y a entre autres un petit poème sur le sujet de Tobie tiré de l'écriture sainte, qui fut très bien lu et entendu avec

³⁸¹ Marie-Françoise-Jacqueline de Saussure de St-Cierges, née Bibaud du Lignon (1739-1814), épouse de Philippe-François-Jacques de Saussure de St-Cierges (1727-1804), le frère de Louise de Corcelles, le cousin d'Angélique de Charrière et dernier baron de Bercher. Selon Béatrice Lovis, les St-Cierges sont l'une des familles particulièrement actives dans le théâtre de société à Lausanne dans le dernier tiers XVIII^e siècle. (LOVIS Béatrice, « Autour de la Vaudoise Catherine de Sévery, « la Clairon de ce pays-là » », *Études de Lettres*, n°317, 2022, p. 70, note 10).

³⁸² Louise-Marie-Sabine-Philippine de Saussure de St-Cierges (1773-1842), l'une des filles de Françoise et de Philippe de Saussure de St-Cierges.

un plaisir inexprimable, cette soirée fut le plus joli moment du jour, chacun s’y amusa paisiblement »³⁸³.

La découverte de textes littéraires se fait pour la jeune fille à travers la lecture collective à voix haute, une pratique fréquente au XVIII^e siècle, considérée par les élites comme un « loisir de sociabilité »³⁸⁴. En fréquentant des Lausannois et Lausannoises cultivés, Julie accède à des œuvres francophones diverses, faisant parfois partie de l’actualité littéraire la plus récente comme les fables et le poème de Florian, auteur dramatique, romancier, poète et fabuliste français. Au fil des pages, elle évoque également « une chanson³⁸⁵ faite par Mademoiselle de la Fayette quand son père était en Amérique »³⁸⁶, de « très joli vers »³⁸⁷ de « Monsieur de Servent »³⁸⁸, « une histoire fort intéressante intitulée La folle d’Irlande³⁸⁹ »³⁹⁰, « une petite pièce de théâtre, fort jolie »³⁹¹ et « un joli conte de Marmontel ; intitulé Les deux infortunées »³⁹². Julie a ainsi la possibilité d’acquérir une culture littéraire dans un contexte divertissant. En parallèle, elle apprend également à formuler son avis sur les lectures, un apprentissage progressif se dévoilant sous la plume de la jeune fille. Alors qu’au départ elle utilise seul deux adjectifs (« intéressant », « joli ») pour caractériser les références, elle propose finalement une appréciation des fables de Florian avec de nouveaux termes pour définir à la fois l’objet lu et l’acte de lecture. À cet égard, le journal n’est pas seulement le reflet des apprentissages de la jeune fille, mais bien un outil de formation. En rendant compte de ses lectures, Julie s’entraîne, par l’écriture, à formuler son avis et intègre par ce biais un vocabulaire spécifique et élogieux qu’il est convenable d’utiliser en société pour parler des œuvres littéraires.

À Paris, Amélie acquiert, quant à elle, des connaissances en littérature par trois moyens. Premièrement, dans son journal et dans la correspondance, elle indique lire des ouvrages de fiction vraisemblablement en solitaire, car elle utilise le « je » au lieu du « nous » et ne mentionne pas la présence d’autrui. Les œuvres citées sont les épopées *L’Illiade* et

³⁸³ CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne*, op. cit., [07.04.1793], p. 39.

³⁸⁴ CHOLLET Mathilde, *Une ambition féminine au siècle des Lumières*, op. cit., p. 329.

³⁸⁵ Non identifiée.

³⁸⁶ CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne*, op. cit., [03.03.1793], p. 6-7.

³⁸⁷ *Ibid.*, [11.03.1793], p. 11.

³⁸⁸ Michel-Joseph-Antoine Servan ou de Servan (1737-1807), avocat français et ami d’Angélique de Charrière (MONNET Natacha *Angélique de Charrière de Bavois (1732-1817)*, op. cit., p. 39).

³⁸⁹ Non identifiée.

³⁹⁰ CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne*, op. cit., [05.03.1793], p. 12.

³⁹¹ *Ibid.*, [16.03.1793], p. 21.

³⁹² *Ibid.*, « Mardi », [02.04.1793], p. 36.

L'Odyssée d'Homère³⁹³, et « Camilla »³⁹⁴, certainement le roman publié en 1796 par l'écrivaine anglaise Fanny Burney, lu soit en langue originale, soit en français. Amélie mentionne à plusieurs reprises ces titres en indiquant qu'elle les lit sans plus de détails, à deux exceptions près. Le 6 mai 1800, dans une lettre adressée à sa mère depuis Becheville, la campagne appartenant aux Bidermann-Odier, elle écrit :

« [...] j'ai commencé l'Odissée, j'ai fini l'Illiade, mais je suis bien étonnée que ça finisse sans que l'on dise lesquels est ce qui ont gagné des Troyens, ou des Grecqs sans que l'on parle de la mort d'Achille, sans que l'on fasse mention de la ruse du cheval de bois & C. j'en ai pourtant les 6 volumes, & je n'en ai pas vu d'autres »³⁹⁵.

Puis, de retour à Paris, elle indique brièvement à son père : « [...] j'en suis au 4^{ème} volume de l'odissée, ça m'amuse beaucoup »³⁹⁶. Ces deux extraits témoignent explicitement du double objectif associé à la lecture de certaines œuvres : s'instruire et se distraire. Tout d'abord, Amélie émet un avis personnel en comparant le récit littéraire à des connaissances acquises préalablement sur la guerre de Troie. Elle adopte alors un rapport distancié face au livre et témoigne de sa capacité de jugement et de réflexion en faisant des liens entre différents savoirs. Elle répond ainsi aux attentes de ses parents lui demandant à plusieurs reprises de rendre compte de ses lectures en détail. Dans un deuxième temps, elle témoigne de son plaisir à lire une œuvre et un genre qu'elle ne connaissait pas avant son séjour parisien. Nous observons à cet égard un contraste entre les programmes de lecture réalisés à Genève et ceux réalisés auprès des Bidermann-Odier. Avant de partir pour la capitale, Amélie indique dans son journal plus d'une vingtaine de références littéraires lues collectivement à haute-voix ou seule comme des contes, des romans, des récits de voyage ou du théâtre. Habitée à lire la littérature du XVIII^e siècle et dans une certaine mesure celle du XVII^e siècle, la jeune fille a l'occasion à Paris de se familiariser avec un auteur grec classique. Ceci n'est pas sans déplaire à Louis Odier qui souhaite qu'Amélie continue dans cette voie à son retour à la maison. Pour ce faire, il

³⁹³ ODIER Amélie, *Journal particulier*, *op. cit.*, « Avril », 04.[1800], p. 138 ; Lettre d'Amélie à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe, à Genève, [Paris], [1800], *op. cit.* ; Lettre d'Amélie Odier à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe, à Genève, Paris, 27.03.1800, *op. cit.* ; Lettre d'Amélie Odier à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe, à Genève, [Becheville], 06.05.1800, *op. cit.* ; Lettre d'Amélie Odier à son père Louis Odier à Genève, [Paris], 05.1800, *op. cit.*

³⁹⁴ Lettre d'Amélie à son père Louis Odier à Genève, [Paris], 25.12.1799, BGE, Fonds Papiers Louis Odier, Ms. fr. 4156 / K20.

³⁹⁵ Lettre d'Amélie Odier à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe, à Genève, [Becheville], 06.05.1800, *op. cit.*

³⁹⁶ Lettre d'Amélie à son père Louis Odier à Genève, [Paris], 05.1800, *op. cit.*

demande même des conseils au précepteur Lacretelle dans la dernière lettre adressée à sa fille :

« S'il pouvoit pour mettre le comble à son honnêteté te donner par écrit un petit plan de lectures à faire à Geneve il m'obligeroit beaucoup. Car il connoit beaucoup mieux que moi les livres qui peuvent convenir. J'espere que nous les trouverons facilement ici & qu'il ne sera plus question de dévorer comme tu faisois de mauvais Romans qui ne servent à rien. Il faut s'en tenir aux excellens »³⁹⁷.

Par ces quelques lignes, Louis Odier définit une hiérarchie parmi les livres qu'il faudrait ou non lire selon leur valeur définie par un critère d'utilité. La lecture est nécessaire, mais ne doit pas faire perdre son temps et doit être choisie consciencieusement.

Parallèlement aux lectures, Amélie approfondit ses connaissances en littérature par l'écriture, selon deux modalités différentes. D'une part, elle traduit des textes du français vers l'anglais, ou vice-versa, pour apprendre les langues et découvre par ce biais diverses œuvres, un apprentissage linguistique sur lequel nous reviendrons par la suite. D'autre part, elle réalise avec le précepteur Lacretelle des exercices de composition notamment sur des sujets littéraires lors du séjour à Becheville au printemps 1800, des leçons dont la jeune fille rend compte en détail dans son journal et dans une lettre adressée à son père. Si les deux récits se répètent, quelques détails les différencient sur le fond et la forme, c'est pourquoi il est intéressant d'intégrer ici les deux extraits. Dans son journal, elle décrit en détail les sujets de rédaction ainsi que le déroulement de la leçon :

« [...] nous allions chacun dans nos chambres composer, sur un sujet que Monsieur Lucretelle nous donnoit ; c'est de toutes mes leçons celle qui m'amuse le mieux, (le premier sujet a été la description de notre visite au jardin des plantes, en ajoutant quelques anecdotes sur les animeaux de la ménagerie, le second sujet a été la description d'une danse champêtre que nous avons vue chez ma cousine à Becheville, le troisième sujet a été de répondre à la question qu'on faisoit, ou qui étoit quel genre de vie est ce qui nous plaisoit le plus, de celui que l'on passe à la ville, ou de celui qu'on mene à la campagne ? en motivant, je me suis déclarée pour la campagne, & Marie pour la ville, le 4ème sujet que nous avons traité étoit encore une question, quelle lecture aimions nous le mieux, de celle des romans ? ou de celle de l'histoire ? toujours en motivant, nous avons fait plusieurs lettres sur cette question, nous avons retracé quelques époque intéressantes, de l'histoire & nous avons fait une ou 2 comparaisons entre plusieurs hommes distingués de l'histoire, & quelque héros de romans, par exemple Socrate avec Grandisson, cependant nous nous sommes déclarée pour la lecture des roman, de préférence à celle de l'histoire ; enfin le dernier sujet sur lequel nous ayons écrit,

³⁹⁷ Lettre de Louis Odier et d'Andrienne Odier, née Lecointe à leur fille Amélie Odier à Paris, [Genève], 10.06.1800, *op. cit.*

c'est sur les romans de chevaleries, & l'esprit chevaleresque, nous continuerons ce genre d'occupation, qui est très agréable ; nous supposons écrire à un de nos parents, ou à une de nos amies, monsieur Lucretelle lit ces lettres les comparent l'une avec l'autre, dit celle qui va le mieux, & les fautes qu'il y a pour que nous puissions les corriger ensuite.) »³⁹⁸.

A son père, elle indique également les sujets de rédaction, le déroulement des leçons tout en donnant cette fois-ci des précisions concernant son habilité à réaliser ces exercices :

« A présent que je t'ai donné des nouvelles des personnes de ta connoissance qui sont ici, je vais te dire quelque chose sur nos leçons, nous en avons commencé une à Becheville, qui nous amusent beaucoup. Monsieur Lacretelle nous donne un sujet, nous composons dessus, en supposant écrire à nos parents, ou à nos amies, le premier étoit la relation de notre visite au jardin des plantes, en mettant quelques petites anecdotes sur différends animeaux, c'est moi qui ai le mieux fait, parceque je suis plus accoutumée que Marie, d'écrire, ensuite nous avons répondu à la question qu'on ns faisoit sur ce que nous aimions le mieux, du genre de vie qu'on mène à la ville, ou de celui qu'on mène à la campagne, en motivant, Marie s'est déclarée pour la ville, & moi pour la campagne ; nous avons fait la description d'une fête champêtre, le dernier sujet que nous avons traité, c'est sur ce que nous aimions le mieux de la lecture des roman ou de celle de l'histoire, toujours en motivant, nous nous sommes déclarées pour les romans, nous avons travaillé longtemps sur ce sujet, & nous y travaillons encore, nous avons fait plusieurs lettres la dessus assez longues, nous retracons quelques époques interessantes de l'histoire, nous comparons des hommes illustres à des heros de romans, par exemple Socrate à Grandisson. Monsieur Lacretelle dit qu'en general c'est moi qui ai le plus de talens pour ce genre d'etude, toutes les idées de Marie sont spirituelles & pleines de sens mai elle a un mauvais style ; j'ai ecrit tantot à Andrienne, à maman, & à toi »³⁹⁹.

Réalisées en compagnie de Marie, les leçons de composition sont une pratique ayant plusieurs objectifs. À partir de sujets variables, liés à des expériences ou à des apprentissages menés lors du séjour, l'écriture permet d'abord d'affirmer un avis personnel et d'entraîner sa capacité de réflexion, sur soi-même et sur sa formation, par la comparaison et l'argumentation. À l'instar des thèmes, ancrés dans le quotidien, la forme d'expression épistolaire n'est pas non plus choisie au hasard. Les leçons permettent de perfectionner simultanément des compétences dans la rédaction de lettres. Finalement, comme pour l'histoire, Amélie se retrouve dans un dispositif où la comparaison entre les apprenants est au cœur du processus, la Genevoise en bénéficiant cette fois-ci selon les propos adressés à son père. Sur ce point, nous observons une différence notable entre le journal et la lettre, révélant l'influence du support sur la manière de raconter les faits.

³⁹⁸ ODIER Amélie, *Journal particulier*, « Paris », [05.1800], p. 143-145.

³⁹⁹ Lettre d'Amélie Odier à son père Louis Odier à Genève, [Paris], 05.1800, *op. cit.*

Dans le journal, la jeune fille décrit la leçon sans se comparer à Marie ; elle ne parle ni de sa facilité, ni des difficultés de sa petite-cousine. Pour expliquer ce contraste, plusieurs raisons peuvent être avancées. Il est premièrement attendu que la jeune fille témoigne directement à ses parents de son emploi du temps et de ses progrès tout au long du séjour, détaillant alors davantage sa situation dans la correspondance. De manière générale, le journal semble occuper un rôle second. Amélie y écrit moins régulièrement, depuis que ses parents lui ont suggéré de moins le faire en raison de sa maladie⁴⁰⁰ et elle ne le prend pas à Becheville. En ce qui concerne le récit des leçons, la version du journal est certainement une « mise au propre » de la lettre ; le texte est restructuré, des informations sont supprimées et des détails ajoutés. Ces différences peuvent également s'expliquer par une certaine conception du journal à cette période. Selon l'historien Philippe Lejeune, le journal, bien qu'écrit pour soi-même et non à un destinataire immédiat, reste au cours du XVIII^e siècle « une écriture, sinon publique, du moins partageable, ouverte à la lecture d'autrui et parfois à son écriture. Il [est] fait pour être consulté et transmis »⁴⁰¹. A cet égard, nous pouvons supposer que le journal d'Amélie, en plus d'être lu par ses parents à son retour, pourrait servir de support pour témoigner auprès d'autres personnes de son expérience dans la capitale. Il incarne une forme de rapport synthétique et descriptif tandis que les états d'âme, les difficultés et les avis subjectifs, bien qu'ils ne soient pas totalement absents du journal, trouvent davantage leur place dans l'échange épistolaire entre l'enfant et ses parents.

Pour finir, en plus des lectures et des leçons, la Genevoise acquiert une culture littéraire lors d'activités sociales à l'instar de Julie. D'une part, Amélie se familiarise avec des textes en incarnant des rôles dans le cadre des « sociétés » ou au sein du petit théâtre construit par Gabrielle-Aymée chez les Bidermann. Avec Marie, d'autres jeunes filles ou des personnes de son entourage, elle joue une pantomime, la comédie la *Rosière de Salency* (1780) de Félicité de Genlis, *Myrtil et Chloé* (1792) et *La bonne mère* (1792) de Florian, une comédie composée par le précepteur Lacretelle et la comédie *L'Esprit de contradiction* (1700) de Charles Dufresny.⁴⁰² Au XVIII^e siècle, il n'est pas exceptionnel

⁴⁰⁰ « Je n'ai point écrit tous ces jours, parce que mon papa & maman, croient que cela me fera du mal à la taille ; désormais j'écrirai rarement (L'on m'appelle pour dinner, je continuerai ensuite). » (ODIER Amélie, *Journal particulier*, *op. cit.*, « Mercredi matin », p. 77).

⁴⁰¹ LEJEUNE Philippe, *Aux origines du journal personnel : France, 1750-1815*, Paris : H. Champion, 2016, p. 289.

⁴⁰² ODIER Amélie, *Journal particulier*, *op. cit.*, « Jeudi 25 décembre », 25.12.[1799], p. 131 ; *Ibid.*, « Paris 16 janvier 1800 », 16.01.1800, p. 134 ; Lettre d'Amélie Odier à son père Louis Odier à Genève, [Paris], 12.1799, *op. cit.* ; Lettre d'Amélie Odier à son père à Genève, [Paris], 25.12.1799, *op. cit.* ; Lettre d'Amélie

de jouer au théâtre lors qu'on est enfant de bonne famille. Cette pratique est d'ailleurs valorisée par des pédagogues comme Félicité de Genlis, autrice du *Théâtre d'Education à l'usage des jeunes personnes* (1779-1780) dont l'une des pièces interprétées par Amélie est tirée. Félicité de Genlis conçoit le dialogue théâtral comme un outil d'édification permettant aux enfants d'acquérir des valeurs morales et d'intégrer les comportements à adopter⁴⁰³. Pour les jeunes gens, ces « petits théâtres », en plus d'être le lieu d'une formation intellectuelle, sont également une première expérience d'une activité adoptée par les adultes dans le cadre de la sociabilité. Comme le souligne Danièle Tosato-Rigo, dans son article dédié à des jeunes filles de l'élite vaudoise, nous pouvons caractériser cette pratique de « préfiguration du théâtre de société qui anime les salons »⁴⁰⁴.

D'autre part, en parallèle des pièces interprétées dans le cadre domestique, Amélie assiste à des spectacles publics dans divers lieux de la capitale. Selon ses écrits, elle voit les comédies *Le Collatéral, ou la Diligence de Joigny* de Picard, *L'Abbé de l'Epée* de Bouilly et *Crispin rival de son maitre* d'Alain-René Lesage, la tragédie *Zaïre* de Voltaire, les opéras *Anacréon, chez Polycrate* de Jean-Henri Guy et Gërtry, *Roméo & Juliette* de Ségur et Steibelt, *Le Roman* de Gosse et Plantade et *Le Valet de deux maitres* de Jean-François Roger et François Devienne, le ballet-pantomime *Héro et Léandre* de Milon et François-Charlemagne Lefevre, et se rend une fois au Vaudeville⁴⁰⁵. Nous pouvons relever la diversité de productions qu'Amélie a l'occasion de voir ou d'interpréter lors de son séjour parisien. Tout en intégrant des compétences sociales telles de l'art d'être spectatrice ou d'être actrice amateur, elle élargit ses connaissances sur la culture francophone de son temps.

Du côté de Therese, la littérature est particulièrement présente dans son quotidien, ce qui n'est pas étonnant puisqu'elle réside chez une femme de lettres et que ses parents et son beau-père sont eux-mêmes écrivains. À l'instar d'Amélie, la jeune fille découvre des œuvres littéraires dans différents contextes.

Odier à son père Louis Odier et à Andrienne Odier, née Lecointe, à Genève, [Paris], 29.10.1800, BGE, Fonds Papiers Louis Odier, Ms. fr. 4156 / K24.

⁴⁰³ MONGENOT Christine, « De M^{me} de Maintenon aux auteurs de théâtres d'éducation : avatars ou mutations de la « conversation pédagogiques » », in BROUARD-ARENDS Isabelle et PLAGNOL-DIÉVAL Marie-Emmanuelle, *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, op. cit., p. 261-262.

⁴⁰⁴ TOSATO-RIGO Danièle, « Charlotte, Angletine, Catherine... », art. cit., p. 196.

⁴⁰⁵ ODIER Amélie, *Journal particulier*, op. cit., « Paris 16 janvier 1800 », 16.01.1800, p. 134 ; Lettre d'Amélie Odier à son père Louis Odier à Genève, Paris, 15.01.1800, op. cit.

Dès le début du séjour, souvent le soir, Isabelle de Charrière et Therese lisent ensemble à haute-voix des œuvres littéraires mentionnées par la première dans ses échanges épistolaires avec Ferdinand Huber. Au fil des lettres se dévoilent des références à des ouvrages variés parmi lesquels on retrouve les *Mémoires* (1755) de Marguerite Jeanne Cordier de Staal de Launay, les *Essais sur la nécessité et les moyens de plaire* (1738) de François-Augustin Paradis de Moncrif, *Le Misanthrope* (1666) et *Les femmes savantes* (1672) de Molière, *Les excellents Hermann et Dorothee* (1797) de Goethe, *Athalie* (1691) de Racine, *Zaïre* (1732) et *L'Indiscret* (1725) de Voltaire ou encore les propres compositions d'Isabelle telles que le roman *Asyphis ou le Prince d'Égypte* (1798). Ces livres constituent en filigrane une partie de la bibliothèque idéale d'Isabelle de Charrière. Certains titres ou auteurs proposés à son invitée sont les mêmes qu'elle conseille à son « élève » et amie Henriette L'Hardy⁴⁰⁶, et qu'elle a elle-même lus durant sa jeunesse sous l'impulsion de sa gouvernante Jeanne-Louise Prévost⁴⁰⁷. Pour cette dernière déjà, l'éducation passe en grande partie par les lectures, la capacité à en rendre compte et à formuler un avis éclairé⁴⁰⁸. Reprenant à son compte cette approche, Isabelle de Charrière considère à son tour la littérature comme centrale dans les relations pédagogiques avec les personnes qu'elle prend sous son aile. Comme le souligne Madeleine Strien-Chardonneau, la lecture est, selon l'écrivaine, l'un des moyens « pour développer leur personnalité, leur jugement et leur facultés intellectuelles »⁴⁰⁹. Tout en formant des lectrices, Isabelle de Charrière pousse également ses protégées à écrire et à composer une œuvre littéraire, une autre manière, selon elle, pour se former en tant qu'individu⁴¹⁰. Alors qu'elle aide Isabelle de Géliou pour son roman *Louis et Albert, ou Le Danger d'être trop exigeant* (1803)⁴¹¹, elle compose à l'automne 1802 avec Therese les six *Lettres d'Emilie à son père*, en vue de les faire traduire en allemand par Ferdinand Huber⁴¹². Elles

⁴⁰⁶ STRIEN-CHARDONNEAU Madeleine van, « Isabelle de Charrière et l'éducation des femmes », art. cit., p. 223. ; VANOFLÉN Laurence, « Lire, penser, se former. Isabelle de Charrière (1740-1805) et Henriette l'Hardy », in BROUARD-ARENDS Isabelle, *Lectrices d'Ancien Régime*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 133-134.

⁴⁰⁷ STRIEN-CHARDONNEAU Madeleine van, « Une lectrice du XVIIIe siècle. Belle de Zuylen/Isabelle de Charrière (1740-1805). Livres et pratiques de lectures à travers sa correspondance », in BROUARD-ARENDS Isabelle, *Lectrices d'Ancien Régime*, op. cit., p. 140-147.

⁴⁰⁸ COSSY Valérie, *Isabelle de Charrière*, op. cit., p. 36-37.

⁴⁰⁹ STRIEN-CHARDONNEAU Madeleine van, « Isabelle de Charrière et l'éducation des femmes », art. cit., p. 223.

⁴¹⁰ *Ibid.*, p. 226-228.

⁴¹¹ *Ibid.*, p. 226.

⁴¹² Lettre d'Isabelle de Charrière, née van Tuyll van Serooskerken, à Ludwig Ferdinand Huber à Stuttgart, [Colombier], 22.10.1802, éditée dans CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes*, op. cit., vol. 6, Lettre n°2460, p. 513 ; Lettre d'Isabelle de Charrière, née van Tuyll van Serooskerken, à Ludwig Ferdinand Huber à Stuttgart, [Colombier], 11.11.1802, éditée dans CHARRIÈRE Isabelle de /

paraissent en 1803 sous le titre de *Briefe des Prinzessinn Emilie von *** an ihren Vater*. (*Aus der französischen Handschrift*) dans la revue littéraire allemande *Neue Teutsche Merkur* publiée par Christoph Martin Wieland⁴¹³.

Si les informations rapportées ci-dessus proviennent des lettres d'Isabelle de Charrière, l'importance de la littérature dans le quotidien de Therese transparait également au sein des écrits personnels de la jeune fille. Dans une lettre envoyée à sa mère en février 1803, la seule conservée à ce jour, elle formule une critique littéraire du roman épistolaire *Amélie Mansfield* (1802) de Sophie Cottin :

« Mais aprensent que j'ai dit avoir des choses interressantes à écrire il faudra les écrire & je crain de m'être vantée. Eh bien ! Je veux te parler d'Amelie Mansfield. C'est un roman que nous avons lu ces jours derniers, & qui nous a fait pleurer a chaudes larmes Il est désolant, mais tout en nous désolant nous l'avons admiré. Ecrit presqu'avec négligence il y a des mots heureux. Le defaut que l'on a tant reproché à Delphine, de faire dire aux gens ce que ceux à qui ils écrivent savent très bien pour en instruire le lecteur est entierement évité. Personne n'est retenu la où il n'a rien a faire qu'à recevoir les lettres des autres. Enfin quoiqu'il ait aussi ses defauts, & entr'autres parci parlà de l'in vraisemblance dans de petits détails, on s'accorde à y trouver des signes de beaucoup de talent. Tu vas craindre que je ne perde mon tems à lire des romans, mais ce n'est pas cela. J'avois même résolu de ne pas lire celui-ci, et j'aurois persisté dans ma résolution si M^e de Charriere n'eut désiré que je le lui lusse. A propos de cela il faut que je te demande des nouvelles des six lettres, c'est-à-dire de l'effet qu'elles produisent »⁴¹⁴.

Après une année et demi auprès d'Isabelle de Charrière, Therese sait exprimer un avis de manière détaillée. Elle met en évidence les émotions provoquées par le texte, analyse le style et la cohérence du texte tout en inscrivant l'ouvrage dans son contexte littéraire en le comparant avec le roman épistolaire *Délpine* (1802) de Germaine de Staël. Même si nous n'avons pas d'autres lettres à notre disposition, il ne serait pas étonnant que la jeune fille rende régulièrement compte de ses lectures et de la manière dont elle occupe son temps utilement afin de répondre aux attentes maternelles à l'instar d'Amélie vis-à-vis de ses parents. Néanmoins, en ce qui concerne Therese et sa mère, les échanges n'ont pas une visée uniquement éducative. Selon les lettres de la mère dont nous disposons, un

ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes, op. cit.*, vol. 6, Lettre n°2463, p. 516 ; Lettre d'Isabelle de Charrière, née van Tuyll van Serooskerken, à Ludwig Ferdinand Huber à Stuttgart, [Colombier], 13.11.1802, éditée dans CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes, op. cit.*, vol. 6, Lettre n°2467, p. 520-521.

⁴¹³ Lettre d'Isabelle de Charrière, née van Tuyll van Serooskerken, à Ludwig Ferdinand Huber à Stuttgart, [Colombier], 11.11.1802, éditée dans CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes, op. cit.*, vol. 6, Lettre n°2463, p. 516, note 3.

⁴¹⁴ Lettre de Therese Forster à sa mère Therese Huber, née Heyne à Stuttgart, [Colombier], 17.02.1803, *op. cit.*

véritable espace de discussion autour de l'actualité littéraire, que ce soit celles des autres, de Theresé Heyne ou de Ferdinand Huber se déploie à distance.

En parallèle de la correspondance, le journal de 1804 rend compte de nouveaux ouvrages lus par Theresé, de pratiques diverses de lecture, de la culture littéraire de la jeune fille et du rôle prégnant de la littérature dans ses réflexions. Comme évoqué au préalable, la littérature occupe une place de choix dès l'ouverture du journal. L'engagement dans l'écriture trouve son impulsion dans la lecture de *Sophiens Reise von Memel nach Sachsen* (1778) de Johann Timotheus Hermes tandis que Theresé s'inspire d'autres publications à l'instar des *Souvenirs de Félicie L***** (1804) de Félicité de Genlis pour choisir le titre de son journal. Par la suite, la scriptrice parle à plusieurs reprises des lectures réalisées en solitaire. Après le livre de Johann Timotheus Hermes, elle lit des « archives littéraires »⁴¹⁵ puis le roman *Histoire de Tom Jones, enfant trouvé*⁴¹⁶ (1750) de l'écrivain anglais Henry Fielding alors qu'elle se rend aux Verrières chez le pasteur Jean-Frédéric Berthoud :

« Ma route de Colombier ici a été très agreable ; à Corcelles en attendant la voiture je me suis mise à lire Tom Jones sur un banc devant une maison. Cela me sembloit fort drôle »⁴¹⁷.

Theresé révèle ici les conditions de l'acte de lecture souvent effacées sous la plume des autres scriptrices. Alors que pour Amélie, nous pouvons simplement supposer qu'elle lit des ouvrages seule par l'utilisation du « je », la pratique solitaire est clairement explicitée par Theresé. Réalisée à l'extérieur et pour passer le temps, la lecture est choisie et s'impose comme un moment pour soi, apprécié par la jeune fille. Si la scriptrice ne donne que brièvement son avis sur cette lecture, il en est autrement pour les suivantes. En janvier 1805, elle indique dans son journal :

« Je viens d'achever livre de M^e de Genlis qu'elle a intitulé : Leçons d'une gouvernante à ses élèves. Que d'aigreur, qu'el esprit de domination & quelle haute opinion de soi-même ! Mais aussi quelle activité, quelle facilité d'expression, de travail, quelle rapidité de style ! Elle m'inspire en même tems du dégoût & de l'admiration. Son livre, c'est à dire ses continuelles tracasseries avec M^{rs} Guyot et le Brun m'ont impatientés bien des fois et je suis fort aise d'avoir fini. Je ne puis nier que j'ai feuilleté la plus grande partie du livre »⁴¹⁸.

⁴¹⁵ FORSTER Theresé, *Souvenirs*, op. cit., « Le 22. au soir. », 22.[08.1804] p. 9.

⁴¹⁶ Les indications données par Theresé Forster ne permettent pas de définir si elle lit le roman dans sa version traduite ou dans sa version originale intitulée *The History of Tom Jones, a Foundling* (1749).

⁴¹⁷ FORSTER Theresé, *Souvenirs*, op. cit., « Aux Verrieres Suisses ce 1. Sept. », 01.09.[1804], p. 11.

⁴¹⁸ *Ibid.*, « Ce 15 jan. », 15.01.[1805], p. 77.

La critique littéraire de Therese se différencie des avis formulés par Julie et Amélie dans leurs écrits, une différence pouvant s'expliquer par la nature du journal de la première. Plus que personnel, il est intime, ceci l'autorisant à une liberté de propos et de ton que l'on ne retrouve pas chez les deux autres jeunes filles. Alors qu'elles formulent toutes trois des appréciations élogieuses au sujet de leurs lectures, Therese y ajoute un jugement négatif et affirme son rapport nuancé à une œuvre et à une pédagogue, qui écrit sur la profession à laquelle elle se destine. De fait, la lecture des *Leçons d'une gouvernante à ses élèves* (1791) de Félicité de Genlis n'est pas anodine. Dans ce double volume, l'autrice rend compte de son expérience de « gouverneur » des enfants du duc et de la duchesse de Chartes. Le texte est composé d'extraits de journaux d'éducation tenus par elle-même et par le sous-gouverneur Charles Gardeur-Lebrun, d'extraits de journaux de voyage, d'un plan d'éducation et d'un inventaire des écrits réalisés dans ce cadre pédagogique⁴¹⁹. Cet ouvrage occupe une place particulière dans les lectures de Therese car il n'est plus uniquement question de se former intellectuellement. Par ce biais, la jeune fille peut également acquérir des compétences dans le domaine pédagogique et développer sa vision de l'éducation en suivant ou en se différenciant de modèles. Outre la préparation de son avenir professionnel, la lecture est pour Therese un élément déclencheur de réflexions personnelles plus générales qu'elle développe dans son journal :

« J'ai lu des lettres de M. de Muralt le grand père de M de Ch. à sa femme⁴²⁰. Elles sont pleines d'esprit et d'un style charmant. C'est une grande simplicité & pourtant beaucoup d'élégance. Il y a un passage qui m'a surtout frappé. Après s'être justifié sur ce qu'on avoit dit qu'il voyoit souvent un homme qu'on disoit ivrogne comme on le voit dans sa lettre il dit : Mais ne prenez pas la peine de conter cela à quelqu'un : quiconque me croit capable d'entrer en société avec un ivrogne ne merite pas qu'on lui dise un seul mot pour le désabuser. Et d'ailleurs quand vous aurez assuré les gens du contraire, on leur dira une autre sottise, il la croiront, et ce sera à recommencer. J'avoue que j'ai aimé cette fierté. La plupart du tems ceux auprès des quels nous cherchons à nous justifier n'en valent pas la peine, et puisqu'ils vous connoissoient assez mal pour prendre une fois une mauvaise opinion de nous, il est probable qu'ils se laisseront entrainer encore à la premiere occasion. Allons droit notre chemin & ne nous embarassons que de

⁴¹⁹ LEJEUNE Philippe, « Le panoptique de Mme de Genlis », *Aux origines du journal personnel, op. cit.*, p. 425-426.

⁴²⁰ Ces lettres sont vraisemblablement des archives privées de Bêat Louis de Muralt (env. 1665-1749), militaire et auteur connu pour ses *Lettres sur les Anglois et les François et sur les voyages* (1725). (MÜLLER Christian, « Muralt, Bêat Louis de », PIGUET Florence (trad.), in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2010).

l'opinion de ceux que nous avons reconnu pour nos amis & par conséquent pour gens sensés et bons. Ceux-là ne nous soupçonneront pas si aisément »⁴²¹.

Cet extrait dévoile en filigrane le processus d'appropriation d'un ouvrage par l'écriture après l'acte de lecture en lui-même. À partir d'un compte-rendu, articulé autour d'une appréciation stylistique de l'œuvre et de la sélection d'un passage, Therese affirme ses idées, pour mieux s'affirmer elle-même.

En parallèle aux lectures menées en solitaire, Therese indique dans son journal des ouvrages lus dans le cadre d'activités sociales. Comme Julie et Amélie, elle a également l'occasion d'acquérir des connaissances littéraires au sein du collectif, même si ces lectures, moins choisies et davantage contraintes par le contexte, enthousiasment peu la jeune fille. Les références citées – des comédies de Philippe Néricault Destouches et les tragédies *Nicomède* (1651) et *Pertharite* (1651) de Corneille – sont chacune qualifiée soit de « médiocre » ou de « mauvaise »⁴²². Quel que soit le contexte, un constat s'impose : à Colombier, Therese élargit de manière particulièrement significative son horizon littéraire francophone en ayant accès à des livres de genres variés datant du XVII^e ou du XVIII^e siècle.

En plus de l'histoire et de la littérature, le séjour est finalement, pour Amélie et Therese, l'occasion de perfectionner leurs connaissances dans une ou plusieurs langues étrangères. De son côté, Julie n'évoque pas ce type d'apprentissage dans son journal, mais nous ne pouvons pas en conclure avec certitude qu'elle n'ait pas de contact avec une autre langue à ce moment-là. Comme mentionné en première partie de ce travail, elle possède d'ailleurs à ce moment-là certainement des connaissances en allemand. Toutefois, la différence entre les trois jeunes filles concernant l'apprentissage des langues étrangères peut s'expliquer par leur entourage. En effet, dès leur naissance, Amélie et Thérèse évoluent au sein de milieux cosmopolites, ce qui n'est à priori pas le cas de Julie à Croze. Les parents des deux premières connaissent eux-mêmes au moins deux langues, ils voyagent dans différents pays ou une partie de leur famille élargie se trouve à l'étranger. Dans ce contexte, l'apprentissage linguistique est certainement davantage favorisé et valorisé. La différence entre les trois jeunes filles peut également s'expliquer par les possibilités concrètes d'apprentissage lors du séjour. Les compétences des hôtes jouent effectivement un rôle important dans la formation qu'elles ont l'occasion de faire hors de

⁴²¹ FORSTER Therese, *Souvenirs, op. cit.*, « Ce 30. Janv », 30.01.[1805], p. 82-83.

⁴²² *Ibid.*, « Le 4. après diné », 04.09.[1804], p. 12 ; *Ibid.*, « Ce 10 février », 10.02.[1805], p. 84 ; *Ibid.*, « Ce 11. au soir », 11.[02.1805], p. 86.

la maison. Les situations diverses de Julie, Amélie et Therese sont de fait le miroir d'une période durant laquelle l'éducation des jeunes filles, même de bonnes familles, dépend beaucoup des circonstances⁴²³. Au cours du XVIII^e siècle, dans l'espace francophone, la place des langues vivantes étrangères dans la formation n'est en réalité pas une évidence y compris pour les garçons. De fait, comme l'explique l'historien de l'éducation Robert Granderoute, nombreux sont les pédagogues français regrettant une ignorance répandue des langues dans la population et cela en raison, selon eux, de la place prépondérante donnée au latin⁴²⁴. Ils affirment alors l'utilité et la nécessité d'apprendre les langues modernes que ce soit pour voyager⁴²⁵, pour exercer une profession commerciale et militaire, ou pour avoir un accès privilégié à la culture étrangère et à une multitude de savoirs, chacun de ces objectifs déterminant la langue à apprendre au détriment d'autres⁴²⁶. Concernant le cas particulier de l'éducation féminine, les avis sont partagés. Dans son *Émile*, Jean-Jacques Rousseau ne considère pas que les filles devraient apprendre des langues étrangères⁴²⁷, tandis que ces dernières trouvent leur place dans *Les Conversations d'Émilie* (1774) de M^{me} d'Épinay ou dans le *Traité de l'éducation des femmes* (1779) de M^{me} de Miremont⁴²⁸. En pratique, les langues étrangères sont plutôt rares dans les institutions éducatives féminines, mais font partie de l'emploi du temps de plusieurs jeunes filles recevant une instruction au sein de bonnes familles telles que les Françaises Geneviève de Malboissière (1746-1766)⁴²⁹ et Victorine de Chastenay⁴³⁰, les Anglaises Elisabeth Carter (1717-1806)⁴³¹ et Catherine Tablot (1721-1770)⁴³² ou la Genevoise Albertine de Saussure⁴³³. Chacune étudie une ou plusieurs langues durant sa jeunesse.

En plus de sa langue maternelle, Amélie étudie l'anglais. Elle se familiarise avec cette langue d'abord à Genève auprès de son père et de sa mère. Louis Odier maîtrise

⁴²³ GODINEAU Dominique, *Les femmes dans la France moderne, op. cit.*, p. 212.

⁴²⁴ GRANDEROUTE Robert, « Les langues vivantes étrangères et la réflexion pédagogique au dix-huitième siècle », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. 256, 1988, p. 237-238.

⁴²⁵ BERTRAND Gilles, « Du voyage utile et nécessaire », art. cit., p. 13.

⁴²⁶ GRANDEROUTE Robert, « Les langues vivantes étrangères et la réflexion pédagogique au dix-huitième siècle », art. cit., p. 239-243.

⁴²⁷ CHOLLET Mathilde, *Une ambition féminine au siècle des Lumières, op. cit.*, p. 820.

⁴²⁸ CHERRARD Sonia, « De l'éducation des mères à une possible éducation publique : mesdames d'Épinay et de Miremont », in BROUARD-ARENDS Isabelle et PLAGNOL-DIÉVAL Marie-Emmanuelle, *Femmes éducatrices au siècle des Lumières, op. cit.*, p. 95.

⁴²⁹ SONNET Martine, « L'éducation des filles à l'époque moderne », art. cit., p.

⁴³⁰ GODINEAU Dominique, *Les femmes dans la France moderne, op. cit.*, p. 211.

⁴³¹ CHOLLET Mathilde, *Une ambition féminine au siècle des Lumières, op. cit.*, p. 375.

⁴³² *Ibid.*, p. 375.

⁴³³ MICHAËLIS Juliette, « L'usage du monde et une chambre à soi », art. cit., p. 51.

pleinement son usage⁴³⁴, tandis qu'Andrienne la connaît, mais est moins à l'aise, du moins en expression écrite, selon ses propres indications dans une lettre adressée à sa fille à Orbe⁴³⁵. À Paris, Amélie continue son apprentissage avec l'aide de plusieurs personnes. Le 5 décembre, après avoir donné des indications sur l'histoire, elle décrit dans son journal la manière dont elle va étudier la langue :

« [...] je traduirai de l'anglois, Lettres de Chesterfield, à son fils, que Monsieur Sacretelle corrigera, & que j'yrai lire avec Mademoiselle Daujou, la femme de chambre de ma cousine Roman, qui demeure ici dessus, elle parle fort bien l'anglois »⁴³⁶.

Le 16 janvier, elle indique traduire désormais des fables de Fénelon⁴³⁷, une référence à nouveau citée en avril⁴³⁸. Dans les lettres adressées à ses parents, Amélie répète ces informations tout en apportant quelques précisions quant au déroulement des leçons. À sa mère, le 10 décembre 1799, elle indique :

« Monsieur Lacretelle m'explique un morceau des lettres de Chesterfield que je vais mettre par écrit en françois, qu'il me corrige, & que je recopie [...] »⁴³⁹.

Le même mois, dans une autre lettre adressée cette fois-ci à son père, la jeune fille donne un avis concernant la méthode adoptée par le précepteur :

« Marie va commencer à apprendre l'anglois, il me semble que la manière dont M^r Lacretelle me l'enseigne, je n'apprendrai pas grandchoses, il me lit lui même un morceau d'anglois, me le traduit 2 fois & pui je vais écrire le François, aprésent je vais ne traduits plus de Chesterfield, ce n'est pas un bon livre pour moi »⁴⁴⁰.

Bien que la lecture soit évoquée une fois par la scriptrice, la traduction, sous forme écrite, apparaît comme la manière privilégiée pour apprendre la langue. Critique envers l'approche choisie par le précepteur qui laisse peu de place à la réflexion personnelle, elle réalise par la suite des traductions, seule, parfois avec difficulté. Elle est d'ailleurs encouragée dans cette voie par son père à distance qui lui propose même un exercice dans une de ses lettres :

⁴³⁴ VAJ Daniela, « Introduction », art. cit., p. 26.

⁴³⁵ « I am sure my inglisch is very bad. end afraid it give you troblesom I am détermin to refer thi amusement to another Day in thi have so mani occupation that it is impossible to me to continue in this tongue. » (Lettre de Louis Odier et Andrienne Odier, née Lecointe à leur fille à Orbe, Genève, 10.08.1799, BGE, Fonds Papiers Louis Odier, Ms. fr. 4516 / K10.)

⁴³⁶ ODIER Amélie, *Journal particulier*, op. cit., « Vendredi matin 5 décembre », 05.12.[1799], p. 128.

⁴³⁷ *Ibid.*, « Paris 16 Janvier 1800 », 16.01.1800 p. 133.

⁴³⁸ *Ibid.*, « Avril », 04.[1800], p. 138.

⁴³⁹ Lettre d'Amélie Odier à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe, à Genève, [Paris], 10.12.1799, BGE, Collection de manuscrits varia, Fonds Papiers Soret Custine, Ms. var. 20, f. 32-33.

⁴⁴⁰ Lettre d'Amélie Odier à son père Louis Odier à Genève, [Paris], [12.1799], op. cit.

« Enfans vo[yons] où tu en es de l'Anglois. Traduis-moi tant bien que [mot illisible] toute seule avec le secours du Dictionnaire, de François en Anglois, ces vers de Quinault.

Les Dieux punissent la fierté
Il n'est point de grandeur que le Ciel irrité
N'abaisse quand il veut, & ne réduise en poudre
Mais un prompt repentir
Peut arrêter la foudre
Toute prête à partir »⁴⁴¹.

Si la jeune fille ne parle pas spécifiquement de cet exercice par la suite, elle demande toutefois à plusieurs reprises dans ses lettres si l'un ou l'autre de ses parents a bien reçu les traductions qu'elle leur a envoyé, soulignant à nouveau le lien éducatif qui continue à exister malgré la distance. Ainsi, Amélie traduit de l'anglais vers le français ou vice-versa, des textes de genres variés tels que les « Lettres de Chesterfield, à son fils », « un des contes des Génies »⁴⁴², certainement l'ouvrage de l'écrivain anglais James Ridley⁴⁴³, et les fables « les aventures d'Aristonous », « le jeune prince Alileq » et « Roimond & Braminth » de Fénelon⁴⁴⁴. Pour la Genevoise, l'apprentissage de l'anglais s'inscrit pleinement dans une démarche intellectuelle à l'instar de nombreux milieux lettrés. L'acquisition de compétences linguistiques s'accompagne d'une découverte d'œuvres littéraires. En plus de fournir un accès privilégié à des objets culturels, savoir cette langue pourrait également s'avérer utile dans le quotidien d'Amélie à Genève, ses parents accueillant des personnes étrangères en pension.

Pour Thérèse, le séjour est non seulement l'occasion de perfectionner son français, mais aussi d'apprendre deux nouvelles langues étrangères, l'anglais et l'italien, et de se familiariser un peu avec le latin auprès d'Isabelle de Charrière. Ces apprentissages sont principalement abordés au sein des lettres de l'hôte de Thérèse. Dès le début du séjour, fin juillet 1801, Isabelle de Charrière informe Ferdinand Huber qu'elle apprend l'anglais à la jeune fille :

⁴⁴¹ Lettre de Louis Odier à sa fille Amélie Odier à Paris, Genève, 27.02.1800, BGE, Fonds Papiers Louis Odier, Ms. fr. 4156 / K 26.

⁴⁴² Lettre d'Amélie à son père Louis Odier à Genève, [Paris], 25.12.1799, *op. cit.*

⁴⁴³ RIDLEY James, *Les contes des Génies ou Les charmantes leçons d'Horam fils d'Asmar. Ouvrage traduit du Persan en Anglois, par Sir Charles Morelle, et en François sur la traduction Angloise*, Amsterdam : chez Marc-Michel Rey, 1766.

⁴⁴⁴ Lettre d'Amélie à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe, à Genève, [Paris], 27.03.1800, *op. cit.* ; Lettre d'Amélie Odier à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe, à Genève, [Becheville], 06.05.1800, *op. cit.*

« Entre sept & huit on vient auprès de moi. Je donne une petite leçon d'anglais, (me servant de l'allemand pour le faire entendre) [...] »⁴⁴⁵.

Deux mois plus tard, en septembre, elle indique la méthode utilisée, certainement la lecture ou la traduction à partir d'un ouvrage non identifié, et met en évidence l'implication de Thérèse :

« Marie d'Écosse va bon train pour l'intelligence de l'anglais. Plus la leçon est difficile mieux elle va. Quand votre fille a l'esprit tendu elle ne bâille & ne s'interrompt point. Tout cela devient aussi intéressant pour moi que pour elle et qui m'ôteroit notre occupations me chagrinerait & me nuirait »⁴⁴⁶.

Les leçons portent leurs fruits et la jeune fille progresse rapidement dans cette matière jusqu'à en étonner Charles-Emmanuel de Charrière :

« M. de Charrière entendant lire l'autre jour votre fille en anglais fut surpris. Rien d'étranger, rien de contraint et il n'y avoit pas dans une page in octavo quatre mots qu'elle n'entendît pas tout courant »⁴⁴⁷.

En mars 1802, selon une lettre envoyée par Isabelle à Benjamin Constant, il est temps pour Thérèse d'acquérir des notions de latin :

« Mlle Forster m'étonne & me fait plaisir en me témoignant de l'affection. Je lui ai montré l'anglais · après je lui montre le latin, & je la remercie de vouloir bien les apprendre. Hier elle dit M^e de Ch. est fort commode, elle sait et enseigne tout ce qu'on a envie de savoir. Je l'aurois embrassée de reconnaissance · Nous n'étions pas seules je lui témoignai mon plaisir par un coup d'œil »⁴⁴⁸.

Finalement, en décembre 1802, Isabelle indique à Ferdinand Huber avoir proposé à son invitée de se consacrer désormais à l'italien par la lecture :

« L'extrême difficulté de bien traduire dont elle est à présent aussi convaincue que moi augmente, dès qu'on la sent, le plaisir de pouvoir lire dans leur propre langue le peu de livres qu'il importe de lire, et je gagne à cela. Votre fille bien aise d'avoir déjà tant de cordes à son arc n'est point fâchée d'en acquérir encore une de plus. Je lui ai proposé de *savoir* aussi l'italien et elle y a consenti volontiers. Je dis

⁴⁴⁵ Lettre d'Isabelle de Charrière, née van Tuyll van Serooskerken, à Ludwig Ferdinand Huber à Stuttgart, [Colombier], 29.07.1801, éditée dans CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes*, op. cit., vol. 6, Lettre n°2361, p. 401.

⁴⁴⁶ Lettre d'Isabelle de Charrière, née van Tuyll van Serooskerken, à Ludwig Ferdinand Huber à Stuttgart, [Colombier], 26.09.[1801], éditée dans CHARRIÈRE Isabelle et Charles-Emmanuel de, *Correspondances et textes inédits*, SAMSON Guillemette et alii (éd.), Paris : H. Champion ; Genève : Slatkine, 2006, Lettre n°31, p. 99.

⁴⁴⁷ Lettre d'Isabelle de Charrière, née van Tuyll van Serooskerken, à Ludwig Ferdinand Huber à Stuttgart, [Colombier], 22.10.1801, éditée dans CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes*, op. cit., vol. 6, Lettre n°2394, p. 444.

⁴⁴⁸ Lettre d'Isabelle de Charrière, née van Tuyll van Serooskerken, à Benjamin Constant à Paris, [Colombier], 16.03.1802, éditée dans CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes*, op. cit., vol. 6, Lettre n°2438, p. 493.

savoir au lieu d'*apprendre*. L'un des deux ira si vite qu'on s'en apercevra à peine, & l'on saura sans presque avoir appris. Nous avons lu une comédie de Goldoni⁴⁴⁹, un opéra de Métastase⁴⁵⁰, quelques vers du Tasse⁴⁵¹ trouvés ça et là sur notre chemin et nous sommes en bon train. M^{lle} L'hardy sait l'Italien mieux que moi & pendant huit jours qu'elle vient de passer ici il a été fort question de cette douce poésie espèce de chant qui est si favorablement dit que le musicien ne s'accommode d'aucune autre »⁴⁵².

Sous la plume d'Isabelle de Charrière, l'apprentissage linguistique, à l'instar de la littérature et de l'écriture, est le lieu d'un échange et d'une transmission féminine intergénérationnelle. Femme lettrée, connaissant plusieurs langues, Isabelle de Charrière souhaite que les jeunes personnes qu'elle prend sous son aile acquièrent des compétences similaires. À cet égard, elle enseigne également l'anglais à Henriette L'hardy et à Isabelle de Géliou⁴⁵³. L'étude des langues possède, selon Isabelle de Charrière, plusieurs avantages. D'une part, elle permet de développer ses capacités intellectuelles et d'accéder aux savoirs en langue originale. D'autre part, d'un point de vue professionnel, elle s'avère être particulièrement utile pour trouver une place de gouvernante ou de dame de compagnie et pour acquérir une indépendance financière⁴⁵⁴. Finalement, avoir des connaissances en anglais permet à Thérèse de communiquer avec une partie de sa famille paternelle selon la seule indication donnée par la jeune fille à ce sujet au sein de son journal en 1804 : « Je m'occupe d'anglais apresent, pour me remettre un peu au courant & pouvoir écrire encore avant le nouvel an à ma tante Justine⁴⁵⁵ »⁴⁵⁶. À cet égard, au-delà des informations échangées, la rédaction de lettres est en elle-même un exercice utile pour entraîner son expression écrite dans une autre langue que ce soit en l'anglais ou en français. Durant le séjour, les lettres échangées entre Thérèse Heyne et sa fille sont toutes écrites en français, hormis un ou deux passages rédigés en allemand. Si la mère ne donne pas de leçon à distance à sa fille à l'instar de Louis Odier, elle participe ainsi à ses

⁴⁴⁹ Carlo Goldoni (1707-1793), acteur, auteur et metteur en scène de théâtre italien. ([s. n.], « Carlo Goldoni », in *Larousse Encyclopédie*, [s. d.]

⁴⁵⁰ Pietro Trapassi, dit Metastasio, ou Métastase en français (1698-1782), poète italien, auteur d'œuvres théâtrales, de livrets d'oratorios et de cantates. (LARIVAILLE Paul, « Métastase, ital. Pietro Trapassi dit Metastation (1698-1782) », in *Encyclopaedia Universalis*, [s. d.]

⁴⁵¹ Torquato Tasso, dit le Tasse (1544-1595) en français, écrivain et poète italien. ([s. n.], « Torquato Tasso, en français le Tasse », in *Larousse Encyclopédie*, [s. d.]

⁴⁵² Lettre d'Isabelle de Charrière, née van Tuyll van Serooskerken, à Ludwig Ferdinand Huber à Stuttgart, [Colombier], 09.12.1802, éditée dans CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, vol. 6, Lettre n°2438, p. 520.

⁴⁵³ STRIEN-CHARDONNEAU Madeleine van, « Isabelle de Charrière et l'éducation des femmes », art. cit., p. 224.

⁴⁵⁴ *Ibid.*, p. 225.

⁴⁵⁵ Barbara-Justina-Regina Forster (1765-1826), l'une des sœurs cadettes du père de Thérèse.

⁴⁵⁶ FORSTER Thérèse, *Souvenirs*, *op. cit.*, « Ce 27. », p. 70.

apprentissages par la correspondance. L'échange épistolaire entre la mère et la fille soutient et complète la formation réalisée *in situ* par l'usage du français au quotidien, la lecture, la composition d'un texte littéraire et la rédaction d'un journal. Il est d'ailleurs intéressant de souligner que les écrits personnels de Therese Forster produits après le séjour sont désormais en allemand. Il s'agit donc bien, par l'écrit, de s'immerger complètement dans son environnement linguistique.

Lors de leur séjour, Julie, Amélie et Therese continuent et perfectionnent une formation intellectuelle, centrée avant tout sur des apprentissages appartenant au domaine des lettres. C'est le cœur de leur éducation. À cela s'ajoutent pour la première l'instruction religieuse et pour la deuxième une initiation scientifique.

5.1.2 Instruction religieuse

L'instruction religieuse constitue l'un des fondements de l'éducation féminine dans tous les milieux sociaux. Les filles doivent apprendre à prier et connaître les textes sacrés⁴⁵⁷. Il s'agit également, par l'étude de la religion, d'inculquer des valeurs morales à l'instar de certains livres historiques ou œuvres littéraires, suggérés aux lectrices⁴⁵⁸.

Parmi les trois jeunes filles qui nous intéressent dans ce travail, seule Julie mène des apprentissages religieux alors qu'elle se trouve à Lausanne. La Vaudoise fait partie de la communauté des chrétiens depuis l'année précédant son séjour et a donc des connaissances dans ce domaine. Néanmoins, cet apprentissage continue à occuper son quotidien que ce soit par le biais de la lecture ou en écoutant des sermons en ville. Nous pourrions considérer qu'elle n'est plus en train de s'instruire, mais qu'elle pratique simplement sa religion comme d'autres membres de la communauté chrétienne lausannoise. Néanmoins, la manière dont elle en rend compte dans son journal laisse à penser qu'elle est encore dans un processus de formation.

Le matin, Julie lit avec Angélique de Charrière des *Considérations sur les œuvres de Dieu* par Christophe Christian Sturm, cité au préalable. Elle rend compte brièvement d'un des chapitres lus lors d'un dimanche du mois de mars :

⁴⁵⁷ BEAUVALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *Les femmes à l'époque moderne, op. cit.*, p. 58.

⁴⁵⁸ CHOLLET Mathilde, *Une ambition féminine au siècle des Lumières, op. cit.*, p. 251-252.

« [...] il traitait de la manière admirable dont Dieu s'est servi pour sauver ces jolis petits oiseaux des froids qui seraient trop rigoureux pour eux. C'est un sujet bien beau de louer et magnifier, notre divin créateur »⁴⁵⁹.

Julie explique ensuite s'être rendue au sermon à Saint-François et chez « Madame de Corcelles »⁴⁶⁰ où elle fait la rencontre des Français « Monsieur et Madame de Sève »⁴⁶¹ et de leurs trois enfants. Elle donne quelques détails sur ce moment où les enfants et elle-même ont l'occasion de découvrir des coquillages :

« [...] après le déjeuner on envoya un moment au jardin, la jolie marmaille, et à son retour, Madame de Corcelles leur montra beaucoup de choses fort curieuses, que j'eus aussi le plaisir de voir, elle avait une complaisance singulière, pour nous faire remarquer jusqu'aux moindres coquillages, mais qui étaient rares, et qui nous faisaient encore admirer combien la bonté du Tout Puissant est grande, en ce qu'il nous a donné tant d'objets pour recréer notre vue »⁴⁶².

En racontant sa journée, la scriptrice fait explicitement un lien entre sa lecture et son quotidien. Après avoir lu un ouvrage louant les œuvres de Dieu, elle applique elle-même ce principe. Par l'écriture, elle s'entraîne à cet exercice et intègre les notions apprises, tout en mettant en évidence par-là ses acquis et sa capacité à répondre aux attentes.

Le dimanche, Julie se rend régulièrement à des sermons dans différents lieux de culte de la ville :

« Nous allâmes au sermon en S^t François ; c'était Monsieur Secretan, qui prêchait il choisit une belle matière puisqu'il nous exhortait à la patience ; elle ne pouvait être plus à propos que dans le moment où nous vivons, il serait seulement à souhaiter que chacun en prit sa bonne part, car il en faut certainement pour pouvoir supporter les épreuves que Dieu nous envoie dans ces jours malheureux veuille-t-il en rendre les issues aussi douces, qu'elles sont amères, et surtout qu'elles soient toujours pour notre bonheur »⁴⁶³.

« J'allai au sermon, le jour suivant en S^t Laurent, ce fut Monsieur le doyen Chavannes qui prêcha, son texte était fort long mais superbe c'était sur la passion de notre Seigneur. Je l'écoutai bien attentivement, et dans l'intention d'en faire mon profit »⁴⁶⁴.

Ces événements religieux publics, où il ne s'agit plus de lire mais d'écouter, sont explicitement considérés par la scriptrice comme un espace où elle peut ou doit apprendre. À cet égard, la jeune fille en retient le contenu, dont elle fait la synthèse ainsi qu'un

⁴⁵⁹ CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne, op. cit.*, « Dimanche », [03.03.1793], p. 3.

⁴⁶⁰ Louise de Corcelles (voir note 219).

⁴⁶¹ Non identifiés.

⁴⁶² CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne, op. cit.*, « Dimanche », [03.03.1793], p. 4-5.

⁴⁶³ *Ibid.*, « Dimanche », [03.03.1793], p. 4.

⁴⁶⁴ *Ibid.*, « Dimanche », [17.03.1793], p. 21.

commentaire personnel. Le journal devient ainsi le support de résumés et de réflexions évoquant la méthode des extraits préconisée par Charles Rollin, cité un peu plus haut dans ce chapitre.

La religion n'est pas évoquée dans les écrits d'Amélie, tandis que Therese la mentionne dans son journal, sans qu'il ne soit plus question d'instruction. Les références à Dieu, apparaissant au fil de ses réflexions introspectives, sont davantage l'expression de sa foi.

5.1.3 Quelques notions de sciences : astronomie et arithmétique

Au cours du XVIII^e siècle, l'étude des lettres et l'instruction religieuse trouvent leur place au sein de la formation des jeunes filles des milieux privilégiés. Plus rares sont celles ayant l'occasion d'acquérir des connaissances en mathématiques, en physique ou en sciences naturelles durant leur enfance contrairement à leurs homologues masculins. L'accès à une certaine éducation scientifique dépend à nouveau des circonstances et varie selon les situations⁴⁶⁵.

En ce qui concerne Julie, Amélie et Therese, seuls les écrits personnels de la deuxième et de ses proches abordent l'apprentissage de savoirs rattachés au domaine des sciences. Malgré le silence des sources, nous ne pouvons en conclure avec certitude que les deux autres n'ont pas reçu de tels enseignements avant ou pendant le séjour. À cet égard, au sein d'une lettre envoyée pour organiser la venue de Therese, Isabelle de Charrière indique qu'elle pourra apprendre l'arithmétique auprès de Louise de Charrière⁴⁶⁶.

De son côté, lors de son séjour parisien, Amélie reçoit une leçon d'astronomie et se perfectionne en arithmétique, des sujets abordés au sein de la correspondance avec ses parents. En décembre 1799, elle indique dans une lettre à son père :

« Monsieur Lacretelle a acheté une sphere, un globe terrestre, & un globe celeste, nous avons commencé ce matin à prendre une leçon de sphere je l'ai très bien comprise »⁴⁶⁷.

En réponse, dans une lettre commune avec Louis Odier, Andrienne écrit qu'elle est contente que sa fille ait bien compris la leçon puis commente le contenu du cours :

⁴⁶⁵ SEGUIN Maria Susana, « Les femmes et les sciences de la nature », *Dix-huitième Siècle*, n°36, 2004, p. 335.

⁴⁶⁶ Lettre d'Isabelle de Charrière, née van Tuyll van Serooskerken, à Ludwig Ferdinand Huber à Stuttgart, [Colombier], 04.-05.02.1801, éditée in CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, vol. 6, Lettre n°2256, p. 213.

⁴⁶⁷ Lettre d'Amélie Odier à son père Louis Odier, à Genève, [Paris], [12.1799], *op. cit.*

« l'étude de la sphere que vous avez commencé est une étude si intéressante lors qu'elle est bien enseignée que si tu porte à ta leçon une grande attention tu y prendra surement un grand plaisir, il est étonnant qu'avec des organes aussi bornés l'homme ait pu avoir du cours des Astres une connoissance si exacte qu'il puisse prédire avec certitude les éclipses longtems avant qu'elles arrivent et les autres phenomenes et le cours de ces Astres nécessaires a notre conservation et a l'embellissement de notre globe »⁴⁶⁸.

Tout en révélant à nouveau la relation éducative à distance, les propos enjoués de la mère témoignent également d'un intérêt partagé pour les sciences au sein de la famille Odier. À Genève, Amélie a d'ailleurs l'occasion d'observer le ciel avec son père lors de promenades ou de se familiariser avec un microscope. Plus tard, elle assistera en 1802 aux cours publics du physicien Marc-Auguste Pictet, ouverts aux femmes durant les après-midis, puis aux cours de botanique et de zoologie d'Augustin-Pyramus de Candolle⁴⁶⁹.

Au-delà des sciences de la vie, Amélie s'initie aux mathématiques par l'arithmétique, un apprentissage auquel tient particulièrement son père. Après avoir reçu les premières lettres envoyées par sa fille depuis Paris, celui-ci remarque à regret qu'elle ne parle pas de cette matière dans les comptes-rendus de son emploi du temps. Il décide alors de remédier à la situation à distance par la correspondance :

« Je voudrais bien, ma chere amélie, qu'indépendamment des leçons que tu prends, tu puisses dans tes momens de loisir t'exercer un peu par toi-même. Je vois par exemple qu'il n'est pas question d'arithmétique dans les leçons que prend ta cousine. Je présume que c'est parce qu'elle la sait déjà, et cela me fait craindre que tu n'oublies bientôt tout à fait le peu que je t'en ai appris. Ce serait dommage, parce que l'arithmétique est une connoissance indispensable à acquérir, et que si tu perdois le souvenir de ce que tu en sais, ce serait tout à recommencer. Or il me semble que tu pourrais t'exercer tous les jours seule à faire des divisions, avec la preuve qui consiste à multiplier le diviseur par le quotient qu'on a trouvé. Si le produit se trouve égal au Dividende, la division est bonne & bien faite. Sinon, il faut la recommencer. mais il faut observer que si la division donne un reste, il faut ajouter ce reste au produit pour qu'il soit égal au Dividende. Je parle de divisions, parce que cette règle comprend toutes les autres, Ainsi par exemple en supposant que la belle voiture que tu as vuë coute 500000 francs, & qu'elle dure 17 ans, qui font 6705 jours, dis-moi par ta prochaine lettre ce qu'elle aura couté par jour de capital, sans compter les intérêts »⁴⁷⁰.

⁴⁶⁸ Lettre de Louis Odier et d'Andrienne Lecointe, née Lecointe, à leur fille Amélie Odier à Paris, Genève, 22.12.1799, *op. cit.*

⁴⁶⁹ VAJ Daniela, « Introduction », art. cit., p. 25-27.

⁴⁷⁰ Lettre de Louis Odier et d'Andrienne Lecointe, née Lecointe, à leur fille Amélie Odier à Paris, Genève, 22.12.1799, *op. cit.*

La lettre se transforme en une leçon d'arithmétique alliant rappel théorique et problème pratique à résoudre en lien avec une observation faite par Amélie à Paris. Cet extrait révèle à nouveau l'implication importante d'un père et la volonté de garder la main sur l'éducation de sa fille même hors de la maison. Sous la plume de Louis Odier, le séjour n'est plus seulement bénéfique, mais pourrait avoir des conséquences négatives sur l'éducation voulue par les parents. La correspondance devient alors le seul outil pour contrôler le processus en comblant par exemple certaines lacunes.

Après la demande de son père, Amélie essaie de faire l'exercice, sans succès, comme elle le signifie dans une lettre adressée à sa mère au début du mois de janvier : « Dis à mon papa que je n'ai pas pu faire le calcul de la belle voiture, c'était trop difficile, dis lui aussi [mot illisible] Marie n'avait aucunes idées de l'arit[hmetique] [...] »⁴⁷¹. Alors qu'elle témoigne de sa difficulté à répondre aux attentes, Amélie progresse au fil des mois et son père n'est pas le seul à y jouer un rôle. De fait, dès mi-janvier 1800, elle informe son père et sa mère qu'elle prend désormais une leçon d'arithmétique trois fois par semaine avec les enfants Bidermann-Odier⁴⁷². En parallèle, Louis Odier continue à s'assurer du bon déroulement de sa formation en lui envoyant des exercices et l'encourage à continuer dans cette voie en lui rappelant l'utilité de l'arithmétique :

« Ta maman est toujours fort occupée de son commerce qui va tantôt bien, tantôt mal. Comme cela lui donnoit beaucoup trop de peine, elle s'est arrangée avec Susette Gonin qui restera chez nous ; mais c'est encore un secret. n'en parle pas. un autre arrangement qui t'intéressera peut être, c'est qu'à la place du lit de repos où tu couchois, nous avons mis un grand buffet vitré que ton oncle nous a prêté & qui est beaucoup plus commode à ta maman pour tenir ses marchandises. J'espere que puisque tu t'appliques bien à l'arithmétique, tu pourras aussi l'aider un peu à calculer. L'essentiel est de bien apprendre la division »⁴⁷³.

Ceci semble porter ses fruits, puisqu'en mars, Amélie annonce à sa mère ses progrès en la matière et sa motivation à s'y consacrer soucieuse de répondre aux attentes parentales :

« [...] j'ai de la facilité pour l'arithmetique, je m'y applique beaucoup, ce qui m'encourage le plus, c'est de penser, que peut-être je pourrai par la t'être de quelque utilité pour ton comerce, cependant dans la derniere regle que j'ai

⁴⁷¹ Lettre d'Amélie Odier à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe, à Genève, [Paris], 04.01.1800, *op. cit.*

⁴⁷² Lettre d'Amélie Odier à ses parents Louis Odier et Andrienne Odier née Lecointe, à Genève, [Paris], 29.01.1800, *op. cit.*

⁴⁷³ Lettre de Louis Odier à sa fille Amélie Odier à Paris, Genève, 27.02.1800, *op. cit.*

envoyée à mon papa, ma cousine m'avoit un peu montré la maniere de la faire »⁴⁷⁴.

Pour Amélie, l'apprentissage des mathématiques s'inscrit dans un objectif pratique. Il n'est nulle question de géométrie ou d'algèbre, mais bien de savoir calculer pour aider à la gestion des affaires économiques familiales et d'apprendre en filigrane à gérer sa propre comptabilité. Elle possède d'ailleurs un « livre de dépenses »⁴⁷⁵ et rend compte régulièrement des frais réalisés lors de son séjour à Paris dans sa correspondance. Ces compétences sont considérées comme essentielles au XVIII^e siècle ; les femmes doivent pouvoir s'occuper correctement de l'économie quotidienne d'un ménage. À partir de cette conception, les situations varient. Si le cas d'Andrienne tenant un commerce semble plus exceptionnelle, en Suisse romande, à la même période, des femmes issues de milieux privilégiés protestants occupent un rôle prégnant dans l'administration de la maison⁴⁷⁶.

5.2 Arts d'agrément : dessin, découpage, musique et danse

Parallèlement à une formation intellectuelle, plus ou moins étendue, les jeunes filles des milieux privilégiés consacrent une partie de leur temps à perfectionner leurs compétences dans les arts d'agrément. Du dessin à la musique en passant par la danse, ces savoirs artistiques trouvent leur place dans nombre d'éducatrices féminines et masculines menées au sein des élites européennes au XVIII^e siècle. Du côté des jeunes femmes, les Françaises Geneviève Randon de Malboissière, Victorine de Chastenay et Manon Phlipon, ainsi que la Neuchâteloise Isabelle de Géliou, évoquées précédemment, reçoivent toutes durant leur jeunesse des cours de dessin et pour la plupart des cours de musique ou de danse⁴⁷⁷.

Pour Julie, le séjour lausannois est l'occasion de prendre des leçons de dessin. Chaque après-midi, à 16h, elle se rend en ville chez « Madame Lebelin », une émigrée établie à Lausanne, pour recevoir l'enseignement d'un maître qualifié de « fort étourdi », car il manque parfois à l'appel⁴⁷⁸. La scriptrice évoque la plupart du temps les leçons en passant et n'en dit presque rien sur leur déroulement si ce n'est qu'elle les prend en compagnie

⁴⁷⁴ Lettre d'Amélie Odier à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe, à Genève, [Paris], 27.03.1800, *op. cit.*

⁴⁷⁵ Lettre d'Amélie Odier à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe, à Genève, [Paris], 10.12.1799, *op. cit.*

⁴⁷⁶ KOCHER GIRINSHUTI Maïla, « « Une femme qui entend à diriger son ménage est plus considérée dans sa maison ». À propos du rôle social de maîtresse de maison (Suisse romande, 1750-1830) », in BERTHIAUD Emmanuelle (dir.), *Paroles de femmes*, *op. cit.*, p. 70-71.

⁴⁷⁷ GODINEAU Dominique, *Les femmes dans la France moderne*, *op. cit.*, p. 212 ; NOTH Caroline, *Isabelle de Géliou (1779-1834) et le change linguistique*, *op. cit.*, p. 45 ; SONNET Martine, « L'éducation des filles à l'époque moderne », art. cit., p. 9 ; SONNET Martine, « Une fille à éduquer », art. cit., p. 145.

⁴⁷⁸ CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne*, *op. cit.*, « Lundi », [18.03.1793], p. 23.

de « Grittli Wildermett »⁴⁷⁹, qui est, selon ses propos, une jeune fille de 16 ou 17 ans, adoptée par « Madame d'Apples »⁴⁸⁰. Un jeudi, elle ajoute : « A quatre heures j'allais prendre ma leçon de dessin, elle fut assez bonne Mesdemoiselles Lebelin et Seigneux y assistèrent, un moment »⁴⁸¹. Ces quelques éléments témoignent bien d'une pratique courante de l'apprentissage du dessin par les jeunes filles. Plus que la leçon en elle-même, cet espace est également un lieu de rencontre, Julie y côtoyant des personnes de son âge qu'elle fréquente parfois dans d'autres contextes.

En dehors des leçons, la jeune fille évoque le dessin à trois reprises dans son journal. Rendant compte d'une soirée chez Philippe de Saussure de St-Cierges, elle écrit :

« Nous passâmes le jour suivant la soirée chez lui il avait pris le remède sans qu'il eut produit l'effet attendu ; cela n'empêchait pas Monsieur le baron, d'être très gai et très aimable ; il n'y avait personne d'étranger que Madame la Chanoinesse Mademoiselle Philippine de St Cierge était comme toujours, charmante, elle nous fit voir de ses dessins, ils m'ont enchantés et faits inutilement l'envie d'en faire autant »⁴⁸².

Les deux autres occurrences concernent des moments où Julie dessine à la maison. La scriptrice indique avoir essayé de dessiner seule un samedi matin, pendant qu'Angélique se trouve en ville, puis explique une autre fois que « la matinée de hier fut partagée entre le dessin et les petits ouvrages »⁴⁸³. Malgré leur brièveté, ces extraits soulignent d'une part que l'activité est considérée comme un passe-temps que l'on mène utilement. Julie s'y consacre d'ailleurs la matinée, un temps habituellement destiné à l'étude. D'autre part, l'art du dessin comporte une dimension sociale ; les œuvres se montrent en société et participent au divertissement des invités.

Si Amélie est également familière de la pratique du dessin, elle s'adonne plus fréquemment à l'art de la découpe, une technique consistant à représenter des scènes et paysages en découpant du papier ou du vélin à l'aide de ciseaux ou d'un canif permettant de créer des reliefs. La découpe connaît, au XVIII^e siècle, une diffusion particulière dans le milieu genevois sous l'impulsion notamment de l'artiste Jean Huber à la renommée européenne⁴⁸⁴.

⁴⁷⁹ Non identifiée.

⁴⁸⁰ CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne, op. cit.*, « Mercredi », [06.03.1793], p. 13.

⁴⁸¹ CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne, op. cit.*, « Jeudi », [14].03.1793], p. 18.

⁴⁸² *Ibid.*, « Vendredi », [22.03.1793], p. 25.

⁴⁸³ *Ibid.*, « Mardi », [02.04.1793], p. 35.

⁴⁸⁴ VAJ Daniela, « Introduction », art. cit., p. 49-50.

À Genève, Amélie pratique régulièrement cet art seule à la maison, tout en prenant des leçons avec Mademoiselle Mussard, évoquée dans la première partie de ce travail. À Paris, la jeune fille parle brièvement de cette occupation à deux reprises dans son journal⁴⁸⁵. En décembre, elle y note qu'elle apprend à découper à Marie, puis quelques temps après, qu'elle a fait, lors d'une soirée, une découpe pour « Madame Say »⁴⁸⁶. Ainsi, pour la jeune fille, qui possède une maîtrise de la technique, le séjour est l'occasion de transmettre son savoir-faire. Tandis qu'elle affirme parfois son retard par rapport à Marie sur le plan de la formation intellectuelle, elle se trouve ici dans le rôle inverse où elle peut valoriser ses compétences en les enseignant à sa petite-cousine. Sous la plume d'Amélie, la découpe n'est pas seulement un passe-temps pour soi et un espace créatif, mais un art que l'on partage et que l'on offre, participant à l'instar d'autres objets fabriqués par ses soins, à la construction des relations.

En plus de cette pratique manuelle, Amélie perfectionne son éducation artistique à Paris en recevant des leçons de musique et de danse.

Habituee à recevoir les enseignements d'un maître de musique à Genève et à jouer au clavecin, elle continue son apprentissage, à peine arrivée dans la capitale. Le 5 décembre 1799, elle indique dans son journal qu'elle prend une leçon de musique hebdomadaire et qu'elle a commencé la veille⁴⁸⁷. Vingt jours plus tard, il est désormais question d'apprendre la musique deux fois par semaine⁴⁸⁸. En mars ou en avril, elle explique qu'elle arrête d'écrire pour aller prendre sa « leçon de piano »⁴⁸⁹. Dans une lettre adressée à son père le même mois, Amélie parle également de la fréquence des cours tout en précisant cette fois-ci leur coût : « Je prends des leçons de musique 2 ou trois fois par semaine, mais mon maître ne vient pas régulièrement, c'est quand il peut, on lui paye 2 louis pour 12 billets »⁴⁹⁰. À ces éléments d'ordre pratique, elle ajoute : « Mon maître de musique me fait jouer les sonates de Pleyel⁴⁹¹ »⁴⁹². Dans une lettre à sa mère du 27 mars

⁴⁸⁵ ODIER Amélie, *Journal particulier, op. cit.*, « Mercredi 11 Décembre », 11.12.[1799], p. 129 ; *Ibid.*, [12.1799], p. 132.

⁴⁸⁶ Alphonsine Say (1778-1852), née de La Roche, fille du médecin Daniel de La Roche, collaborateur et ami de Louis Odier. Elle épouse en 1797 son cousin Horace Say (1771-1799) (VAJ Daniela, « Introduction », art. cit., p. 25, note 84.)

⁴⁸⁷ ODIER Amélie, *Journal particulier, op. cit.*, « Vendredi matin 5 décembre », 05.12.[1799], p. 128.

⁴⁸⁸ *Ibid.*, « Jeudi 25 décembre », 25.12.[1799], p. 131.

⁴⁸⁹ *Ibid.*, p. 137.

⁴⁹⁰ Lettre d'Amélie Odier à son père Louis Odier à Genève, [Paris], [12.1799], *op. cit.*

⁴⁹¹ Ignaz Joseph Pleyel (1751-1831) est un compositeur autrichien naturalisé français, également fondateur d'une fabrique de pianos et de clavecin (VIGNAL Marc, « Pleyel Ignaz (1757-1831) », in *Encyclopaedia Universalis*, [s. d.]).

⁴⁹² Lettre d'Amélie Odier à son père Louis Odier à Genève, [Paris], [12.1799], *op. cit.*

1800, elle affirme que son maître de musique est content d'elle⁴⁹³. Ses écrits personnels ne parlent ni du déroulement de la leçon ni du rapport de la jeune fille à cet enseignement. Le journal et les lettres ont vraisemblablement pour fonction principale d'attester qu'elle mène à bien son éducation musicale instrumentale, qui fera d'elle une demoiselle de « qualité » et qui lui permettra de s'intégrer parfaitement lors des rencontres sociales, sociétés ou soirées, où la musique amateur trouve une place de choix⁴⁹⁴.

Si la pratique musicale est familière pour Amélie, il en est à priori autrement pour la danse, sujet qui n'est pas abordé par la scriptrice en amont du séjour à Paris. Les leçons, menées avec deux de ses petites cousines et son petit cousin, débutent dès le début du séjour en même temps que la musique. Dans son journal, le 5 décembre 1800, elle écrit : « Je prends une leçon de danse trois fois la semaine, 1 heure ½ avec Marie, Antoine, & Julie Roman »⁴⁹⁵, une information répétée dans une lettre envoyée quelques jours plus tard à sa mère⁴⁹⁶. Par la suite, Amélie n'en parle qu'en passant dans ses écrits jusqu'à la fin du séjour, précisant seulement à sa mère que son maître de danse est content d'elle⁴⁹⁷. De leur côté, Louis et Andrienne Odier ne s'expriment pas beaucoup plus sur le sujet, mais leurs interventions mettent en évidence le double enjeu de l'apprentissage de la danse. Le 22 décembre, son père l'incite à porter la structure destinée à soigner sa déformation de la colonne pendant ces cours :

« Quant à ta pièce, je ne suis pas d'avis que tu l'ôtes jamais pour danser, parce que comme elle est destinée à soutenir l'épine & à l'empêcher de s'affaisser, c'est surtout en faisant des mouvemens qu'il importe de ne la point quitter »⁴⁹⁸.

De fait, la danse est avant tout un exercice physique, visant à modeler et maîtriser son corps. C'est un moyen d'acquérir un maintien assuré, de la grâce et de l'élégance, des qualités attendues des jeunes personnes, filles ou garçons, issus de la haute société⁴⁹⁹.

En mars, ses parents encouragent Amélie à mener encore quelques temps son apprentissage : « Nous souhaitons beaucoup que tu continues la leçon de danse d'autant

⁴⁹³ Lettre d'Amélie Odier à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe à Genève, [Paris], 27.03.1800, *op. cit.*

⁴⁹⁴ SONNET Martine, « Quelques échos des pratiques musicales dans l'éducation des filles au XVIII^e siècle », in DEUTSCH Catherine et GIRON-PANEL Caroline (dir.), *Pratiques musicales féminines : discours, normes, représentations*, Lyon : Symétrie, 2016, p. 1, p. 3.

⁴⁹⁵ ODIER Amélie, *Journal particulier, op. cit.*, « Vendredi matin 5 décembre », 05.12.1799, p. 128.

⁴⁹⁶ Lettre d'Amélie Odier à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe, à Genève, [Paris], 10.12.1799, *op. cit.*

⁴⁹⁷ Lettre d'Amélie Odier à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe, à Genève, [Paris], 27.03.1800, *op. cit.*

⁴⁹⁸ Lettre de Louis Odier et d'Andrienne Odier, née Lecointe, à leur fille Amélie Odier à Paris, Genève, 22.10.1799, *op. cit.*

⁴⁹⁹ CHOLLET Mathilde, *Une ambition féminine au siècle des Lumières, op. cit.*, p. 260 ; MOTLEY Mark, *Becoming A French Aristocrat, op. cit.*, p. 57.

plus qu'ici on s'est bien perfectionné »⁵⁰⁰. D'avantage qu'un exercice mené à des fins personnelles, la danse s'affiche aussi comme une pratique collective. Tout le monde, adultes et enfants, danse que ce soit lors de soirées en petit comité ou lors de bals. À l'instar de la musique, cette compétence témoigne d'une éducation réussie et ouvre les portes de la sociabilité culturelle.

À Colombier, selon les sources, Therese ne reçoit pas de leçons de dessin, de musique ou de danse. Sans pouvoir en conclure avec certitude qu'elle n'ait pas bénéficié de cours lors de son séjour, il est vraisemblable qu'elle ait mené une partie de ces apprentissages en amont. Dans son autobiographie *Aus meinem Leben*, elle mentionne avoir eu comme professeure de dessin, l'artiste peintre Ludovike Simanowiz, et ce après leur première rencontre à Strasbourg en 1792, sans toutefois en dire plus sur le moment où les leçons ont eu lieu⁵⁰¹. Puis, alors que le séjour de Therese s'apprête à débiter, sa mère lui conseille d'acheter des modèles pour dessiner à Neuchâtel, ce qui laisse penser que la jeune fille connaît les rudiments de cet art et qu'elle peut s'exercer désormais seule. Concernant la danse, nous supposons également qu'elle possède des bases en la matière en raison de trois lettres, l'une écrite par Therese en 1803⁵⁰² et les deux autres par sa mère en 1802 et 1804⁵⁰³, parlant des envies de Therese de se rendre au bal. Elle possède également une certaine éducation musicale car elle chante lors d'une soirée chez Isabelle de Charrière⁵⁰⁴. Enfin, si elle ne prend pas de cours de dessin, danse ou musique, la jeune fille reçoit à Colombier l'enseignement d'un certain « Groux »⁵⁰⁵ lui apprenant le tir :

« Un moment plus gai de cette journée est celui de ma leçon avec Groux. Je lui ai demandé de m'enseigner à tirer. On a beaucoup admiré mon courage. Je ne sais trop en quoi il consistait. Je me suis fort amusée et m'amuserai davantage encore quand je tirerai au blanc, car je n'ai fait encore que m'accoutumer au bruit & au feu »⁵⁰⁶.

⁵⁰⁰ Lettre d'Andrienne Odier, née Lecointe, à Amélie à Pairs, [Genève], 18.03.1800, *op. cit.*

⁵⁰¹ FORSTER Therese, « Aus meinem Leben », art. cit., p. 57.

⁵⁰² Lettre de Therese Forster à sa mère Therese Huber, née Heyne à Stuttgart, [Colombier], 17.02.1803, *op. cit.*

⁵⁰³ Lettre de Therese Huber, née Heyne, à sa fille Therese Forster à Colombier, Stuttgart, 20.07.1802, éditée in HUBER Therese, *Briefe, op. cit.*, vol. 1, Lettre n°223, p. 361 ; Lettre de Therese Huber, née Heyne, à sa fille Therese Forster à Colombier, Stuttgart, 06.-07.02.1804, éditée in HUBER Therese, *Briefe, op. cit.*, vol. 2, Lettre n°4, p. 26.

⁵⁰⁴ FORSTER Therese, *Souvenirs, op. cit.*, « Ce 19. », 19.[09.1804], p. 28.

⁵⁰⁵ Non identifié.

⁵⁰⁶ FORSTER Therese, *Souvenirs, op. cit.*, « Ce 14 », 14.[01.1805], p. 75-76.

« J'ai tiré au blanc avec de la grenaille. Cela amuse beaucoup Groux et il n'est point mécontent de son écolière. »⁵⁰⁷.

Au XVII^e et XVIII^e siècle, le maniement des armes, en particulier de l'escrime, fait partie de l'éducation des jeunes hommes nobles. Tout en constituant une préparation éventuelle à la guerre, il est considéré comme un moyen d'entraîner sa posture et sa manière de se déplacer à l'instar de la danse⁵⁰⁸. Cette pratique ne fait à priori pas partie des éducations féminines, mais des indications données par des femmes dans leurs écrits laissent à penser qu'elle n'en est pas totalement absente. Par exemple, dans leurs mémoires, la noble M^{me} de La Guette (1613-vers 1681) et Félicité de Genlis, déjà évoquée dans ce travail, indiquent toutes deux avoir pratiqué l'usage des armes dans le cadre de leur formation⁵⁰⁹. Si cette pratique au féminin mériterait d'être étudiée de manière plus approfondie, elle apparaît, sous la plume de Thérèse, comme avant tout divertissante et réalisée par plaisir, ce qui l'inscrit, à cet égard, dans les arts d'agrément.

5.3 Travaux d'aiguille

En plus de la formation intellectuelle et aux arts d'agrément, une jeune fille de bonne famille est généralement formée au maniement du fil et des aiguilles à l'instar de l'ensemble de la population féminine d'alors. Broderie, dentelle, couture, tapisserie ou encore lingerie, les techniques apprises sont multiples. Il s'agit par-là d'acquérir un savoir-faire considéré comme nécessaire à la bonne tenue de sa maison. Au-delà de fins pratiques, cet apprentissage est également pensé comme un outil d'auto-discipline, comme un moyen d'édification.⁵¹⁰

Dans son journal, Julie ne parle presque pas de cette occupation. Elle indique simplement faire des « ouvrages », terme alors utilisé pour parler des travaux manuels, et reçoit une

⁵⁰⁷ FORSTER Thérèse, *Souvenirs*, op. cit., [01.1805], p. 80.

⁵⁰⁸ MOTLEY Mark, *Becoming A French Aristocrat*, op. cit., p. 150.

⁵⁰⁹ GODINEAU Dominique, « De la guerrière à la citoyenne. Porter les armes pendant l'Ancien Régime et la Révolution française », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°20, 2004 ; GENLIS Madame de, *Mémoires inédits de Madame la Comtesse de Genlis, sur le dix-huitième siècle et la Révolution française, depuis jusqu'à nos jours*, vol. 1, Paris : Ladvocat, 1825, p. 48-49, cité dans DE GREGORIO CIRILLO Valeria, « Statut des lectrices et pratique de lecture dans le projet pédagogique de Madame de Genlis », in BROUARD-ARENDS Isabelle et PLAGNOL-DIÉVAL Marie-Emmanuelle (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, op. cit., p. 172.

⁵¹⁰ PELLEGRIN Nicole, « Les vertus de « l'ouvrage ». Recherches sur la féminisation des travaux d'aiguille (XVI^e-XVIII^e siècles), *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 46, n°4, 1999, p. 757 ; SONNET Martine, *L'éducation au temps de Lumières*, op. cit., p. 251, p. 254.

boîte pour y ranger ses aiguilles⁵¹¹. Le relatif silence de la source à cet égard peut s'expliquer de deux manières ne s'excluant pas l'une et l'autre. D'une part, la scriptrice n'en parle peut-être pas car c'est une activité habituelle qui n'a rien de « remarquable » et ne mérite pas d'être détaillée dans son journal. D'autre part, selon son récit, Julie est souvent hors de la maison et consacre son temps à d'autres activités qu'elle a l'occasion de réaliser à Lausanne et moins à Croze.

De son côté, alors qu'elle se trouve à Paris, Amélie en parle également peu dans son journal mais donne quelques précisions supplémentaires. Dès le lendemain matin de son arrivée, elle débute la réalisation d'une tapisserie et s'y attelle deux heures durant alors que sa cousine prend une leçon d'italien⁵¹². Par la suite, elle indique travailler à sa tapisserie lors d'une soirée chez les Bidermann-Odier⁵¹³. En matinée ou le soir, seule ou entourée, les travaux d'aiguille ont la fonction de passe-temps. Plus qu'une occupation pour soi, un objet peut également être conçu pour une autre personne à l'instar de la découpe. Amélie brode, par exemple, un fichu pour sa mère qu'elle lui fait parvenir par un intermédiaire se rendant à Genève⁵¹⁴. Le travail d'aiguille prend alors une autre dimension et participe, sous la forme d'une attention, au maintien du lien malgré la distance. À l'instar de Julie, cette occupation reste finalement marginale par rapport à l'ensemble de son emploi du temps. Si nous pouvons l'expliquer de la même manière que pour Julie, cette relative absence semble être ici davantage le reflet d'un choix éducatif. Dans une lettre envoyée à sa fille alors qu'elle se trouve à Orbe, Andrienne lui répond à propos d'un projet de sac et développe son avis sur cet « ouvrage » :

« J'ai eu quelque regrets que tu ais commencé un nouveau sac c'est dans le fond un ouvrage inutile & monotone et qui prends du tems ce qui ne te convient pas, [mot illisible] faut qu'une jeune fille sache faire ces ouvrage sans doute mais comme cela s'apprend toujours il vaut mieux employer sa jeunesse a autre chose qu'on apprend pas quand on veut ; et dont on profite bien mieux en l'apprenant jeune.... »⁵¹⁵.

Bien qu'Andrienne ne précise pas quels sont les apprentissages à mener jeune, nous en déduisons, selon les exhortations et conseils répétés du couple Odier, que ce sont ceux

⁵¹¹ CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Paris*, *op. cit.* « Lundi », [04.03.1793], p. 10 ; *Ibid.*, « Mardi », [02.04.1793], p. 35 ; *Ibid.*, « Mercredi », [03.04.1793], p. 37.

⁵¹² ODIER Amélie, *Journal particulier*, *op. cit.*, « Lundi. Paris 1^{er} Décembre 1799 », 01.12.1799, p. 127.

⁵¹³ *Ibid.*, [12.1799], p. 133.

⁵¹⁴ *Ibid.*, « Avril », 04.[1800], p.138.

⁵¹⁵ Lettre de Louis Odier et d'Andrienne Odier à leur fille Amélie Odier à Orbe, Genève, 30.07.1799, *op. cit.*

permettant de former son esprit. Au vu des différentes techniques citées dans l'ensemble du journal, la jeune fille a bien reçu une formation dans le maniement des aiguilles, mais elle n'est pas particulièrement poussée par sa mère à approfondir cette compétence pour le moment. S'opère alors sous nos yeux un renversement des priorités. Les travaux manuels, considérés comme l'un des piliers de l'éducation féminine, sont relégués pour un temps au second plan et ceci de manière réfléchie par une femme ayant été elle-même jeune fille. La prise de position d'Andrienne souligne que, malgré les discours dominants et les apparences, la réalité est toujours nuancée.

La situation de Therese fait écho à celle d'Amélie. Sa mère lui demande expressément dans la lettre qu'elle lui écrit au début du séjour, et citée dans la première partie de ce travail, de remettre à plus tard les activités de couture au profit du perfectionnement intellectuel. Deux mois plus tard, en septembre, elle maintient ses propos tout en se montrant plus ambivalente :

« je suis très charmé que tu apprenne l'anglois, tâche de profiter de la situation favorable ou tu te trouve pour te former l'esprit, il me seroit inopossible d'en trouver, ni d'en souhaiter de plus favorable. mais je t'en prie que le charme de cette admirable femme inspire ne te detourne pas des occupations que ton sort futur peu exiger comme les principales, conserve l'ordre le plus exact dans ta garderobe, augmente le nombre de tes bas, racomode, achete ce qui faut. j'attends bien tot d'apprendre de toi si ton TASCHENGELD est fini, et si tu a quelque besoin pour ta garderobe d'hiver »⁵¹⁶.

De fait, Therese Heyne souhaite que sa fille puisse avoir toutes les cartes en main pour être indépendante et prête à toutes les éventualités. Le journal de 1804 laisse à penser que la jeune fille a écouté sa mère. Bien que la thématique soit quasi absente, à l'instar des écrits de Julie et Amélie, la scriptrice y indique avoir réalisé une robe pour porter le deuil de sa sœur Adèle⁵¹⁷ et qu'elle brode un bonnet pour Isabelle de Charrière⁵¹⁸, témoignant ainsi de ses compétences dans le maniement des aiguilles pour compléter sa propre garde-robe ou pour en faire profiter d'autres.

En définitive, durant le séjour, Julie, Amélie et Therese mènent chacune une formation variée et soignée. Tout en s'inscrivant dans la continuité des apprentissages commencés auprès de leurs parents, le séjour est la possibilité d'acquérir de nouvelles connaissances

⁵¹⁶ Lettre de Therese Huber, née Heyne, à sa fille Therese Forster à Colombier, Stuttgart, 06.09.1801, in HUBER Therese, *Briefe, op. cit.*, vol. 1, Lettre n°199, p. 319.

⁵¹⁷ FORSTER Therese, *Souvenirs, op. cit.*, « Le 14. après midi », 14.[08.1804], p. 4.

⁵¹⁸ *Ibid.*, « Ce 10 février », 10.02.[1805], p. 84.

et compétences. Plus que des savoirs et savoir-faire, nous remarquons une volonté de transmettre à ces jeunes filles une capacité de réflexion et de positionnement critique que ce soit par rapport à leurs apprentissages ou à elle-même. Cet exercice intellectuel est favorisé à la fois par les méthodes utilisées au sein des leçons sur place ou à distance, par les propos réflexifs des parents faisant part de leurs conceptions et choix éducatifs à leur enfant ainsi que par la rédaction du journal et des lettres amenant la personne à se questionner en permanence sur son quotidien. À cet égard, nous observons un contraste entre les jeunes filles révélant le processus éducatif fondé sur un équilibre entre encadrement et autonomie. À 13 et 14 ans, Amélie est particulièrement accompagnée tout au long du séjour, n'ayant en réalité peu de temps pour elle. À 17 et 18 ans à la fin du séjour, Julie et Therese ont, quant à elles, peu de leçons. Si la première, malgré son âge, mène tout de même la plupart de ses occupations en compagnie d'une autre personne, la deuxième choisit désormais une partie de ses lectures et décide des apprentissages qu'elle doit encore mener. Cette différence entre les deux jeunes filles, proches en âge, met en évidence celle de leur éducation. De fait, Therese est particulièrement poussée par sa mère à se cultiver et à devenir indépendante durant sa jeunesse et possède désormais une certaine assurance transparaissant moins dans le récit de Julie.

6. L'usage du monde : s'initier à la sociabilité et construire un réseau

En plus de la formation de l'esprit, des arts d'agrément et des travaux d'aiguille, les journées de Julie, Amélie et Therese se structurent autour de la vie sociale dès la fin de matinée jusqu'au soir. Les rencontres se multiplient dans la maison de leurs hôtes ou à l'extérieur chez des connaissances. Chaque moment devient une occasion de se réunir et de passer du temps ensemble que ce soit pour manger, discuter, lire, jouer ou se promener. À la vie sociale, vécue au sein d'un cercle restreint de connaissances, s'ajoute parfois celle des événements publics comme les spectacles ou les bals où se côtoient les élites du lieu.

Pour les jeunes filles résidant temporairement hors de la maison, ces moments de sociabilité supposent la création de nouvelles relations et la découverte de nouveaux lieux. Le séjour leur offre des opportunités de développer leurs habilités sociales par des expériences inédites et favorise la construction de leur réseau. Il s'agit pour elles d'apprendre à devenir de véritables « femmes du monde » et d'épouser ainsi progressivement le rôle social attendu d'elles.

En mobilisant deux approches, mises en évidence par Jean-François Ruggiu, pour étudier l'espace social au sein des écrits personnels, nous souhaitons nous intéresser à la fois aux mondes sociaux – pratiques et personnes comprises – dans lesquels évoluent Julie, Amélie et Therese ainsi qu'à la manière dont celles-ci pensent leur intégration dans ces espaces à travers l'écriture⁵¹⁹. Leur journal et la correspondance jouent, à cet égard, un rôle clé dans l'apprentissage social et deviennent des « instruments de socialisation » pour reprendre l'expression de Danièle Tosato-Rigo. De fait, les écrits ne sont pas seulement un espace accueillant la synthèse des événements. Ils participent également à l'appropriation par les scriptrices des « règles essentielles de la vie en société »⁵²⁰.

6.1 Se rendre les uns chez les autres : visites, déjeuners, diners, soupers, soirées, sociétés

Au cours du XVIII^e siècle, les élites européennes ont du temps à leur disposition et adoptent une sociabilité aux multiples facettes. Chacun se rend régulièrement l'un chez l'autre. Ces moments partagés, organisés ou spontanés, ont une finalité commune : se

⁵¹⁹ RUGGIU Jean-François, « L'écriture de l'espace social dans les écrits personnels », in TOSATO-RIGO Danièle (dir.), *Appel à témoins : écrits personnels et pratiques socioculturelles (XVIIe-XXe s.)*, Lausanne : Etudes de Lettres, 2016, p. 246, p. 248.

⁵²⁰ TOSATO-RIGO Danièle, « Charlotte, Angletine, Catherine... », art. cit., p. 197.

divertir tout en affirmant son appartenance au groupe social⁵²¹. Comme leurs parents et leurs pairs, Julie, Amélie et Therese participent à ces activités dès leur jeunesse.

Durant son séjour auprès d'Angélique de Charrière, Julie est plongée au cœur de la riche vie sociale lausannoise au XVIII^e siècle. Alors que celle-ci a fait l'objet de plusieurs publications depuis le début du XX^e siècle, le journal de la Vaudoise donne une occasion inédite de la découvrir par le prisme du témoignage d'une jeune fille de 17 ans faisant « son entrée dans le monde » au sein de cette ville. De fait, la vie sociale est omniprésente dans son écrit ; au fil des pages se constitue un véritable calendrier de sociabilité⁵²². Au programme se dessinent plusieurs types de rencontres tels que visites, journées, déjeuners, diners, soupers ou soirées.

Une des formes les plus fréquentes sont les visites, qui sont caractérisées par leur spontanéité ; il n'est donc pas rare que la personne, que l'on souhaite voir, ne soit pas là. Elles sont réalisées, par exemple, pour prendre des nouvelles de la santé de l'autre, régler un souci pratique ou simplement passer un moment ensemble. Les soupers ou soirées arrivent en deuxième position et sont, quant à eux, souvent précédés d'une invitation. Ils réunissent un plus grand nombre de personnes pour partager un repas, converser et se divertir par des jeux, des lectures ou encore de la musique comme c'est également le cas pour les journées ou déjeuners.

À quelques exceptions près, Julie mène ces activités aux côtés d'Angélique de Charrière que ce soit à la maison ou le plus souvent à l'extérieur. Julie accède ainsi au cercle des connaissances de son hôte composé de figures lausannoises ou vaudoises et d'émigrés.

Parmi les personnalités locales, la jeune fille côtoie notamment la famille Constant⁵²³, « Madame de Corcelles »⁵²⁴, les « dames de Sévery »⁵²⁵, « Madame de St-Cierge », « Monsieur de St-Cierge » et leur fille « Mademoiselle Philippine de St-

⁵²¹ TOSATO-RIGO Danièle, « Papiers de famille et pratiques aristocratiques : le trésor des Charrière de Sévery », *Revue suisse d'art et d'archéologie / Rivista svizzera d'arte e d'archeologia / Journal of Swiss archeology and art history*, vol. 72, n°3-4, 2015 p. 220.

⁵²² TOSATO RIGO Danièle, « « Charlotte, Angletine, Catherine... », art. cit., p. 196.

⁵²³ Samuel Constant de Rebecque (1729-1800), militaire au service de la Hollande et homme de lettres sa seconde épouse Louise-Catherine Galattin (1736-1814), ainsi que trois de ses enfants : Rosalie Constant (1758-1834), Louise Constant (1759-1837), dite Lisette, nées de son premier mariage avec Charlotte Pictet (1734-1766), et Victor Constant (1773-1850), né du second. ([s. n.], « Constant de Rebecque, Samuel », *Lumières.Lausanne*, [s. d.]

⁵²⁴ Louise de Corcelles (voir note 219).

⁵²⁵ Catherine de Charrière de Sévery, née Chandieu, et sa fille Angletine de Charrière de Sévery (voir note 315).

Cierge »⁵²⁶, « Madame d'Apples » et « Monsieur d'Apples »⁵²⁷, « Mademoiselle Louise d'Apples »⁵²⁸, « Monsieur de Middes »⁵²⁹ et son frère « Monsieur de Louis »⁵³⁰, « Madame d'Arlens » et « Monsieur d'Arlens »⁵³¹, ou encore « Monsieur et Madame Glayre »⁵³². Quant aux personnes étrangères, ce sont pour la plupart des Français ayant émigrés suite à la Révolution à l'instar de « Madame de Servent » et « Monsieur de Servent »⁵³³, de « Mesdames Lebelin »⁵³⁴, du « prince de Salm », de « Madame sa cousine la princesse de Bouillon » et de « Mademoiselle Thérèse »⁵³⁵, de « Mesdemoiselles d'Aguéssau »⁵³⁶, de « Madame d'Artens » et « Monsieur d'Artens »⁵³⁷ ou encore des « Messieurs Séraphin et Drovon »⁵³⁸. Elle croise également le chemin d'autres étrangers à l'instar de l'historien anglais « Monsieur Gibbon »⁵³⁹.

⁵²⁶ Françoise de Saussure de St-Cierges, Philippe-François-Jacques de Saussure de St-Cierges et Philippine de Saussure de St-Cierges (voir notes 380-381).

⁵²⁷ Anne Barbara Dapples, née Scholl (1759- 1817), divorcée du Hollandais Caspar Burmann, et Charles Samuel Jean Dapples (1758-1842), banquier et membre du Conseil des Soixante de Lausanne (POLLA Louis, « Dapples, Charles Samuel Jean », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2005).

⁵²⁸ Louise Dapples est, selon les indications de Julie, la belle-sœur du médecin Auguste Tissot, donc la sœur de Charlotte Dapples (CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne, op. cit.*, [31.03.1793], p. 34 ; SAUDAN Guy, « Tissot, Auguste », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2012).

⁵²⁹ Etienne Loys de Middes (1772-1802), officier au service de France, qui a construit le château de Dorigny (ABETEL-BÉGUELIN Fabienne, « Loys de Middes, Etienne », in *Dictionnaire de la Suisse*, 2013)

⁵³⁰ Jean Louis Loys vit dans le château de Vidy dont les travaux ont été dirigés par son frère Etienne Loys de Middes (ABETEL-BÉGUELIN Fabienne, « Loys de Middes, Etienne », in *Dictionnaire de la Suisse*, 2013).

⁵³¹ Constance de Cazenove d'Arlens, née Constant d'Hermenches (1755-1825), côtoyant le cercle restreint de la Société du Bourg, autrice d'un journal et de plusieurs romans, et son époux Marc-Antoine de Cazenove d'Arlens (1748-1822), colonel au service de la Hollande et de la France ([s. n.], « Cazenove d'Arlens [-Constant d'Hermenches], Constance de (1755-1825) », *Lumières.Lausanne*, [s. d.]

⁵³² Pierre-Maurice Glayre et Marie Bartholomée Glayre (voir note 316).

⁵³³ Michel Servan ou de Servan et Stéphanie-Césarie-Thérèse du Poirier (1752-1834) (MONNET Natacha, *Angélique de Charrière de Bavois (1732-1817), op. cit.*, p. 41, note 216).

⁵³⁴ Non identifiées. Selon Julie, elles sont « des émigrées fort intéressantes, et aimables ; c'est une dame avec sa fille âgée de 17 ans ; mais qui paraît en avoir 20 par la grandeur et son air raisonnable » (CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne, op. cit.*, « Samedi », [02.03.1793], p. 2.

⁵³⁵ Le prince Emmanuel de Salm-Salm (1742- 1808) et Marie-Edwige de Hesse-Rheinfels-Rotenbourg (1748-1801), duchesse de Bouillon, installés depuis 1791 à Lausanne au Désert après avoir fui le contexte révolutionnaire français. (BRETTE Armand, « Papiers et correspondance du prince Emmanuel de Salm-Salm pendant la Révolution française », *Revue historique*, vol. 71, n°1, 1899, p. 65, p. 76) La troisième personne est, selon Julie, une jeune fille adoptée et élevée par la duchesse (CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne, op. cit.*, « Dimanche », [03.03.1793], p. 5).

⁵³⁶ Euphrosine d'Aguesseau (1777- ?) et Félicité d'Aguesseau (1778-1847), issues d'une famille noble française. Selon Julie, elles sont deux émigrées, âgée de 16 et 14 ans, et résidant à Cour avec leur mère (CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne, op. cit.*, « Dimanche », [03.03.1793], p. 7).

⁵³⁷ Non identifiés. Selon Julie, ce sont des émigrés français demeurant aux Toises à Lausanne. (CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne, op. cit.*, « Lundi », [04.03.1793], p. 10).

⁵³⁸ Non identifiés. Selon Julie, ce sont deux émigrés. (CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne, op. cit.*, « Dimanche », [17.03.1793], p. 22).

⁵³⁹ Edward Gibbon (1737-1794) est l'auteur du *Déclin et chute de l'Empire romain* (6. Vol, 1776-1788), finalisé à Lausanne, ville qu'il connaît bien y ayant séjourné à trois reprises dès ses 16 ans. Son troisième séjour a lieu de 1783 à 1793 (GIDDEY Ernest, « Gibbon, Edward », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2005)

Julie fait ainsi l'expérience d'une sociabilité mixte et internationale, réunissant des personnes de genre et d'âge différent, toutes issues d'un milieu social privilégié. Dans son journal, elle rend compte de la vie en société selon une structure similaire. Elle commence son récit par indiquer le moment et le lieu de la rencontre, puis nomme et décrit les personnes présentes. Elle termine habituellement par les activités réalisées ensemble. Ceci s'observe dès l'ouverture de son écrit où elle raconte sa première journée passée chez les Constant à la Chablière :

« Je commence mon journal par une journée bien intéressante pour moi ; c'est celle que je fus pour la première fois à la Chablière ; j'avais déjà eu l'avantage de voir les respectables personnes qui en sont habitantes, mais à Lausanne. Ce jour-là c'était chez elles au sein de leur charmante famille. Monsieur Constant inspire de la vénération non seulement par ses beaux cheveux blancs, mais aussi par son air de bonté et de douceur ; Monsieur son fils qui se nomme Victor possède sans doute les aimables qualités de Monsieur son père ; je le connais très peu il est rempli de talents utiles et agréables. Mademoiselle Rosalie sa sœur aînée a de l'esprit dont elle donne souvent des preuves sans s'en douter, elle me fit beaucoup d'amitiés auxquelles je suis bien sensible Mademoiselle Lisette qui s'est chargée de tous les soins du ménage et qui s'en acquitte parfaitement n'en est que plus estimable ; elle paraît avoir beaucoup de peines et aimer à profiter sans cesse du temps qui est si souvent perdu pour bien des personnes et entre autres moi. Je crois qu'elle préférera toujours l'utile à l'agréable, et de même sacrifiera ses plaisirs à son devoir. Avec d'aussi aimables personnes comment la journée ne s'écoule-t-elle pas rapidement aussi produit-elle cet effet chez moi, nous en partîmes à 9 heures du soir dans le carrosse de Madame de Corcelles, femme respectable par son rang et par ses vertus. Elle a fait naître en moi dès le premier instant que j'eus le bonheur de la voir, un sentiment de respect et d'attachement que je conserverai toute ma vie soit par plaisir soit par reconnaissance. Eh ! bien malgré cela n'eus-je pas le malheur de lui marcher sur le pied en entrant dans la voiture. Je craignis infiniment de lui avoir fait bien mal, mais grâce à Dieu elle m'a dit avoir eu plus de peur que de mal. – Je ne veux pas finir cette journée sans dire qu'en arrivant j'étais excessivement embarrassée de ma figure effet de bête timidité : mais je fus mieux quand je vis le diner servi d'une aussi jolie manière, et qui plus est encore, les personnes aimables avec qui je devais le partager. Mademoiselle de Sullens remplie d'esprit ne cessa de nous dire des jolies choses, qui firent passer le temps bien agréablement. Après le repas Mademoiselle Rosalie nous régala de musique. Je ne m'y entends pas, mais elle paraît s'en acquitter très bien. De même que Monsieur Victor qui chante à merveille »⁵⁴⁰.

Dans ce compte-rendu de deux pages, ainsi que dans la suite du journal, la jeune fille adopte en premier lieu un point de vue d'observatrice. Les rencontres avec l'autre se transforment, par la médiatisation de la plume, en des portraits mêlant qualités physiques,

⁵⁴⁰ CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne, op. cit.*, « Vendredi », [01.03.1793], p. 1-2.

intellectuelles et morales, une manière d'écrire la relation mise en évidence précédemment. Cette forme descriptive n'est pas innée mais un art qui s'apprend et que Julie doit entraîner, en témoignent les propos réflexifs de cette dernière, alors qu'elle relate une soirée ayant lieu trois jours plus tard chez Angélique de Charrière en compagnie des couples d'Artens et de Servan, elle indique :

« Madame Charrière pria ces dames de venir passer la soirée chez elle, elles acceptèrent avec grand plaisir, et nous eûmes aussi Messieurs leurs époux ; je suis appelée dans ce moment à faire le portrait de quatre personnes ; je crois que s'en est assez d'en faire deux pour ce jour-là ce sera celui de Monsieur et de Madame Servant mais.....me voici toujours arrêtée en beau chemin, parce que je n'ai pas le rare talent de peindre soit avec des couleurs soit avec des paroles »⁵⁴¹.

Cet exercice de rédaction, réitéré tout au long du journal, possède un double enjeu. D'une part, il permet, par la répétition, de perfectionner progressivement son expression et d'acquérir en filigrane les codes de l'art de la conversation, élément clé de la sociabilité, où l'éloge et l'admiration mutuelle occupent une place importante⁵⁴². D'autre part, le journal soutient les observations de la jeune fille, réalisées *in situ*, concernant les hôtes et invités, qui, de par leurs qualités, incarnent des modèles à suivre tant d'un point de vue de leur personnalité que de leurs aptitudes sociales. Les propos élogieux de la scriptrice ne concernent en effet pas seulement le physique et le caractère des personnes. Dans son récit sur la journée à la Chablière comme par la suite, elle loue régulièrement l'hospitalité des hôtes, c'est-à-dire leur capacité à accueillir les convives, à choisir le bon repas et la bonne compagnie, et les talents de chacun pour mener la conversation ou proposer une prestation musicale afin que chacun passe un bon moment. De fait, expérience et écriture se nourrissent l'une et l'autre dans un cercle vertueux. Après avoir participé à l'événement, Julie en fait le compte-rendu lui permettant de comprendre et d'intérioriser les qualités sociales requises pour développer une vie mondaine intéressante, des acquis qu'elle pourra ensuite déployer lors de prochaines expériences.

À l'échelle du journal, étalé sur environ un mois et demi, nous pouvons observer le processus en cours, Julie ne décrivant pas seulement les personnes et les faits d'un point de vue extérieur. En effet, si elle adopte régulièrement une position d'observatrice dans son écrit, elle n'en est pas moins actrice des événements. Tout en développant son propos sur les autres, elle donne des indications quant à sa participation lors des rencontres. Au

⁵⁴¹ CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne, op. cit.*, « Lundi », [04.03.1793], p. 10-11.

⁵⁴² LILTI Antoine, *Le monde des salons, op. cit.*, p. 285.

fil des pages se dévoile en filigrane la construction de son « moi » sociable à travers des interventions dénotant parfois une forme d'introspection. Dans le compte-rendu de sa journée passée chez les Constant, elle témoigne de sa timidité à évoluer parmi des personnes qu'elle connaît peu ainsi que de son absence de compétence en matière musicale. De cette manière, elle met en lumière les difficultés que représente une « entrée dans le monde » alors qu'elle n'en possède pas encore toutes les qualités requises. Julie n'a au départ que peu d'expérience en la matière. S'instaure alors un contraste avec les autres personnes plus expérimentées, même lorsqu'elles sont du même âge qu'elle. Décrivant, au début du mois de mars, un après-midi passé à Cour chez le prince de Salm, la princesse de Bouillon et Mademoiselle Thérèse, elle indique au sujet de la troisième :

« Mademoiselle Thérèse a 18 ans, cet âge charmant pour quiconque a su profiter de son temps jusqu'alors ; doit annoncer, qu'elle est grande bien formée ; elle n'est ni belle ni même jolie mais plus que cela intéressante, charmante, aimable, douce, adroite, remplie de talents, d'esprit j'en suis sûre, ou ce qui doit être plus estimé encore du bon sens ; je n'ai pas le plaisir de la connaître assez ne l'ayant vue que ce jour-là, pour pouvoir affirmer, ce que je viens de dire, mais l'ayant ouï dire, et d'après ce que je lui vis faire et dire pendant les heureux moments que j'ai passés auprès d'elle, j'ai bien lieu d'en être persuadée, et d'ailleurs il est encore d'autres qualités estimables qu'elle possède bien sûrement, qui prouvent assez qu'elles sont toutes réunies chez elle ; quel portrait ! quel modèle ! heureuses celles qui lui ressemblent. Je ne puis penser à cela sans laisser échapper un soupir, sans penser pourquoi ne suis-je pas comme cela ? Pourquoi n'ai-je pas ses qualités aussi bien que son âge ? »⁵⁴³.

La rencontre avec Thérèse, âgée de quelques mois de plus qu'elle, provoque chez Julie une réflexion personnelle en raison de l'écart qu'elle perçoit avec la jeune fille. Tout en définissant un idéal qu'elle regrette n'avoir atteint, elle témoigne également de sa conscience d'être située, de par son âge, dans une étape clé de sa vie.

Face à ses difficultés, Julie n'est toutefois pas seule. Ce jour-là, elle peut compter sur Thérèse, Euphrosine et Félicité d'Aguesseau, âgées de 16 et 14 ans, pour l'aider dans sa formation sociale en l'initiant à un jeu, l'un des divertissements privilégiés pour passer du bon temps :

« Après avoir entendu lire et chanter les plus jolies choses ; nous eûmes la visite de Mesdemoiselles d'Aguéssau. Tout de suite Madame de Bouillon dit à ces dames de me mener avec elles jouer au billard ; là, Mademoiselle Thérèse et ces jeunes dames, eurent beaucoup de complaisances pour moi et entre autres celle de vouloir m'apprendre ce jeu-là »⁵⁴⁴.

⁵⁴³ CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne*, op. cit., « Dimanche », [03.03.1793], p. 5-6.

⁵⁴⁴ *Ibid.*, p. 7.

Plus en amont de ce travail, nous avons parlé du soutien d'Angélique de Charrière concernant l'expression de sa reconnaissance envers les personnes qui les accueillent. Les compétences sociales se transmettent ici entre jeunes filles et permettent à Julie de s'impliquer sans rester simple spectatrice. Par la suite, tout en continuant à affirmer qu'elle est intimidée par ce monde et qu'elle peine à s'exprimer comme elle le voudrait, elle acquiert vraisemblablement une certaine confiance. À la mi-mars, le prince de Salm passe par Petit-Bien alors que Julie s'y trouve sans son hôte :

« Le jeudi nous eûmes trois tailleuses, ici le temps s'était remis au beau le bon prince vint voir dans la matinée, ma chère tante ; mais elle était en ville depuis le matin. Je pris la liberté de lui demander comment se portaient la Princesse et Mademoiselle Thérèse, qui étaient très bien, il me salua fort obligeamment, et s'en fut aussitôt »⁵⁴⁵.

Ce bref récit indique la capacité de Julie à faire désormais preuve d'initiative dans les interactions. Plus entreprenante, la jeune fille souligne également son gain d'assurance lors d'une soirée chez Mesdames Lebelin à la fin du mois de mars :

« Nous retournâmes en ville passer la soirée chez Mesdames Le Belin, Monsieur et Madame de Servan y étaient ainsi que Messieurs d'Assas, de Larci et de Mercier ; Monsieur de Larci qui est fort gai, nous proposa de jouer au jeu de l'oie. Mais ce n'est pas le tout le jeu en question avait coûté demi bache, et les dés un batz. Ce qui fait si je ne me trompe 6 crutzer ; eh ! bien en qualité de pauvre émigré dit-il, je ne permettrai pas absolument à personne de jouer sans me donner un crutzer. Chacun lui donna quelque chose ; car on y était obligé, parce qu'il venait tendre son chapeau comme un mendiant. Cependant je me divertis à ne lui rien donner, pour voir s'il y ferait attention, effectivement il s'en aperçut aussitôt, et fit pourtant une exception à la règle puisqu'il me permit de jouer, mais aussi il me disait toujours à Mademoiselle que je voudrais que vous tombassiez sous le pont ; ou que vous allassiez à la mort ; ce jeu nous amusa assez un moment, mais comme le propriétaire avait peur quelqu'un l'empocha, il le fit lui-même, on employa le reste de la soirée à parler politique on attendait avec une grande impatience, les nouvelles qui devaient arriver à 10 heures du soir. Nous quittâmes, la bonne compagnie à 9. Henri le bon Henri voulut bien nous conduire, jusqu'à notre joli domicile »⁵⁴⁶.

Julie n'est plus la jeune fille timide du début. Elle s'affirme davantage, quitte à ne pas respecter la demande d'un invité pour son propre plaisir. Ayant acquis une certaine maîtrise des codes, elle peut désormais jouer avec eux. Elle participe ainsi pleinement à la soirée comme les autres personnes présentes du moins lors de jeux. Il est plus difficile

⁵⁴⁵ CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne, op. cit.*, « Jeudi », [14.03.1793], p. 18.

⁵⁴⁶ *Ibid.*, « Jeudi », [28.03.1793], p. 31-32.

de définir dans quelle mesure elle participe à la discussion sur les affaires politiques, car elle utilise à ce sujet non plus le pronom « nous » mais le « on » impersonnel pouvant ou non l'inclure. Quoi qu'il en soit, au-delà de sa participation, ce passage indique que Julie peut à Lausanne développer ses compétences, s'amuser et s'informer de l'actualité. En effet, comme le souligne Antoine Lilti à propos de la sociabilité parisienne, l'espace mondain est « un lieu par excellence de circulation et de brassage et de redistribution » des anecdotes, des nouvelles littéraires ou politiques⁵⁴⁷. En 1793, à Lausanne, selon le journal de Julie, la politique est la thématique la plus fréquemment abordée lors des rencontres, des indications données par la scriptrice qui rappellent le contexte mouvementé de ce début d'année marqué par l'exécution de Louis XVI et la guerre entre la France et d'autres pays européens.

Le gain d'une certaine indépendance pour Julie au cours du séjour s'observe finalement par le développement d'une vie sociale sans Angélique de Charrière. À la mi-mars, un mardi soir, elle passe un moment chez sa « tante de Montherand »⁵⁴⁸ en ville⁵⁴⁹, et un dimanche matin après le sermon, elle rend visite à Mesdemoiselles Secretan et d'Apples⁵⁵⁰. Environ une semaine plus tard, elle est invitée à une soirée chez Mademoiselle Louise d'Apples :

« J'étais invitée ce jour-là à passer la soirée, chez Mademoiselle Louise d'Apples [34] belle-soeur de Monsieur Tissot. J'allai en ville avec ma bonne tante elle alla voir Madame de Corselles, et moi chez Mademoiselle d'Apples qui me fit beaucoup d'amitié, il n'y avait que deux jeunes demoiselles ; dont l'une est mon amie Charlotte Favre qui doit se marier bientôt, on parla bien de ce mariage & chacune se réunissait pour former des voeux sincères pour son bonheur ; on dit que son époux est un charmant homme et qui la rendra sûrement heureuse ; je le souhaite de tout mon coeur, elle le mérite certainement, par des bonnes qualités et par ses vertus. Ma bonne tante prit encore la peine de venir me chercher, jusques sur l'escalier, de cette maison je courus vite la rejoindre, et nous revînmes tout de suite à Petit-Bien [...] »⁵⁵¹.

Puis, au début du mois d'avril, elle passe du temps avec ses « amies de Crose »⁵⁵² installées pour quelques jours à Lausanne chez « Madame Marcel »⁵⁵³ à la Palud⁵⁵⁴.

⁵⁴⁷ LILTI Antoine, *Le monde des salons*, op. cit., p. 322.

⁵⁴⁸ Certainement Sophie-Elisabeth de Montherand (1736-1816), la demi-sœur de la mère de Julie.

⁵⁴⁹ CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne*, op. cit., « Mardi », [12.03.1793], p. 17.

⁵⁵⁰ *Ibid.*, « Dimanche », [17.03.1793], p. 22

⁵⁵¹ *Ibid.*, [31.03.1793], p. 33-34.

⁵⁵² Non identifiées.

⁵⁵³ Non identifiée.

⁵⁵⁴ CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne*, op. cit., [04.04.1793] », p. 40 ; *Ibid.*, « Jeudi », [13.04.1793], p. 40-41.

Les activités menées en solitaire ont lieu, nous le voyons, dans un contexte bien spécifique. La sociabilité n'est plus mixte mais féminine et les personnes côtoyées sont jeunes ou connues de Julie, voire les deux à la fois. Alors que le cadre change, nous pouvons également observer un autre changement concernant la soirée chez Mademoiselle Louise d'Apples. La thématique de la conversation se modifie également. Il n'est pas question ici de politique mais de mariage, une problématique de l'ordre du privé et potentiellement d'actualité pour ces jeunes filles.

Durant son séjour, Julie a ainsi l'occasion de faire de nombreuses nouvelles connaissances tout en entretenant certaines relations nouées en amont. À Lausanne, la jeune fille élargit considérablement son réseau et acquiert une certaine aisance sociale en expérimentant au quotidien le rythme effréné de la vie en société⁵⁵⁵, jusqu'à écrire dans son journal « je ne fis que courir ce jour-là »⁵⁵⁶ ou à formuler même une aspiration à la tranquillité : « j'aurai bien voulu terminer ainsi la journée, mais nous allâmes encore souper chez Monsieur de Loys qui nous avait invité la veille »⁵⁵⁷. Face aux allées et venues permanentes, les moments de repos sont effectivement rares. Ils se réduisent à deux ou trois fins de journées passées à Petit-Bien avec son hôte, elle-même fatiguée, et d'une soirée à laquelle Julie ne se rend pas car elle n'est pas en forme. La santé est à cet égard l'un des seuls motifs, avec les intempéries, permettant le refus poli d'une invitation⁵⁵⁸.

À Paris, Amélie fait également l'expérience d'une intense vie sociale dont elle rend compte au sein de son journal et des lettres envoyées à ses parents. L'emploi du temps de la Genevoise se compose de nombreuses rencontres sous la forme de diners, thés, goûters, soirées, sociétés et visites chez les Bidermann-Odier ou d'autres hôtes. Tout en faisant écho aux pratiques de Julie, une différence s'impose d'emblée entre les deux jeunes filles. Amélie mène ses activités sociales, seule ou accompagnée, dans un environnement essentiellement féminin, familial ou genevois. Ceci peut notamment s'expliquer par l'âge d'Amélie. Entre 13 et 14 ans, il n'est pas encore temps, pour elle, d'entrer véritablement dans le monde et de sortir complètement du cadre connu, d'elle ou de ses parents, en vue d'expérimenter une sociabilité parisienne mixte.

⁵⁵⁵ TOSATO-RIGO Danièle, « Charlotte, Angletine, Catherine... », art. cit., p. 197.

⁵⁵⁶ CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne*, op. cit., « Mercredi », [27.03.1793], p. 29.

⁵⁵⁷ *Ibid.*, « Dimanche », [10.03.1793], p. 15.

⁵⁵⁸ TOSATO-RIGO Danièle, « Papiers de famille et pratiques aristocratiques », art. cit., p. 221.

En plus de ses hôtes, elle côtoie des personnes de son entourage familial, installées à Paris, telles que sa « cousine Roman »⁵⁵⁹ et les « dames Roman »⁵⁶⁰, sa « cousine Torras Gardelle » et ses filles « Fanny » et « Ninete »⁵⁶¹ ou son « cousin Odier Lombard »⁵⁶². Elle y revoit également « Julie Bertrand »⁵⁶³, avec qui elle est « liée »⁵⁶⁴ et qu'elle « aime beaucoup »⁵⁶⁵. Elle passe fréquemment du temps avec les « dames De la Roche », dont l'une pourrait être Marie Castanet (1749-1821), l'épouse de Daniel de La Roche. Ce médecin genevois et ami de son père, déjà évoqué au préalable, l'ausculte d'ailleurs à plusieurs reprises à Paris. Elle passe une soirée chez les « demoiselles Lullin », Amélie et Caroline, deux sœurs nées à Genève⁵⁶⁶, ou encore une soirée avec ses hôtes chez « M^dc Delecer »⁵⁶⁷, dont la fille est vraisemblablement une patiente de Louis Odier⁵⁶⁸. Amélie rencontre également du monde lors de soirées de jeunes filles, de la société de sa petite cousine Marie et de réceptions organisées à la maison par Gabrielle-Aimée Bidermann, les deux formes de sociabilité les plus détaillées par la scriptrice.

Le 5 décembre 1799, quelques jours après son arrivée, Amélie écrit dans son journal au sujet d'une soirée : « je fus avec Marie, chez Mademoiselle Minete Joigne, c'étoit une soirée de jeunes filles que je ne connoissois pas, je ne m'y amusois pas beaucoup »⁵⁶⁹. Habitée à passer des moments entre « demoiselles » à Genève, Amélie mène cette pratique à Paris grâce à sa petite-cousine Marie qui lui donne accès à son cercle amical. Tout en incarnant une continuité dans la forme, cette expérience implique un changement

⁵⁵⁹ Louise Odier, épouse de Jacques Roman et fille de Jacques Antoine Odier, le frère aîné de Louis Odier, et de J.-A. Françoise Lombard. Elle est donc la sœur de Gabrielle-Aimée Bidermann, née Odier. (VAJ Daniela, « Le réseau familial des Odier Lecointe », art. cit., p. 53).

⁵⁶⁰ Certainement la mère ou une sœur de Jacques Roman.

⁵⁶¹ Anne Gardelle (1763-1827), épouse de Pierre Torras (1757-1824), et leurs filles Anne-Françoise Torras, dite Fanny (1782-1854), et Anne-Jeanne-Louise Torras, dite Ninette (1790-1858). Bien qu'Amélie utilise le terme « cousine », la parenté est en réalité plus éloignée. Anne Torras Gardelle est la petite-fille de Jean-Robert Lecointe, le frère de Gédéon Lecointe, grand-père maternel d'Amélie. Elles sont donc arrière-petites-cousines. (POUBLAN Danièle et DAUPHIN Cécile, « Candolle, Augustin Pyramus de (1778-1841), son fils Alphonse Louis Pierre Pyramus et la famille de son épouse Anne Françoise Torras », *Une correspondance familiale* [s. d.], ; VAJ Daniela, « Le réseau familial des Odier-Lecointe », art. cit., p. 57)

⁵⁶² Certainement Jean-Gabriel, Jacques-Antoine ou Charles André, les fils de Jean-Louis Odier (1753-1793) et Gabrielle-Elisabeth Lombard (1754-1834), l'oncle et la tante paternels d'Amélie. (VAJ Daniela, « Le réseau familial des Odier-Lecointe », art. cit., p. 56).

⁵⁶³ Non identifiée.

⁵⁶⁴ ODIER Amélie, *Journal particulier, op. cit.*, « Lundi. Paris 1^{er} Décembre 1799 », 01.12.1799, p. 127.

⁵⁶⁵ *Ibid.*, « Jeudi 25 Décembre », 25.12[.1799], p. 131.

⁵⁶⁶ Amélie Lullin (1784-1862) et Caroline Lullin (1787-1870), filles de Michel Lullin de Châteaueux (1754-1802) et d'Amélie Pictet (1756-1830). (CANDAUX Jean-Daniel et KING Norman, « Théâtre et société. La correspondance des Staël et Odier », art. cit., p. 58, note 268 et p. 86, note 236)

⁵⁶⁷ Non identifiée.

⁵⁶⁸ Lettre d'Amélie Odier à ses parents Louis Odier et Andrienne Odier, née Lecointe à Genève, [Paris], 29.01.1800, *op. cit.*

⁵⁶⁹ ODIER Amélie, *Journal particulier, op. cit.*, « Vendredi matin 5 décembre », 05.12[.1799], p. 127.

pour Amélie, car elle n'est plus entourée de ses amies et doit prendre ses marques dans ce nouvel espace. Même si elle en dit peu dans son récit, nous pouvons supposer que cette nouveauté est en partie la cause de son jugement mitigé quant à cette soirée. À cet égard, dans une lettre envoyée cinq jours plus tard à sa mère, Amélie donne des détails supplémentaires au sujet des soirées auxquelles elle participe durant sa première semaine à Paris :

« Marie m'a mené dans plusieurs soirée de jeunes filles que je voyois pour la premiere fois, dans la derniere ou nous avons été, l'on a un peu dansé ; ne sachant ni les pas, ni les figures, je ne voulois pas m'en mêler, & comme l'on m'a pressée, j'ai essayé, et j'ai bien mal réussi, je dansois le plus gauchement possible, il étoit presque impossible de me voir, dans l'embarras ou j'étois, sans rire, ici l'on danse avec beaucoup de graces et de legereté »⁵⁷⁰.

De fait, au départ, la Genevoise est confrontée, à l'instar de Julie, à son manque d'expérience pour réaliser les amusements privilégiés dans ce lieu. Se comparant aux autres, elle témoigne de ses difficultés à être pleinement actrice des événements. Par la suite, Amélie évoque un autre rendez-vous régulier, la « société », composée de Marie et ses amies, où elle s'adonne au théâtre :

« Marie me mène toujours à sa société du Dimanche, la dernière fois, elle étoit chez les demoiselles Filletay, nous avons joué une pentomime, & Mirtil, & Chloé, de Florian »⁵⁷¹.

« Marie, sa société, & moi, nous allons jouer la rosière de Salency, des œuvres de Madame de Genlis, & la bonne mère de Florian »⁵⁷².

Donnant peu de détails dans son journal sur cette pratique théâtrale, évoquée au chapitre précédent, Amélie décrit par contre une représentation au sein d'une lettre adressée à ses parents le 29 janvier 1800 :

« Nous avons joué hier la rosiere, des oeuv[re]s de Md^e de Genlis, & et la bonne mere des œuvres de Florian, dans la 1^{er} piece je faisois Marriamne, & dans la seconde Duval, Marie a fait pleurer tout le monde dans son role de rosiere, ma cousine avoit fait elever un petit théâtre fort joli, il y avoit assez de monde, nous avons eu assez de succes grace aux soins de M^r Lacretelle ; qui étoit notre souffleur ; entre les pieces nous avons toutes joué sur le piano accompagnée du viollon par notre maitre de musique. L'on m'avoit prété pour Duval un

⁵⁷⁰ Lettre d'Amélie Odier à sa mère Andrienne Odier à Genève, [Paris], 10.12.1799, *op. cit.*

⁵⁷¹ ODIER Amélie, *Journal particulier*, *op. cit.*, « Jeudi 25 Décembre », 25.12[.1799], p. 131.

⁵⁷² *Ibid.*, « Paris 16 janvier 1800 », 16.01.1800, p. 135.

habillement de fat, qui ne m'alloit pas mal. Après les comédies, nous avons pris du thez, du punch, & nous avons dansé »⁵⁷³.

Amélie est, cette fois-ci, impliquée en jouant un rôle dans la pièce représentée. Comme elle pratique habituellement le théâtre au sein de ses sociétés à Genève, elle a déjà des compétences d'actrice amateur. Si elle ne précise pas qui sont les invités présents, elle rend compte du déroulement de la rencontre composée de plusieurs activités donnant une occasion à Amélie de mettre en pratique les leçons de musique et de danse reçues à Paris. Elle décrit, à cet égard, les événements principalement du point de vue de participante et moins d'observatrice comme le fait régulièrement Julie. Les portraits, si caractéristiques de la plume de cette dernière, ne sont pas une forme d'écriture généralement plébiscitée par Amélie dans son récit de la vie sociale. Dans ses écrits, Amélie relate davantage les faits tout en donnant parfois un aperçu des relations entretenues avec les personnes côtoyées. Concernant par exemple les jeunes filles rencontrées à Paris, elle indique en avril dans son journal :

« les connoissances que j'ai faites ici en jeunes filles ne me sont pas si sensibles que mes amies de Genève, je trouves les jeunes demoiselles de Paris fort aimables, surtout Mademoiselle Betsy Filletas, qui est la meilleure amie de Marie, c'est un titre bien cher, pour moi car j'aime beaucoup Marie »⁵⁷⁴.

Par ces quelques lignes, Amélie souligne les enjeux relationnels d'un séjour temporaire réalisé dans un nouvel environnement. D'une durée de quelques mois, il permet de faire connaissance avec des personnes et de se lier avec elles sans pour autant égaler des amitiés développées depuis plusieurs années. Le séjour est davantage pour Amélie l'occasion d'approfondir des relations amorcées en amont comme avec Marie. À cet égard, dans la dernière lettre datée du 10 juin 1800, Louis Odier recommande à sa fille sur le départ de témoigner « à Marie le desir que tu dois avoir de cultiver son amitié »⁵⁷⁵. Ainsi, selon son père, le retour ne signifie pas une rupture dans la relation, mais le début d'une nouvelle étape. Malgré la séparation spatiale, le réseau de connaissances établi à Paris peut continuer à exister s'il est entretenu.

Outre les soirées de jeunes filles ou la « société » de Marie, Amélie rend compte également en détail de la vie sociale organisée chez ses hôtes par Gabrielle-Aimée

⁵⁷³ Lettre d'Amélie Odier à ses parents Louis Odier et Andrienne Odier, née Lecointe à Genève, [Paris], 29.01.1800, *op. cit.*

⁵⁷⁴ ODIER Amélie, *Journal particulier*, *op. cit.*, « Avril », [04.1800], p. 141.

⁵⁷⁵ Lettre de Louis Odier et d'Andrienne Odier, née Lecointe, à leur fille Amélie Odier à Paris, Genève, 10.06.1800, *op. cit.*

Bidermann. Dans la lettre du 10 décembre 1799, Amélie relate, par exemple, à sa mère un dîner et un goûter ayant eu lieu le jour précédent :

« Hier ma cousine avoit beaucoup de monde à dîner, le dîner étoit superbe, je n'ai jamais vu une si grande profusion de plats ; j'ai vu la jolie dame Souflot, qui est en effet très jolie, elle vint hier ici. Dans la soirée l'on prit du thez, c'est moi que le fit, quand ma cousine a du monde, Marie & moi nous faisons tour à tour à faire les honneurs du gouter »⁵⁷⁶.

Quelques semaines plus tard, le 4 janvier 1800, dans une lettre adressée à nouveau à sa mère, la jeune fille rend compte d'une réception organisée le 31 décembre :

« Je m'en vais te faire le détail de nos amusements de la veille du jour de l'an Marie donna à son papa une traduction d'un chant du taste en Italien, & Antoine, une traduction de Latin ma cousine invita beaucoup de monde à venir prendre le thez, on joua à la bouillotte, Marie, trois de ses amies, Antoine & moi, nous fimmes des jeux d'esprit, sur les 11 heures on servit un superbe embigus⁵⁷⁷ il y avoit entr'autre un pate de foye d'oye que mon cousin Antoine Odier d'Embourg avoit envoyé, en presant qu'on l'arrosa de quelques sautés pour sa famille ce qu'on a fait de bon cœur, car il étoit délicieux, après Marie, & M^{elle} Betsy ont dansé la gavote avec beaucoup de graces, on a bu du punch, mon cousin Odier s'est déguisé en dame, il avoit la plus drole de mine il a bien fait rire, on a fait à Colin Maillard, au lievre échappé, & aux petits paquets, enfin on a termine la fête par une ronde générale »⁵⁷⁸.

Cet événement est également raconté, de manière plus succincte, dans son journal en date du 16 janvier 1800 :

« La veille du jour de l'an, ma cousine avoit beaucoup de monde, elle donna un très bel embigus, mon cousin Antoine lui avoit envoyé d'Hambourg un beau pâté de foye d'oye qu'on arrosa de sautés pour lui & sa famille ; on s'amusa beaucoup, on but du punch, Marie & Betsy dansèrent la gavote, on fit des jeux, des mascarades, toutes sortes de folies, enfin on a terminé la soirée par une ronde générale, on veilla jusqu'à 2 heures »⁵⁷⁹.

Dans ses descriptions, Amélie est à nouveau évasive quant aux convives présents, évoquant simplement le « monde » et ne parlant que d'une « dame Souflot » en plus des personnes qu'elle connaît. La scriptrice concentre davantage son attention sur les divertissements de l'assemblée : plaisirs de la table, danse ou jeux. Nous remarquons par

⁵⁷⁶ Lettre d'Amélie Odier à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe à Genève, [Paris], 10.12.1799, *op. cit.*

⁵⁷⁷ D'après le *Dictionnaire de l'Académie française* (1798), l'ambigu est une « sorte de repas où l'on sert en même temps la viande et le fruit, et qui tient de la collation et du souper ».

⁵⁷⁸ Lettre d'Amélie Odier à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe, à Genève, [Paris], 04.01.1800, *op. cit.*

⁵⁷⁹ ODIER Amélie, *Journal particulier, op. cit.*, « Paris 16 janvier 1800 », 16.01.1800, p. 133-134.

ailleurs qu'elle émet deux appréciations positives, l'une sur l'ambiance et l'autre sur les plats servis.

D'une part, si lors de la première soirée entre jeunes filles elle affirme ne s'être pas beaucoup amusée, elle s'est beaucoup amusée lors de la rencontre du 31 décembre. Cette manière de juger la vie en société, à partir d'un binôme amusement/ennui, se retrouve dans d'autres écrits personnels et constitue selon Danièle Tosato-Rigo, « le baromètre de la sociabilité »⁵⁸⁰. D'autre part, Amélie fait l'éloge des repas proposés par sa cousine rappelant à cet égard les propos de Julie sur l'hospitalité des personnes qui l'accueillent. Au-delà de l'expression de son enthousiasme, elle intègre à son tour les qualités sociales requises pour une rencontre réussie, qualités qu'elle peut observer auprès de sa cousine, comme auprès de sa mère à Genève. Toutefois, alors que Julie reste à cet égard observatrice, Amélie a de son côté la possibilité, comme elle l'indique dans le premier extrait, d'expérimenter également le savoir-faire de l'hospitalité en servant le thé aux invités avec Marie.

Finalement, au-delà de la vie sociale menée chez les Bidermann-Odier à Paris, Amélie passe, nous l'avons dit, plusieurs semaines à la campagne à Becheville, comme de nombreux représentants de l'élite parisienne désertant la ville pour leurs châteaux lors des beaux jours⁵⁸¹. Tout en continuant à prendre ses leçons, Amélie y enchaîne les parties de billard et de piquet⁵⁸².

Ainsi, plongée, comme Julie, dans le rythme effréné de la sociabilité, Amélie fait l'expérience d'un large panel de divertissements au cours de son séjour auprès de ses hôtes, de sa parenté ou de leurs amis, déclarant elle-même dans son journal : « J'ai passé mon temps assez agréablement à Paris j'y ai eu beaucoup de plaisir, même trop, j'en suis rassasiée »⁵⁸³.

Entre 13 et 14 ans, la jeune fille n'expérimente pas, dans le cadre domestique, une sociabilité parisienne comme peut le faire Julie immergée à Lausanne dans un monde qu'elle connaît peu. Pour autant, se rendre les uns chez les autres donne à Amélie l'occasion de se perfectionner et d'acquérir de nouvelles compétences sociales particulièrement diverses. Selon ses écrits, elle participe activement, malgré les doutes du début, à la vie en société en compagnie d'autres jeunes personnes et d'adultes formant un

⁵⁸⁰ TOSATO-RIGO Danièle, « Charlotte, Angletine, Catherine... », art. cit., p. 197.

⁵⁸¹ LILTI Antoine, *Le monde des salons*, op. cit., p. 138.

⁵⁸² ODIER Amélie, *Journal particulier*, op. cit., « Paris », [05.1800], p. 143, p. 145.

⁵⁸³ *Ibid.*, « Avril », [04.1800], p. 141.

cercle rapproché autour d'elle. À cet égard, l'expérience, au centre de laquelle se trouve le divertissement, est bien pour elle le moyen privilégié pour apprendre, Louis et Andrienne Odier ne lui donnant pas de conseils particuliers au sujet de ses activités sociales.

Durant son séjour, Thérèse s'installe dans un village de campagne contrastant à première vue avec les grandes villes foisonnantes dans lesquelles se trouvent Julie et Amélie. Néanmoins, la vie sociale n'y est pas pour autant délaissée. Isabelle de Charrière a fait de sa maison un important lieu de rencontres et possède un réseau de connaissances se déployant dans les localités aux alentours de Colombier y compris à Neuchâtel.

Contrairement à Julie et Amélie, nous ne pouvons pas étudier les premières expériences sociales de Thérèse à son arrivée à Colombier en raison de l'absence d'écrits de la jeune fille pour cette période. Nous avons toutefois à disposition deux lettres envoyées par Thérèse Heyne à sa fille, en 1802 et en 1803, dans lesquelles l'expéditrice évoque la vie en société de sa fille.

Le 17 mars 1802, alors que Thérèse est au Pontet depuis plus de huit mois, sa mère lui écrit longuement au sujet de sa timidité déjà évoquée au début du séjour :

« mais ma chère enfant, parlons un mot de ta timidité – tu sens toi même combien elle est pénible, et en réfléchissant un peu, tu verra aisément combien elle peu te devenir désavantageuse. pour combattre une sensation il faut en poursuivre la source, et s'armer de raisonnement. laquelle est la cause de la tienne. avant que te rendre à une société, avant que de présenter devant des étrangers réfléchis donc sur ta place que tu occupes, et les prétentions que tu fais. la première est honorable, les secondes sont uniquement le résultat de tes mérites. tu es polie – cela te donne le droit d'attendre des politesses, mais si on te les refusait, cela te donnerait l'air aisé d'une personne bien élevée et qui a rempli son devoir de société. tu tâches de contribuer à l'agrément de la société en te prêtant aux entretiens qui y trouvent lieu, ou en tâchant d'en mettre sur le tapis, ton jugement décidera si le dernier parti te convient. Si tu dis quelque chose d'à propos tu seras contente de toi s'il t'arrive de manquer par un mot, un propos, ton air modeste, ton désir de raccomoder le tort te feront applaudir autant et davantage qu'un légère erreur aura frappé. S'occupe-t-on de toi – tu en jouiras – t'oublie-t-on pour d'autres objets, tu observes, tu remarques, et tu jouis seul. ainsi pourquoi être si mal à son aise? l'homme, n'est-il pas l'objet le plus touchant, le plus important pour les observations dans toutes les occasions où il se présente à tes yeux. ses femmes parées, ses hommes riant, ne sont-ils pas, pères, époux, fils, ne souffrent-ils pas, ne se rejouissent-ils pas ? peut-être que cette gaze couvre un sein navré de douleurs, peut-être que ce rire cache-t-il des soupirs – et qui est cette jeune fille si légère, ou la ménera sa vanité – pense sur les hommes qui t'entourent et tu te sentiras lié à eux tous par l'intérêt DER MENSCHEN IM GANZEN. Une femme brillante dont la négligence l'offenserait, te représente la dans l'intérieur de sa maison,

dans telle ou telle situation de sa vie, et elle sera plus qu'une de tes semblables que tu estime, ou que tu plains. il est necessaire dans la vie d'eteindre souvent les lampes qui eclairent le theatre pour distinguer la réalité de l'aparence – cela n'egaye pas toujours, mais cela nous donne toujours le juste sentiment de nous meme. – je t'en prie ma chere amie travaille a surmonter ta repugnance a voir le monde »⁵⁸⁴.

Les propos de Therese Heyne dévoilent, en creux, les difficultés qu'éprouve sa fille à évoluer dans le monde composé de personnes plus expérimentées, une situation faisant écho à celle de Julie et Amélie au début de leur séjour. De fait, comme le soulève elle-même Therese Heyne, la sociabilité, réalisée les uns chez les autres, n'est pas une pratique anodine. Elle est caractérisée par un ensemble de règles de civilité et de politesse, liées, selon Antoine Lilti, à la mixité des rencontres et qui influencent les attitudes de chacun comme les conversations⁵⁸⁵. Souhaitant aider sa fille, Therese Heyne définit et rend visible ici en partie ces « règles non-écrites »⁵⁸⁶, cette « codification non institutionnelle »⁵⁸⁷, qu'elle-même a dû apprendre. En plus de conseils concrets, la scriptrice rappelle à sa fille les deux méthodes centrales pour mener à bien cet apprentissage social : l'observation et l'introspection.

Treize mois plus tard, Therese Heyne continue à soutenir sa fille à distance en lui donnant encore des recommandations dans une lettre datée du 27 avril 1803 :

« Je suis aussi bien satisfaite que tu travaille a surmonter ta sauvagerie. l'habitude fait tout, et lorsque tu l'aura un peu prise, le sang ne te montera plus a la tête pour avoir parlé en société. la raison pourquoi tu le trouve plus prudent et avantageux de ne point parler en société, est a peu près la meme qui justifie – je ne sais quelle secte indienne – qui porte toujours un chiffon sur la bouche de peur d'avalier, et de tuer par la, quelque insecte – ton silence peut deplaire comme ta conversation, et le principe des negations ou du negativ ameneroit bien tot la destruction du monde. bonne, sensée, et sensible comme tu est, tu risque peu de faire du chagrin aux autres par ta conversation, modeste, et raisonnable, tu ne pretendra pas a ettonner par tes propos, et entouré de gens, a tout prendre, très bons – tu ne repugnera pas a raccomoder une petite etouderie, ou gaucherie par la douceur obligeante que ton age rend si aimable. Ainsi parle ma fille ! parle. C'est bizarre que je suis obligé a t'encourager a parler, comme je suis obligé a faire taire ta sœur Claire. Celle la babille sans la moindre reflection, se melant de tout, jugeant

⁵⁸⁴ Lettre de Therese Huber, née Heyne, à sa fille Therese Forster à Colombier, Stuttgart, 17.03.1802, éditée dans HUBER Therese, *Briefe.*, *op. cit.*, vol.1, Lettre n°212, p. 342.

⁵⁸⁵ LILTI Antoine, *Le monde des salons*, *op. cit.* p. 66.

⁵⁸⁶ TOSATO-RIGO Danièle, « Charlotte, Angletine, Catherine... », art. cit., p. 198.

⁵⁸⁷ LILTI Antoine, *Le monde des salons*, *op. cit.*, p. 70.

de tout, brusquant tout. ton défaut est le plus aimable, mais il a tout autant besoin d'être corrigé »⁵⁸⁸.

Ces propos sous-entendent à nouveau les difficultés de Therese, certainement exprimées dans une lettre envoyée à sa mère au préalable, et révèlent en creux la volonté de la jeune fille de répondre aux attentes maternelles en s'améliorant. De son côté, Therese Heyne, prenant acte de l'implication de sa fille, continue à jouer son rôle de mère et d'éducatrice à distance en la rassurant et en la valorisant afin qu'elle puisse acquérir l'art de la conversation.

Au-delà de ces quelques éléments, il n'est pas possible d'en dire plus au sujet de la vie en société vécue par Therese avant l'été 1804, période à laquelle elle ouvre son journal. Elle y relate des rencontres se déroulant soit chez Isabelle de Charrière en compagnie de cette dernière, soit à l'extérieur de la maison sans son hôte. S'il est difficile de définir précisément chaque rencontre, car Therese ne leur donne pas toujours d'appellation et de temporalité, nous pouvons toutefois mettre en évidence des formes diverses de sociabilité comme pour Julie et Amélie. Elle raconte partager ainsi son temps avec d'autres personnes à diner, pendant l'après-midi, la soirée ou lors de visites et évoque, à une seule reprise, une société du dimanche.

En trois ans à Colombier, Therese a construit un réseau de relations dans les environs et passe une bonne partie de son temps en compagnie de personnes proches. En plus des de Charrière, elle côtoie ainsi régulièrement « M^{lle} L'hardy »⁵⁸⁹, qui habite à Auvernier, « M^e Chaillet » et « M. Chaillet »⁵⁹⁰ à La Prise, « M. Berthoud »⁵⁹¹ et sa famille aux Verrières qu'elle connaît depuis son enfance passée à Bôle, ou encore « Anette Géliou »⁵⁹² à Colombier. Elle fréquente ce cercle de connaissances dans leur maison ou au Pontet et se rend également avec certaines d'entre elles chez d'autres hôtes. En plus de ces relations, Therese passe du temps avec diverses personnes. Elle côtoie, par exemple, des

⁵⁸⁸ Lettre de Therese Huber, née Heyne, à sa fille Therese Forster à Colombier, 27.04.1803, éditée dans HUBER Therese, *Briefe, op. cit.*, vol. 1, Lettre n°249, p. 407.

⁵⁸⁹ Henriette L'Hardy (voir note 269).

⁵⁹⁰ Julie de Chaillet, née de Mézerac (1763-1824), et son époux Georges de Chaillet (1757-1835), agent commercial de la société Pourtalès & Cie, propriétaire du domaine de la Prise depuis octobre 1799. Marié en 1785, le couple n'a pas d'enfants. (CANDAUX Jean-Daniel *et alii*, « Répertoire », in CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes, op. cit.*, vol. 6, p. 858-859).

⁵⁹¹ Le pasteur Frédéric Berthoud (1768-1831), Jeanne Berthoud, née Maunoir (1769-1834), et leurs enfants.

⁵⁹² Anne-Catherine de Géliou (1786-1855), dite Annette, fille de Jonas de Géliou (1740-1827) et de Marguerite-Isabelle Frêne (1759-1818). Elle est l'une des sœurs cadettes d'Isabelle de Géliou et réalise comme cette dernière un séjour à Bâle en 1797 (Lettre d'Isabelle de Géliou à Isabelle de Charrière, née van Tuyll van Serooskerken, à Colombier, [s. l.], 22.09.1797, éditée dans CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes, op. cit.*, vol. 6, Lettre n°1826, p. 795, note 4).

« Italiens »⁵⁹³ venant à plusieurs reprises au Pontet ou se rend chez « M^e Boy de La Tour » et « M. Boy de La Tour »⁵⁹⁴ à Môtiers. Elle rencontre pour la première fois une « M^e Lambelet »⁵⁹⁵ et les « Dames et M^{rs} Piaget »⁵⁹⁶ aux Verrières, « M^e Girardier »⁵⁹⁷ à Brot, « M^e de Tavel & son neveu M. Manuel »⁵⁹⁸ au Pontet ou encore « M^e Prevost »⁵⁹⁹ de Genève chez les Chaillet. Elle est invitée par le « Général Meuron »⁶⁰⁰ à Cottendart, dans les hauts de Colombier, où elle discute avec une « M^{lle} de Freudenreich »⁶⁰¹ tandis qu'elle voit « M^{rs} Chamb: »⁶⁰², « M. d'Iv. »⁶⁰³ et « M^{lle} Lisette Rougemont »⁶⁰⁴ au Pontet. Therese fait ainsi l'expérience d'une sociabilité mixte, composée de personnes de la région neuchâteloise ou d'ailleurs. Pour elle, vivant à la campagne, la vie sociale implique également de se déplacer dans divers lieux et localités qu'elle découvre parfois en même temps que leurs habitants.

La première rencontre, relatée en détails par Therese, se déroule un après-midi d'août chez Isabelle de Charrière en présence d'Italiens et d'autres invités. La scriptrice commence par louer la prestation de chant des Italiens :

« Hier j'ai été beaucoup distraite de la pensée dont j'aime à m'occuper apresent, j'ai même été égayée & presque malgré moi. Nous avons eu des peintres Italiens qui chantent extremement bien. Ils ont chanté toute l'après diné, tantôt de airs tendres, tantôt des airs gais, puis des scenes d'operas bouffons, et ils meloient

⁵⁹³ Non identifiés.

⁵⁹⁴ Nanette Salomé Boy de La Tour, née Du Pasquier (1761-1828), et son époux Jean-Pierre Boy de La Tour (1742-1822), négociant et fils de Julie-Anne-Marie Boy de La Tour, née Roguin (1715-1780), qui a mis sa maison à disposition de Jean-Jacques Rousseau en 1762. (VOLORIO PERRIARD Myriam, « Boy de la Tour », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2010).

⁵⁹⁵ Non identifiée.

⁵⁹⁶ Non identifiés.

⁵⁹⁷ Anne-Marguerite Girardier (1704-1781) est la belle-sœur de Julie-Anne-Marie Boy de La Tour et est la voisine de Jean-Jacques Rousseau à Môtiers en 1762 (VOISINE Jacques, « Index de personnes et des écrits de Rousseau mentionné dans les *Confessions* », in ROUSSEAU Jean-Jacques, *Les Confessions*, VOISINE Jaques (éd.), Paris : Classiques Garnier, 2011, p. 1000). Therese la décrit d'ailleurs comme l'« ancienne amie de Rousseau » (FORSTER Therese, *Souvenirs, op. cit.*, « le 14 Sept. à Colombier », 14.09.[1804], p. 23).

⁵⁹⁸ Anne-Rosine de Tavel, née de Mülinen (1764-1834). Non identifié.

⁵⁹⁹ Non identifiée.

⁶⁰⁰ Pierre-Frédéric de Meuron (1746-1813), lieutenant-général au service de l'Angleterre, installé depuis 1802 dans le domaine de Cottendart (Lettre d'Isabelle de Charrière, née van Tuyll van Serooskerken, à Therese Forster à Ulm, [Colombier], 29.03.1804, éditée dans CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes, op. cit.*, vol. 6, Lettre n°2534, p. 848, note 6).

⁶⁰¹ Non identifiée.

⁶⁰² Jean-Pierre de Chambrier d'Oleyres (1753-1822), ministre plénipotentiaire de Prusse en Suisse dès 1805, et son lointain cousin, Frédéric-Alexandre de Chambrier (1785-1856), qu'il adopte en 1797 (KLAUSER Eric-André, « Chambrier, Frédéric-Alexandre de », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2005).

⁶⁰³ Certainement César d'Ivernois (1771-1842), avocat, maire de Colombier en 1794 (CANDAUX Jean-Daniel *et alii*, « Répertoire », in CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes, op. cit.*, vol. 6, p. 856).

⁶⁰⁴ Elisabeth de Rougemont (voir note 173).

tout cela de ce que leur gaité naturelle leur fournissoit ; c'étoit très joli et drôle »⁶⁰⁵.

Elle rapporte ensuite les échanges de l'assemblée autour des langues italienne, française et allemande, chacun ne comprenant pas toujours les paroles de l'autre :

« Ils ne savent presque pas de françois, M^e de Ch. leur parloit un peu Italien, les autres parloient françois & M. Sorbi étoit truchement. [...] Et puis ce joli langage italien, et la vivacité & la drôlerie des gestes ; ils nous ont parlé du patois Bolognois qui nous étoit incompréhensible. L'un deux disoit que l'allemand n'étoit pas une belle langue, & contre faisant la prononciation suisse du Ch. il en riert cordialement. M^{lle} L'hardy lui dit que ce n'étoit pas du bon allemand, que celui que je parlois étoit joli ; je parlois un peu avec Anette et aussitôt il dit que cela étoit joli & qu'ils voudroient venir à mon école. L'autre demandoit un morceau de thé quoique je lui disse qu'il falloit dire une tasse »⁶⁰⁶.

Puis, indique finalement avoir elle-même participé au divertissement musical :

« Il m'a fallu chanter et ils veulent m'enseigner deux de leurs plus jolis airs que je leur ai demandé. Ils veulent aussi mettre en musique les paroles de M^e de Ch. : L'amour est un petit garçon &c. Enfin j'aurois voulu encore d'autres gens pour en jouir. Oh comme cela auroit fait plaisir à ma chere maman ! »⁶⁰⁷.

Le récit de Therese met en évidence, d'une part, le caractère distrayant de la rencontre centrée sur la pratique de la musique. À cet égard, de par les écrits des trois jeunes filles, nous observons bien une préférence généralisée pour cet art d'agrément par les élites que ce soit en 1793 à Lausanne, en 1799 et 1800 à Paris ou en 1804 à Colombier. D'autre part, au-delà des amusements à proprement parler, ces moments partagés sont bien des espaces de conversation. Réunissant ici des personnes de plusieurs origines, ils sont une occasion pour Therese de se familiariser avec une autre culture que ce soit par les œuvres artistiques entendues ou en échangeant avec les invités. L'expérience vient alors compléter des connaissances acquises par le savoir livresque. Finalement, le compte-rendu de Therese témoigne également de son implication active durant la rencontre. La formulation choisie par Therese pour relater son intervention musicale semble toutefois indiquer une participation davantage motivée par le devoir que par un désir personnel. À cet égard, elle utilise le même terme « falloir » pour parler de sa performance vocale dans le récit d'une autre rencontre avec les Italiens ayant lieu au Pontet en septembre. Alors qu'elle n'en dit

⁶⁰⁵ FORSTER Therese, *Souvenirs, op. cit.*, « Le 16 au soir. », 16.[08.1804], p. 5.

⁶⁰⁶ *Ibid.*, « Le 16 au soir. », 16.[08.1804], p. 5-6.

⁶⁰⁷ *Ibid.*, « Le 16 au soir. », 16.[08.1804], p. 6.

pas plus dans le récit de la première rencontre, elle explicite davantage les enjeux de sa participation lors de cette deuxième entrevue :

« Les Italiens furent fort gais & chanterent comme la première fois c'est à dire très joliment & on me tourmenta tant qu'il me fallut chanter avec eux leurs airs que je ne savois qu'à moitié. Je les avois déjà chanté un peu seule, à la priere de M^e de Ch. & je m'en repentis quand je les leur entendis chanter si infiniment mieux. La voix me manque, je sentis que je n'apprendrois jamais à les chanter ainsi & la comparoison que pouvoient et devoient faire les spectateurs me donnoit de la confusion. Enfin, pourtant je consentis à aller me placer auprès des Italiens afin qu'ils pussent m'accompagner plus aisement, et passant près de M. M. il redoubla ses prieres & ses yeux me disoient avec tant de vivacité que cela lui feroit veritablement plaisir, quoi qu'il eut pourtant déjà entendu ma voix que tout à coup je me suis imaginée qu'il y avoit de la verité dans ce que l'on me disoit. J'ai pensé qu'il falloit pourtant que cela ne fut pas si mauvais, cela m'a donné un peu de courage & ma voix est un peu revenue »⁶⁰⁸.

Son journal, à l'instar des écrits personnels de Julie et Amélie, dévoile à nouveau les difficultés que peuvent représenter les activités sociales pour des jeunes filles encore en phase d'apprentissage. Si, au fil du temps passé au Pontet, Therese semble parvenir à vaincre une partie de sa timidité, déplorée au départ par sa mère, elle manifeste tout de même encore un manque d'aisance au sein du collectif. Alors qu'elle raconte le début d'une excursion chez les Berthoud aux Verrières, elle aborde d'ailleurs sa peine à être dans le monde en regard du temps passé en solitaire :

« J'aime assez les voyages et s'il ne falloit pas s'éloigner des gens et avoir mal en voiture je les aimerois davantage encore. Je ne me trouve point à plaindre d'être ainsi reduite à mes propres ressources et obligée de me conduire par moi-même. J'ai toujours beaucoup moins de timidité, je me sens plus un personnage dans la société »⁶⁰⁹.

Plus que l'expression de difficultés, Therese affirme par écrit ses préférences. Nous avons mis en évidence le rôle de l'écriture dans la compréhension et l'intégration des codes de la vie en société. Le journal est ici le lieu d'expression d'une individualité se distinguant des attentes de son milieu souhaitant la voir épouser un rôle social. Comme le souligne Jean-François Ruggiu au sujet des auteurs et autrices d'écrits personnels, Therese témoigne par-là « des tensions pratiques, quotidiennes, qu'[elle] éprouv[e] à ajuster [ses] préoccupations intérieures et [ses] conduites extérieures dans les univers emboîtés au sein

⁶⁰⁸ FORSTER Therese, *Souvenirs*, *op. cit.*, « ce 19. », 19.[09.1804], p. 28.

⁶⁰⁹ *Ibid.*, « le 3. », 03.[09.1804], p. 11.

desquels [elle] d[oit] évoluer »⁶¹⁰. De fait, malgré sa préférence pour les moments où elle se trouve seule, elle continue à mener une vie sociale et fait, au cours de l'année 1804, de nouvelles rencontres lui inspirant des sentiments contrastés. À l'instar de Julie, Therese fait le portrait, plus ou moins étendu, de ses nouvelles connaissances. Par exemple, relatant un dîner passé à la fin du mois d'août aux Ponts-de-Martel, en compagnie du couple Boy de la Tour, et des « M^{rs} Benoit »⁶¹¹, elle indique au sujet de ces derniers :

« je dinai bien et m'amusai à voir les oiseaux & les fleurs de M^{rs} Benoit. Il est fort intéressant de trouver des gens qui ont cultivé ainsi des talents, qui semblent demander bien plus de secours. Le pere B. surtout, qui peint des Oiseaux m'a fort amusé. Il m'a paru annoncer infiniment d'esprit. Il est plein de vivacité. C'est lui qui a le secret du plus beau rouge en email. Il en fournit à toute l'Europe. L'un de ses fils s'occupe à empailler des oiseaux l'autre à dessiner des fleurs et autres »⁶¹².

Par la suite, Therese déclare à propos de la famille Lambelet, rencontrée lors de son séjour aux Verrières en septembre :

« Ces L. m'ont paru de bonnes gens surtout leur femme m'a plu. Elle s'entend fort bien à tout ce qui regarde le ménage les champs & je crois le jardin & faisoit part avec beaucoup de complaisance de son savoir à M^e B. Du reste elle étoit d'une innocence parfaite car elle demandoit si la Pologne étoit un climat chaud »⁶¹³.

Quelques pages plus loin, elle décrit Madame de Tavel et son neveu M. Manuel qu'elle voit une première fois pendant une soirée au Pontet à la mi-septembre :

« Le soir ariverent M^e de T. & son neveu. Il a 15 ½ ans & il est plus grand que M. de Ch. Cette grande taille lui ôte tout à fait l'air d'un enfant, elle en impose un peu. Il a pourtant encore toute la naïveté & la candeur de son age avec assez d'instruction et de l'esprit. C'est un jeune homme qui promet beaucoup. Sa tante est très agreable, remplie de bonté, de douceur, elle est pour le caractere presque aussi jeune que son neveu, il y a je ne sais quoi de simple & de tendre dans sa manière de sentir, dans toutes les impressions qu'elle reçoit, qui n'est pas d'une femme de plus de trente ans. Il y a de l'innocence de l'age de 16 ans. avec cela elle a un jugement très sain, et s'est toujours conduite avec beaucoup de bons sens dans des circonstances difficiles »⁶¹⁴.

⁶¹⁰ RUGGIU Jean-François, « Les écrits du for privé : pertinence d'une notion historique », art. cit., p. 29.

⁶¹¹ Louis Benoît (1732-1825) est major de milice, émailleur et peintre d'oiseaux. Son fils Louis Benoît (1755-1830), également émailleur, et auteur de nombreuses aquarelles représentant la flore, réunies au sein de son « herbier artificiel ». (LIENHARD Luc, « Benoît, Louis », MARTIN Pierre-G. (trad.), in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2011)

⁶¹² FORSTER Therese, *Souvenirs*, op. cit., « Ce 4. après diné. », 04.[09.1804], p. 12.

⁶¹³ *Ibid.*, « le 5. au soir », 05.[09.1804], p. 16.

⁶¹⁴ *Ibid.*, « le 14. Sept. à Colombier. », 14.09[.1804], p. 24.

Deux jours plus tard, ce même Monsieur Manuel vient assister à la représentation musicale des Italiens au Pontet en compagnie de « M. Steiger »⁶¹⁵ au sujet duquel Therese indique :

« Le pauvre M. Steiger n'a pas eu l'heur de nous plaire. Il nous seroit impossible d'en dire aucun mal, mais il y a une plate vulgarité répandue dans tout son être qui le rend extrêmement désagréable aux yeux de m^e de Charrière, de M^e Chaillet & aux miens. Il parle plus aisement françois que son camarade mais il y a dans son langage une vulgarité extrême. Il est poli & me faisoit des complimens d'une platitude terrible à mon gré. Il n'est pas laid, il a même un beau teint, mais avec cela sa figure est une des plus depaisantes que je connoisse »⁶¹⁶.

Ces exemples donnent un aperçu des différentes manières dont Therese raconte ses relations avec autrui. Nous remarquons premièrement l'utilisation de termes positifs faisant écho à ceux choisis par Julie pour faire l'éloge des personnes rencontrées. Alors que dix ans séparent la rédaction de leur journal et que les jeunes filles n'évoluent pas au sein de la même famille, elles valorisent, toutes deux, chez l'autre le fait d'avoir de l'esprit, de la douceur, de la bonté ou d'être agréable. Ceci met en lumière un système de valeurs diffusé dans la dernière décennie du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, et intégré par les scriptrices. Au-delà de ce point commun, Therese ne se restreint toutefois pas à l'exercice, relativement normé, du portrait élogieux. Elle définit également ce qui lui plaît plus personnellement chez l'autre, que ce soit ses faits ou sa personnalité, et elle se montre également critique à l'égard de certaines personnes rencontrées. Cet élément absent est des écrits de Julie et Amélie, ce qui peut s'expliquer notamment par la nature différente de leur journal. En étant intime, celui de Therese lui permet à nouveau une liberté de propos que les deux autres n'ont pas.

À 18 ans, Therese poursuit son chemin dans le « monde » entre hésitation et affirmation, un processus mis en lumière par son journal. Elle continue, malgré une certaine réticence pour la vie en société, à élargir son réseau tout en se divertissant. Au sein de ce dernier, composé de cercles différents, se distingue un petit groupe de personnes qu'elle côtoie le plus et auxquelles elle témoigne son affection. Alors qu'elle imagine son futur départ de Colombier en janvier 1805, elle écrit notamment à propos d'Henriette L'hardy, « Mon dieu qu'il sera dur de la quitter, de quitter le pays qu'elle habite »⁶¹⁷, soulignant pour finir les enjeux d'un séjour dépassant de loin le cadre éducatif.

⁶¹⁵ Non identifié.

⁶¹⁶ FORSTER Therese, *Souvenirs, op. cit.*, « Ce dimanche 16. Sept. », 16.09.[1804], p. 26-27.

⁶¹⁷ *Ibid.*, « Ce14. », 14.[01.1805], p. 75.

6.2 Se promener : temps partagé et découverte des lieux

Les rencontres au sein des maisons de chacun et chacune sont, nous l'avons vu, au cœur de la vie sociale. À côté de ces activités d'intérieur, la promenade trouve une place privilégiée dans l'emploi du temps de Julie, Amélie et Thérèse. Se promener fait d'ailleurs partie du panel d'occupations plébiscitées par la haute société⁶¹⁸. Pour les jeunes filles, résidant temporairement dans un nouvel espace, cette pratique est non seulement un passe-temps, un moment de rencontre et un moyen découvrir les lieux à différents moments de la journée.

À Lausanne, Julie se promène régulièrement en compagnie d'Angélique de Charrière, notamment à Petit-Bien, avant qu'elles n'y emménagent. Par la suite, durant un après-midi, elles se rendent par exemple ensemble jusqu'à Ouchy :

« l'après-dinée ne sachant que faire pour nous distraire nous fîmes une promenade à Ouchy Madame Charrière alla demander un saule pleureur à Monsieur Carrey au château. Nous revînmes bientôt après sur nos pas et restâmes bien tranquillement à Petit Bien »⁶¹⁹.

La promenade est ici réalisée à la fois pour se changer les idées, Julie expliquant en amont leur inquiétude concernant les soucis de santé de Madame de Corcelles, et pour remplir un but pratique : se rendre chez quelqu'un pour accéder à un service.

Quelques jours plus tard, un dimanche, Angélique de Charrière emmène cette fois-ci Julie et sa tante de Montherand à Dorigny, qui est alors une campagne appartenant à Monsieur de Middel :

« Je revins ensuite avec ma tante de Montherand auprès de celle de Petit-Bien, qui nous fit mille amitiés, nous la trouvâmes fort occupée à recoller la tapisserie de la salle à manger. Je ne sais pas si elle nous comparait à de petites filles qui ne savent pas trouver des amusements dans la maison, mais elle voulut absolument nous mener à Dorigny, campagne de Monsieur de Middel nous eûmes beaucoup de plaisir à faire cette jolie promenade, et puisque c'était là, le but de ma bonne tante elle y réussit à merveille ; nous savions qu'il n'y avait personne, nous allâmes visiter tous les alentours, qui sont arrangés avec un goût charmant ; si la pluie n'était pas venue, nous aurions été dans le bois, j'allai dans une avenue qui en était le commencement. Nous y restâmes à peu près une heure, après quoi nous partîmes, mes deux bonnes tantes, Rodolphe Henri Brillant et moi, les unes étaient dans la corbeille et les autres la conduisaient nous fûmes ici à la nuit »⁶²⁰.

⁶¹⁸ TOSATO-RIGO Danièle, « Papiers de familles et pratiques aristocratiques », art. cit., p. 220.

⁶¹⁹ CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne*, op. cit., « Mercredi », [13.03.1793], p. 18.

⁶²⁰ *Ibid.*, « Dimanche », [17.03.1793], p. 22.

Une semaine après, lors d'un après-midi passé à la Chablière, Julie raconte s'être promenée avec Victor et Lisette Constant :

« après le repas nous fîmes une grande promenade, avec le frère et la soeur que j'ai nommés plus haut, je n'avais point encore vu Beau Soleil, c'est une charmante campagne que Mesdemoiselles Constant ont achetée dernièrement elles l'ont meublée et loué une partie à des émigrés qui prenant tout le soin possible du jardin il est vrai qu'ils l'ont aussi loué j'ai été enchantée de voir cette campagne et ses alentours ; de là nous fûmes au Désert, celle-là appartient à une demoiselle Hollard, qui a vécu longtemps en Hollande, et a même été institutrice de la princesse à Orange. Elle ne jouit pas d'une bonne santé, et cependant elle a tous les embarras possibles dans sa maison, car elle l'a faite pour ainsi dire toute rebâtir : il y a près de cette campagne un grand canal dans lequel nous vîmes une prodigieuse quantité de grenouilles, mais ce que nous trouvâmes de plus joli ; c'était une grosse mère, qui portait son petit sur son dos »⁶²¹.

Champêtres, ces balades sont synonymes de distraction. Elles se font à plusieurs, vraisemblablement en voiture ou à pied, et sur un temps long pour apprécier les divers recoins du lieu ou des lieux parcourus. Les destinations privilégiées sont des propriétés de Lausannois et Lausannoises, décrites par Julie de manière succincte en des termes élogieux.

En parallèle de ces promenades, ayant généralement lieu l'après-midi après le repas, Julie en réalise quelques-unes plus courtes par exemple en matinée avec son amie Charlotte Favre sur l'esplanade de la Cathédrale après le sermon⁶²² ou en soirée avec ses amies de Croze à Ouchy⁶²³. Bien que Julie n'aborde pas le sujet, ces moments de déambulation passés en compagnie de familiers sont certainement aussi une occasion de converser.

De son côté, Amélie est également une grande habituée des promenades que ce soit à Genève ou à Orbe. Lors de son séjour auprès des Bidermann-Odier, elle s'adonne à deux formes de promenades : la balade urbaine à Paris et la balade champêtre à Becheville. Alors qu'elle se trouve en ville, Amélie visite de nombreux lieux de la capitale. En décembre 1799, dans une lettre adressée à son père Louis Odier, elle évoque une promenade aux Jardin des Tuileries :

« J'ai été avec Marriamne faire le tour des tuileries, à pied, c'est bien beau, il y a une bien terrible crotte, mais je dois pas m'en plaindre, nous sortons toujours en

⁶²¹ CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne*, op. cit., « Dimanche », [24.03.1793], p. 26- 27.

⁶²² *Ibid.*, « Jeudi », [28.03.1793], p. 30.

⁶²³ *Ibid.*, « Jeudi », [13.04.1793], p. 40.

voiture. C'est la grande mode des robes de taffeta blanc, & des robes de velour garnie d'or, sur des robes de mousseline »⁶²⁴.

En avril 1800, elle relate, dans son journal, d'autres promenades réalisées au Parc Monceau, au Café Fracasti, au Parc de Bagatelle, au Muséum national d'Histoire naturelle et au Jardin des Plantes :

« Nous nous sommes beaucoup promenés, mon cousin Bidermann nous a menés à Monceau, c'est un jardin Anglois, très joli, en revenant avons été à Frascati, il y avoit beaucoup de monde, nous y avons mangé des glaces c'est bien beau ; nous avons été encore à Bagatelle, c'est un endroit charmant il y a des grottes, des pavillons Chinois des labyrinthes, des étangs où on se promène en bateau. [...] J'ai été au Muséom, il y a de bien belles choses. Nous avons été hier au jardin des plantes, nous avons vu la ménagerie, il y a des éléphants, des lions des ours des chameaux & toutes les bêtes possibles, toutes sortes d'oiseaux, nous avons vu le cabinet d'Histoire naturelle toutes les ceres qui renferment les plantes & les arbres les plus rares, nous nous sommes promenées, le jardin est très grand, il y a de belles allées d'arbres »⁶²⁵.

Puis, entre mai et juin, elle évoque encore une balade au pavillon d'Hanovre dans son journal ainsi que dans une lettre envoyée à sa mère :

« Nous avons été l'autre jour au pavillon d'anovre, manger des glaces, c'est charmant, c'est un jardin tout illuminé, de belles tentes, une jolie musique, nous nous y sommes bien amusée Nous yrons à Tivoli »⁶²⁶.

« Nous nous amusons beaucoup, mon cousin nous mène souvent manger des glaces, nous avons été l'autre jour au pavillon d'Anovre en prendre, c'est extrêmement joli, les appartemens sont magnifiques, & le jardin est tout illuminé il y a une belle musique, des tentes, des rotondes, c'est charmant »⁶²⁷.

Ainsi, Amélie parcourt la ville accompagnée, une fois par Marriamne ou, la plupart du temps, par Jacques Bidermann et certainement par les autres membres de la famille. Les destinations sont rejointes en voiture en raison de la boue, un élément souligné par Amélie que l'on retrouve d'ailleurs dans les récits de voyageurs au XVII^e et XVIII^e siècles⁶²⁸. Une fois arrivés sur place, la marche est vraisemblablement privilégiée. Au gré des déplacements, Amélie voit pour la première fois des lieux parisiens fréquentés et vit des expériences diverses. Elle découvre la mode parisienne, admire les jardins, goûte à des

⁶²⁴ Lettre d'Amélie Odier à son père Louis Odier à Genève, [Paris], [12.1799], *op. cit.*

⁶²⁵ ODIER Amélie, *Journal particulier, op. cit.*, « Avril », 04.[1800], p. 137-139.

⁶²⁶ *Ibid.*, « Paris », [05.1800], p. 146.

⁶²⁷ Lettre d'Amélie Odier à sa mère Andrienne Odier, née Lectointe, à Genève, [Paris], 05.06.[1800], BGE, Fonds Papiers des familles Odier et Soret, Ms. fr. 5641, f. 290-291.

⁶²⁸ TURCOT Laurent, « La fonction de la promenade dans les récits de voyage à Paris », *Dix-huitième siècle*, n°39, 2007, p. 526-528.

plaisirs glacés ou se familiarise avec la faune et la flore exotique, le tout sous le signe de la distraction. Plus qu'un amusement, ces promenades participent également à sa formation culturelle, voire scientifique.

À Becheville, Amélie profite, cette fois-ci, de la campagne en y parcourant, chaque jour en fin de journée, les bois aux alentours de la propriété comme elle l'explique dans son journal :

« Nous sommes maintenant à Paris, depuis une 10^{ne} de jours, nous avons resté trois semaine à la campagne, où nous nous sommes beaucoup amusée, elle est entourée de bois, qui invitent à la promenade, par leurs ombrages qui offrent un asile contre les rayons du soleil ; il y a de fort jolies fleurs sauvages, commes ils sont très grands, on peut faire de très longues promenades, nous y allions tous les soirs, nous avons eu très beau temps dont nous avons bien profité »⁶²⁹.

La jeune fille se promène dans la nature tout en observant la flore et en écoutant « le chant des rossignols »⁶³⁰ selon le récit qu'elle en fait dans une lettre adressée sa mère. Cette pratique fait écho à celle valorisée, pour les enfants dès leur plus jeune âge, par des pédagogues à l'instar de Félicité de Genlis ou Louise d'Épinay. Comme l'explicite Rotraud von Kulessa, celles-ci considèrent que « privilégiant l'union du corps et de l'esprit, la promenade favorise le développement du physique de l'enfant, et permet aussi le recueillement sur soi et la méditation ainsi qu'un enseignement de la nature fondé sur l'observation »⁶³¹.

À Colombier, Therese a également l'occasion d'être au plus près de la nature et de parcourir au fil du temps des lieux de la région neuchâteloise. Au début du séjour, sa mère lui répète l'importance de rester active car, selon elle, « a ton age l'exercice decide de la santé du corp et de l'ame pour le reste de la vie »⁶³². Dans son journal, quelques années plus tard, Therese témoigne de son goût pour la promenade qu'elle pratique lors de son séjour aux Verrières auprès des Berthoud, un séjour précédé par un petit voyage pour rejoindre sa destination. Therese découvre alors le Val-de-Travers et note ses impressions dans son journal quelques jours plus tard :

⁶²⁹ ODIER Amélie, *Journal particulier*, *op. cit.*, « Paris », [05.1800], p. 142.

⁶³⁰ Lettre d'Amélie à sa mère Andrienne Odier à Genève, [Becheville], 06.05.[1800], *op. cit.*

⁶³¹ KULESSA Rotraud von, « La promenade pédagogique dans les littératures d'éducation des Lumières », in LEFAY Sophie (dir.), *Se promener au XVIII^e siècle. Rituels et sociabilités*, Classiques Garnier, 2019, p. 140.

⁶³² Lettre de Therese Huber, née Heyne, à sa fille Therese Forster à Colombier, Stuttgart, 07.12.1801, éditée dans HUBER Therese, *Brieffe*, *op. cit.*, vol. 1, Lettre n°205, p. 332.

« Je jouis de cette matinée elle étoit superbe. Le val de travers m'a plu & étonné. Il me semble, qu'un peintre de paysage devoit le voir avec interet & qu'il y a une infinité de situations très pittoresques. J'ai vu des gens trouver Noiregue un très villain endroit, je ne suis pas du tout de cet avis : C'est un village qui n'a point l'air pauvre, situé à l'entré du vallon entouré d'arbres une petite riviere le traverse, et il est adossé contre des rochés courrones d'arbres. Sur les coteaux on voyoit paitre les vaches, les chevres qui grimpoient jusqu'au haut des rochers, les moutons auprès des vaches, les gens occupés a recueillir leur moisson, et cela tout du long de ce vallon qui presente à chaque pas un coup d'œil nouveau & agreable. Oh ! que tous ceux qui savent jouir des beautés de la nature parcourent le val de travers, mais non pas à la hâte dans une voiture bien fermée, que dis-je les gens qui aiment la nature feront-ils cela ? qu'ils aillent à pied, il y a des sentiers charmans surtout de Motier à Fleurier »⁶³³.

Plus qu'une description des lieux, inspirée de références picturales et peut-être de ses lectures de récits de voyage, Therese propose une brève réflexion sur la promenade et fait de cette dernière un moment de contemplation pour soi. Il s'agit alors, pour elle, de prendre son temps.

Par la suite, la scriptrice relate plusieurs formes de promenades. Toujours en route pour les Verrières, après le diner passé aux Ponts-de-Martel avec les Boy de la Tour, Therese raconte son retour avec ces derniers à Môtiers et son avis sur ce village :

« Pour retourner à Motier M^e B. de la T. a voulu prendre un chemin nouveau ; nous avons donc erré par les bois & les champ, & à la lettre par vaux & par mont, trouvant quelque fois de charmens endroits, sautant des hayes & des murs. Nous sommes arivés à Motier à neuf heures. [...] Motier m'a paru un beau village. La maison de m. B. de la T. est fort belle. Je n'ai rien vu de ce qu'on va voir d'ordinaire, c'est à dire la Maison de Rousseau, je ne m'en souciois guere, il faut être bien enthousiaste de quelqu'un pour aller voir les murs ou il a logé, quand d'ailleur ils n'ont rien remarquable. Je n'ai pas vu non plus la cascade, il me tarδοit trop d'être arrivée. J'ai eu cette satisfaction au bout de 2 heures d'une assez penible marche »⁶³⁴.

Selon cette description, le trajet du retour n'est plus le lieu d'une contemplation mais davantage celui d'une exploration de l'espace en compagnie d'autres. Une fois sur place, bien qu'elle ne la pratique pas, Therese évoque une troisième forme de promenade consistant à se rendre dans les lieux renommés à l'instar d'Amélie à Paris. Toutefois, ces lieux ne sont pas ici les jardins, parcs ou cafés publics fréquentés, mais les endroits où a vécu une personnalité, une pratique d'ailleurs questionnée par la scriptrice.

⁶³³ FORSTER Therese, *Souvenirs, op. cit.*, « le 3. », 03.[09.1804], p. 11-12.

⁶³⁴ *Ibid.*, « Ce 4. après diné. », 04.[09.1804], p. 13.

Une fois installée aux Verrières, Therese se promène régulièrement en compagnie de la famille Berthoud dans les alentours du village. Tout en continuant à faire régulièrement part de ses observations quant aux lieux parcourus, la jeune fille rend finalement compte de la dimension sociale de certaines promenades. Celles-ci deviennent l'occasion d'aller à la rencontre de l'autre comme par exemple lors d'une sortie sur le mont des Verrières :

« Mardi nous avons été sur le mont des Verrieres ; il y fait fort joli. C'est une fort agreable promenade. M. B. alloit voir une malade, nous n'entrames pas auprès d'elle mais il nous dit qu'elle avoit demandé des prieres. Elle avoit paru prier avec ferveur & être soulagée après. Il avoit été fort touché. Pendant qu'il étoit auprès de cette femme, nous, c'est à dire M^e B. se quatre ainés & moi nous allames dans une maison peu éloignée ou vivent une mere & une fille qui furent très flattées de la visite de M^e la ministre. Elles vendent du vin aux voyageurs ; la maison est sur la route du pays de vaud. nous en bumés et mangeames du pain, et causames en attendant M. B. Il y a plus de cordialité ce me semble dans ces montagnes que dans le bas. En général les gens de Verrieres me plaisent. L'homme qui nous mena au mont étoit un des anciens d'église du lieu. C'est un homme fort sensé et fort bon »⁶³⁵.

La pratique, définie par Therese, se différencie à priori des promenades de Julie et Amélie réalisées en compagnie de personnes appartenant au cercle habituel de connaissances. Elle permet à Therese, tout en découvrant les paysages, de côtoyer et d'échanger avec certains habitants du lieu lors de rencontres plus informelles.

6.3 Bals, théâtre, opéra, fêtes : les événements publics

Ces journées, déjà bien remplies, sont parfois agrémentées par la participation à des événements publics tels que les fêtes, les bals, le théâtre ou l'opéra. Sortant du cadre de la sociabilité adoptée en petit comité et moins fréquents, ces événements s'en différencient tout en la prolongeant parfois.

À Lausanne, Julie n'évoque ni de bals, ni de spectacles dans son journal. Elle assiste par contre à un grand événement, qu'elle nomme la « fête des bouchers », organisée en ville lors du lundi de Pâques :

« Lundi, il avait de grandes fêtes à Lausanne, il faisait un temps très beau. Je fus le matin en ville où je fis quelques petites choses avec ma tante, et après le diner j'y retournai encore pour voir la fête de bouchers, qu'ils célèbrent tous les lundis de Pâques ; elle fut très jolie je m'amusai beaucoup à la voir ils promenaient une belle vache toute blanche, et ornée fort joliment de rubans et de fleurs. Les bouchers étaient mis très élégamment, et leur coiffure était de fort bon goût c'était

⁶³⁵ FORSTER Therese, *Souvenirs, op. cit.*, « le 8. au soir. », 08.[09.1804], p. 21-22.

des bonnets blancs, garnis de rubans roses ; il y avait une musique au son de laquelle ils dansaient, et se réjouissaient beaucoup »⁶³⁶.

Tout en restant spectatrice de l'événement, Julie participe ainsi à la vie culturelle du lieu. Si elle n'en dit nul mot, elle côtoie certainement, à cette occasion, d'autres habitants venus assister à la représentation.

À Paris, Amélie se rend, quant à elle, à plusieurs bals. Sa cousine Gabrielle-Aimée, nous l'avons évoqué, l'emmène d'abord avec Marie à un « bal de souscription » ayant lieu le samedi. Dans son journal, elle décrit en quelques mots sa participation à ce rendez-vous en décembre : « Je n'ai encore dansé que deux valse, j'espère être plus heureuse une autre fois. »⁶³⁷. Dans une lettre adressée à son père, le 25 décembre 1799, elle évoque également ses deux prestations en précisant qu'elle les a réalisées avec son « cousin Odier » et qu'elle s'est « amusée à voir les parures et figures »⁶³⁸. Puis, dans son journal, elle raconte s'être rendue quelques jours plus tard à un autre bal donnant des précisions quant à sa tenue :

« C'est bientôt le jour de l'an, l'on m'a donné des étrennes très belles, mon cousin Bidermann une très belle robe, en mousseline, ma cousine Roman un couvre chef, & des perles, & ma cousine Bidermann une garniture rose, l'on m'a donné tout cela d'avance afin que je pus m'en parer pour aller au bal, j'y ai été hier, je m'y suis bien amusée, j'ai dansé une contredanse, & 5 valces, il y avoit beaucoup de monde »⁶³⁹.

Ces premiers exemples mettent en évidence quelques enjeux de la danse en public. Ces événements sont des espaces de représentation, les uns et les autres se parant spécialement pour l'occasion. Une fois sur place, il n'est toutefois pas assuré de pouvoir danser. Évoqué dans le premier extrait par la jeune fille, cette problématique revient par la suite au sein de lettres envoyées à ses parents. Le 29 janvier, Amélie leur annonce qu'elle n'ira finalement plus aux bals de souscription :

« Ma cousine s'étoit abonnée à un bal, pour nous y mener nous y sommes allées que trois fois, & nous n'y retourner plus, parce que nous n'y dansions pas surtout moi, et qu'il avoit trop de monde ; ma cousine a formé, avec plusieurs dames une

⁶³⁶ CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne*, *op. cit.*, « Mardi », [02.04.1793], p. 35

⁶³⁷ ODIER Amélie, *Journal particulier*, *op. cit.*, « Jeudi 25 Décembre », 25.12.[1799], p. 130.

⁶³⁸ Lettre d'Amélie Odier à son père Louis Odier à Genève, [Paris], 25.12.[1799], *op. cit.*

⁶³⁹ ODIER Amélie, *Journal particulier*, *op. cit.*, « Jeudi 25 Décembre », 25.12.[1799], p. 132.

petite société de jeunes filles, ou l'on dansera cela commencera Luintidi prochain, l'on fera tour à tour à l'avoir chez sois »⁶⁴⁰.

Ceci montre, à nouveau, les difficultés que représente la participation à la vie mondaine lorsque l'on est une jeune fille, entre 13 et 14 ans, et que l'on doit s'impliquer dans un nouvel espace. Face à la situation, à priori partagée par d'autres, il est alors décidé de créer un propre espace, mieux adapté. Par la suite, Amélie se rend tout de même à quelques bals, organisés cette fois-ci par des particuliers comme « l'ambassadeur de Hollande Monsieur Skimelpéninq »⁶⁴¹, mais la jeune fille n'indique pas si elle y a dansé⁶⁴².

En parallèle à ses expériences de danse en public, pas toujours satisfaisantes, Amélie assiste à de nombreux spectacles de théâtre et d'opéra, des activités plébiscitées par la bonne société⁶⁴³. Tout en participant à sa formation intellectuelle, comme nous l'avons explicité au chapitre précédant, la jeune fille découvre également, par ce biais, des salles de spectacles comme le Théâtre de la République et le Théâtre Feydeau ainsi que des acteurs et actrices. Dans ses écrits, Amélie commente généralement les spectacles parisiens en quelques mots déclarant s'y être amusée ou les avoir trouvés « jolis » ou « beaux », à deux exceptions près. Dans son journal, elle rend compte, avec quelques détails supplémentaires, d'une représentation de *L'Abbé de l'Épée*, en janvier, et de celle de *Zaire*, en juin :

« Le lendemain nous fûmes au théâtre de la république, on jouoit l'abbé de l'épée qui est une pièce bien intéressante, & parfaitement bien exécutée, le sujet est charmant »⁶⁴⁴.

« Ma cousine m'a menée à la république voir représenter Zayre cette belle tragédie de Voltaire j'y ai bien pleuré, Madame Petit qui faisoit Zayre a joué avec toute la sensibilité, & l'ingénuité possible & le nouvel acteur Lafont qui a débuté dans Orosmane a été sublime, j'ai été frappée de sa noblesse ; nous avons fait chacun un petit travail sur cette tragédie & la manière dont elle a été jouée que nous avons montré à monsieur Lacretelle ce matin, [...] »⁶⁴⁵.

Au fil du temps, Amélie assiste à un large panel de spectacles lui procurant des émotions diverses, allant de l'amusement aux pleurs. Plus que l'expérience en elle-même, elle

⁶⁴⁰ Lettre d'Amélie Odier à ses parents Louis Odier et Andrienne Odier, née Lecointe, à Genève, [Paris], 29.01.1800, *op. cit.*

⁶⁴¹ Non identifié.

⁶⁴² ODIER Amélie, *Journal particulier, op. cit.*, « Paris 16 Janvier 1800 », 16.01.1800, p. 133.

⁶⁴³ LILTI Antoine, *Le monde des salons, op. cit.*, p. 249.

⁶⁴⁴ ODIER Amélie, *Journal particulier, op. cit.*, « Paris. 16 janvier 1800 », 16.01.1800, p. 134.

⁶⁴⁵ *Ibid.*, « Juin. Paris », 06.[1800], p. 148.

apprend également à formuler, par l'écriture, une appréciation des pièces vues, intégrant petit à petit un langage qui fait d'elle une spectatrice capable de juger ce qu'elle voit tout en exprimant son goût personnel.

Pour Thérèse, qui séjourne à la campagne, il n'y a ni spectacles, ni bals organisés dans le lieu où elle réside, une situation explicitée par la jeune fille dans la lettre envoyée à sa mère en février 1803 :

« Quelque fois ; te l'avouerai-je, j'envie les amusemens bruyans, étourdissans des villes, je voudrois aller au bal au concert, à la comédie – puis je réfléchis combien peu je serois faite pour ces choses, ma sauvagerie m'effraye presque, elle augmente de jour en jour et lorsque l'occasion de me distraire se presente, elle me la fait éviter »⁶⁴⁶.

Ambivalente, Thérèse souligne à nouveau les enjeux de ces événements publics. Avant tout conçus pour se distraire, ils ne sont pas un exercice anodin pour les jeunes personnes devant se confronter au monde. Montrant une certaine réserve, la jeune fille a tout de même participé à un bal, quelques mois plus tôt, au grand plaisir de sa mère :

« Nous avons eu ta lettre qui nous annonçoit l'événement remarquable du bal. C'est toujours très bien, je suis bien charmé que tu ai de tems en tems l'obligation de paroître a de tels endroits, que tu soigne ta parure, que tu vois des gens parés »⁶⁴⁷.

Plus qu'un lieu pour danser, la mère évoque, elle-aussi, la dimension sociale du bal. À l'instar d'Amélie, Thérèse doit apprendre à se présenter correctement et intégrer les bons gestes. Sous la plume de la mère, la rencontre est considérée un moyen de se montrer permettant en définitive d'être reconnu comme appartenant au groupe.

Alors que les propos de la fille et de la mère renvoient jusqu'ici à des considérations émises en amont des événements, une lettre de Thérèse Heyne, datant de février 1804, aborde cette fois l'expérience de la jeune fille lors d'un bal à Neuchâtel :

« Ce que tu m'a écrit du Bal de Neuchatel m'a bien touché, et m'a fait bien de plaisir. Ces regrets sont bien de saison a ton age, et il faut avoir tant des qualites au dessus de cet age comme toi, pour les sentir avec tant de moderation. Mais tu es encore si jeune que ton tour de danser peut encore arriver. assurément qui te connoit et t'aime pensera a toi partout ou il est – mais parlera t il aussi de ce qu'il pense, et ne risque tu pas d'etre injuste en te plaignant de quelqu'un que je ne

⁶⁴⁶ Lettre de Thérèse Forster à sa mère Thérèse Huber, née Heyne, à Stuttgart, [Colombier], 17.02.1803, *op. cit.*

⁶⁴⁷ Lettre de Thérèse Huber, née Heyne, à sa fille Thérèse Forster à Colombier, Stuttgart, 20.07.1802, éditée dans HUBER Thérèse, *Brieffe, op. cit.*, vol. 1, Lettre n°223, p. 361.

connois pas? ma chere enfant je trouvrois bien sot de te dire pour te consoler de ne pas participer aux bals que c'est un plaisir bien frivole, qu'il est accompagné de deboires ou d'ennuis – non, je t'approuve a le regretter et je voudrois pouvoir t'envoyer aux plus beaux bals et t'en donner a toit tout exprés. Mais apres de vain souhait J'ose dire que ta renonciation, et ta <Lücke>lion te rendent plus aimable qu'un bal ne te feroit paroître, et qu'elle te preparent assurement plus de bonheur pour l'avenir que tous les bals du monde. Mais a cause de cela ne manque pas de profiter de chaque plaisir qui s'offre a toi, pour te passer courageusement de ceux que le sort de refuse »⁶⁴⁸.

Selon ce récit, Therese, bien qu'âgée de 18 ans, éprouve des difficultés similaires à celles soulevées par Amélie à Paris et ne peut réellement s'impliquer dans l'événement. À distance, la mère soutient sa fille et souhaite la rassurer, comme elle l'a fait au préalable, en développant une réflexion pour aborder la situation avec distance.

Dans son journal, ouvert cinq mois plus tard, Therese n'évoque ni spectacles, ni bals. Pour ces derniers, nous pourrions y voir le résultat de la résolution de la jeune fille de ne plus y participer. Toutefois, cette absence pourrait également s'expliquer par le fait que durant les mois où elle écrit, Therese ne se trouve pas en ville et ne peut donc pratiquement pas y accéder.

⁶⁴⁸ Lettre de Therese Huber, née Heyne, à sa fille Therese Forster à Colombier, Stuttgart, 06.02-07.02.1804, éditée in HUBER Therese, *Briefe, op. cit.*, vol. 2, Lettre n°4, p. 26.

7. Penser et préparer son avenir

Le séjour incarne un espace propice à la formation dans des domaines aussi diverses les uns que les autres. Évoluant au sein de familles soucieuses de leur l'éducation, Julie, Amélie et Therese ont la possibilité de devenir des jeunes personnes éclairées à l'image des femmes et des hommes qui les entourent. À ce dessein commun, s'ajoute pour Therese un objectif d'indépendance économique, souhaité par sa mère et qui se traduit par la préparation à un avenir professionnel en tant que gouvernante. La jeune fille part vivre auprès d'Isabelle de Charrière tout en devant considérer cet espace comme un tremplin pour une autre étape de sa vie. En fonction des opportunités, son séjour s'avérera d'une longueur variable. À cet égard, d'après des lettres de sa mère, deux occasions se présentent à elle au cours des premières années, mais les projets d'engagement, l'un au sein d'une maison noble à Berlin en juin 1802⁶⁴⁹ et l'autre souhaité par la princesse d'Anhalt-Bernburg à l'automne 1803⁶⁵⁰, n'aboutissent pas. De 1801 à 1804, l'avenir de Therese est abordé par sa mère au sein de sa correspondance ; elle répond aux doutes de sa fille, lui donne des conseils, réaffirme l'importance d'être autonome vis-à-vis d'elle tout en lui indiquant qu'il s'agit de ne pas se précipiter et de profiter d'être auprès d'Isabelle de Charrière. À partir d'août 1804, nous avons accès au point de vue de Therese par son journal. Désormais âgée de 18 ans, la scriptrice y développe, au fil des pages, un questionnement autour de son futur et des choix qu'elle souhaite entreprendre, un élément absent des écrits de Julie et Amélie. Le journal de Therese donne une occasion précieuse d'entendre la voix d'une personne dans un moment charnière de sa vie. Il permet de mettre en lumière le rôle de l'expérience et de l'écriture dans l'appréhension de l'avenir.

Therese débute sa réflexion sur son futur alors qu'elle se trouve aux Verrières chez Frédéric Berthoud. Le 6 septembre, elle rend compte, dans son cahier, d'une discussion, menée avec ce dernier, au sujet de son avenir. Cet échange est provoqué par une lettre de Therese Heyne envoyée à Frédéric Berthoud pour lui demander des conseils quant à la

⁶⁴⁹ Lettre de Therese Huber, née Heyne, à sa fille Therese Forster à Colombier, Stuttgart, 13.06.-15.06.1802, éditée in HUBER Therese, *Briefe, op. cit.*, vol. 1, Lettre n°219, p. 357 ; Lettre de Therese Huber, née Heyne, à sa fille Therese Forster à Colombier, Stuttgart, 20.07.1802, éditée in HUBER Therese, *Briefe, op. cit.*, vol. 1, Lettre n°223, p. 362 ; Lettre de Therese Huber, née Heyne, à sa fille Therese Forster à Colombier, Stuttgart, 13.06.-15.06.1802, éditée in HUBER Therese, *Briefe, op. cit.*, vol. 1, Lettre n°224, p. 365.

⁶⁵⁰ Lettre de Therese Huber, née Heyne, à sa fille Therese Forster à Colombier, Stuttgart, 16.10.1803, éditée in HUBER Therese, *Briefe, op. cit.*, vol. 1, Lettre n°263, p. 433 ; Lettre de Therese Huber, née Heyne, à sa fille Therese Forster à Colombier, Stuttgart, entre le 16.10.1803 et le 31.10.1803, éditée in HUBER Therese, *Briefe, op. cit.*, vol. 1, Lettre n°265, p. 434 ; Lettre de Therese Huber, née Heyne, à sa fille Therese Forster à Colombier, Stuttgart, 06.11.1803, éditée in HUBER Therese, *Briefe, op. cit.*, vol. 1, Lettre n°266, p. 435.

situation de sa fille à Colombier. La mère s'y questionne, selon la diariste, sur la meilleure solution pour sa fille : rester auprès d'Isabelle de Charrière, accepter une place de travail ailleurs ou envisager le mariage. Dans son journal, Therese commence son propos en revenant sur sa décision de quitter ou non le Pontet et explicite les sentiments contradictoires qui la traversent à ce sujet :

« M. B. trouve que je gaspille mon tems à C. & il a raison. Je lui ai dit qu'il y avoit longtems qu je le sentois avec chagrin. Mais que faire ? dois-je quitter ? Il me dit que si j'étois sa fille il ne balancerait pas à me faire suivre dès a present la vocation que j'avois choisie. [...] J'ai avoué que j'avois souvent désiré trouver une place qui remplit le but que je me proposois depuis quelques années mais qu'ensuite je m'étois faite un reproche de ce desir. Il m'a trouvé trop scrupuleuse et a reveillé par ses discour tous mes desirs. Ce n'est pas qu'ils soyent moins combattus qu'autrefois mais depuis que M^e de Ch. m'avoit parlé de certaines dispositions, j'avois fait de mon mieux pour ne plus songer à un changement & ces dispositions je veux les rappeler à M. B. Ah ! quand je songe à mon avenir je ne le trouve pas gai ! M. B. ne me le presentoit pas sous des images plus riantes dans la maison de Ch. que je ne me le figure ailleur. J'ai convenu qu'une fois qu'on se seroit résolu à rester, il faudroit rester jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à l'extinction de cette respectable famille. quelle effrayante pensée ! Et cependant n'y a-t-il pas de l'égoïsme à fuir ce moment ? mais ce n'est pas cela ce sont 5, 6, 7 & peut-être, s'il plait à Dieu, plus d'années encore que l'on passeroit sans utilité pour soi-même & pour ceux à qui on doit plus encore qu'à tout les autres, pour ceux à qui l'on tient par le sang, le plus fort des liens et le plus sacré. Car tandis que je vis cette vie paisible ils m'entretiennent, au lieu que je pourrois les soulager & procurer des agremens à mes freres et sœurs si je les quittois pour travailler véritablement. Je ne veux rien conclure, je ne sais pas ce qui est mon devoir. S'il se presentoit une place avantageuse, je l'avoue, je souhaiterois pouvoir l'accepter, l'esperance de revoir encore ceux que je quitte et en particulier M^e de Ch. me feroit peut-être supporter une séparation infiniment affligeante. Que dis-je, elle seroit affreuse si la certitude du contraire existoit »⁶⁵¹.

Dans ce récit, Therese exprime ses difficultés à effectuer un choix rationnel pour son avenir professionnel et à affirmer sa décision en relation aux autres. Traversée par les doutes, sa situation fait pleinement écho à celle de jeunes gouvernantes suisses à la fin du XVIII^e siècle, étudiée par Danièle Tosato-Rigo. Dans leurs journaux personnels ou leur correspondance, Dorothee Lienhardt, Jeanne Huc-Mazelet, Esther Monod Rath ou Louise Martin, soumettent également leur avenir professionnel à un examen approfondi. Le journal de Therese, comme les écrits de ces dernières, montre bien une « scriptrice

⁶⁵¹ FORSTER Therese, *Souvenirs*, *op. cit.*, « le 6. après diné », 06.[09.1804], p. 18-19.

agissante, confrontée à des choix que la prise de plume dissèque, excuse et légitime tour à tour »⁶⁵².

Pour Therese, la réflexion s'articule autour d'une idée centrale : l'utilité. Il s'agit de prendre la décision la plus convenable pour ne pas perdre son temps et aider sa famille. Ceci révèle une appropriation par la jeune fille des idées de sa mère, exprimant dans ses lettres son souhait que Therese puisse, par sa formation et son indépendance, contribuer à la vie familiale et la soulager. En réalité, ceci n'est pas une conception propre ni à Therese Heyne, ni à Therese Forster, mais une pensée répandue, que l'on retrouve déjà sous la plume de Jean-Jacques Rousseau dans *Emile*, indiquant au sujet de Sophie : « son unique vue est de servir sa mère, & de la soulager d'une partie de ses soins »⁶⁵³. Plus qu'à la famille, il s'agit d'être également utile à la société en mettant à profit son instruction⁶⁵⁴. Sous la plume de Therese, cette conception d'utilité se voit confrontée à la réalité, notamment celle des relations affectives créées lors de son séjour, suscitant chez elle un tiraillement permanent.

Sur la question du mariage, le deuxième objet de la lettre de sa mère, Therese affirme un positionnement plus tranché. Elle ne souhaite pas se marier et a d'ailleurs refusé une proposition quelques mois plus tôt⁶⁵⁵. Ce souhait, est, selon elle, marginal dans la société :

« C'est un article que je n'aime pas à traiter. Presque personne n'est de mon avis. On est habitué à regarder l'aversion pour le mariage comme une affectation de jeune fille. On parle de la fable de la fontaine. On a tort quand à moi, j'en suis persuadée »⁶⁵⁶.

Sûre d'elle, Therese en explique longuement les raisons deux jours plus tard :

« Je me suis interrompue hier, je veux reprendre le même sujet. Ce n'est pas par fierté que je refuserais, mais quoique je sente mon peu de mérite je n'épouserai qu'un homme qui en aura beaucoup parce que s'il en manquoit je ne pourrais pas lui vouer toute l'affection qui me paroît nécessaire dans cet état pour pourvoir en supporter les peines qui me paroissent infinis. Je voudrais que celui que j'accepterais pour maître, ne me fis jamais regretter ce choix, qu'en le choisissant, je n'eusse du moins pas la perspective de voir un jour quelqu'un que je lui aurais préféré. On dira qu'il est impossible de trouver un être si parfait qu'il n'y ait pas

⁶⁵² TOSATO-RIGO Danièle, « Paroles de gouvernantes », art. cit., p. 119-120.

⁶⁵³ ROUSSEAU Jean-Jacques, « Sophie ou la femme », *Collection complète des œuvres de Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève*, vol. 5, Genève : J. M. Gallanar, 1782, p. 275.

⁶⁵⁴ CASPARD Pierre, « Singulières ou communes ? », art. cit., p. 49-51.

⁶⁵⁵ Lettre de Therese Huber, née Heyne, à sa fille Therese Forster à Colombier, Ulm, 19.04-24.04.1804, éditée in HUBER Therese, *Briefe, op. cit.*, vol. 2, Lettre n°19, p. 41 ; Lettre de Therese Huber, née Heyne, à sa fille Therese Forster à Colombier, Ulm, 10.05.1804, éditée in HUBER Therese, *Briefe, op. cit.*, vol. 2, Lettre n°22, p. 47.

⁶⁵⁶ FORSTER Therese, *Souvenirs, op. cit.*, « le 6. après diné. », 06.09.[1804], p. 19.

de probabilité d'en trouver un plus parfait encore. Mais on peut pourtant ne pas se contenter de celui qui vous presente la certitude d'en trouver un plus aimable. S'il ne se presente pas un second parti, eh bien on reste fille & ce mal là je ne le trouve pas si grand. J'ai vu plusieurs vieilles filles aussi heureuses que l'homme peut l'être, ce qui n'est sans doute pas beaucoup dire, mais je n'ai point vu de femme mariée, j'en ai vu du moins un infiniment petit nombre sur une grande quantité, deux ou trois sur des millions qui fussent aussi heureuses que ces vieilles filles. Pour n'être pas sure d'avoir des regrets continuels & pour compenser un peu les peines de l'état conjugal, (j'emploie un grand mot. J'espere que personne ne verra ceci.) il faudroit que celui que je m'unirois pour la vie eut beaucoup de mérite, qu'il eut toutes les qualités propres à le faire aimer & estimer, et pour le dire en passant qu'il fut établi près de l'endroit ou mes parens seront établis, ce qui selon toute apparence sera Ulm ou au moins les états de l' E. de Baviere, car décidement je ne m'établirais pas loin de là. Il faudroit donc qu'un homme eut toutes ces qualités là pour que je pusse me résoudre à l'épouser et ou en trouver un pareil qui pensât à moi ? il est probable qu'il ne s'en trouvera jamais un. Je ne mérite pas une semblable chance, aussi j'y renonce de bonne grâce. Je crois aussi qu'on peut être un membre fort utile de la société sans être ni épouse ni mere de famille. Je crois que mes sœurs se marieront ; j'aurai j'espere des neveux & des nieces, je les aimerai, surement ils m'aimeront aussi, je leur serai utile. Je serai utile aussi à mes parens. Mariée je ne pourrais pas l'être autant. J'en dirai peut-être davantage une autre fois sur ce beau sujet ; a present je suis pleine d'un autre »⁶⁵⁷.

Dans ce passage, Therese affirme son avis personnel sur le mariage en questionnant les limites d'une idée clé qui s'est imposée au cours du XVIII^e siècle : l'importance des sentiments et de l'épanouissement des partenaires au sein du couple⁶⁵⁸. De fait, comme le souligne l'historien Alfred Perrenoud, au sein de la notice sur la famille du *Dictionnaire historique de la Suisse*, « l'idée de bonheur [...] doit constituer le fondement du mariage »⁶⁵⁹. Imprégnée par ces conceptions, Therese considère qu'elles peuvent être difficilement réalisées en pratique. Il est très probable, selon elle, d'être malheureuse au sein d'un mariage en raison des implications même de celui-ci. Si Therese ne définit pas précisément ce qu'elle entend par les « peines de l'état conjugal », nous pouvons supposer, de par l'utilisation du mot « maitre » pour caractériser un futur époux, qu'elle fait notamment référence au rapport de subordination dans lequel est placée l'épouse au sein du mariage⁶⁶⁰. Ainsi, par un renversement, la scriptrice affirme que le bonheur se situerait, selon ses observations, davantage dans le célibat, et elle s'oppose au discours

⁶⁵⁷ FORSTER Therese, *Souvenirs*, op. cit., « le 8. au Soir », 08.[09.1804], p. 19-21.

⁶⁵⁸ MORET PETRINI Sylvie, « La représentation du mariage dans les journaux personnels de jeunes filles », in BERTHIAUD Emmanuelle (dir.), *Paroles de femmes*, op. cit., p. 24-25.

⁶⁵⁹ HEAD-KÖNIG Anne-Lise et PERRENOUD Alfred, « Famille », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2015.

⁶⁶⁰ MORET PETRINI Sylvie, « La représentation du mariage », art. cit., p. 31.

majoritaire de son temps qui considère le mariage et la maternité comme la vocation féminine. Cette position à l'égard du mariage n'est certainement pas le fruit du hasard. Sans y trouver une corrélation directe, nous ne pouvons manquer de souligner, d'une part, que Therese a vécu l'échec du mariage de ses parents. D'autre part, selon la correspondance envoyée à sa fille, Therese Heyne aborde bien cette éventualité, mais ne la pousse pas véritablement à emprunter cette voie. Quoiqu'il en soit, ce positionnement à contre-courant des convenances amène Therese à craindre un lecteur indiscret, des propos réflexifs révélant pleinement le rôle joué par l'écriture personnelle. À l'abri des regards, le journal intime incarne un espace privilégié pour exprimer son « for intérieur ». Reflet du processus d'affirmation de soi, il en est également l'outil.

Par la suite, comme elle l'indique à la fin de son raisonnement, Therese consacre désormais une partie de son journal à réfléchir à ses possibilités professionnelles. Traversée par des hésitations permanentes, la jeune fille profite, en parallèle, de son expérience quotidienne pour se projeter et préparer son futur. Toujours aux Verrières, Therese côtoie les enfants Berthoud et imagine, à leurs côtés, son rôle de gouvernante :

« Les enfans de M. B. sont un grand sujet d'observations & de reflections pour moi. Je suis bien enfant moi-même ! je ne puis m'empêcher de me figurer mon arrivée dans quelque cour de l'Allemagne ; je pense encore à Bernburg, je pense à ce que je dirai, à la manière dont je partagerai mes journées, mes élèves ont déjà des défauts & des qualités &c. &c. Ces &c. cachent ma honte ; mais je veux me la dévoiler ; car c'est bien à moi, puisque personne ne doit voir ceci. Je pense bien aussi à ma garde-robe & aux visites que je ferai dans mon voyage, et combien mes éducations réussiront. Puis vient une idée plus sérieuse. Je pense que pour toutes ces chimères puissent prendre quelque réalité, il faut quitter Colombier et ses habitans, et il faut quitter M^e de Ch, H. L'h, M^e J. Ch, et je deviens triste & ne vois plus que de la tristesse dans la vie et je ne sais plus ce que je dois, ce que je puis désirer sans être ingrate, égoïste »⁶⁶¹.

Au-delà d'un tiraillement intérieur, déjà évoqué, ce passage met en lumière l'engagement de Therese dans son projet de carrière de gouvernante. Plus qu'une idée, elle connaît les implications de ce métier et dresse en filigrane le portrait idéal de ce dernier.

Entre septembre 1804, une occasion se présente de devenir gouvernante chez Madame de Rougemont de Paris, une parente de la famille Rougemont côtoyée à Colombier. Le projet n'aboutit finalement pas tout comme l'idée de se rendre à la cour de Russie, qui recherche d'une gouvernante pour les princesses, en janvier 1805.

⁶⁶¹ FORSTER Therese, *Souvenirs, op. cit.*, « le 8. au Soir », 08.[09.1804], p. 21.

Depuis fin décembre 1804, Therese est en réalité soumise à une situation différente en raison du décès soudain de son beau-père Ferdinand Huber. Elle doit également décider si elle souhaite entreprendre un voyage vers Ulm pour soutenir sa mère dans cette période difficile, sans savoir quand elle reviendra à Colombier, ni si elle y reviendra. Alors qu'elle peut compter sur le soutien de ses amis proches pour la guider, la jeune fille fait face à une période d'incertitude, déclarant à cet égard, le 23 janvier, dans son journal : « Mon avenir est si trouble que je n'y distingue rien. Il me tarde que cela soit éclairci »⁶⁶².

Alors que le retour à Ulm s'organise finalement, Therese continue en parallèle à envisager son futur professionnel. Entre le 30 janvier et le 3 février, elle copie dans son cahier quelques-unes de ses idées sur l'éducation, écrites, au préalable, sur une feuille volante :

« Je me suis amusée un jour à noter quelques idées que j'avois souvent eues sur l'éducation. Je veux copier ici cette note qui est sur un chiffon qui se perdra.

— Il y a deux ou trois phrases qu'on repete sans cesse dans tous les livres d'éducation. On dit par exemple toujours qu'il faut instruire en amusant ou vice versa. Cela est loin d'être vrai. M^e de Ch. le disait encore l'autre jour et je trouve qu'elle a raison, on manque toujours l'un de ces buts. Vous dites qu'il faut apprendre à surmonter ses penchants, qu'il faut en prendre de bonne heure l'habitude, mais si vous faites en sorte que vos enfans n'ayent jamais un instant de peine & d'ennui, si vous parvenez à leur enseigner tout au monde en jouant, ils n'apprendront jamais ce que c'est que remplir un devoir pénible. Sans doute il faut leur rendre leur tâche assez facile pour ne pas les dégouter de l'étude, mais je crois qu'il y a pour cela un milieu à observer. Il faudroit ce me semble leur prouver d'abord l'utilité dont leur sera l'étude en général & les avantages qu'ils trouveront à telle ou telle étude en particulier. Il faudroit pouvoir leur faire trouver leur recompense dans la chose même »⁶⁶³.

« Ce 31. Voila ce que j'ai copié hier le reste est une supposition de choses que je crois impossibles, car je ne crois pas qu'on puisse inspirer un sentiment vif pour le bien à l'enfant à qui la nature ne l'a pas donné &c »⁶⁶⁴.

« Histoire de la princesse d'Ahlen, dans le n°8 des archives. 31 aout 1804.

Ce 3 fevrier. J'avois noté cette histoire comme utile à faire lire à de jeunes personnes »⁶⁶⁵.

Lieu de délibération, le journal est également conçu par Therese comme un moyen de consigner des informations utiles pour plus tard, soulignant la fonction mnémorique de la pratique diaristique⁶⁶⁶. Il s'agit, pour elle, de garder une trace de ses réflexions sur

⁶⁶² FORSTER Therese, *Souvenirs*, op. cit., « Ce 23. Janvier », 23.01.[1805], p. 81.

⁶⁶³ *Ibid.*, « Ce 30. Janv : », 30.01.[1805], p. 83

⁶⁶⁴ *Ibid.*, « Ce 31. », 31.[01.1805], p. 83.

⁶⁶⁵ *Ibid.*, « Ce 3 fevrier », 3.02.[1805], p. 83.

⁶⁶⁶ CHOLLET Mathilde, *Une ambition féminine au siècle des Lumières*, op. cit., p. 159-160.

l'éducation, ainsi que des outils pour la mener à bien. Nous pouvons, à cet égard, remarquer à nouveau l'engagement personnel de Therese dans la voie professionnelle qu'elle désire emprunter par le développement d'une pensée pédagogique. Renseignée sur les théories éducatives, par le biais de lectures et par l'intermédiaire d'Isabelle de Charrière, elle construit son avis sur la question en remettant en question l'approche, selon elle, majoritaire.

Préparée pour devenir gouvernante, Therese termine son journal, en février, alors qu'elle s'apprête à rejoindre sa famille à Ulm sans savoir quel sera son avenir. Envisageant un retour à Colombier, elle réaffirme toutefois son désir d'aider sa mère :

« Et si le séjour de mon país ne me plait pas comme on m'assure que cela sera, croit-on que je renonce à la résolution d'y vivre un jour ? non, ma place est auprès de ma mere, à portée de la soigner, de travailler sans cesse à son bien-être, seulement si son séjour ne me plait pas ma tache sera un peu moins agreable, mais [mot illisible] rien ne peut m'engager à abandonner ce projet. C'est la seule perspective qui soit pour moi rassurante. Je puis bien encore sacrifier quelques années aux personnes à qui, après cette mere cherie, je dois le plus, mais c'est elle qui reste le but de toutes mes pensées. Quoiqu'on dise je ne prendrai jamais d'engagement qui me force à m'établir loin d'elle »⁶⁶⁷.

En septembre, après six mois passés à Ulm, Therese retourne finalement à Colombier auprès d'Isabelle de Charrière et est à ses côtés durant les derniers moments de sa vie. Après le décès de son hôte, le 26 décembre, Therese reste encore quelque temps au Pontet, puis retourne à Ulm en mai 1806. Une année plus tard, à 20 ans, elle peut finalement exaucer son souhait de devenir éducatrice comme nous le verrons en conclusion de ce travail.

⁶⁶⁷ FORSTER Therese, *Souvenirs*, *op. cit.*, « Ce 10. fevrier », 10.02.[1805], p. 85-86.

8. Loin de la maison, loin de ses parents : vivre la séparation

Jusqu'à présent, nous nous sommes surtout intéressés à l'expérience de Julie, Amélie et Thérèse auprès de leurs hôtes. Nous souhaitons, pour terminer, nous pencher plus particulièrement sur la distanciation familiale entraînée par le séjour en observant brièvement la manière dont elle est appréhendée par les trois jeunes personnes dans leurs écrits.

Tout commence par le moment même de la séparation, puis l'éloignement se vit dans la durée. Par la correspondance, généralement mise en place dès le départ, les liens sont toutefois en partie maintenus. Nous avons mis en évidence le rôle éducatif de l'échange épistolaire, mais il ne se restreint pas à cette fonction. À l'instar d'une conversation, les membres de la famille y abordent divers sujets de la vie quotidienne. Chacun donne des nouvelles de soi et de l'entourage, règle des questions pratiques comme l'envoi d'argent ou de vêtements et témoigne de son souci pour le quotidien de l'autre. Face à la distance et à l'absence de leurs parents, la correspondance possède toutefois ses limites rendant l'expérience du séjour plus ou moins évidente pour les protagonistes. À cet égard, dans son article sur les changes linguistiques, Pierre Caspard indique que, de manière générale, « les adolescents sont plutôt contents de partir et plutôt contents de rentrer »⁶⁶⁸. Il note que, si « la séparation peut être mal acceptée, au moins dans un premier temps », les « témoignages d'une séparation difficile sont rares »⁶⁶⁹. Dans son mémoire, Caroline Noth met en évidence, quant à elle, l'un d'eux, soulignant l'expression régulière de manque et de tristesse dans les lettres envoyées par Isabelle de Géliou à sa mère lors de son change⁶⁷⁰. Qu'en est-il pour Julie, Amélie et Thérèse ? Suivent-elles la tendance notée par le premier auteur ou font-elles davantage écho aux propos plus singuliers d'Isabelle de Géliou, mis en lumière par la deuxième ?

Le journal de Julie, qui commence alors qu'elle est déjà à Lausanne, ne nous renseigne pas sur le moment même de la séparation. Une fois sur place, la jeune fille évoque relativement peu sa famille. Ses propos à l'égard de cette dernière sont liés à trois situations précises : elle a reçu une lettre de ses parents ou de son frère Benjamin, elle a rencontré quelqu'un qui lui a parlé de sa famille ou elle a vu son père de passage en ville. En un mois et demi, Julie reçoit ainsi régulièrement – environ une fois par semaine – des

⁶⁶⁸ CASPARD Pierre, « Les changes linguistiques d'adolescents », art. cit., p. 28.

⁶⁶⁹ *Ibid.*, p. 27-28.

⁶⁷⁰ NOTH Caroline, *Isabelle de Géliou, op. cit.*, p. 53.

nouvelles de ses proches par différents canaux et ne vit pas, à l'instar d'Amélie et Thérèse, une séparation totale avec ses parents. Cette différence peut s'expliquer par la distance relativement courte entre Lausanne et Croze, le trajet aller-retour pouvant se faire dans la journée.

Concernant la réception de lettres, Julie indique à deux reprises avoir simplement eu « des bonnes nouvelles »⁶⁷¹ ou des « nouvelles »⁶⁷², mettant en évidence, par sa formulation, la fonction première de l'échange. Elle donne des précisions supplémentaires entre le 16 mars et le 3 avril :

« je quittai ces dames pour aller prendre ma leçon de dessin, en chemin faisant je rencontrai plusieurs personnes et entre autres un monsieur que je ne connaissais pas du tout, [...] je crus reconnaître Monsieur Friedrich dont j'ai déjà parlé il venait justement me voir, à Petit Bien, et me fit l'amitié de m'accompagner jusqu'en ville ; il me parla de Benjamin et de mes parents qu'il voulait aller voir le lendemain ; il me quitta à la poste, quand je fus dans la maison de Madame Charrière, l'on me remit une lettre de mon père, qui me marquait beaucoup d'inquiétudes à l'égard de mon frère aîné qui ne donne aucune nouvelle depuis longtemps. Comme j'avais une bonne occasion, je voulus y répondre, dès que j'eus pris ma leçon je partis pour venir écrire je vins extrêmement vite le faire »⁶⁷³.

« ma tante en revenant m'apporta une lettre qui me fit un plaisir extrême ; elle venait de Benjamin ; de mon frère ; et ce qui était une raison bien forte pour rendre ma satisfaction complète c'est qu'il me disait que tout était assez tranquille à Lion et qu'il espérait n'avoir pas besoin de quitter, la place qu'il occupe, [...] »⁶⁷⁴.

« J'eus le plaisir de voir, mon cousin ; César Charrière qui demeure à Cossonay, [...]. Il eut la complaisance de m'apporter une lettre de mes parents, qui me donnait de bonnes nouvelles de leur santé, mais toujours un peu inquiets sur le sort de mon frère aîné »⁶⁷⁵.

Par ses propos, Julie souligne avant tout les enjeux de l'échange épistolaire. Seul moyen de communication à distance, il peut, s'il est interrompu pendant un temps, causer du souci aux membres de la famille. Il s'agit alors de répondre rapidement aux lettres pour rassurer et maintenir le lien, un principe intégré par la jeune fille qui s'attèle, par exemple, à transmettre à ses parents les informations obtenues lors d'une rencontre. Finalement, si Julie exprime son contentement d'avoir reçu une lettre de son frère, éloigné lui aussi de

⁶⁷¹ CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne*, op. cit., « Samedi », [09.03.1793], p. 13.

⁶⁷² *Ibid.*, « Mardi », [26.03.1793], p. 27-28.

⁶⁷³ *Ibid.*, [16.03.1793], p. 19-20.

⁶⁷⁴ *Ibid.*, « Samedi », [30.03.1793], p. 32-33.

⁶⁷⁵ *Ibid.*, « Mercredi », [03.04.1793], p. 37.

la maison, elle parle surtout des autres, et ne s'exprime pas, dans son écrit, sur l'éloignement avec ses parents.

Dans le récit des deux rencontres avec son père, venu à Lausanne pour des visites, nous pouvons simplement relever l'expression d'un certain enthousiasme de la jeune fille à le revoir. Le 10 mars et le 11 mars, elle note au sujet de la première visite :

« Au retour du sermon, je trouvai mon cher père à la maison j'eus bien du plaisir à le voir, il venait de Croze, et me donna de bonne nouvelle de maman et de toute la maisonnée, il alla faire quelques visites, et nous allâmes faire notre promenade ordinaire à Petit Bien, il faisait un temps ravissant je me rappelle que nous cueillîmes une petite salade pour le diner, Madame de Charrière avait eu la bonté d'inviter mon père pour ce repas ; au sortir de table il alla à Ouchy voir Monsieur Friéderich, protecteur de mon cher Benjamin »⁶⁷⁶.

« Le lundi [...] mon père que j'eus encore le plaisir de voir le matin alla diner chez Monsieur Polier de Louis, et partit après pour Croze [...] »⁶⁷⁷.

Environ un mois plus tard, le 8 avril, elle écrit au sujet de la seconde :

« J'eus le plaisir mercredi d'embrasser mon cher papa et mes amies de Croze, elles venaient passer quelques jours à Lausanne, chez Madame Marcel à la Palud, [...] ; mon cher papa me ramena à Petit-Bien, et repartit sans s'arrêter »⁶⁷⁸.

Brèves, ces rencontres sont l'occasion pour Julie d'avoir des informations directes sur sa mère et Croze, et certainement de discuter d'autres sujets lors du repas ou en chemin, mais la scriptrice n'en dit pas plus. Au-delà, bien que Julie écrive son plaisir à voir son père, il est difficile de connaître son sentiment sur le fait de vivre temporairement loin de la maison. Sa mère et ses frères cadets sont peu présents, voir absents de son écrit, et la jeune fille ne thématise pas son éloignement. Ceci pourrait s'expliquer par le fait qu'elle réalise un séjour relativement proche de sa maison et qu'elle maintient un contact régulier avec sa famille. Nous pourrions également lier ce silence à la nature du journal, ayant comme objectif premier de rendre compte de son expérience sur place pour le faire ensuite certainement lire à ses parents.

De son côté, Amélie parle à plusieurs reprises de l'éloignement avec sa famille au sein de ses écrits. Son journal, commencé en amont du départ, auquel s'ajoutent les lettres, écrites au cours du voyage vers Paris, donnent cette fois-ci un aperçu de la séparation telle qu'elle est appréhendée par la jeune fille. Deux jours après avoir quitté Genève, Amélie revient

⁶⁷⁶ CHARRIÈRE Julie, *Journal de mon séjour à Lausanne*, op. cit., « Dimanche », [10.03.1793], p. 15.

⁶⁷⁷ *Ibid.*, « Lundi », [11.03.1793], p. 16.

⁶⁷⁸ *Ibid.*, [08.04.1793], p. 40.

en quelques mots, dans son journal, sur son départ de la maison alors qu'elle est à Bonnevaux :

« Enfin nous voici à Bonnevaux. Dimanche, je fus à ma société, où je m'amusois beaucoup. Lundi, & Mardi matin j'eus beaucoup de visites. Nous partîmes à 2 heures de l'après-dînée, j'avois le cœur bien gros en quittant mes parents »⁶⁷⁹.

En quelques mots, Amélie évoque sa tristesse et lève ainsi en partie le voile sur ce moment de séparation peu banal pour une jeune fille de 13 ans. Encore en chemin pour Paris, elle donne une brève indication quelques jours plus tard sur son état d'esprit dans son journal : « Je viens de commencer une lettre pour maman. Je suis toute triste de n'être plus auprès d'elle »⁶⁸⁰.

Dans la correspondance envoyée en parallèle, Amélie exprime ces mêmes sentiments tout en rassurant ses parents sur sa santé et en ajoutant des marques d'attention à l'égard de sa famille. Ces éléments apparaissent systématiquement au début ou à la fin de son récit des différentes étapes du voyage. Dans la première lettre, comprenant quatre comptes-rendus, écrits chacun en un lieu différent, elle ouvre ou clôture deux récits de la manière suivante :

« Mon cher papa. J'avais le cœur bien gros hier en vous quittant ; je t'assure que j'ai bien pensé à vous tout le long de la route. [...] Adieu mon cher papa, je continuerai ma lettre demain »⁶⁸¹.

« Ma chere maman, je t'écris depuis Dole, ou nous sommes arrivés fort heureusement, il y a environ une bonne heure, nous y avons dîné, & je profite de ce moment pour te dire que je me porte très bien. [...] Adieu ma bonne maman, je ne puis t'en dire davantage, on m'attend pour partir. Tout-à-toi. Je t'embrasse du fond de mon cœur. Mes amitiés à tous mes parents & amies. M^e & M^de Sen vous présentent leurs honneurs. Votre enfant. Amélie Odier »⁶⁸².

Dans la deuxième lettre, envoyée quelques jours plus tard, elle aussi écrite en plusieurs fois, Amélie termine l'un des comptes-rendus en déclarant à sa mère : « Depuis Dijon, la route est très belle ; nous avons toujours eu le beau temps. Je me suis un peu enuyée dans le voyage, je suis tant fâchée de ne plus te voir »⁶⁸³. Suivant les conventions du modèle épistolaire, Amélie exprime son attachement à travers les formules de salutation en

⁶⁷⁹ ODIER Amélie, *Journal particulier*, *op. cit.*, « Bonnevaux. Jeudi soir », [11.1799], p. 122.

⁶⁸⁰ *Ibid.*, « Maison neuve. Lundi soir », [11.1799], p. 124.

⁶⁸¹ Lettre d'Amélie à son père Louis Odier et à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe, à Genève, [La Sarraz, Bonnevaux, Arbois, Dole], [11.1799], *op. cit.*

⁶⁸² Lettre d'Amélie à son père Louis Odier et à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe, à Genève, [La Sarraz, Bonnevaux, Arbois, Dole], [11.1799], *op. cit.*

⁶⁸³ Lettre d'Amélie à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe et à son père Louis Odier, [Maison neuve, Vermenton, Auxerre], [11.1799], *op. cit.*

ouverture et d'adieu en clôture, ainsi que par la transmission d'amitiés à d'autres personnes. Ces éléments attendus, structurant la relation entre l'auteur de la lettre et le destinataire, trouvent leur place dans des lettres écrites dès le plus jeune âge comme le souligne l'historienne Emily C. Bruce dans un article consacré à la correspondance d'enfants allemands entre les années 1780 et 1860⁶⁸⁴. Au-delà des conventions, l'écriture est un moyen pour la jeune fille de manifester par bribes son ressenti lors du voyage. Le journal et les lettres l'accompagnent durant cette première phase d'éloignement, comme par la suite.

Une fois arrivée à Paris, Amélie fait référence à sa famille, dans son journal, en s'exprimant sur la correspondance reçue, envoyée ou attendue, ainsi que sur les nouvelles reçues oralement à son sujet. Sur ce point, nous observons une similitude avec le journal de Julie. Toutefois, contrairement à cette dernière, la Genevoise évoque, à cette occasion, son rapport à la séparation familiale. Le 16 Janvier 1800, alors qu'elle aborde le voyage de Jacques Bidermann à Genève, elle écrit :

« Mon cousin Bidermann est parti pour Genève, il y a plusieurs jours, je lui ai remis je ne sais combien de lettres, des joujous pour ma sœur, & un colier à maman, combien je l'envie d'être auprès de papa, & de maman. Mon Dieu que je suis heureuse d'avoir de si bons parents. J'en ai reçu une lettre, il y a huit jours, mon papa m'a fait présent d'un ou deux Louis, & maman d'un spencer ; je lui ai écrit aujourd'hui »⁶⁸⁵.

Ces quelques lignes mettent en lumière, d'un point de vue des pratiques, non seulement le rôle clé de la correspondance, à laquelle s'ajoute l'envoi d'objets, mais aussi des intermédiaires, dans le maintien des liens. Sur le plan personnel, nous remarquons une différence dans la manière d'écrire l'éloignement. Tout en regrettant de n'être auprès de ses parents, Amélie exprime ensuite son bonheur d'être leur fille. Cet élément, qui n'apparaît pas au préalable, amorce un changement dans sa pratique diaristique qui s'observe de manière plus prégnante trois mois plus tard. En avril, avant de partir à Becheville, la jeune fille consacre deux pages de son cahier à une réflexion sur sa famille et ses amies :

« Il me tarde bien de revoir mon papa, & maman, jamais je n'ai été si longtemps séparées d'eux, je le sens bien maman m'avait fait espérer qu'elle viendrait, me chercher, mais il est probable qu'elle ne viendra pas ; on me dit que ma petite

⁶⁸⁴ BRUCE Emily C., « "Each Word Shows How You Love me" : The Social Literacy Practice of Children's letter writing », *Paedagogica Historica : : International Journal of the History of Education*, vol. 50, n°3, p. 252.

⁶⁸⁵ ODIER Amélie, *Journal particulier*, *op. cit.*, « Paris 16 janvier 1800 », 16.01.1800, p. 134.

sœur, est toujours fort gentille, si je n'avois pas été chez d'aussi bons parents que mon cousin, & ma cousine Bidermann, je me serois bien ennuyée, car quoique j'aime beaucoup Paris, je suis si attachée à Genève que je ne me trouve parfaitement heureuse que quand j'y suis, au reste je crois que c'est parce que j'y suis entourée de parents, & d'amies qui me sont chers ; j'ai bien des connoissances ici, j'y ai de bien bons parents aussi, mais puis-je les comparer à un père & a une mère, surtout moi qui ai le bonheur d'en avoir de si tendres, les connoissances que j'ai faites ici en jeunes filles ne me sont pas si sensibles que mes amies de Genève, je trouves les jeunes demoiselles de Paris fort aimables, surtout Mademoiselle Betsy Filletas, qui est la meilleure amie de Marie, c'est un titre bien cher, pour moi car j'aime beaucoup Marie »⁶⁸⁶.

Nous avons déjà mis en évidence la fin de cette réflexion, lors de chapitres précédents, mais nous souhaitons ici la reprendre dans son ensemble pour souligner la rupture, qu'elle suppose, dans l'écriture. Ces propos sont rédigés alors qu'Amélie est depuis cinq mois dans la capitale, une période de séparation inédite, selon ses propres mots. En tenant compte de cette dimension temporelle, nous faisons l'hypothèse que ce développement sur ses sentiments est la conséquence même de l'éloignement. De fait, tout en mettant à l'épreuve les liens personnels, cette séparation induit vraisemblablement un renforcement de ceux-ci, un processus soutenu par l'écriture. Par la comparaison entre sa vie parisienne et genevoise, Amélie réaffirme son attachement familial et son appartenance à un lieu. Ceci se confirme au sein de la dernière entrée partielle de son cahier que la jeune fille rédige en juin alors qu'elle s'apprête rentrer chez elle :

« Je pars dans 5 jours avec Madame Say son petit neveu, Monsieur Maunoir, & Marianne, j'aurai bien de la peine à me séparer de ma cousine Bidermann et de ma cousin Roman, de tous les parents que j'ai ici, qui m'ont témoigné de l'amitié, & envers qui je suis reconnoissante de milles bontés qu'ils ont eues pour moi mais combien j'éprouverai de joie en revoyant mes parents de Genève, qu'elle douce émotion je ressentirai en embrassant mon papa, & maman après une si longue absence, quelle joie pour moi de me retrouver au milieu d'eux ; avec mes amies qui me sont chères. Mon dieu comme les larmes sont prêts à couler de mes yeux en pensant au bonheur que j'éprouverai dans quelques jours, je suis épris de 2 sentimens à la fois, le chagrin de quitter & le plaisir de revoir »⁶⁸⁷.

En comparant son récit de la séparation et celui de son retour imminent, nous observons un contraste manifeste entre les mots choisis par Amélie pour le premier et ceux pour le second. Plus expressive, la scriptrice réalise même une brève introspection des sentiments ambivalents qui la traversent. Par ces interventions, elle met en lumière les enjeux

⁶⁸⁶ ODIER Amélie, *Journal particulier, op. cit.*, « Avril », 04.[1800], p. 140-141.

⁶⁸⁷ *Ibid.*, « Juin. Paris. », 06.[1800], p. 147.

affectifs du séjour tout en modifiant bel et bien la tonalité d'un journal consacré en majeure partie à ses occupations et laissant relativement peu de place aux états d'âme davantage confiés à la correspondance. Sur ce point, nous pouvons d'ailleurs remarquer un renversement. Si les difficultés éprouvées lors de sa formation intellectuelle ou sociale se retrouvent en grande partie dans les lettres adressées à son père ou sa mère, l'expression d'émotions liés à l'éloignement, sous une forme introspective, sont présents dans le journal.

Dans les lettres écrites depuis Paris, Amélie évoque la séparation et les liens familiaux d'une manière différente. Aux salutations d'ouverture et de clôture, qui se retrouvent sous diverses formes au sein de chaque lettre, s'ajoutent le plaisir répété d'avoir reçu des nouvelles de ses parents, la volonté d'écrire fréquemment ou le souhait de recevoir de longues missives de leur part. Par exemple, à peine arrivée, Amélie souhaite être tenue au courant de la vie de sa famille à distance selon une lettre écrite à son père le 30 novembre :

« Jaque est-il revenu de Lyon Comment vous portez vous. Ecris moi vite une longue lettre. Junie est-elle toujours gentille. Avez-vous reçu mes deux lettres »⁶⁸⁸.

En décembre, Amélie débute cette fois-ci une lettre de réponse à son père en lui expliquant qu'elle ne peut respecter l'intervalle entre les échanges, défini par son père :

« Quoique tu m'aye dit de ne t'écrire qu'une fois par décade, je n'ai pas la patience d'attendre la fin de celle-ci pour répondre à la jolie lettre que je viens de recevoir de vous, & qui m'a fait plus grand plaisir. Je suis tr[ès] étonnée que tu n'ayes pas reçu celle que je t'écrivit le lendemain de mon arrivée, apparemment qu'elle se sera perdue en route, j'en ai écrit une à maman, il y a trois jours, j'espère bien qu'elle ne se perdra pas »⁶⁸⁹.

Le rapport à l'éloignement s'exprime avant tout par la préoccupation d'Amélie à l'égard de ses proches et la volonté de maintenir le lien par la correspondance.

L'expression de sa contrariété et de regrets de n'être plus à Genève apparaît pour la première fois dans une lettre écrite à son père, le 15 janvier, un jour avant l'entrée du journal consacrée au voyage de Jacques Bidermann :

« Mon bon papa, je suis tant fachée de n'être plus près de vous, j'aimerais tant vous voir mon plus grand plaisir est de vous écrire, & de recevoir de vos lettres,

⁶⁸⁸ Lettre d'Amélie Odier à son père Louis Odier à Genève, [Paris], [30.11.1799], BGE, Fonds Papiers Louis Odier, Ms. fr. 4156 / K17.

⁶⁸⁹ Lettre d'Amélie Odier à son père Louis Odier à Genève, [Paris], [12.1799], *op. cit.*

je regrette bien Genève & ses habitants, que tu es bon de me donner tant d'argent pour mes plaisirs »⁶⁹⁰.

Par la suite, les sentiments personnels repassent au second plan. Au-delà des formulations habituelles au début et à la fin des lettres, ils apparaissent par bribes, par exemple, lorsque la scriptrice affirme, en mai, à son père son regret de n'avoir vu sa mère danser au bal organisé pour la venue de Napoléon Bonaparte à Genève⁶⁹¹, ou lorsqu'elle dit à sa mère, en juin, qu'elle se réjouit de revoir Junie⁶⁹². Au vu de ces éléments, nous pouvons finalement en conclure le rôle particulier joué par le journal dans l'appréhension de la séparation familiale par Amélie. Son cahier est l'espace privilégié pour confier son ressenti et l'analyser. Nous pourrions, à cet égard, y voir un indice de gain d'autonomie, la jeune fille apprenant par ce biais à gérer seule ses émotions. Cette autogestion est d'ailleurs l'une des fonctions allouées à l'écriture diaristique par les adeptes de la pratique⁶⁹³.

Pour finir, intéressons-nous à Therese. En l'absence d'écrits de la jeune fille pour les premiers temps du séjour, nous ne pouvons définir son point de vue sur le moment de la séparation. Celui-ci est toutefois abordé brièvement par sa mère dans la deuxième lettre écrite suite au départ de Therese :

« bon soir ma chere enfant, j'espere que cette lettre te trouvera deja a Colombier ou devancera bien peu ton arrivée.
le moment de ton depart m'a bien emu, je prevoyois ta douleur, et tu peu juger combien je crois notre separation salutare parce que je t'ai exposé a un moment si dur. Mais tu te fera une raison sur cela »⁶⁹⁴.

Ces propos, à l'instar de ceux d'Amélie, soulignent à nouveau les enjeux du séjour éducatif sur le plan relationnel. Pour Therese, âgée de 14 et demi au moment du départ, la séparation n'est pas non plus anodine et lui provoque de la peine, voire de la souffrance, selon le témoignage de sa mère. Cette dernière évoque brièvement elle aussi son rapport émotionnel à la situation tout en adoptant une position rationnelle ; il s'agit de maîtriser ses sentiments.

⁶⁹⁰ Lettre d'Amélie Odier à son père Louis Odier à Genève, [Paris], [15.01.1800], *op. cit.*

⁶⁹¹ Lettre d'Amélie Odier à son père Louis Odier à Genève, [Paris], [05.1800], *op. cit.*

⁶⁹² Lettre d'Amélie Odier à sa mère Andrienne Odier, née Lecointe, [Paris], 05.06.[1800], *op. cit.*

⁶⁹³ MORET PETRINI Sylvie, *L'enfance sous la plume*, *op. cit.*, p. 239.

⁶⁹⁴ Lettre de Therese Huber, née Heyne, à Therese Forster à Colombier, Stuttgart, 30.06.1801, éditée in HUBER Therese, *Briefe*, *op. cit.*, vol. 1, Lettre n°194, p. 314.

Un an et demi plus tard, en février 1803, dans son unique lettre conservée, Therese donne quelques indications sur sa relation à l'éloignement :

« Et moi, quand serai-je en état d'aider à la maison ? Plût à dieu que ce tems arrivât bientôt ! L'attente, je dirois presque l'impatience que j'éprouve sans cesse, me rend mal à mon aise. J'ai de la peine à surmonter la tristesse que m'inspire la pensée, que pour accomplir le desir qui m'occupe continuellement, il faut quitter des gens que je chéris. La peine que j'ai à surmonter cette tristesse est d'autant plus grande que je ne suis aidée par aucune objet de distraction. [...] Cependant la plupart du tems je parviens à chasser toutes ces sottises de tristesse & c. et je m'enorgueillis pas mal en moi-même de mon habileté. Je ne sais pas non plus pourquoi je t'entretiens de tout cela si longtems, je dois t'ennuyer, tu aurois raison de me demander si c'est là ce que j'appelle des choses interessantes »⁶⁹⁵.

La scriptrice fait état de plusieurs émotions provoquées par la distance en écho à celles évoqués par Amélie. Elle exprime également sa tristesse ainsi qu'un sentiment partagé entre l'envie d'un retour auprès de sa mère et la peine de quitter les personnes avec qui elle vit désormais. Par les formulations choisies, nous remarquons le souci de Therese de répondre aux attentes maternelles quant à la gestion de son ressenti par le biais de la raison. À partir d'août 1804, Therese s'appuie en partie sur l'écriture diaristique pour réaliser ce travail sur elle-même. Au fil des pages de son journal, elle fait régulièrement part de ses impressions sur la séparation familiale qu'elle vit désormais depuis trois ans. Les nombreuses réflexions de la scriptrice sont liées aux bouleversements ayant lieu durant cette période, évoqués au chapitre précédent. D'août 1804 à février 1805, Therese doit faire face au décès de sa petite sœur Adèle, à celui de sa grand-mère paternelle Justine-Elisabeth Forster, à celui de son beau-père Ferdinand Huber, et décider si elle souhaite ou non entreprendre un voyage en Allemagne pour soutenir sa mère dans ce moment difficile. La mort de ses proches, annoncée par la correspondance de sa mère, occupe une place relativement importante au sein de son journal. Therese revient à plusieurs reprises sur le sujet et donne un aperçu du travail de deuil en cours. Nous souhaitons nous arrêter sur une intervention de la jeune fille pour mettre en évidence les enjeux de la perte d'un proche dans le cadre d'un éloignement familial.

Le 11 janvier 1805, après une dizaine de jours sans avoir écrit, Therese reprend la plume et confie à son journal la nouvelle du décès de son beau-père :

« Ce 11 janvier 1805. Depuis l'affreux événement dont j'ai reçu la nouvelle le 29 Dec. je n'ai pas eu le courage d'écrire un mot dans ce journal. Et a present encore,

⁶⁹⁵ Lettre de Therese Forster à sa mère Therese Huber, née Heyne à Stuttgart, [Colombier], 17.02.1803, *op. cit.*

je ne puis me résoudre à le reprendre. A quoi bon approfondir des sentiments si douloureux en les retraçant sur le papier ? Quelques réflexions que je puisse faire sur ma perte & sur l'avenir qui se prépare pour moi & les miens, cela ne m'aidera pas à prendre un parti salutaire. Je n'en ai point à prendre. Il faut attendre & laisser faire la providence. Elle disposera de moi. M^e de Charriere non seulement consent mais desire que j'aille voir ma mère, mon excellente mère. O mon Dieu ! Je n'ose me laisser aller à cette pensée. Elle est pour moi en même temps si douce & si triste. Je pense quelque fois, je vais donc la revoir cette mère chérie, dont le bonheur est l'objet de mes desirs les plus vifs. Je pourrai de nouveau la serrer dans mes bras. Je reverrai mes soeurs, mon frère, je ferai connaissance avec celui dont dépendra le sort de ma soeur. Je verrai le pays qui est devenu la patrie de ma famille. Mais qu'il sera douloureux pour moi de ne plus trouver ni mon père, ni mon Adèle, de ne voir d'eux que leur tombeau à côté de celui de Clémence, de ma soeur inconnue & que pourtant j'ai aimé. Cette pensée m'est affreuse ! Quand ici je trouve quelque chose qui me rappelle plus vivement mon second père, une lettre qu'il a écrite, quelque chose qu'il m'a donnée, que je me souviens d'un mot de lui je suis souvent tentée de m'écrier : Est-il donc possible que je doive ne plus revoir cet homme ! Que je ne doive plus jouir de sa douce et aimable conversation [...] »⁶⁹⁶.

Ces propos, développés sur une page et demi de son cahier, témoignent de la douleur éprouvée. D'abord mis à l'épreuve par la séparation géographique, les liens personnels sont définitivement rompus sans que Thérèse n'ait pu revoir ses proches décédés entre temps. Ceci entraîne chez elle un mélange de sentiments ambivalents, un tiraillement exprimé à plusieurs reprises jusqu'au moment du départ. Pour elle, rentrer signifie à la fois revoir sa famille, ce dont elle a hâte, et se confronter à la réalité de l'absence qui remet en cause le bonheur souhaité par Thérèse. Dans ces moments, vécus seule sans pouvoir « embrasser aucun des [s]iens » et exprimer pleinement son chagrin⁶⁹⁷, l'écriture trouve une place importante. Tout en thématissant les limites et difficultés de l'exercice, Thérèse continue à faire de son journal un lieu d'introspection pour appréhender la disparition. Finalement, les passages consacrés aux décès et à la perspective du retour ne sont pas seulement un espace de réflexion sur soi. Thérèse y exprime également sa préoccupation et son affection à l'égard de sa famille. Ceci s'observe d'ailleurs dans d'autres « situations de crise ». Ces dernières, selon l'historienne Micheline Louis-Courvoisier, « favorisent l'expression des émotions et des sentiments qui lient une personne à ses proches »⁶⁹⁸. Ainsi, « la souffrance, l'angoisse, le sentiment d'incertitude

⁶⁹⁶ FORSTER Thérèse, *Souvenirs*, op. cit., « Ce 11 Janvier 1805 », 11.01.1805, p. 72-73.

⁶⁹⁷ *Ibid.*, « Le 22. au soir. », 22.12.1804, p. 10.

⁶⁹⁸ LOUIS-COURVOISIER Micheline, « Quelques traces des liens familiaux dans les consultations envoyées au docteur Tissot », in HENRY Philippe et JELMINI Jean-Pierre (éd.), *La correspondance familiale en Suisse romande aux XVIII^e et XIX^e siècles*, op. cit., p. 199.

[...] rendent explicites des liens qui sans cela resteraient tacites »⁶⁹⁹. Ce constat, formulé pour l'expérience de la maladie au XVIII^e siècle, est non seulement valable pour celle d'un décès, mais également pour l'éloignement familial. À un degré différent, ces trois cas de figure fragilisent, pour un temps ou définitivement, les relations, provoquant en retour la réaffirmation, par certains scripteurs, d'un attachement envers leurs proches, à l'instar d'Amélie et de Therese, envers leurs parents.

En définitive, s'il n'est pas toujours possible de définir précisément la relation des jeunes filles à l'égard de l'éloignement, nous pouvons souligner, d'une part, l'influence des circonstances, telles l'absence de nouvelles, la visite d'un proche, le passage du temps ou la perte de quelqu'un, sur la manière de s'exprimer au sujet de leur famille. D'autre part, tout en expérimentant l'autonomie, Julie, Amélie et Therese s'attèlent chacune à sa manière à maintenir les liens malgré la distance.

⁶⁹⁹ LOUIS-COURVOISIER Micheline, « Quelques traces des liens familiaux dans les consultations envoyées au docteur Tissot », art. cit., p. 199.

Conclusion

Au terme de ce travail, nous laissons Julie, Amélie et Therese encore auprès de leurs hôtes, séparées de leurs parents. Avant d'envisager la suite, nous souhaitons revenir sur les points clés de notre analyse centrée sur leur séjour hors de la maison à partir de leurs écrits personnels.

Nous avons souhaité, dans la première partie de ce travail, définir le contexte dans lequel s'inscrit cette pratique éducative, étudier l'organisation du séjour et les attentes à son égard avant que celui-ci ait lieu. Il s'agissait en un mot de « poser le cadre » et de souligner les enjeux d'une pratique adoptée par des jeunes filles de famille et d'espaces géographiques différents entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e.

Par ce biais, au-delà des parcours singuliers de chacune, nous avons constaté des points communs significatifs que nous rappelons brièvement ici.

Premièrement, Julie, Amélie et Therese grandissent au sein de familles protestantes appartenant à l'élite de la société dans de leur région géographique respective. Réunies par leur statut social privilégié, elles ont également chacune des parents soucieux de leur offrir une bonne éducation, que ce soit par leur implication personnelle ou par la mobilisation d'un réseau de personnes externes, proches et/ou professionnels. Toutes trois évoluent au sein de familles habituées à la mobilité et aux séparations, et ce depuis plusieurs générations, que ce soit pour se former, exercer sa profession ou fuir un contexte politique. Dès leur enfance, Julie, Amélie et Therese se déplacent elles-aussi et expérimentent l'éloignement avec certains de leurs proches.

Deuxièmement, le séjour éducatif est une pratique réfléchie et minutieusement organisée à partir d'objectifs précis, définis au préalable et qui influencent les choix entrepris. D'une part, les jeunes filles, âgées réciproquement de 17, 13 et 14 ans au moment du départ, le réalisent alors qu'elles ont déjà acquis une autonomie sur le plan éducatif et personnel. D'autre part, elles se rendent toutes chez une personne de confiance, membre de la famille ou amie, leur offrant un cadre propice au perfectionnement de leur éducation durant un temps variable. Julie réside à Lausanne auprès d'Angélique de Charrière, une personnalité reconnue pour sa sociabilité active, en vue de réaliser son « entrée dans le monde ». Amélie réalise son séjour dans un cadre familial, chez ses cousins Bidermann à Paris, pour compléter sa formation intellectuelle et acquérir des compétences sociales. Therese se rend, à Colombier, auprès d'Isabelle de Charrière, personnalité reconnue pour ses

œuvres littéraires, sa sociabilité active et son réseau de connaissances européen, une situation propice à la préparation d'un avenir professionnel de gouvernante. Sous la plume des parents, le séjour est de fait considéré comme une opportunité à saisir et les attentes sont relativement élevées. Il s'agit pour leurs filles de s'améliorer. Pour ce faire, elles doivent profiter de chaque instant de leur expérience et en rendre compte au sein d'un journal et au sein de la correspondance, l'écriture étant considérée comme partie prenante de leur formation.

Après avoir défini le cadre du séjour, nous nous sommes intéressés, dans la deuxième partie de ce travail, à l'expérience de Julie, Amélie et Thérèse au quotidien, une fois arrivées sur place. Pour ce faire, nous nous sommes concentrés sur le point de vue des jeunes filles à partir de leurs écrits personnels, tout en mobilisant, à plusieurs reprises, les lettres des parents ou des hôtes afin de compléter et mettre en perspective leurs propos. À l'instar de la première partie, plusieurs constats s'imposent également.

Premièrement, plongée dans un nouvel univers, chacune peut compter sur ses hôtes pour l'accompagner. Au fil des jours se noue entre eux une relation à la fois éducative et affective. Entre parents de substitution et mentors, les hôtes s'investissent et entourent leur invitée au jour le jour.

Deuxièmement, l'emploi du temps des jeunes filles se compose de nombreuses activités telles que les leçons, la vie sociale et la promenade. Tout en prolongeant leur quotidien mené en amont auprès de leurs parents, le séjour implique par principe la nouveauté. Chacune d'elles est confrontée à des expériences inédites que ce soit par les pratiques pédagogiques ou les apprentissages privilégiés par leurs hôtes, par les rencontres avec de nouvelles personnes ou par la découverte des lieux au sein desquels elles résident.

Dans le domaine de la formation intellectuelle et sociale, leurs écrits personnels témoignent de difficultés, quel que soit l'âge de la scriptrice, à répondre à l'ensemble des attentes, tout en laissant apparaître, au cours du temps, un gain d'assurance sur certains aspects. Reflet d'un processus d'adaptation, l'écriture y participe également en tant qu'outil pour comprendre et appréhender le monde, et pour construire son identité. À ce propos, si nous pouvons observer une affirmation progressive des scriptrices, celle-ci se fait davantage dans la volonté d'acquérir les codes de leur milieu que dans un désir d'émancipation de ceux-ci. Ce constat est du moins valable pour Julie et Amélie, car Thérèse n'hésite pas être critique et à affirmer son goût, voire des avis parfois à contre-courant, que ce soit sur son quotidien ou pour son avenir. De cette différence observée,

nous ne pouvons toutefois en conclure que les premières n'ont pas, à l'instar de la dernière, des souhaits personnels différents de ceux de leurs parents ou du milieu dans lequel elles évoluent. En effet, les projets d'écriture des trois scriptrices sont par nature différents. Bien que personnels, les premiers s'inscrivent, dans le cadre éducatif, ils sont ouverts sur l'impulsion des parents et certainement destinés à être lus par la suite, tandis que celui de Therese est intime. Ce dernier est ouvert par la scriptrice de manière indépendante et adapté à ses besoins du moment, ceci influençant directement l'écriture. Troisièmement, le séjour n'est pas seulement l'expérience d'un nouvel univers mais également celui de la séparation avec les parents. Si nous pouvions y voir le lieu d'une émancipation vis-à-vis de ces derniers, la distance provoque plutôt l'affirmation de son appartenance à sa famille et la volonté de soutenir ses proches à son retour, selon les écrits d'Amélie et de Therese.

Le séjour est finalement un lieu d'apprentissages mais reste avant tout une étape clé de leur vie de jeune fille. Elles en reviennent avec un bagage qu'elles pourront désormais mobiliser pour poursuivre leur chemin dans la société où elles évoluent. À cet égard, terminons ici par dire quelques mots sur leur trajectoire respective après leur retour.

Après cinq ou six années passées à Croze, selon la notice biographique que lui consacre son neveu ou sa nièce⁷⁰⁰, Julie se rend à Mulhouse pendant trois ans pour donner des leçons à une jeune fille, certainement un travail de gouvernante lui permettant de gagner sa vie alors que plusieurs projets de mariage échouent et que sa famille traverse des difficultés financières. A cet égard, elle revient à Croze en 1801 suite d'une demande en mariage d'Aimé Cuénod, pasteur de l'Eglise de Vevey. Ils se marient le 18 septembre de la même année à Vuillerens, et ont quatre enfants : Sophie-Suzanne-Andréanne (1802-1822), Alphonse-Samuel-André (1804-1845), Victorine-Marie-Louise (1806-1852) et Victor-Emile (1812-1876). Après la mort de son époux, en 1828, Julie prend la plume et rédige une série de journaux jusqu'en 1836, centrés sur les activités sociales religieuses et son rapport à Dieu, aujourd'hui inédits et conservés aux Archives Cantonales Vaudoises⁷⁰¹.

⁷⁰⁰ [CHARRIÈRE Alfred ou CHARRIÈRE Louise], Notice biographique [sur Julie-Louise-Henriette Charrière], d'après les récits de Julie Cuénod, née Charrière, [s. l.], [s. d.].

⁷⁰¹ Journaux de Julie-Louise-Henriette Cuénod, née de Charrière, 1755-1996, ACV, Fonds Charrière (Constantin de), PP 1047/154.

A Genève, Amélie poursuit sa formation et découvre de nouveaux domaines. Elle prend des leçons de peinture, cultive son goût pour la lecture, suit des cours d'histoire du professeur Mallet, assiste aux enseignements du physicien Marc-Auguste Pictet en 1802, aux cours de littérature, donnés par Léonard Simonde de Sismondi, en 1812, ou encore à ceux de botanique et de zoologie par Augustin-Pyramus de Candolle⁷⁰². Retrouvant ses amies, elle côtoie plus tard Germaine de Staël, et le cercle de Coppet, continuant à élargir son réseau de connaissances⁷⁰³. L'année 1812 est marquée par un nouveau voyage, cette fois-ci en Italie, en compagnie de son frère et de son épouse. Par la suite, elle continue à se déplacer régulièrement. Par exemple, elle se rend, en 1822, dans le Midi de la France et à Baden en 1837. Durant ces trois voyages, alors âgée respectivement de 25, 36 et de 69 ans, Amélie tient à chaque fois un journal. Si le premier fait l'objet d'une édition par Daniela Vaj, les deux autres sont inédits et conservés à ce jour à la Bibliothèque de Genève⁷⁰⁴. Célibataire, Amélie vit auprès de ses parents entre les déplacements et ce jusqu'à la fin de leur vie, puis auprès de son frère et de sa sœur jusqu'à son décès en 1840⁷⁰⁵.

Une année après son retour à Ulm, Therese débute une carrière d'éducatrice. De novembre 1807 à juillet 1809, elle occupe un poste dans l'institut de Philipp Emmanuel von Fellenberg à Hofwyl près de Berne. D'août 1809 à fin 1810, elle est engagée dans la famille du diplomate et écrivain néerlandais Paulus Hubert Adriaan Jan Strick van Linschoten en Hollande, puis elle se rend de 1811 à juin 1821 dans la famille du président du gouvernement Carl Friedrich von Goldbeck à Berlin. Son dernier employeur est le théologien et écrivain Philipp Karl Christian von Sondershausen à Arnstadt chez qui elle travaille d'octobre 1821 à août 1826. Par la suite, restée célibataire, elle vit auprès de sa mère jusqu'en 1829, puis auprès de sa sœur Claire jusqu'en 1831 où elle s'installe chez son beau-frère Emil von Herder avant de passer les dernières années de sa vie avec sa nièce Adèle von Herder⁷⁰⁶. Durant toutes ces années, elle entretient une correspondance

⁷⁰² VAJ Daniela, « Introduction », art. cit., p. 26-27.

⁷⁰³ *Ibid.*, p. 27-28.

⁷⁰⁴ Journal de voyage d'Amélie Odier dans le Midi de la France en 1822, 14.10.-05.11.1822, BGE, Fonds Papiers des familles Odier et Soret, Ms fr. 5652. ; « Journal de mon séjour à Baden, 1837. Mademoiselle Amélie Odier », 1837, BGE, Fonds Papiers des familles Odier et Soret, Ms fr. 5653/1.

⁷⁰⁵ VAJ Daniela, « Introduction », art. cit., p. 29-30

⁷⁰⁶ HEUSER Madgalene, « "Therese ist der Contrast meines Wesen" », art. cit, p. 134-135.

avec les membres de sa famille et rédige de nombreux journaux en allemand, restés inédits et conservés à la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne⁷⁰⁷.

Alors qu'Amélie, Julie et Therese mènent chacune leur destinée, un point commun les réunit : l'écriture. Toutes trois rédigent plusieurs journaux après s'être familiarisée à cette pratique durant leur séjour. Ceci relève l'impact de cette expérience sur le long terme. À cet égard, l'étude de leurs écrits offrirait un prolongement intéressant à ce travail. Par la comparaison de leurs journaux de jeunesse, écrits pendant leur formation, et de ceux rédigés adultes, nous pourrions mettre en perspective nos propos en questionnant l'éventuelle influence du séjour sur la suite de leur vie autour d'une série de questions : Ont-elles toujours des liens avec des connaissances côtoyées pendant ce temps ? Font-elles référence à cette expérience et si oui qu'en disent-elles ? Utilisent-elles des connaissances et compétences acquises durant leur séjour ? Quels sont désormais leurs projets d'écriture ?

⁷⁰⁷ Therese Forster Arbeiten, 1804-1848, BBB, Fonds Familienarchiv von Greyerz, FA von Greyerz 102-107.

Bibliographie

Sources manuscrites

Archives cantonales vaudoises

ACV, Fonds Charrière (Constantin de), cote : PP 1047/1, Arbres généalogiques, 1920-1972.

ACV, Fonds Charrière (Constantin de), cote : PP 1047/153, Testament et codicilles de Julie-Françoise-Susanne-Sophie Charrière de Montherand, 23.06.1801-16.05.1805.

ACV, Fonds Charrière (Constantin de), cote : PP 1047/154, Journal de Julie-Louise-Henriette Cuénod, née de Charrière, 1755-1996.

ACV, Fonds Charrière (Constantin de), cote : PP 1047/155, Photocopies des notes prises par Sophie Cuénod et copiées par Victor Cuénod, 1933.

ACV, Fonds Charrière de Crausaz (famille), P Charrière de Crausaz Bc 7, [CHARRIÈRE Jean-Charles], [Récit chronologique des événements familiaux], [s. l.], [s. d.].

ACV, Fonds Charrière de Crausaz (famille), P Charrière de Crausaz Bc 8, [CHARRIÈRE Jean-Charles], [Récit chronologique des événements familiaux], [s. l.], [s. d.].

ACV, Fonds Charrière de Crausaz (famille), P Charrière de Crausaz Bc 13-23, [CHARRIÈRE Alfred ou CHARRIÈRE Louise], Notice biographiques sur la famille de Crausaz, d'après les récits de Julie Cuénod, née Charrière.

AVC, Fonds Charrière de Crausaz (famille), P Charrière de Crausaz Bc 37, CHARRIÈRE Louis de, *Généalogie des nobles Charrière de Cossonay*, [s. l.], 1830-1874.

ACV, Fonds Charrière de Crausaz (famille), cote : P Charrière de Crausaz Ba 16, Lettre de Julie Cuénod, née Charrière, à Julie-Sophie Charrière, née Montherand, [s. l.], 15.[illisible].1792.

ACV, Fonds Charrière de Crausaz (famille), cote : P Charrière de Crausaz Ba 151, Lettre de Juste-Antoine-Alphonse Charrière à son père Jean-Charles Charrière et à sa mère Julie-Sophie-Françoise-Susanne Charrière, née de Montherand, [Mulhouse], [s. d.].

ACV, Fonds Charrière de Crausaz (famille), cote : P Charrière de Crausaz Ba 157, Lettre de Julie Cuénod, née Charrière, à Benjamin-André Charrière, [s. l.], 20.03.1796.

ACV, Fonds Charrière de Crausaz (famille), cote : P Charrière de Crausaz Ba 163, Lettre de Julie-Sophie Charrière, née Montherand et de Julie Cuénod, née Charrière, à Georges Charrière, [s. l.], [s. d.] [fin du XVIIIe siècle].

ACV, Fonds Charrière de Crausaz (famille), cote : P Charrière de Crausaz Ba 164, Lettre de Julie-Sophie Charrière, née Montherand et de Julie Cuénod, née Charrière à Georges Charrière, copie, [s. l.], [s. d.] [fin du XVIIIe siècle].

ACV, Fonds Registres paroissiaux, cote : Eb 35/5, CHAPUIS Benjamin *et alii*, *Registre de la paroisse réformée de Cossonay*, Cossonay, 24.10.1745-31.12.1786.

Bibliothèque d'État et universitaire Basse-Saxe à Göttingen

Niedersächsische Staats- und Universitätsbibliothek Göttingen, Fonds Papiers Therese Huber, Cote : Cod. Ms. Th. Huber 9 : 138, Lettre de Therese Forster à sa mère Therese Huber, née Heyne à Stuttgart, [Colombier], 17.02.1803.

Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne

BBB, Fonds Familienarchiv von Greyerz, cote : FA von Greyerz 104 (1), *Errinerungen* [«Souvenirs. Commencés en 1804»], 1804-1805.

Bibliothèque de Genève

BGE, Fonds Papiers des familles Odier et Soret, cote : Ms. fr. 5641, f. 94-95, Lettre d'Andrienne Odier, née Le Cointe, à Jean-Louis Odier, Genève, 01.09.1798.

BGE, Fonds Papiers des familles Odier et Soret, cote : Ms. fr. 5641, f. 96-110, 8 lettres d'Andrienne Odier, née Le Cointe, à Amélie Odier, Genève et sans lieu, 16.05.1798-29.05.1800 et [s. d.]

BGE, Fonds Papiers des familles Odier et Soret, cote : Ms. fr. 5641, f. 262-293, 18 lettres d'Amélie Odier à Andrienne Odier, née Le Cointe, Orbe, Bourdigny, Yverdon, [etc.], 08.1798-[1801] et [s.d]

BGE, Fonds Papiers des familles Odier et Soret, cote : Ms. fr. 5650, « Journal particulier d'Amélie Odier. Commencé le 17 du mois de May. L'an 1799 ancien style », 17.05.1799.

BGE, Collection de manuscrits varia, Fonds Papiers Soret-Custine, cote : Ms. var. 20, f. 30-31, Lettre d'Amélie Odier à Andrienne Odier, née Le Cointe et à Louis Odier, Maisoneuve, Vermanton, Auxerre, 19.11-21.11.1799.

BGE, Collection de manuscrits varia, Fonds Papiers Soret-Custine, cote : Ms. var. 20, f. 32-35, 2 lettres d'Amélie Odier à Andrienne Odier, née Le Cointe, [Paris], 10.12.1799-4.01.1800

BGE, Fonds Papiers Louis Odier, cote : Ms. fr. 4157, 36 lettres de Louis Odier à Amélie Odier, Genève, [05.1798] – 30.09.1813 ; 40 lettres d'Amélie Odier à Louis Odier, Bourdigny, Orbe, Paris, etc., [10.10.1798] – 27.07.1814. ; 3 lettres d'Amélie Odier à Andrienne Odier, née Le Cointe, Florence, Naples, 24.11.1811-17.01.1812.

Sources publiées

CHARRIÈRE Isabelle de / ZUYLEN Belle de, *Œuvres complètes*, CANDAUX Jean-Daniel et alii (éd.), Amsterdam : G. A. Van Oorschot ; Genève : Slatkine, 1979-1984, 10 vol.

CHARRIÈRE Isabelle et Charles-Emmanuel de, *Correspondances et textes inédits*, SAMSON Guillemette et alii (éd.), Paris : H. Champion ; Genève : Slatkine, 2006.

FÉNELON (l'abbé de), *Éducation des filles*, Paris : chez Pierre Aubouin, Pierre Emery et Charles Clousier, 1687.

FORSTER Therese, « Aus meinem Leben », in KANTZENBACH Friedrich Wilhelm, *Georg Forsters Tochter Therese, die blonde Polin*, Saarbrücken-Scheidt : Dadder, p. 13-30.

HUBER Therese, *Briefe. Band 1 : 1774-1803*, HEUSER Magdalene (éd), BERGMANN-TÖRNER et alii, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 1999.

HUBER Therese, *Briefe. Band 2 : 1804-1807*, HEUSER Magdalene et alii (éd.), Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 2003.

ODIER Amélie, *Mon voyage en Italie : 1811-1812*, VAJ Daniela (éd.), Genève : Editions Passé Présent, 1993.

ROLLIN Charles, *De la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres par rapport à l'esprit et aux cœur*, vol.1, Lyon : chez Rusand, 1819 [1726], https://books.google.ch/books?id=lwLDY3kaGakC&hl=fr&source=gbs_navlinks_s

Littérature secondaire

Ouvrages

AEBI Sarah, *Mädchenziehung und Mission. Die Töchterpension der Herrnhuter Brüdergemeine in Montmirail im 18. Jahrhundert*, Vienne : Böhlau, 2016.

BARDET Jean-Pierre et RUGGIU François-Joseph (dir.), *Au plus près des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé en Europe du XVIe au XVIIIe siècle*, Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2005.

BARDET Jean-Pierre et RUGGIU François-Joseph (dir.), *Les écrits du for privé en France : de la fin du Moyen Âge à 1914*, Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2014.

BEAUVALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *Les femmes à l'époque moderne (XVI-XVIII siècles)*, Paris : Belin, 2003.

BERTHIAUD Emmanuelle (dir.), *Paroles de femmes. Rôles et images de soi dans les écrits personnels, Europe, XVIe-XXe siècles*, Paris : Éditions Le Manuscrit, 2017.

BROUARD-ARENDS Isabelle et PLAGNOL-DIÉVAL Marie-Emmanuelle (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2007.

BROUARD-ARENDS Isabelle (dir.), *Lectrices d'Ancien Régime*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2003.

CHARLE Christophe (dir.), *Le temps des capitales culturelles, XVIIIe-XXe siècle*, Seyssel : Champ Vallon, 2009.

CHARRIÈRE DE SÉVERY William et Clara de, *La vie en société dans le Pays de Vaud à la fin du XVIIIe siècle : Salomon et Catherine de Charrière de Sévery et leurs amis*, Genève : Editions Slatkine, 1978, 2 vol.

CHARTIER Roger, JULIA Dominique et COMPÈRE Marie Madeleine, *L'éducation en France du XVIe au XVIIIe siècle*, Paris : Société d'éducation d'enseignement supérieur, 1976.

COSSY Valérie, *Isabelle de Charrière : écrire pour vivre autrement*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes ; Renens : Swissprinters, 2012.

CUÉNOD Alexandre, *Chronique de la famille Cuénod*, Genève : [s. n.], 1968.

DIDIER Béatrice, *Le journal intime*, Paris : Presses universitaires de France, 1976.

FRAISSE Geneviève et PERROT Michelle (dir.), DUBY Georges, *Histoire des femmes en Occident*, vol. 4 (XIXe siècle), Paris : Perrin, 2002.

GALBREATH Donald Lindsay, *Armorial vaudois*, vol. 2, Genève : Editions Slatkine, 1977 [1936].

GODET Philippe, *Madame de Charrière et ses amis d'après de nombreux documents inédits (1740-1805)*, Genève : A. Jullien, 1906, 2 vol.

GODINEAU Dominique, *Les femmes dans la France moderne : XVI-XVIIIe siècle*, Malakoff : Armand Colin, 2021 [2015].

GRASSI Marie-Claire, *L'art de la lettre au temps de La Nouvelle Héloïse et du Romantisme*, Genève : Éditions Slatkine, 1994.

GYR Ueli, *Lektion fürs Leben. Welschlandaufenthalte als traditionelle Bildungs-, Erziehungs- und Übergangsmuster*, Zürich : Chronos, 1989.

HENRY Philippe et JELMINI Jean-Pierre (éd.), *La correspondance familiale en Suisse romande aux XVIII^e et XIX^e siècles : affectivité, sociabilité, réseaux*, Neuchâtel : Éditions Alphil, 2006.

KAPOSSY Béla et LOVIS Béatrice (dir.), *Edward Gibbon et Lausanne. Le Pays de Vaud à la rencontre des Lumières européennes*, Gollion : Infolio, 2022.

LEBRUN François, *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*, Paris : A Colin, 1998.

LEFAY Sophie (dir.), *Se promener au XVIII^e siècle. Rituels et sociabilités*, Paris : Classiques Garnier, 2019.

LEJEUNE Philippe, *Aux origines du journal personnel : France, 1750-1815*, Paris : H. Champion, 2016.

LEJEUNE Philippe, *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, Paris : Editions du Seuil, 1993.

LEJEUNE Philippe et BOGAERT Catherine, *Le journal intime : histoire et anthologie*, Paris : Textuel, 2005.

LEJEUNE Philippe et BOGAERT Catherine, *Un journal à soi : histoire d'une pratique*, Paris : Textuel, 2003.

LILTI Antoine, *Le monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIIIe siècle*, Paris : Fayard, 2005.

LOVIS Béatrice, *La vie théâtrale et lyrique à Lausanne et dans ses environs dans la seconde moitié du XVIIIe siècle (1757-1798)*, Thèse de doctorat, Lausanne : Université de Lausanne, 2019, 2 vol.

LUCIANI Isabelle et PIÉTRI Valérie (dir.), *Écriture, récit, trouble(s) de soi : perspectives historiques, France XVIe-XXe siècles*, Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2012.

LÜTHY Herbert, *La banque protestante en France de la Révocation de l'Édit de Nantes à la Révolution*, vol. 2 (De la banque aux finances (1730-1794)), Zürich : Neue Zürcher Zeitung, 2005.

MORET PETRINI Sylvie, *L'enfance sous la plume : La diffusion de l'écriture éducative en Suisse romande, 1750-1820*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2022.

MOUYSSSET Sylvie, BARDET Jean-Pierre et RUGGIU François-Joseph (dir.), *Car c'est moy que je peins : écritures de soi, individu et liens sociaux (Europe, XVe-XXe siècle)*, Toulouse : Presses universitaires du Midi, 2010.

MOUYSSSET Sylvie et TOSATO-RIGO Danièle (dir.), *Mémoires d'enfance*, Portet-sur-Garonne : Éditions Midi-Pyrénéennes, 2021.

PLANTÉ Christine (dir.), *L'Épistolaire, un genre féminin ?*, Paris : Honoré Champion, 1998.

RENEVEY FRY Chantal (dir.), *En attendant le prince charmant : l'éducation des jeunes filles à Genève, 1740-1970*, Genève : Service de la recherche en éducation - Musée d'ethnographie, 1997.

RIEDER Philippe, *Le monde médical des Lumières. Louis Odier (1748-1817)*, Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2021.

ROCHE Daniel (dir.), *La ville promise : mobilité et accueil à Paris (fin XVII^e-début XIX^e siècle)*, Paris : Fayard, 2000.

SETH Catriona, *La fabrique de l'intime : mémoires et journaux de femmes du XVIII^e siècle*, Paris : Robert Laffont, 2013.

SIMONET-TENANT Françoise, *Le journal intime : genre littéraire et écriture ordinaire*, Paris : Téraèdre, 2004.

SONNET Martine, *L'éducation des filles au temps des Lumières*, Paris : Cerf, 2011.

TOSATO-RIGO Danièle (dir.), *Appel à témoins : écrits personnels et pratiques socioculturelles (XVI^e-XX^e s.)*, Lausanne : Etudes de Lettres, 2016.

VAJ Daniela, *Médecins voyageurs. Théorie et pratique du voyage médical au début du XIX^e siècle*, Genève : Georg, 2002.

ZEMON DAVIS Natalie et FARGE Arlette (dir.), DUBY Georges, PERROT Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, vol. 3 (XVI-XVIII^e siècle), Paris : Perrin, 2002.

Thèses de doctorat, mémoires de licence/Master, travail de séminaire

BERNIER Isabelle, *Négoce et industrie à Mulhouse au XVIII^e siècle (1696-1798)*, Thèse de doctorat, Besançon : Université de Franche-Comté, 2005.

CHOLLET Mathilde, *Une ambition féminine au siècle des Lumières. Éducation et culture au château : les journaux de Mme de Marans (1719-1784)*, Thèse de doctorat, Le Mans : Université du Maine, 2014.

KABA Mariama, *Malades incurables, vieillards infirmes et enfants difformes : histoire sociale et médicale du corps handicapé en Suisse romande (XIXe-début XXe siècle)*, Thèse de doctorat, Lausanne : Université de Lausanne, 2011, 2 vol.

MANFRINA Giulia, *La Société du Samedi d'Angélique de Charrière de Bavois : étude de la sociabilité lausannoise d'après le fonds Grenier conservé aux Archives de la Ville de Lausanne*, Travail de séminaire de Master en Histoire moderne, Lausanne : Lumières.Lausanne, 2014, <http://lumières.unil.ch/fiches/biblio/5827/>.

MONNET Natacha, *Angélique de Charrière de Bavois (1732-1817), par-delà l'image de la salonnière*, Mémoire de licence/Master, Lausanne : Université de Lausanne, 2022.

NOTH Caroline, *Isabelle de Géliou (1779-1834) et le change linguistique en Suisse à la fin du XVIIIe siècle*, Mémoire de licence/Master, Lausanne : Université de Lausanne, 2019.

TARDIN Noé, *La correspondance entre Marie-Charlotte Lullin et son père durant son séjour à Paris en 1747 : étude d'un projet éducatif*, Mémoire de licence/Master, Lausanne : Université de Lausanne, 2023.

Articles et chapitres d'ouvrage

BETTRAND Gilles, « Du voyage utile et nécessaire », *Viatica*, n°6, 2020, p. 1-20, <https://revues-msh.uca.fr:443/viatica/index.php?id=314>.

BRETTE Armand, « Papiers et correspondance du prince Emmanuel de Salm-Salm pendant la Révolution française », *Revue historique*, vol. 71, n°1, 1899, p. 62-69, <https://www.jstor.org/stable/40939958>.

BRUCE Emily C. « "Each Word Shows How You Love me" : The Social Literacy Practice of Children's letter writing », *Paedagogica Historica : International Journal of the History of Education*, vol. 50, n°3, 2014, p. 247-264 <http://dx.doi.org/10.1080/00309230.2013.851716>.

CANDAUX Jean-Daniel et KING Norman, « Théâtre et société. La correspondance des Staël et des Odier », *Cahiers Staëliens*, n°38, 1987, p. 1-112.

CARPANETTO Dino, « La scrittura al femminile agli inizi dell'Ottocento : diari e ricordi delle ginevrine Amélie e Junie Odier », in BERTRI Luisa Maria et MALDINI Chiarito (dir.), *Scritture di desiderio e di ricordo : autobiografie, diari, memorie tra Settecento e Novecento*, Milano : F. Angeli, 2002, p. 102-136.

CASPARD Pierre, « Examen de soi-même, examen public, examen d'état. De l'admission de la Sainte-Cène aux certificats de fins d'études, XVI^e-XIX^e siècles », *Histoire de l'éducation*, n°94, 2002, p. 17-14, <https://www.jstor.org/stable/41160006>.

CASPARD Pierre, « Lectures historiques et apprentissage de l'histoire chez les filles et les garçons, 1700-1815. Une analyse sérielle de leurs souvenirs », *Genre & Histoire*, n°20, 2017, <https://journals.openedition.org/genrehistoire/2818>.

CASPARD Pierre, « Les changes linguistiques d'adolescents : une pratique éducative, XVII-XIXe siècles », *Revue historique neuchâteloise*, n°1-2, 2000, p. 5-85.

CASPARD Pierre, « Les « changes » linguistiques en Suisse, XVIIe-XIXe siècles », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n°21, 1998, p. 111-129.

CHARRIERE DE SÉVERY William de, Société vaudoise de généalogie, « Charrière, de Charrière et de Charrière de Sévery », *Recueil de généalogies vaudoises*, vol 1., fascicule 4, Lausanne : G. Bridel, Payot, 1923, p. 419-487.

CHASSAGNE Serge, « “Mon cher papa” : lettres d'enfants à leurs parents à la fin du XVIIIe siècle », in HAUDÈRE Philippe (éd.), *Histoire urbaine, histoire sociale. Mélanges offerts à Jacques Maillard*, Angers : Presses universitaires d'Angers, 2015, p. 311-322.

CHAUVARD Jean-François et LEBEAU Christine, « Introduction », in CHAUVARD Jean-François et LEBEAU Christine (dir.), *Éloignement géographique et cohésion familiale (XVe-XXe siècle)*, Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 2006, p. 5-11.

DIAZ Brigitte, « Les femmes à l'école des lettres. La lettre et l'éducation des femmes au XVIII^e siècle », in PLANTÉ Christine (études réunies et présentées par), *L'Épistolaire, un genre féminin ?*, Paris : Honoré Champion, 1998, p. 133-150.

EUDE Caroline, « Dynasties : les Koechlin et les familles industrielles de Mulhouse », *Colorants et textiles au fil du temps. Carnet de recherche de l'Institut national de l'histoire de l'art (INHA)*, 2022, <https://colorants.hypotheses.org/2476>.

FASS Paula S. « Children and Childhoods », in TRÖHLER Daniel (éd.), *A Cultural History of Education. In the Age of Enlightenment*, London; New York: Bloomsbury Academic, 2020, p. 69-89.

FLEMING McCLUNG Edward, « History of the Winterthur Estate », *Winterthur Portfolio*, vol. 1, 1964, p. 8-51, <https://www.jstor.org/stable/1180465>.

FRIJHOFF Willem, « Historian's discovery of childhood », *Paedagogica Historica : International Journal of the History of Education*, vol. 48, n°1, p. 11-29. <https://doi.org/10.1080/00309230.2011.644568>.

GALIFFE James, « Galiffe », *Notices généalogiques sur les familles genevoises : depuis les premiers temps jusqu'à nos jours*, vol. 2., Genève : chez l'auteur, p. 228-249.

GODINEAU Dominique, « De la guerrière à la citoyenne. Porter les armes pendant l'Ancien Régime et la Révolution française », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°20, 2004, p. 43-69, <https://www.jstor.org/stable/44405568>.

GRANDEROUTE Robert, « Les langues vivantes étrangères et la réflexion pédagogique au dix-huitième siècle », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. 256, 1988.

GYR Ueli, « « Le Welschlandjahr » - rite de maturation et contacts culturels », in HUGGER Paul (dir.), *Les Suisses : Modes de vie, traditions, mentalités*, tome 1, Lausanne : Éditions Payot, 1992, p. 119-128.

HEUSER Magdalene, « "Therese ist der Contrast meines Wesen." Therese Hubers Briefe an ihre Tochter Therese Huber 1797-1828 », in ROEBLING Irmgard et MAUSER Wolfram (dir.), *Mutter und Mütterlichkeit: Wandel und Wirksamkeit einer Phantasie in der deutschen Literatur. Festschrift für Verena Ehrlich-Haefeli*, Würzburg: Königshausen & Neumann, 1996, p. 131-146.

HILMES Carola, « Georg Forster und Therese Huber : eine Ehe in Briefen », in SEYBERT Gislinde (dir.), *Das literarische Paar. Le couple littéraire. Intertextualität der Geschlechterdiskurse. Intertextualité et discours des sexes*, Bielefeld : Aisthesis, 2003, p. 111-135.

LATTEUR Olivier, « Une Histoire romaine du Siècle des Lumières », in ASSENMAKER Pierre (dir.), *Tite-Live, une histoire de livre*, Namur : Presses universitaires de Namur, 2017, p. 186-190.

LOVIS Béatrice, « Autour de la Vaudoise Catherine de Sévery, « la Clairon de ce pays-là » », *Études de Lettres*, n°317, 2022, p. 67-86, <https://journals.openedition.org/edl/3790?lang=de>.

MACÉ Laurence, « Du biographique et du politique dans l'histoire de Charles XII », in FERRET Olivier et MERCIER-FAIVRE Anne-Marie (dir.), *Biographie & Politique. Vie publique, vie privée, de l'Ancien Régime à la Restauration*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 2014, p. 233-245.

MORSIER Georges de, « La vie et l'œuvre de Louis Odier, docteur et professeur en médecine (1748-1817) », *Gesnerus : Swiss Journal of the history of medicine and sciences*, vol. 32, n°3-4, 1975, p. 248-270.

PELLEGRIN Nicole, « Les vertus de « l'ouvrage ». Recherches sur la féminisation des travaux d'aiguille (XVIe-XVIIIe siècles) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 46, n°4, 1999, p. 746-769, <https://www.jstor.org/stable/20530491>.

PERROCHON Henri, « Une femme d'esprit : Mme de Charrière-Bavois (1732-1817) », *Revue historique vaudoise*, n°42, 1934, p. 100-117, p. 165-188.

POISSON Charles, « Les directeurs. Un grand négociant. Jacques Bidermann », *Les fournisseurs aux armées sous la Révolution française. Le Directoire des Achats (1792-1793). J. Bidermann, Cousin, Marx-Beer*, Paris : A. Margraff, 1932, p. 33-103.

RAYMOND Maxime, « La famille du Major Davel », *Revue historique vaudoise*, vol. 31, n°6, 1923, p. 161-171, <https://doi.org/10.5169/seals-25119>.

RICHARD Michel, « Notices sur les membres laïques du consistoire de l'Église réformée de Paris de 1803 à 1848 », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, vol. 125, 1979, p. 449-490, <https://www.jstor.org/stable/24295105>.

RIEDER Philippe, « Séduire en raisonnant : les conquêtes épistolaires de Louis Odier (1748-1817) », in HENRY Philippe et JELMINI Jean-Pierre (éd.), *La correspondance familiale en Suisse romande aux XVIIIe et XIXe siècles : affectivité, sociabilité, réseaux*, Neuchâtel : Éditions Alphil, 2006, p. 75-95.

ROTH-LOCHNER Barbara, « Jean Senebier (1742-1809). Le bibliothécaire entre lettres et les sciences », *Archives des sciences*, vol. 63, n°1-2, 2010, p. 9-20, <https://doi.org/10.5169/seals-738457>.

RUBERG Willemijn, « Children's Correspondance as A Pedagogical Tool in the Netherlands (1770-1850) », *Paedagogica Historica*, vol. 41, n°3, 2005, p. 295-312, <https://doi.org/10.1080/00309230500069779>.

SCHMITT Jean-Marie, « Les entrepreneurs suisses dans les débuts de l'industrialisation de la Haute-Alsace (2^e moitié du XVIIIe siècle) », *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, vol. 102, 2002, p. 37-46, <https://doi.org/10.5169/seals-118451>.

SEGUIN Maria Susana, « Les femmes et les sciences de la nature », *Dix-huitième Siècle*, n°36, 2004, p. 333-343, https://www.persee.fr/doc/dhs_0070-6760_2004_num_36_1_2616.

SOLOVIEFF Georges, « Un rédacteur en chef : Therese Huber (1764-1829) », *Cinq figures féminines méconnues du romantisme allemand*, Paris : L'Harmattan, 2005, p. 11-56.

SONNET Martine, « Quelques échos des pratiques musicales dans l'éducation des filles au XVIIIe siècle », in DEUTSCH Catherine et GIRON-PANEL Caroline (dir.), *Pratiques musicales féminines : discours, normes, représentations*, Lyon : Symétrie, 2016, p. 35-56.

SONNET Martine, « L'éducation des filles à l'époque moderne », *Historiens et géographes*, n°393, 2006, p. 255-268, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00650808>.

STRIEN-CHARDONNEAU Madeleine van, « Isabelle de Charrière et l'éducation des femmes », in LEDUC Guyonne (dir.), *L'éducation des femmes en Europe et en Amérique du Nord de la Renaissance à 1848 : réalités et représentations*, Paris : L'Harmattan, 1997, p. 216-229.

STUBENVOLL Marianne, « La noblesse vaudoise : jalons d'une recherche », in FLOUCK François et alii, *De l'Ours à la Cocarde. Régime bernois et révolution en pays de Vaud (1536-1798)*, Lausanne : Editions Payot, 1998, p. 311-323.

TOSATO-RIGO Danièle, « Charlotte, Angletine, Catherine...Le journal comme instrument de socialisation à l'ère des salons », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°35, 2012, p. 191-200, <https://www.jstor.org/stable/44406038>.

TOSATO-RIGO Danièle, « Espace éducatif ou "chambre à soi" ? Les journaux de Catherine et Angletine de Charrière de Sévery », in COUDREUSE Anne et SETH Catriona (dir.), *Le temps des femmes. Textes mémoriels des Lumières*, Paris : Classiques Garnier, 2014, p. 69-89.

TOSATO-RIGO Danièle, « Papiers de famille et pratiques aristocratiques : le « trésor » des Charrière de Sévery », *Revue suisse d'art et d'archéologie / Rivista svizzera d'arte e d'archeologia / Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, vol. 72, n°3-4, 2015, p. 219-228, <https://www.e-periodica.ch/cntmng?pid=zak-003:2015:72::366>.

TOSATO-RIGO Danièle, « Pratiques de l'écrit et histoire par la marge : autour des « egodocuments » en Suisse romande au XVIIIe siècle », *Revue suisse d'art et d'archéologie / Rivista svizzera d'arte e d'archeologia / Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, vol. 67, n°4, 2010, p. 261- 268, <https://www.e-periodica.ch/cntmng?pid=zak-003:2010:67::369>.

TURCOT Laurent, « La fonction de la promenade dans les récits de voyage à Paris », *Dix-huitième siècle*, n°39, 2007, p. 521-541, <https://www.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle-2007-1-page-521.htm>.

VOERKEL Elise, « „Daher kommt es, dass in Basel jedermann französisch spricht“. Jugendliche Basler_innen in Welschland (18. und frühes 19. Jahrhundert) », *Genre et Histoire* [en ligne], n°20, 2017, <http://journals.openedition.org/genrehistoire/2834>.

VOISINE Jacques, « Index de personnes et des écrits de Rousseau mentionné dans les *Confessions* », in ROUSSEAU Jean-Jacques, *Les Confessions*, VOISINE Jaques (éd.), Paris : Classiques Garnier, 2011, <https://classiques-garnier.com/les-confessions-index-des-noms-de-personnes-et-des-ecrits-de-rousseau-mentionnes-dans-les-confessions.html?displaymode=full>.

Articles d'encyclopédie et notices biographiques en ligne

[s. n.], « Biographie d'Isabelle de Charrière », *unine.ch*, [s. d.], <https://www.unine.ch/ilf/home/recherche--publications/projets-aboutis/FNS/biographie-disabelle-de-charrier.html>.

[s. n.], « Carlo Goldoni », in *Larousse Encyclopédie*, [s.d.] https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Carlo_Goldoni/121721.

[s. n.], « Charrière de Sévery [-Chandieu], Catherine de (1741-1796) », *Lumières.Lausanne*, [s. d.], <https://lumières.unil.ch/fiches/bio/707/>.

[s. n.], « Cazenove d'Arlens [-Constant d'Hermenches], Constance de (1755-1825) », *Lumières.Lausanne*, [s. d.], <https://lumières.unil.ch/fiches/bio/2480/>.

[s. n.], « Constant de Rebecque, Samuel », *Lumières.Lausanne*, [s. d.], <https://lumières.unil.ch/fiches/bio/42/>.

[s. n.], « Crausaz (En) », in MOTTAZ Eugène, Société vaudoise d'histoire et d'archéologie et alii, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud*, vol. 1, Genève : Editions Salkine, 1982 [1914], p. 557-558.

[s. n.], « Échandens », in MARTIGNIER David et DE CROUSAZ Aymon, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, Lausanne : Imprimerie L. Corbaz et Co, 1867, p. 325-227.

[s. n.], « Gentils de Langallerie [-Constant], Angélique de (1731-1771) », *Lumières.Lausanne*, [s. d.], <https://lumières.unil.ch/fiches/bio/2666/>.

[s. n.], « Jean-Charles-Dominique de Lacretelle, the Younger », in *Encyclopedia Britannica*, 2024, <https://www.britannica.com/biography/Jean-Charles-Dominique-de-Lacretelle-the-Younger>

[s. n.], « Polier de Saint-Germain, Antoine (1705-1797) », *Lumières.Lausanne*, [s. d.], <https://lumières.unil.ch/fiches/bio/83/>.

[s. n.], « Torquato Tasso, en français le Tasse », in *Larousse Encyclopédie*, [s. d.], https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Torquato_Tasso_en_fran%C3%A7ais_le_Tasse/146047.

ABETEL-BÉGUELIN Fabienne, « Loys de Middel, Etienne », in *Dictionnaire de la Suisse*, 2013, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/023984/2013-12-19/>.

ABETEL-BÉGUELIN Fabienne, « Orbe (commune) », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2020, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/002540/2020-05-29/>.

BARRAS Vincent, « Odier, Louis », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2010, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014574/2010-11-23/>.

BARTOLINI Lionel, « Neuchâtel (canton) », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2017, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007397/2017-05-30/>.

BRÜCHERT Hedwig, « Biographie von Therese Forster geb. Heyne », *regionalgeschichte.net*, [s. d.], <https://www.regionalgeschichte.net/bibliothek/biographien/forster-therese.html>.

CANDAUX Jean-Daniel, « Paris », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/006604/2015-06-03/>.

CENTLIVRES Pierre, « Rites de passage », in *Dictionnaire historique de la suisse*, 2015, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/015992/2015-02-19/>.

CETTA Toni, « Polier, Elisabeth Marianne », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2009, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/041614/2009-04-15/>.

CRIBLEZ Lucien, « Jeunesse », MARTIN Pierre-G. (trad.), in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2013, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007613/2013-10-17/>.

DOVE Alfred, « Forster, Georg », *Allgemeine Deutsche Biographie*, vol. 7, Leipzig : Duncker & Humblot, 1878, p. 172-181, <https://www.deutsche-biographie.de/pnd118534416.html#adbcontent>.

GERMAIN HAUSMANN, « Gorgier (seigneurie) », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2005, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007611/2005-12-01/>.

GIDDEY Ernest, « Gibbon, Edward », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2005, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/041416/2005-11-18/>.

GRUNDER Hans-Ulrich, « Fellenberg, Philipp Emanuel von », WEIDELI Walter (trad.), in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2024, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009019/2024-01-17/>.

GYR Ueli, « Séjour linguistique », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2013, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/046906/2013-01-10/>.

HÄLG-STEFFFEN Franziska *et alii*, « Noblesse », BISSEGGAR-GARIN Isabelle et WETTSTEIN Denyse (trad.) in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2011, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016368/2011-03-01/>.

HAY Gerhard, « Huber, Therese, geborene Heyne », *Neue Deutsche Biographie*, vol. 9, Berlin : Duncker & Humblot, 1972, p. 686-688, <https://www.deutsche-biographie.de/pnd118883712.html#ndbcontent>.

HEAD-KÖNIG Anne-Lise et PERRENOUD Alfred, « Famille », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2015, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016100/2015-12-02/>.

HOURCADE Emmanuel, « Anthropologie et rencontre des cultures au XVIIIe siècle : vie et œuvre de Georg Forster », in *Bérose – Encyclopédie internationale des histoires de l'anthropologie*, 2020, <https://www.berose.fr/article2008.html>.

HOFMANN Anne, « Constant, Rosalie de », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2018, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/042596/2018-02-07/>.

HOFFMAN Anne, « Corcelles, Louise de », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2005, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/041721/2005-08-11/>.

HOFMANN Anne, « Glayre, Pierre-Maurice », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2004, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/015220/2004-06-29/>.

JEANNIN-JAQUET Isabelle, « Rougemont, Georges de », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2012, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/015650/2012-05-25/>.

KAENEL Gilbert *et alii*, « Lausanne (commune) », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2009, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/002408/2009-04-02/>.

KLAUSER Eric-André, « Chambrier, Frédéric-Alexandre de », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2005, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/006006/2005-08-23/>.

KRAMER Werner, « Confirmation », WEIDELI Walter (trad.), in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2008, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/027285/2008-10-28/>.

LARIVAILLE Paul, « Métastase, ital. Pietro Trapassi dit Metastation (1698-1782) », in *Encyclopaedia Universalis*, [s. d.], <https://www.universalis-edu.com/encyclopedie/metastase-ital-pietro-trapassi-dit-metastasio/>.

LASSNER Martin, « Bidermann, Jaques », SANDOZ DUTOIT Anne (trad.), in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2002, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/029375/2002-10-14/>.

LIENHARD Luc, « Benoît, Louis », MARTIN Pierre-G. (trad.), in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2011, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/031958/2011-02-25/>.

MAGETTI Daniel, « Charrière, Isabelle de », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2020, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016190/2020-01-20/>.

MAGETTI Daniel, « Géliou, Isabelle de », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2010, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/015891/2010-05-06/>.

MAGETTI Daniel, « Montolieu, Isabelle de », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2017, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/015902/2017-09-27/>.

MÜLLER Christian, « Muralt, Béat Louis de », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, PIGUET Florence (trad.), 2010, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/011258/2010-09-02/>.

QUADRONI Dominique, « Révolutions genevoises », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2012, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/026890/2012-05-10/>.

PERRET Vincent, « Charrière, Henri de », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2000, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/023391/2000-07-10/>.

PERRIARD-VOLORIO, « Andrié, Jean-Henri », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2001, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/015624/2001-07-24/>.

PIGUET Martine, « Genève (canton) », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2017, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007398/2017-05-30/>.

POUBLAN Danièle et DAUPHIN Cécile, « Candolle, Augustin Pyramus de (1778-1841), son fils Alphonse Louis Pierre Pyramus et la famille de son épouse Anne Françoise Torras », *Une correspondance familiale*, [s. d.], [https://lettresfamiliales.ehess.fr/view/Candolle_Augustin_Pyramus_de_\(1778-1841\)_son_fils_Alphonse_Louis_Pierre_Pyramus_et_la_famille_de_son_%C3%A9pouse_Anne_Fran%C3%A7oise_Torras](https://lettresfamiliales.ehess.fr/view/Candolle_Augustin_Pyramus_de_(1778-1841)_son_fils_Alphonse_Louis_Pierre_Pyramus_et_la_famille_de_son_%C3%A9pouse_Anne_Fran%C3%A7oise_Torras)

POLLA Louis, « Dapples, Charles Samuel Jean », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2005, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/020398/2005-08-22/>.

RATZEL Friedrich, « Gaspari, Adam Christian », *Allgemeine Deutsche Biographie*, vol. 8, Leipzig : Duncker & Humblot, 1878, p. 394, <https://www.deutsche-biographie.de/pnd117675482.html#adbcontent>.

RETTINGER Elmar et STUMME Wolfgang, « Biographie von Georg Forster », *regionalgeschichte.net*, 2016, <https://www.regionalgeschichte.net/bibliothek/biographien/f/forster-georg.html>.

SAUDAN Guy, « Tissot, Auguste », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2012, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014666/2012-10-29/>.

SCHMIDT Hans Rudolf, « Biedermann, Jacques », *Neue Deutsche Biographie*, vol. 2, Berlin : Duncker & Humblot, 1955, p. 221, <https://www.deutsche-biographie.de/pnd135544548.html#ndbcontent>.

SIMON-MUSCHEID Katharina et TANNER Albert, « Bourgeoisie », MARTIN Pierre-G. (trad.), in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2006, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016379/2006-10-09/>.

STEINER Gerhard, « Forster, Johann *Georg(e)* Adam », *Neue Deutsche Biographie*, vol. 5, Berlin : Duncker & Humblot, 1961, p. 301, <https://www.deutsche-biographie.de/pnd118534416.html#ndbcontent>.

TOSATO-RIGO Danièle, « Réfugiés protestants », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2014, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/026884/2014-12-12/>.

VAJ Daniela, « Odier », WETTSTEIN Denyse (trad.), in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2009, <https://hls-dhs-dss.ch/articles/025545/2009-08-31/>.

VIGNAL Marc, « Pleyel Ignaz (1757-1831) », in *Encyclopaedia Universalis*, [s. d.], <https://www.universalis.fr/encyclopedie/ignaz-pleyel/>.

VOLORIO PERRIARD Myriam, « Boy de la Tour », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2010, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/022370/2010-09-30/>.

Annexes

Principes de transcription

Ce mémoire propose nombreux extraits de sources éditées et de sources manuscrites.

Pour les lettres de Therese Heyne et d'Isabelle de Charrière, nous avons repris la mise en forme choisie par les éditeurs.

Pour les journaux de Julie et d'Amélie, nous avons repris la transcription mise à disposition sur la base de données egodocuments.ch.

Pour les archives inédites, nous avons choisi de les transcrire en respectant la graphie originale, l'orthographe et la ponctuation, à quelques exceptions près. Afin de faciliter la lecture des extraits, nous avons résolu les abréviations, séparé les mots agglutinés et ajouté des apostrophes. Nous n'avons pas signalé les ratures, peu nombreuses, et les mots illisibles figurent entre crochets.